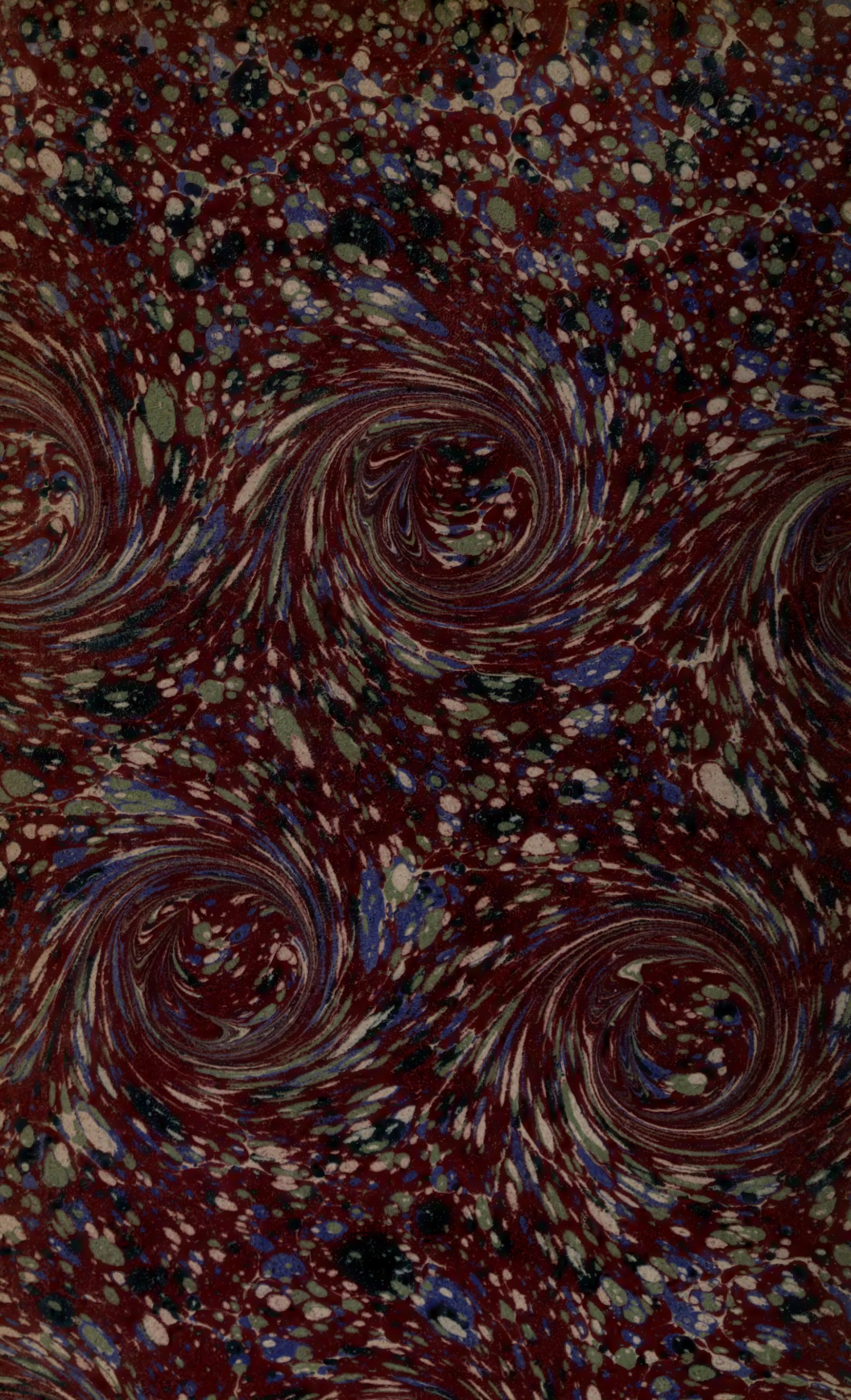

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE Vte B. DE JONGHE, LE Cte TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1904

SOIXANTIÈME ANNÉE

AVEC X PLANCHES ET 123 FIGURES DANS LE TEXTE.

BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1904

REVUE BELGE DE NUMISMATIQUE

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE Vte B. DE JONGHE, LE Cte TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1904

SOIXANTIÈME ANNÉE

BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1904

CJ
3
P.4
t.60

LIBRARY
JUL 1 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

LES SIGNATURES DE GRAVEURS
SUR LES
MONNAIES GRECQUES

(*Suite* (1).)

Un autre statère d'Héraclée, dont un exemplaire se trouve au Musée de Berlin, porte la signature A au droit et appartient sans doute au même graveur, Aristoxenos.

2. ⅊ Didrachme. *Droit.* Tête de Pallas, casquée, à gauche; le casque est orné du monstre Scylla sur le point de jeter une pierre; contremarque de l'ancienne collection d'Este; sous le cou, la lettre A.

Revers. ΗΡΑΚΛΕΙΩΝ. Hercule, nu, debout à droite, étouffant le lion; derrière lui, un arc et une massue; au-dessus, à gauche, la lettre A.

Musée de Berlin.
Spink and Son, Londres.

(1) Voir *Revue*, 1903, pp. 271 et 419.

MÉTAPONTE.

Circa 400-350 av. J.-C.

Plusieurs monnaies de cet atelier paraissent avoir été gravées par Aristoxenos et elles comptent, sans contredit, parmi ses meilleures productions.

Raoul-Rochette, dans sa *Lettre à M. le duc de Luynes sur les graveurs des monnaies grecques*, avait déjà remarqué la signature ΑΡΙΣΤΟΞΕ(ΝΟΣ) sur des statères de Métaponte, dont il reproduit quatre exemplaires (pl. IV, nos 32-35). D'autres variétés se rencontrent dans les collections du British Museum, du Musée de Berlin et de la Bibliothèque nationale.

3. ℞ Didrachme. *Droit.* Tête de femme à gauche, portant une sphendonê au fond orné d'étoiles, un collier et des boucles d'oreilles; derrière la tête, une feuille; sur la tranche du cou de la déesse, la signature : ΑΡΙΣΤΟΞ.

Revers. Épi avec une feuille à gauche; à gauche, la lettre A; à droite, MET.

Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl. IV, 32.
Type du British Museum Cat., *Italy*, p. 246, no 71.

4. ℞ Didrachme. *Droit.* Tête de type semblable,

mais plus grande; sur la tranche du cou, ou au-dessous, la signature : ΑΡΙΣΤΟ.

Revers. Épi avec feuille à gauche; à droite, ΜΕΤΑ.

Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl. IV, 33.
Garrucci, *Le Monete dell' Italia antica*, Roma, 1885, pl. CIII, 14.

5. ℞ Didrachme. *Droit.* Tête de Perséphone, à droite, portant une couronne d'épis et un collier; sur la tranche du cou : ΑΡΙΣ...

Revers. Épi avec feuille à gauche; à droite, ΜΕΤΑ.

Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl. IV, 34.

6. ℞ Didrachme. *Droit.* Tête de Perséphone, à droite, semblable à la dernière; sur la tranche du cou : ΑΡ...

Revers. Épi; à gauche, une sauterelle; à droite, ΜΕΤΑΠΟ...

Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl. IV, 35.

7. ℞ Didrachme. *Droit.* Tête de femme, à gauche, portant un diadème qui n'est visible que sur le front, les cheveux enroulés derrière; boucles d'oreilles et collier avec pendant; derrière la tête, la signature de l'artiste : Α ΡΙΣΤΟ.

Revers. METV. Épi avec feuille à gauche.

Garrucci, *op. cit.*, pl. CIII, 13.
British Museum Cat., *op. cit.*, p. 247, nº 72 (mal décrit).
Car. N. I. V. T. CXLIX, 43.

8. Didrachme. *Droit*. Tête de femme, à gauche, portant un diadème semblable ; boucles d'oreilles en forme de nacelle, fermoir du collier en forme de tête de lion ; derrière, Α ΡΙΣΤΟ.

Revers. Épi, feuille à gauche, et au-dessus un petit vase en forme d'amande ; à droite, METV.

Poids : 7.70 gr.

Autrefois dans la col. Maddalena.
Cat. de vente, pl. III, nº 6.

9. ℞ Didrachme. *Droit*. Tête de femme, à gauche, les cheveux enroulés derrière et relevés ; elle porte une couronne d'olivier (?), des boucles d'oreilles et un collier ; sur la tranche du cou : ΑΡΙΣΤΟΞΕ ; contremarque au-dessus du nez : ʒ.

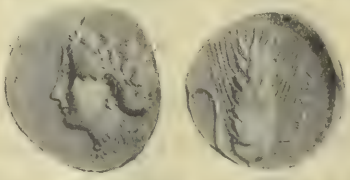

Revers. META. Épi avec feuille à gauche.

British Museum, Cat., *op. cit.*, p. 247, nº 74.
Garrucci, *op. cit.*, pl. CIII, 15.

10. ℞ Didrachme. Type semblable, mais sans la contremarque.

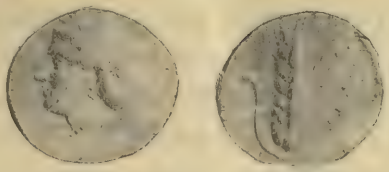

11. ℞ Didrachme. Type semblable, mais avec la signature : ΑΡΙΣΤΟΞΕΝ...

MILLINGEN, *Ancient coins*, p. 19, pl. I, 22.
Bibliothèque nationale, à Paris.
PAYNE KNIGHT, *Nummi veteres*, p. 277, A. 28.

12. ℞ Didrachme. *Droit.* Tête de femme à gauche; derrière, la signature : AP...
Revers. Épi ; à droite, ΜΕΤΑ.

Catalogue de la vente Boyne, 1896, lot 41.

Toutes ces monnaies d'Aristoxenos sont d'un très beau style ; la signature paraît en caractères d'une excessive finesse et ne laisse aucun doute sur son attribution à un artiste plutôt qu'à un magistrat.

TARENTE.

Circa 344-334 av. J.-C.

13. ℞ Didrachme. *Droit.* Ephèbe, nu, couronnant son cheval à droite, et tenant les guides de la main gauche. Dans le champ, à gauche, une Victoire ailée vole vers le cavalier qu'elle cou-

ronne; sous le cheval, la signature AP (pour Aristoxenos?).

Revers. Taras assis sur un dauphin à droite, tient de la main droite un trident avec lequel il harponne une poulpe. Dans le champ, à gauche, K (pour KAΛ, signature de graveur?); à droite TAPAΣ; au pourtour, crètes de vagues.

Poids : 7.91 gr.

Collection VLASTO, *Journ. int. d'archéol. num.*, 1898, p. 127, 13. — Var. EVANS, *Horsemen of Tarentum*, p. 76. n° 1 (incorrectement décrit d'après GARRUCCI, t. CXVIII, 28).

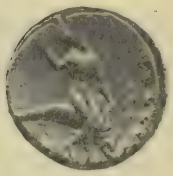

14. ℞ Didrachme. Droit semblable.

Revers. Taras, assis sur un dauphin, tient un canthare de la main droite; sous le dauphin, lettre incertaine.

Poids : 7.72 gr.

DRESSEL, *Beschreibung der Antiken Münzen*, pl. XIII, n° 191.

Circa 334-302 av. J.-C.

15. ℞ Didrachme. *Droit.* Cavalier à droite, tenant une lance qu'il dirige contre terre; sous le cheval ΛΡΙ(ζ).

Revers. Taras assis sur un dauphin à gauche,

tient de la main gauche une rame et de la droite un canthare; dans le champ à gauche KA.

Poids : 7.90 gr.

VLASTO, *Journ. int.*, 1901, p. 98, nº 5.

EVANS, *Horsemen*, etc., p. 103, var. 20 et 21.

Circa 380-345 av. J.-C.

16. ℞ Didrachme. *Droit*. Ephèbe (ἄμφιππος) nu à cheval à gauche, tenant par la bride un second cheval marchant à côté de l'autre; une petite Victoire couronne le cavalier : le tout dans un cercle; dans le champ, à gauche, K; sous le cheval, ΦI.

Revers. Taras assis sur un dauphin de côté à gauche, se détournant pour viser de son trident un thon; dessous, des vagues; dans le champ, à droite, A.

EVANS, p. 60, pl. III, 8.

17. ℞ Didrachme. *Droit*. Semblable au précédent (B. M. Cat., nº 185).

Revers. Semblable au précédent, mais sous le dauphin la lettre M, et dans le champ un cartouche carré en relief, sur lequel, d'après M. Evans, devrait se trouver la lettre A.

EVANS, p. 60, nº 3.

18. ℞ Didrachme. *Droit.* Semblable au précédent.

Revers. Taras nu sur un dauphin à gauche. Il tient dans la main droite un canthare et dans la gauche un trident. Sous le dauphin, un cartouche carré en relief sur lequel il existe des traces d'une lettre [Λ ou A?].

Variété inédite de la collection Vlasto.

Circa 344-334 av. J.-C.

19. ℞ Didrachme. *Droit.* Cavalier nu galopant à droite, tenant une lance dans la main droite; derrière, un grand bouclier rond et deux lances : le tout dans un grènetis; dans le champ, à gauche, H; à droite, A; sous le cheval, $\frac{\text{KAΛ}}{\text{A}}$ (B. M. Cat., n° 210).

Revers. Taras assis sur un dauphin, tenant un casque; dans le champ, de chaque côté, une étoile de huit rayons; sous le dauphin, API.

Evans, p. 79, n° 2.

Sur d'autres exemplaires, la lettre A se trouve combinée au droit avec KAΛ et N ou ΦI. Si l'on reconnaît comme graveur KAΛ..., les autres lettres représentent peut-être des noms de magistrats.

20. ℞ Didrachme. *Droit.* Ephèbe nu, debout à gauche, couronnant un cheval; sous le cheval, AP.

Revers. Taras, jeune, assis sur un dauphin et tenant un canthare; sous le dauphin, X.

Evans, p. 61, n° 3, pl. III, 12.

Suivant M. Evans, Aristoxenos aurait été contemporain du grand philosophe et musicien tarentin du même nom, qui fut le disciple d'Aristote. L'artiste KAA, dont la signature se retrouve à côté de celle d'Aristoxenos, aurait travaillé avec lui, non seulement à Tarente, mais aussi à Héraclée et à Métaponte. Il serait possible qu'Aristoxenos eût rempli les fonctions de graveur et de magistrat monétaire à Héraclée, ce qui expliquerait la présence de la lettre A à côté de la signature complète sur le beau didrachme de l'ancienne collection Imhoof-Blumer.

*
* *

A un autre graveur du nom d'Aristoxenos, qui est supposé appartenir au premier quart du troisième siècle avant notre ère, il faudrait, suivant M. Vlasto, attribuer le statère unique faisant partie aujourd'hui de sa collection, reproduit ci-dessous et décrit précédemment par M. E.-J. Seltman dans la *Zeitschrift für Numismatik*, Bd. XIX, 1895, p. 284.

TARENTE.

Ⱥ Didrachme (période de Pyrrhus, *circa* 281 av. J.-C.). *Droit.* Ephèbe à cheval à gauche; d'une main il tient les guides et de l'autre il place une couronne sur la tête du cheval, qui est ornée d'une corne. Sous le cheval, un serpent cornu [cirrus], projetant, avec la pointe de sa

queue, une flèche qu'il tient entre ses dents (1); un peu au-dessus, le monogramme ⅄. Derrière le cavalier, ΑΡΙΣΤΟΞ.

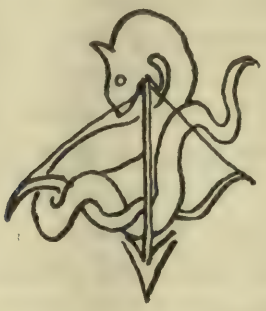

Revers. Taras assis sur un dauphin tenant un trident de la main gauche et une corne d'abonbondance dans la droite; devant Taras, ⅄; à droite, ΤΑΡΑΣ.

Poids : 6.42 gr.

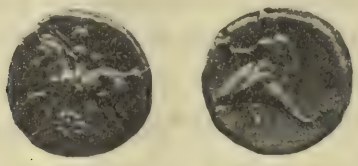

Comme on le remarque, ce statère appartient, par son poids, à la période de Pyrrhus, et par suite il est difficile de le rapporter au même graveur Αριστόξενος. Néanmoins, il semble indubitablement gravé par un artiste du nom d'Aristoxénos et il est signé d'une quadruple façon : 1° au *droit*, en très

(1) Voir la reproduction de ce curieux symbole.

petits caractères ΑΡΙΣΤΟΞ; 2° par le monogramme Α qui peut se lire)ΑΡΙΣΤΟ); 3° par le symbole admirablement expliqué par M. Seltman (voir *Zeitsch. für Num.*, XIX, p. 284), ἄριστον τόξον, sorte de rébus sur le nom du graveur; 4° au *revers*, par le monogramme Ꝑ (Ꝑ) — non pas Φ comme l'a lu M. Seltman — l'inclinaison à gauche de la lettre montre bien que ce n'est que la moitié de Ꝑ qui a été pris par lui pour Φ.

Au point de vue du style, ce statère est de toute beauté, et n'eût été la différence de poids qui marque une époque postérieure, je n'aurais pas hésité à le donner au graveur des beaux didrachmes de Métaponte et de Tarente décrits précédemment.

En relisant l'article de M. Seltman sur la monnaie au symbole remarquable et unique de la collection Vlasto, je note qu'il admet, sans aucun doute, qu'Aristoxenos est le graveur de cette pièce, tandis qu'il m'écrit maintenant : « My explanation of the symbol (serpent discharging an arrow) on the Tarentine stater as a play on the name ΑΡΙΣΤΟΞ.... does not imply that the name is *necessarily* that of an *engraver*. It may be. All I say is, *it cannot be shown*. So I prefer to have no opinion on the subject. »

D'autres didrachmes de Tarente, que je ne décrirai pas, portent, soit au droit, soit au revers, la lettre A, qui, dans certains cas, peut se rap-

porter à un graveur, et dans d'autres à un magistrat monétaire, ou *faber aerarius*.

Il faut naturellement se garder de multiplier outre mesure les signatures de graveurs qui sont nécessairement peu nombreuses et n'appartiennent qu'à une époque déterminée. Une lettre seule peut représenter soit un graveur, soit un *monetalis*, ou bien encore un magistrat; elle peut aussi ne signifier qu'une période quelconque, ou une certaine émission. A Vélia, par exemple, on retrouve sur les monnaies presque toutes les lettres de l'alphabet grec, et il ne faut pas perdre de vue qu'il ne nous reste qu'une portion bien fragmentaire de ces nombreuses émissions monétaires de l'antiquité! Même M. Arthur Evans admet que les signatures qu'il relève ne peuvent être prouvées, puisqu'il suppose que les graveurs ont pu fonctionner aussi comme administrateurs des ateliers monétaires.

Von Sallet observe qu'après la moitié du troisième siècle avant notre ère, il ne faut plus rechercher des signatures de graveurs (Voyez *Zeitschrift für Numismatik*, Bd. V, p. 93). Dans son ouvrage : *Künstlerinschriften*, etc., il indique bien dans la liste des graveurs le nom d'Aristoxenos, pour ce qui concerne les monnaies d'Héraclée et de Métaponte, mais la seule signature d'artiste qu'il relève sur les monnaies tarentines est la lettre E, dont je reparlerai plus loin (1).

(1) Si von Sallet avait connu les trois statères signés sur le dos du

Aristoxenos est peut-être le créateur — si ce n'est l'artiste Φ (Philistionos?) — du type de l'Hercule étouffant le lion, des belles monnaies d'Héraclée, type que ΚΑΛ... a aussi reproduit avec tant de perfection. Il est probable que ces artistes étaient en même temps des graveurs de pierres fines (Voyez Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, I, p. 921), et on a retrouvé près de Catane une petite pierre gravée représentant le même sujet, ce qui, comme point de comparaison, n'est pas sans intérêt (Blanchet, *Monnaies grecques*, p. 82).

ATPI... *

MASSILIA.

Æ Obole. *Droit*. Tête d'Apollon à gauche; sur la joue, en caractères minuscules : **ATPI**.

Revers. Roue avec l'inscription : **MA**.

Lenormant, et plus tard von Sallet, ont considéré cette inscription comme une signature d'artiste, à cause de sa curieuse disposition. Le premier de ces deux savants ajoute : « Les graveurs des monnaies massaliotes me paraissent devoir être groupés avec ceux de l'Italie, car je crois pouvoir établir, d'après des analogies très remarquables et très caractérisées de style, que c'est

dauphin H et celui signé [ΣΩΚ] il n'aurait pu y voir, là aussi, que des signatures de graveurs aussi certaines que celle qu'il admet sans restriction aucune. (*Note de M. Vlasto.*)

de Vélia que Massilia fit à plusieurs reprises venir des artistes pour relever la gravure de ses coins monétaires, quand elle menaçait de tomber dans la barbarie »(Lenormant, *op. cit.*, III, p. 259).

AYP... *

Von Sallet a relevé cette signature sur une obole de Massilia du même type que la pièce ci-dessus. (*Künstlerinschriften*, p. 43.)

B *

Si cette signature représente un graveur, celui-ci a peut-être travaillé à Thurium aussi bien qu'à Vélia, dans le courant du quatrième siècle avant notre ère.

Voici la description des deux monnaies sur lesquelles j'ai rencontré cette signature.

THURIUM.

ꝶ Didrachme (*Circa* 420-390 av. J.-C.). *Droit.* Tête de Pallas à droite, portant le casque athénien, lauré ; au-dessus du front se trouve la lettre B

(la reproduction ne montre malheureusement pas le B).

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau marchant à gauche à l'exergue, un poisson.

Collection Seltman.

VÉLIA.

Ꝑ Didrachme (*Circa* 400 à 268 av. J.-C.). *Droit*. Tête de Pallas à gauche, portant un casque lauré; devant Ꝑ; la chevelure tombe sur les épaules et couvre la joue.

Revers. ΥΕ... Lion dévorant un cerf atterré à gauche; dessous B.

Vente Sambon, mars 1902, n° 338.

M. E.-J. Seltman a eu l'obligeance de me communiquer un deuxième exemplaire de sa collection (reproduit ci-dessous).

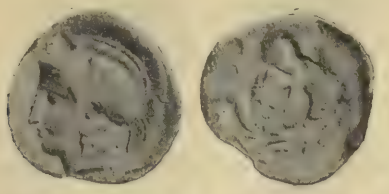

Γ *

M. le Dr Wilhelm Lermann, dans son ouvrage, *Athenatypen auf griechischen Münzen*, München, 1900, p. 66, fait la remarque suivante : « Sur les monnaies d'Hyria et de Pandosia, on rencontre très fréquemment la signature Γ derrière la tête du droit. Γ peut signifier un nom d'artiste, comme Φ,

Π, sur les monnaies de Térina, comme aussi Π = Prokles, H = Herakleidas, K = Kimon sur des monnaies de Catane, Naxos et Syracuse. Le Γ se retrouve encore sur des monnaies plus anciennes de Thurium, Naples, Vélia (Luynes, *Choix*, pl. III, 16), sur une monnaie de cuivre de Rhegium (Carelli, pl. CXCIX, 33 et Garrucci, pl. CXV, 16), avec le type d'Athéna, ainsi qu'au droit et au revers de la plupart des monnaies de Bruttii, y compris trois monnaies de cuivre. »

Il est cependant peu probable que nous ayons ici une signature d'artiste et je préfèrerais ne pas la considérer comme telle, me trouvant dans l'impossibilité de reconnaître le travail d'un même graveur sur les différentes monnaies mentionnées qui, en outre, n'appartiennent pas non plus toutes à la même époque.

Δ *

HÉRACLÉE (DE LUCANIE).

1. ℞ Didrachme (*Circa* 380-300 av. J.-C.). *Droit*. Tête de Pallas à droite, portant un casque athénien orné du monstre Scylla; devant, Δ — K — Φ.

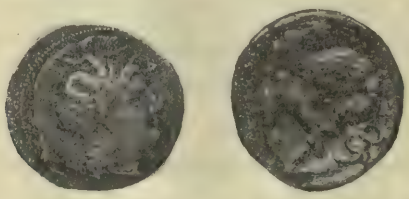

Revers. ΗΡΑΚΛΕΙΩΝ. Hercule nu debout à droite, étouffant le lion; à gauche, ΚΑΛ.

British Museum.

Ici le Δ se rapporte sans doute à un magistrat, car les deux faces de cette belle monnaie doivent avoir été gravées par l'artiste ΚΑΛ.

THURIUM.

1. ℞ Didrachme (*Circa* 390-350 av. J.-C.). *Droit*. Tête de Pallas à droite, portant un casque athénien orné du monstre Scylla; sur la partie inférieure de la queue du monstre, la lettre Δ (malheureusement la reproduction ne montre pas cette signature).

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau se ruant à droite; en exergue, un dauphin.

Collection Seltman.

2. ℞ Tétradrachme (*Circa* 390-350 av. J.-C.). *Droit*. Tête de Pallas à droite, portant le casque athénien richement décoré et orné du monstre Scylla.

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau se ruant à droite; sur la croupe Δ.

M. Seltman m'indique cette pièce, mais je n'ai pas retrouvé d'exemplaire dans les catalogues que j'ai consultés.

Le didrachme du même type, avec une signature identique, existe probablement aussi.

VELIA.

AR Didrachme. (*Circa* 380-268 av. J.-C.). *Droit.* Tête casquée de Pallas, à droite; le casque ornementé d'un griffon; au-dessus, à droite, Δ.

Revers. ΥΕΛΗΤΩΝ. Lion marchant à droite; au-dessus, ΦΔΙ.

Cette monnaie doit être l'œuvre du graveur ΦΙΛΙΣΤΙΩΝΟΣ, de même que le didrachme reproduit plus haut, celle de l'artiste ΚΑΛ. Comme quelques-uns estiment cependant que dans l'un et l'autre cas le Δ représente le nom du graveur, je me borne à indiquer cette supposition tout en croyant cependant que nous avons affaire ici à une signature de magistrat.

ΔΑ *

M. le Prof. Percy Gardner a lu cette signature sur les deux statères d'Élis décrits ci-après :

ÉLIS.

Circa 400-365 av. J.-C.

1. ℞ Didrachme. *Droit.* Tête d'aigle à gauche ; dessous, une feuille sur laquelle se lisent les lettres ΔΑ.

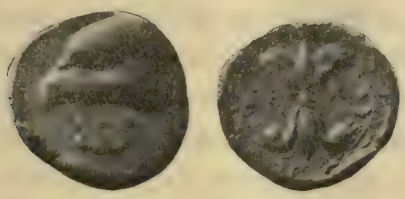

Revers. FA. Foudre ailé dans une couronne de feuilles d'olivier.

GARDNER, *The Coins of Elis*, Num. Chron., N. S., XIX, p. 244, pl. XIII, 2.
Catalogue de vente R. Hobart Smith, nº 18.
FRIEDLANDER, *Das Konigliche Münzcabinet*, Berlin, 1877, pl. II, nº 134.
GARDNER, *Types of Greek Coins*, pl. VIII, 23.

2. ℞ Didrachme. *Droit.* ΔΑ. Aigle debout, se

battant avec un serpent qu'il tient dans ses serres et saisit avec le bec.

Revers. FA. Foudre ailé; grènetis.

GARDNER, *loc. cit.*, p. 244, pl. XIII, 7. (British Museum.)
GARDNER, *Types of Greek Coins*, pl. VIII, 22.

M. le Dr Imhoof-Blumer lit ΑΛ plutôt que ΔΑ sur ces pièces et M. Dr B.-V. Head, du Musée britannique, relève, dans son *Historia Numorum*, les deux opinions opposées sans se prononcer ni pour l'une ni pour l'autre. Les exemplaires que j'ai eus sous les yeux laissaient fort à désirer au point de vue de la conservation, la lettre A seule étant nette, de sorte que je ne voudrais pas confirmer la lecture donnée par M. Gardner, mais la monnaie de l'ancienne collection R.-H. Smith de New-York (type du n° 1) me paraît avoir ΔΑ, comme aussi la pièce du British Museum (type du n° 2) reproduite ci-dessus.

Voici ce que dit M. Percy Gardner au sujet de cette supposée signature : « Ces lettres (ΔΑ) doivent former les initiales du nom de l'artiste qui a gravé les monnaies, car nous ne rencontrons que peu ou point de noms de magistrats sur les monnaies d'Élis jusqu'au troisième siècle; les magistrats grecs n'inscrivaient pas non plus leurs noms sur le type même ou sur le symbole des monnaies. Les graveurs monétaires le faisaient, au contraire, comme on le sait, et c'est précisément au commencement du quatrième siècle que les signatures d'artistes sont le plus fréquentes sur les monnaies.

Se peut-il que le ΔA, dont nous trouvons le nom ici, ait été Daedalus lui-même? Je ne voudrais pas répondre à cette question dans un sens absolument affirmatif, car je n'ignore pas que l'histoire ne nous révèle aucun nom de sculpteur grec ayant gravé des coins monétaires, quoique, si nous nous reportons à la Renaissance, nous trouvions que de grands peintres, sculpteurs et orfèvres comme Albert Dürer et Vittore Pisano ont fondu des médailles, ou comme Francia et Cellini, exécuté des matrices de monnaies. On discutera aussi sur la contraction ΔA pour Δαίδαλος ; car ΔAI aurait été certainement plus correct. Mais, d'un autre côté, le groupe du n° 2 et la tête d'aigle du n° 1, sont absolument dignes d'un grand sculpteur ; et nous savons avec certitude qu'à l'époque précise où ces monnaies ont été émises, Daedalus travaillait à Olympie et pour les Éléens. C'est pendant la 95e olympiade (vers 400 av. J.-C.), qu'il exécuta le célèbre trophée (en mémoire de la victoire des Éléens sur Agis, le roi de Sparte) et les statues d'Eupolémus d'Élis, le vainqueur d'une course dans la 96e olympiade, et d'Aristodemus d'Élis, qui remporta un prix de combat dans la 98e olympiade. Pour finir, je ferai remarquer encore que l'on rencontre sur des monnaies BO pour Βοιωτῶν et MA pour Μαυσσωλλου...

« Si c'est Daedalus qui a gravé les deux monnaies signées que je viens de décrire, je lui attribuerais certainement aussi l'admirable Niké assise du statère reproduit ci-dessous, et verrais dans ce

type une réminiscence du trophée qu'il érigea sur l'Altis d'Élis. »

3. Didrachme. *Droit.* Aigle volant à droite; il déchire du bec un lièvre qu'il tient dans ses serres.

Revers. FA. Niké assise à gauche, sur une base de deux degrés; elle est vêtue d'un chiton, et l'himation repose sur ses genoux; de la main droite elle tient une palme tandis qu'elle repose la gauche sur la base, au-dessous de laquelle se trouve une branche d'olivier.

GARDNER, *loc. cit.*, p. 244, pl. XIII, 1.
GARDNER, *Types of Greek Coins*, pl. VIII, 4.
FRIEDLANDER, *op. cit.*, pl. II, 136.

M. le Dr Head appelle avec raison ce type « l'une des compositions les plus remarquables de l'art monétaire grec ».

Daedalus, statuaire en bronze, né à Sicyon, était fils et disciple de Patrocle ; il est mentionné par Pline parmi les sculpteurs de la 95e olympiade. Cet artiste érigea un trophée sur l'Altis de la ville d'Élis, en souvenir de la victoire des

Éléens sur les Lacédémoniens pendant la guerre de 401 à 399 avant notre ère (1).

ΔΑΙ.

M. Evans relève cette signature sur le champ de certains statères tarentins et l'attribue, à tort ou à raison, à un artiste. Comme l'inscription ne revêt aucun caractère particulier qui puisse la distinguer des inscriptions ordinaires de cette série, il me semble tout au moins hasardé d'y voir un nom de graveur.

Cependant voici ce que dit M. Evans, *Horsemen*, etc., pp. 110, 115, de cette signature et d'autres de la même catégorie : « The signatures ΚΑΛ, ΑΡΙ, ΔΑΙ, ΣΙΜ, ΑΠΗ, ΓΗ, and others, the four first of which are found on the Tarentine coins in conjunction with ΦΙ, reappear among the very limited number of signatures found about the same date on the coins of Herakleia, Metapontum and Thurioi..... It would appear that during this period and those that precede it, the signatures on the Tarentine coins, with the possible exception of the gold coins signed ΚΥΛΙΚ and ΑΠΟΛ, are those of the actual die sinkers rather than of civic magistrates. »

(1) M. Arthur-J. Evans, dans un savant article de la *Revue archéologique*, 1898, pp. 337-350, suppose que Dexamenos, le célèbre graveur de gemmes, a peut être aussi exécuté des coins monétaires d'Élis.

Voir à ce sujet mon article sur DEXAMENOS dans *Biographical Dictionary of Medallists*, I, pp. 394-400.

E *

SYRACUSE.

Æ Drachme (*Circa* 405-345 av. J.-C.). *Droit.* Tête de femme à gauche, portant une *sphendonê* étoilée, un collier et des boucles d'oreilles en forme de spirale; au-dessous ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ.

Revers. Quadrige à droite, conduit par un aurige, couronné par une Victoire; à l'exergue : E entre deux dauphins.

Poids : 1.80 gr — Evans, *Num. Chron.*, 1894, p. 306, pl. XVIII, fig. 9. — Var. Br. Mus Cat., *Sicily*, n° 188.

Comme le fait remarquer M. Evans, il est probable que cette pièce a été gravée par Euainetos, dont elle rappelle beaucoup le style, surtout au revers. Il l'aurait signée de l'initiale E.

TARENTE.

Von Sallet a relevé la signature E sur un didrachme du Musée de Berlin et il l'attribue, sous réserve, à un artiste.

Je reproduis cette monnaie, d'après un moulage que M. Dressel a eu l'obligeance de me communiquer.

En voici la description :

1. Æ Didrachme (*Circa* 460-420 av. J.-C.).

Droit. Figure virile assise sur un siège à gauche, tenant une quenouille qu'elle tend à un chien s'élançant contre elle.

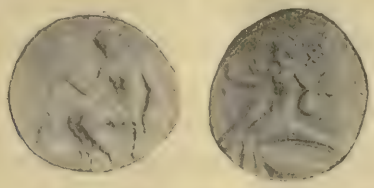

Revers. ΤΑΡΑΝΤΙΝΩΝ. Taras casqué assis à gauche sur un dauphin, et tenant un acrostolium de la main droite. Sur le flan du dauphin, la lettre E; au-dessous, un poisson à gauche.

Cette lettre E, disposée si curieusement sur le corps du dauphin, ne paraît guère pouvoir se rapporter à un magistrat et possède toutes les caractéristiques d'une signature de graveur.

2. ℞ Didrachme. *Droit*. Figure virile (le Demos de Tarente), nue jusqu'à la ceinture, assise sur un siège tenant un canthare dans la main droite, etc.

Revers. [Τ]ΑΡΑ Ν ΤΙ ΝΩ[Ν]. Taras, casqué, assis sur un dauphin à gauche; dans la main droite il tient un acrostolium; dans la gauche, un petit bouclier rond et deux javelines; dessous, un poisson à gauche; sur le dos du dauphin, un petit E.

MACDONALD, *Cat. of the Hunterian Coll.*, p. 66, n° 13.

M. Vlasto possède deux statères du même type avec des droits qui diffèrent légèrement de celui

de Berlin, tous deux avec les traces d'un E sur le dos du dauphin.

3. ℞ Didrachme (*Circa* 300-281 av. J.-C.). *Droit.* Cavalier casqué et portant un bouclier, à droite ; une Victoire, à gauche, saisit la crinière du cheval.

Revers. Taras assis à droite sur un dauphin; il tient un bouclier sur lequel se trouve la signature E.

Poids : 7.80 gr.

Evans, type B, nº 1, p. 133.
Collection Vlasto.

4. ℞ Didrachme. *Droit.* Semblable au précédent.

Revers. Semblable, mais le E sur le bouclier est rétrograde Ǝ.

Poids : 7.86 gr.

Collection Vlasto.

Le droit est d'un style trop beau pour pouvoir appartenir à la période VI de M. Evans.

THURIUM.

℞ Didrachme (*Circa* 420-390 av. J.-C.). *Droit.* Tête de Pallas casquée, à droite, le casque orné du monstre Scylla; dans le champ, à droite et au-dessus de la tête, E.

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau se ruant à droite; à l'exergue, un poisson à droite; sur la croupe du taureau, la lettre E.

Poids : 8 gr.

B. M. Cat., *Italy*, nº 52.
Catalogue des doubles du Musée de Berlin, lot 351, Francfort, oct. 1902.

Les remarques faites précédemment par rapport au didrachme de Thurium signé A de la même manière, s'appliquent naturellement aussi à la pièce décrite ici.

Un autre didrachme de Thurium porte au revers la lettre E dans le champ; je ne pense pas que

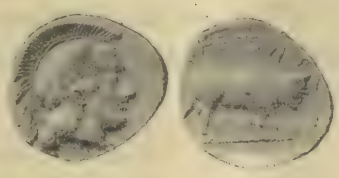

l'on puisse considérer cette inscription comme une initiale de graveur.

EXAKESTIDAS.

(ΕΞΑΚΕΣΤΙΔΑΣ — ƎΚΑΞƎ — E.)

CAMARINA.

Deux artistes célèbres ont signé des monnaies de Camarina : Euainetos de Syracuse et Exakestidas.

Voici la description des monnaies portant la signature du graveur Exakestidas qui florissait

dans la seconde moitié du cinquième siècle avant notre ère.

1. ℞ Tétradrachme (*Circa* 461-405 av. J.-C.). *Droit.* KAMAPINAION. Tête d'Hercule jeune, coiffé de la peau de lion, à gauche.

Revers. Quadrige conduit par Pallas que couronne une Victoire ; les chevaux galopent à droite ; sur la ligne d'exergue, la signature de l'artiste : ΕΞΑΚΕΣΤΙΔΑΣ en caractères minuscules ; à l'exergue, deux amphores.

Poids : 16.85 gr.

Collection Löbbecke.
B. M. Cat., *Sicily*, nº 14.

2. ℞ Tétradrachme. *Droit.* Semblable au précédent ; mais devant la tête d'Hercule un diptyque sur les deux feuillets duquel on lit l'inscription :
ΕΞΑ
ΚΕΣ·

Revers. Type semblable au précédent, mais sans la signature ; la figure de Pallas est plus proéminente, et à l'exergue se trouve un grain d'orge ; la disposition des chevaux diffère aussi.

Collection Arthur Evans. *Num. Chron.*, 1890, p. 308, pl. XVIII, fig. 4. — Syracusan « Medallions », pl. X, nº 4.

3. ℞ Tétradrachme. Même type que le précédent, mais sans signature, ni au droit, ni au revers. Au lieu du diptyque on trouve un rameau d'olivier avec fruit; la légende civique est ΚΑΜΑΡΙΝΑΙΩΝ.

Salinas, *Le Monete*, etc., Tav. XVII, 17. — B. M. Cat., *Sicily*, p. 36, nº 15. — Evans, *Num. Chron.*, 1890, p. 309. — Gardner, *Types of Greek coins*, pl. VI, 27.

4. ℞ Didrachme. *Droit.* ΚΑΜΑΡΙΝΑΙΟΝ. Tête du dieu fluvial Hipparis, cornu; sous le cou, la signature ΕΞΑΚΕΣ entre deux lignes verticales et sur un panneau en relief.

Revers. La nymphe Camarina assise sur un cygne, nageant à gauche, les ailes éployées, sur le lac de Camarina; elle tient au-dessus de la tête un peplos enflé par les vents; tout autour, des vagues.

Collection Imhoof-Blumer. — Rud. Weil, *Künstlerinschriften*, pl. II, nº 8. — Salinas, *Revue numismatique*, 1864, pl XV, 6. — Salinas, *Le Monete delle antiche Citta di Sicilia*, Palermo, 1867, pl. XVIII, 2.

5. ℞ Didrachme. *Droit.* **KAMAPINAION.** Tête du dieu fluvial Hipparis, cornu; sous le cou, ... **A**...

Revers. **KAMAPINA.** La nymphe Camarina, assise sur un cygne, comme sur la pièce précédente.

Rud. Weil, *op. cit.*, pl. II, n° 9. — Exemplaire du British Museum.

M. Arthur Evans fait la remarque suivante, dans son article « Some new Artists' Signatures on Sicilian Coins », *Num. Chron.*, 1894, p. 309 :

« Le diptyque avec inscription qui se trouve au droit du tétradrachme d'Exakestidas découvert récemment, rappelle celui contenant le nom d'Eukleidas, qui occupe à peu près la même position sur la pièce de Syracuse (1). Le tétradrachme syracusain en question représente l'œuvre la plus ancienne dont nous ayons connaissance du graveur Eukleidas, et les deux revers qui l'accompagnent sont signés par Eumenes, et exécutés dans le style rude des premiers travaux de cet artiste. L'influence de Syracuse est très marquée sur les monnaies de Camarina, et nous avons même la signature d'Euainetos sur l'un des plus beaux types de didrachmes de cette ville qui prouve qu'un collègue d'Eukleidas fut employé par l'atelier de Camarina. Les types de quadriges de Camarina se rapportent peut-être tous à des prototypes syracusains. » D'après le style du dessin et de la

(1) Br. Mus. Cat., *Sicily*, p. 173, n° 193. — Von Sallet, *op. cit.*, p. 22. — Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl. I, 2. Le revers de ces pièces est signé EYMHNOY. — Weil, *op. cit.*, pl. II. Revers signé EY.

gravure, le tétradrachme de la collection Evans n'appartient pas aux émissions anciennes de Camarina, mais ne peut quand même, pour des considérations épigraphiques, avoir été frappé aussi tard que 405 av. J.-C.

Raoul-Rochette, qui a reproduit un exemplaire du tétradrachme n° 1 (pl. II, n° 18) et avait déjà reconnu la signature du graveur ΕΞΑΚΕΣΤΙΔΑΣ, fait la remarque suivante : « Sur un médaillon de Camarina, publié par Torremuzza, *Auctar,* I, tab. II, n° 1, et dans le recueil de Hunter, tab. 14, fig. VIII, le nom ΚΑΜΑΡΙΝΑΙΩ (*sic*) est écrit, de droite à gauche, sur une espèce de cordon étroit et saillant, qui remplit de même tout le champ de la médaille, mais avec cette différence essentielle que les lettres du nom ΚΑΜΑΡΙΝΑΙΩΝ sont de dimension beaucoup plus grande que celles du nom ΕΞΑΚΕΣΤΙΔΑΣ ; ainsi que le comportait la distinction qui devait exister entre un nom de *ville* et un nom de *graveur;* et cette observation vient à l'appui de mon système » (Raoul-Rochette, *op. cit.*, p. 32).

Les monnaies de Camarina que je viens de décrire sont d'un style des plus gracieux. Elles sont l'œuvre d'un véritable artiste, digne émule des grands maîtres de Syracuse, dont il a peut-être été l'élève et avec quelques-uns desquels il a travaillé, comme le prouvent les monnaies. Les types sont d'un goût exquis ; les lignes générales ont beaucoup de noblesse et de dignité. La tête d'Hercule imberbe est d'une rare délicatesse, on

pourrait la prendre pour celle d'Omphale, si le dieu n'était représenté barbu sur des exemplaires plus anciens. La conception du revers est de toute beauté ; le quadrige représenté aux trois quarts de face est conduit par Pallas qui est couronnée par une Victoire ; le mouvement des chevaux est rendu de main de maître. Poole (*Coins of Camarina*, p. 2), a émis l'opinion que ce revers rappelle la victoire de Psaumis de Camarina, dans la course de chariots qui eut lieu en 456 ou 452 avant notre ère, victoire que Pindare a chantée dans sa quatrième ode olympienne. Les deux amphores qui remplissent l'exergue symbolisent les prix des courses en l'honneur d'Athéna. On ne peut qu'admirer la façon ingénieuse avec laquelle l'artiste a tracé sa signature sur la ligne d'exergue.

Sur les didrachmes, Exakestidas a fixé de profil le portrait du dieu fluvial Hipparis, que le graveur Euainetos a représenté de face. Le revers nous montre la nymphe Camarina assise sur un cygne qui nage au milieu des vagues du lac de Camarina. C'est un type charmant qui est traité d'une façon admirable. Quelle force, quelle sûreté dans ce modelé! quelle maîtrise d'exécution! quelle souplesse dans les formes!

L'art monétaire grec trouve avec une fécondité intarissable les nuances les plus variées et les expressions les plus subtiles dans ses créations. C'est toujours à la nature qu'il emprunte, et cette nature il l'a observée, étudiée, vécue. Il n'imite pas servilement; il rend aux objets une réalité

palpable et vivante; il revêt la forme humaine qu'il divinise, de chaleur, de force, de personnalité, sans aucune recherche et sans autre préoccupation que de donner à son sujet le caractère qui lui est propre, en s'inspirant des sentiments les plus fins et les plus nobles que l'âme puisse concevoir. Et c'est pourquoi les efforts modernes, même les plus proches de l'idéal, ne le dépossédéront jamais de son antique suprématie. Les grands maîtres de la Renaissance ont cherché à l'imiter, sans toutefois arriver à ce grand art, « si fécond dans ses conceptions, où toujours la grâce exquise s'allie à la noblesse de l'expression, à la pureté des lignes, à l'équilibre parfait de la composition » (1).

Nos artistes modernes, s'inspirant à la même source, produisent, grâce à cette étude approfondie de l'art antique, des œuvres dignes d'admiration.

ΕΥ. *Voyez* ΕΥΑΡΧΙΔΑΣ.

ΕΥ. *Voyez* ΕΥΜΕΝΟΣ.

ΕΥ. Signature d'artiste, suivant M. Evans, sur des statères de Tarente.

ΕΥ.

Cette signature est signalée par M. Arthur Evans dans son article « Some new Artists' Signatures on Sicilian Coins » (*Num. Chron.*, 1894, p. 307). Il l'a rencontrée sur une hémidrachme de Syracuse qu'il attribue au graveur Euarchidas.

(1) E. Babelon, *De l'utilité scientifique des collections de monnaies anciennes*, 1897.

Ꝑ Hémidrachme. *Droit.* Tête de femme tournée à gauche, portant une *sphendonê*, sous laquelle s'échappent quelques tresses; sous le menton, Φ.

Revers. Quadrige à gauche, ressemblant à celui qui figure sur le fameux tétradrachme à la tête d'Aréthuse de face, gravé par Kimon ; à l'exergue, un grain d'orge, à gauche duquel se lisent les lettres ΕΥ.

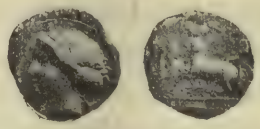

Le droit de cette pièce serait l'œuvre du graveur ΦΡΥΓΙΛΛΟΣ, tandis que le revers appartiendrait à ΕΥΑΡΧΙΑΔΑΣ.

ΕΥ (ΥΕ).

TARENTE.

302-281 av. J.-C.

A.-J. Evans, p. 116 de ses *Horsemen of Tarentum*, nous dit :

« This engraver who signs ΕΥ (often retrograde) and whose productions, owing to their exaggerated relief, *stand out so clearly* amongst contemporary types, that it is possible to pick them out without first searching for the authentication of the signature, invariably places the first letters of his name in the field and leaves the space below the horse for the full name of the magistrate. »

Il faut peut-être identifier le graveur tarentin ΕΥ avec l'artiste qui signait à Héraclée des statères

contemporains tantôt EΥΦΡ en lettres microscopiques, tantôt EΥ en gros caractères bien visibles, tout comme à Tarente, où il signait en magistrat responsable et *non pas en artiste.* (Voyez Evans, p. 119 et p. 124.)

Voici les statères tarentins qui doivent lui être attribués.

Evans, *op. cit.* Période VI : types C 1, 2, 3; D 1; E 1, 2; F 2; G 1, 2; H 1.

Période VII : types A 3, 4, 5; H 1.

Il faut aussi lui donner tous les statères campano-tarentins signés EΥ (Cf. Evans, pl. XI), quelques drachmes(Evans, p. 162, n° 6) et de nombreuses dioboles.

Afin de donner une idée du style de ce graveur, je reproduis ci-dessus deux rares variétés signées l'une ΥΗ, l'autre EΥ, dont les *droits seuls* doivent lui être attribués.

Circa 302 av. J.-C.

1° Type G, n° 1. Evans, p. 135.

AR. Poids : 7.97 gr.

Col. M.-P. Vlasto (ex. col. Charvet).
Col. A.-J. Evans, pl. II, 13.
Brit. Museum. B. M. C., n° 198.

Circa 281 av. J.-C.

2° Voyez Evans, période VII, types H et K.

Cavalier nu, sur un cheval au galop à gauche, se laissant glisser de son cheval *les deux jambes du même côté* (1) et portant sous le bras gauche *un arc tendu* (sic). Dans le champ, à droite, EY; sous le cheval, le nom du magistrat IOΠY.

Revers. Cf. Evans, type H, p. n° 161.

AR. Poids : 6 54 gr.

Col. M.-P. Vlasto (ex. col. L.-W. de Moltheim, Cat., pl. 114).

Il n'existe que trois autres exemplaires de ce type remarquable, mais de coins légèrement différents de ceux de l'exemplaire Vlasto.

1° Brit. Museum. B. M. C., n° 112.

2° Col. A.-J. Evans. (Ex. col. Balmanno. Sale Cat., pl. I, n° 10.)

3° Col. Mathey. (Ex. col. Maddalena. Cat., pl. II, n° 16)

Sur ces trois statères, qui sont tous des mêmes coins, l'arc est peu visible sous le bras du cavalier.

Il faut enfin comparer à ces statères l'unique exemplaire trouvé dans l'île Vulcano (Cf. *Num. Chron.*, vol. XVI, pp. 185-190), signé EY et aujourd'hui dans la collection Hunter (Macdonald, pl. V, 17, t. I), sur lequel le cavalier ne tient pas l'arc, le revers étant du même coin que celui des trois statères sus mentionnés.

(*A suivre.*) L. Forrer.

(1) J.-A. Evans en décrivant son type H. p. 161, d'après l'exemplaire du B. M., n'avait pas remarqué cette position particulière, sans quoi il aurait inclus cette rarissime variété dans le type K.

NUMISMATIQUE

DES

NOMES D'ÉGYPTE.

I

Une rare monnaie d'Hadrien du nome Cabassites.

A la page 218 de ses *Recherches sur les monnaies des Nomes*, Paris, 1822, Tochon d'Annecy donne le dessin d'un petit bronze d'Hadrien du nome Cabassites identique au suivant :

qu'il décrit :

ΑΥΤ ΚΑΙ ΤΡΑΙΑΔΡΙΑCϴΒ. Tête laurée d'Hadrien.

Rev. ΚΑΒΑC ΛΙΑ. Sérapis debout, tenant *un oiseau* sur la main droite et une haste de la gauche. Æ 3. Il ajoute :

« On ne connaît ce type que pour les médailles

de Cabasis. Zoega (*Numi Aegyptie*, p. 114/15, nos 163/165) et M. Mionnet (*Description de Médailles antiques*, t. VI, p. 522), citent d'après Vaillant (*Numi græci imperator*, p. 34 ; *Aegyptus numismatica*, p. 204), deux autres monnaies de ce nom, mais Zoega a déjà soupçonné que ce pourrait être la même pièce décrite différemment. *Verior ne pro uno hujus urbis numismate tria dédérimus.* « Nous sommes du même avis, etc., etc. » Dans le but d'avoir les renseignements nécessaires pour classer une rare monnaie, du même règne, de la même année, de la même localité mais d'un autre type, que vient d'acquérir notre Musée, j'ai consulté les catalogues, à ma disposition, des diverses collections publiques et privées :

F. Feuardent, *Collect. G di Demetrio,* II, n° 3579. (Paris, sans date) ;

Jacques de Rougé, *Mon. des Nomes*, p. 65. (Paris, 1873) ;

B. M. C., *Coins of Alexandria and the Nomes*, p. 343. (Londres, 1892) ;

G. Dattari, *Numi Augg. Alexand.*, Caire, 1901, p. 405, n° 6227 ;

J'y ai trouvé la même divinité que celle représentée sur la vignette ci-dessus, désignée par Tochon comme étant Sérapis (?) et par les autres auteurs comme Osiris (?) personnage (?) figure mâle jeune debout (?) etc., etc. Ces déterminations ne me semblent pas exactes.

La divinité qui nous occupe est la même, sauf quelques différences dans la pose et le costume, que celle que l'on relève sur les monnaies du nome Apollonopolites (cf. Tochon déjà cité, pp. 55, 56, n° 1-3; F. Feuardent, n°s 3499-3500; J. de Rougé, p. 7, n°s 1 et 2; B. M. C., p. 366, n° 111; G. Dattari, n°s 6393-94, p. 423). D'après la divinité figurée sur ces diverses monnaies et d'après les excellentes déterminations qu'en donne M. J. de Rougé dans son ouvrage sur les pièces des nomes d'Egypte, pp. 7, 15, n° 65, ce n'est pas Sérapis, comme le prétend Tochon, pas plus que l'Osiris de M. Mionnet, ni le personnage (?) ou la figure mâle debout (?) des autres auteurs qui ornent le revers des monnaies du nome Cabassites, mais bien un Horus sous la forme d'Apollon, ce qui, du reste, est en parfait accord avec le culte et la considération dont jouissait cette divinité solaire à Apollonopolis Magna, à Tentyra et dans le nome Cabassites.

M. Mionnet est dans le vrai, sauf pour l'animal allégorique, dans la description qu'il donne sous le n° 31 d'un troisième exemplaire de la pièce du même nome, soit :

KABA CILIA. Sérapis debout, *un ibis* sur la main droite, la gauche sur la haste. Æ 4.

Effectivement, comme le lecteur le remarquera sur la vignette ci-après,

représentant une rare monnaie de cette localité qui vient d'entrer au Musée d'Alexandrie ; le Sérapis est parfaitement caractérisé, tenant un épervier dans la droite, une haste verticale dans la gauche et la légende KABA CILIA. Qu'est devenue la pièce décrite par Mionnet ?

Puisque aucun autre auteur ou collectionneur ne l'a mentionnée, et que Zoega et Tochon ont émis des doutes sur son existence, il m'a paru intéressant de relever ce fait, et tout en faisant connaître à Messieurs les amateurs de monnaies alexandrines l'intéressant et rare petit bronze du médaillier de cette ville, de démontrer, monument à l'appui, que Mionnet ne s'est pas trompé dans les descriptions qu'il en a données, dans son volume VI, sous les n°s 29-31.

II.

Une très rare monnaie de Trajan, de la Ville de Diospolites la Grande.

Dans la *Revue italienne de Numismatique*, année 1894, j'ai publié un rare grand bronze de Trajan,

portant aujourd'hui le n° 4288 du musée d'Alexandrie.

Le qualificatif Η ΜΘΓΑΛΗ, seul mot lisible de la légende du revers, m'avait engagé à attribuer cette pièce à Diospolis Magna, malgré la présence d'une Vénus Athor, se tenant debout de face, *sur l'étrier* gauche, d'un cheval sellé courant à droite, et malgré l'absence de la divinité vénérée à Thèbes, Jupiter Ammon ou le bélier qui lui était consacré. J'avais été encouragé dans cette attribution par les savantes données de Tochon d'Annecy (1), données qui m'ont fait dire que la présence de cette Vénus, loin de contrarier la classification que je présentais pour cette monnaie, la confirmait au contraire et donnait raison aux prévisions de Tochon qui proposait que Phaturites, Memnon, Tathyris fussent joints à Thèbes, pour ne former qu'un seul et même nome, et cela d'autant plus que Henry Brugsch Bey (2) et M. Maspero (3), s'occupant environ un demi-siècle plus tard de Thèbes la Grande, n'ont pas paru être d'un avis contraire à celui de leur savant devancier.

J'ai dit également dans cette étude, que la qualification au féminin sur cette monnaie, appuyée

(1) Tochon d'Annecy, *Recherches historiques sur les monnaies des Nomes*, Paris, 1822.

(2) *Géographie des Nomes de l'Egypte*, Leipzig, 1879.

(3) *Histoire des peuples de l'Orient*, Paris, 1878.

par l'article H (la) nous mettait en présence d'une pièce de la ville de Thèbes et non du nome Thebarum, fait qui est pleinement confirmé aujourd'hui par une magnifique monnaie de Trajan, que l'infatigable et émérite collectionneur M. G Dattari, du Caire, a acquise avec d'autres pièces très intéressantes, dans le courant du mois de mars de cette année. Je saisis avec empressement cette occasion de lui réitirer mes meilleurs remerciements, non seulement pour avoir bien voulu me remettre des frottés de ces magnifiques monnaies, mais encore pour m'avoir permis de publier celle qui suit :

ΑΥΤ ΤΡΑΙΑΝΟϹ ΒΓϹΡΜΔΑΚΙΚ. Tête laurée de Trajan à droite.

Rev. ΔΙΟϹΠΟΛΙϹΓ[Η] ΜϹΓΑΛΗ. LI—B. Jeune divinité? (Khons).

M. Paul Pierret, dans son dictionnaire d'Archéologie égyptienne, la désigne comme l'Harpocrate thébain, fils d'Ammon et de Mant, dont la présence

ne serait pas déplacée sur cette belle monnaie. Debout de face, la tête tournée à droite, coiffée des deux plumes d'Ammon, elle tient un long sceptre dans la main droite, et un bélier avec la même coiffure sur la gauche repliée; à ses pieds, un second bélier debout ayant aussi les deux plumes sur la tête. Æ 10.

Il faut repousser la conjecture qui m'avait été d'abord suggérée par la légende Η ΜΘΓΑΛΗ, qu'à l'époque de Trajan le nome Thébarum était désigné du nom de son chef-lieu, puisque sous le n° 6237 du catalogue G. Dattari précité, nous retrouvons un autre grand bronze de Trajan qui nous montre :

Rev. ΔΙΟΠΟ [ΝΟ] ΜΟC. Jupiter Ammon debout de face regardant à gauche, un long sceptre dans la main droite. La gauche, repliée et appuyée contre la hanche, tient un emblème difficile à préciser. Æ 10.

Cette pièce semble prouver que, sous ce règne, nome et chef-lieu jouissaient du même privilège et de la même considération.

Ces deux monnaies de M. Dattari et celle décrite sous le n° 4288 du Musée d'Alexandrie, nous donnent la triade vénérée à Thèbes au premier siècle de notre ère, soit : Jupiter Ammon, la déesse Hathor et Khons, ce qui n'est pas en désaccord avec les dires des éminents auteurs cités plus haut, ni avec les monnaies parvenues jusqu'à nous. Il n'est

d'ailleurs pas dit qu'un de ces jours quelque nouvelle trouvaille ne nous mette en présence de la déesse Maut, déesse officielle de la localité. Hathor, d'après M. Paul Pierret déjà cité, est, comme Neith, Maut et Nout, la personnification de l'espace dans lequel se meut le soleil, dont Horus symbolise le lever. Nous savons d'ailleurs que les attributions des déesses égyptiennes étaient souvent confondues et mélangées.

Alexandrie, juin 1903.

E. D. J. Dutilh.

LE FLORIN D'OR

AU TYPE DE FLORENCE

D'ENGLEBERT DE LA MARCK,

ÉVÊQUE DE LIÉGE (1345-1364)

Le gros tournois français et l'esterlin édwardin anglais exceptés, peu de monnaies du moyen âge eurent, en dehors de leur patrie, la vogue et le succès du florin d'or au type de Florence. Cette grande faveur était due à la beauté du type, à la perfection de la frappe et surtout à l'excellent aloi de ces pièces. Ces monnaies furent forgées à Florence, leur pays d'origine, à partir de 1252. On en frappa des quantités considérables dont les nombreuses variétés se distinguent souvent les unes des autres par des marques monétaires diverses terminant la légende pieuse, toujours la même, du droit au type de saint Jean-Baptiste. M. Paul Joseph seul en cite plus de deux cents exemplaires variés dans sa description de la trouvaille de florins d'or faite à Bretzenheim en octobre 1882, trouvaille qui a mis au jour, à elle seule, 450 florins de Florence.

Le florin de Florence, qui fut copié en Italie même, fit peu à peu son chemin en Europe, dans

la partie occidentale surtout, et arriva dans nos anciennes provinces où les gouvernants s'empressèrent d'imiter cette belle monnaie dont le cours était si répandu. Liége semble ne pas avoir émis de florins au type de Florence, disait on il y a déjà plus de cinquante ans, et l'on s'étonnait alors de cette lacune dans la numismatique de l'évêché, le Brabant, la Flandre, le Hainaut et le Luxembourg ayant eu leurs florins florentins. C'est alors que le savant de Coster proposa d'attribuer à l'évêque Englebert de la Marck les pièces à ce type portant autour de la fleur de lis la légende : SꞦИT PETRH', précédée de deux clefs en sautoir et ayant, près de la tête de saint Jean, une véritable mitre épiscopale. Ces pièces étaient données jusqu'à cette époque au pape Jean XXII ainsi que toutes celles ayant une tiare à deux couronnes, que l'on joignait aux premières (1). Cette nouvelle classification, qui disait le florin d'or sorti des forges monétaires de l'atelier de Saint-Pierre près de Maestricht, fut vivement combattue alors par M. Petit de Rosen, qui soutenait que les florins en question étaient trévirois. Les arguments mis en avant par de Coster pour appuyer son attribution étaient déjà bien solides et bien convaincants lorsque, peu de temps après la publication de son article, le regretté savant découvrit aux archives plusieurs *empirances* du XIVe et du XVe siècles

(1) *Revue de la Numismatique belge*, 1854, pp. 28 et 442.

donnant, entre autres choses, les pertes que l'on devait subir au change sur les *florins de S. Petri*, les *florins de liége li dieu petrisensis*, les *florins de petrisensis*, etc. Ces dénominations désignent, toutes les trois, le florin au type de Florence de Liége dont il existait donc plusieurs émissions, puisque ces pertes ne sont pas les mêmes pour les trois espèces de pièces nommées. Trèves, à partir de ce moment, fut rationnellement dépouillé du florin qui nous occupe, lequel fut presque universellement classé à Englebert de la Marck, évêque de Liége (1345-1364), classification adoptée par le baron de Chestret de Haneffe dans son bel ouvrage sur la *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances*.

On ne connaissait jusqu'ici que de très légères variétés du florin au type de Florence qui nous occupe, pièce qui est devenue assez commune depuis la trouvaille de Bretzenheim dont nous avons dit quelques mots au commencement de cette notice. Nous avons eu la bonne fortune d'en acquérir une variété très intéressante dont nous donnons ci-après le dessin et la description.

Droit. Saint Jean-Baptiste debout, levant la

main droite pour bénir, et tenant de la gauche un sceptre crucifère. A gauche de la tête du saint, une mitre épiscopale.

Légende. S · IOHΛ — ИИES · B ·

Revers. Grande fleur de lis. Deux clefs en sautoir précèdent la légende.

Légende. ✠ SΛИT' — PETRVS ·

Or. Poids : 3gr.489 Notre collection.

Chose curieuse, la légende du revers est au nominatif, SΛИTVS PETRVS, nominatif que M. Petit de Rosen voulait lire sur la pièce publiée alors, prétendant qu'elle ne pouvait appartenir qu'à Trèves dont saint Pierre était le patron. Feu de Coster combattait cette manière de voir, disant, avec raison, que SΛИTVS PETRVS pouvait très bien être le nom du bourg de Saint-Pierre, comme RVERMVNDEN, sur le florin gueldrois, est celui de la ville de Ruremonde.

Il nous a semblé désirable de publier ce florin d'or, qui constitue une variété nouvelle très importante de la pièce connue qui a été l'objet d'une discussion scientifique intéressante dans notre *Revue*.

Vte Baudouin de Jonghe.

UN DOUBLE DALER INÉDIT

DE

FERDINAND DE BAVIÈRE

ÉVÊQUE ET PRINCE DE LIÉGE

1612-1650

La numismatique de la principauté de Liége ne paraît pas devoir de sitôt cesser de ménager à ses fervents des surprises agréables.

Depuis la publication du savant ouvrage du baron de Chestret de Haneffe, il ne s'est pas écoulé d'année sans que la *Revue belge de Numismatique* contienne la description d'une ou de plusieurs monnaies des prélats liégeois. Pièces inédites, types inconnus, rien n'y a manqué, et il semble probable que la série des nouveautés n'est pas sur le point de s'épuiser.

Le daler qui fait l'objet de cette note vient augmenter le nombre de ces pièces d'un type inconnu en nature jusqu'aujourd'hui et dont l'existence ne nous était révélée que par les archives de la Chambre des finances.

a) Buste de Ferdinand de Bavière, à gauche, revêtu du costume électoral. La physionomie du prince est quelque peu différente de celle que présentent les monnaies du commencement du règne. La calvitie a agrandi le front, les traits se sont épaissis avec l'âge; la barbe est rasée à l'exception de la moustache et de la royale, qui se sont allongées, suivant la mode du temps.

Légende. FERDINANDVS . DEI . G . ARCHI . COL . PRINC . ELECT . Marque monétaire : une quintefeuille.

Rev. Dans un cartouche ovale de style Louis XIII soutenu par deux lions et sommé d'un bonnet électoral (d'une forme particulière et peu héraldique) l'écusson de Bavière chargé en cœur de l'écu de Bouillon; sur un listel, au-dessous des armoiries, la date : 1631.

Légende. EPISC . ET . PRIN . LEOD . VTR . BAV . ET . SVPREMVS . BVL . DVX. Marque monétaire : une quintefeuille.

Poids : 29 grammes. Notre collection.

Comme type, la pièce diffère assez notablement des monnaies du même genre frappées par Ferdinand de Bavière, en qualité de prince-évêque de Liége. L'effigie du prélat, la finesse de la gravure étant mise à part, rappelle même quelque peu le faire des monnayeurs allemands du prince.

Selon toute vraisemblance, notre daler a été forgé à l'atelier de Dinant, pour lors en pleine activité.

Il ressort, en effet, des pièces conservées dans les archives de la Chambre des finances à Liége, que le 2 mars 1632 la Chambre des comptes fit écrire à Jean Van der Haeghen, monnayeur de Dinant, pour lui enjoindre de livrer ce à quoi il s'était engagé, avant que de renvoyer la boîte aux monnaies.

Le 24 avril de la même année, la Chambre ordonne à Van der Haeghen, surintendant de la monnaie de Dinant, de payer au waradin Pierre De Fraisne le montant de son état (1). Enfin, un procès-verbal des trois premiers jours de juillet 1631, constate que Jean-Antoine Van der Haeghen, surintendant de la monnaie de Son Altesse, a fait essayer au chapitre de la cathédrale, par Pierre De Fraisne, les pièces d'or et d'argent forgées par lui, pour le prince « *à titre de la duché de Bouillon* ». Parmi les monnaies énumérées par ce document,

(1) Voy. *Numismatique de la Principauté de Liége et de ses dépendances* (Bouillon, Looz), *depuis leurs annexions*, par le baron J. DE CHESTRET DE HANEFFE, pp. 309-310

nous remarquons un « *double daler de* 3 *florins, tenant* 10 *deniers* 14 1/2 *grains, et un daler de XXX patards au pied ordinaire, tenant* 8 *deniers* 23 7/8 *grains* » (1).

La seconde de ces pièces, très connue, valant deux testons, pèse en moyenne 16 gr. 70 (2). Notre pièce pesant 29 grammes, ne peut donc être que le double daler dont il s'agit dans le procès-verbal cité ci-dessus; elle a du être émise pour 60 patards, son poids paraissant indiquer cette valeur.

LÉON NAVEAU.

(1) Voy. *Conclusions capitulaires*, reg. 137, fol. 199, aux archives de l'Etat, à Liége.

(2) *Voy.* DE CHESTRET, ouvrage cité, n° 592.

JETONS BRUXELLOIS INÉDITS

DU

COMMENCEMENT DU XIVe SIÈCLE

Dans la *Revue belge de Numismatique* de 1865, M. R. Chalon a donné le dessin, planche XII, n° 6 (1), d'un rare jeton que Grote avait publié, peu avant, dans le deuxième volume de ses *Blätter für Münzfreunde*, planche XXIII, n° 348.

Voici d'ailleurs cette pièce ; nous la reproduisons d'après l'exemplaire de l'ancienne collection Vanden Broeck, aujourd'hui au cabinet de l'État belge :

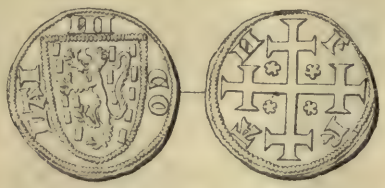

M. Chalon émet au sujet de ce jeton, de cuivre rouge, les réflexions suivantes :

« Les armoiries de la famille T'Serclaes ou

(1) Ce dessin ne rend nullement le caractère de la pièce. Il est, d'ailleurs, fautif en divers points. C'est ainsi qu'on y voit des globules dans les cantons de la croix, au lieu de petites roses, et que les billettes de l'écu sont mal indiquées.

» Nicolaï, telles que les donne Wauters, sont bien » celles qui figurent sur ce jeton, si ce n'est qu'elles » ont, de plus, un écusson en abîme, d'or au chef » échiqueté d'argent et de sable. Cette brisure a » pu être négligée par le graveur, ou n'être pas » portée par le Nicolaï du jeton.

» Un Everard Nicolaï ou T'Serclaes, magistrat » en 1326 et 1327, fut échevin en 1337. On trouve » comme échevin, à cette même époque, Franc » de Rode, en 1335, et Franc, fils de feu J. Clu- » tinck, en 1339 (1).

» Les receveurs de 1334 à 1350 sont encore » inconnus.

» Cette pièce fait seule exception, jusqu'à pré- » sent, au mutisme des jetons du XIVe siècle » (2).

I

Nous possédons, dans notre collection, un jeton de cuivre, encore inédit, qui, par son type, vient se classer à côté du jeton NICOLAI-FRAN.

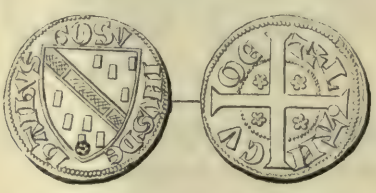

L'une et l'autre de ces pièces portent, on le voit,

(1) Ne serait-il pas plus exact de lire la légende : Franco Nicolaï, et de voir dans le jeton une pièce frappée au prénom et au nom d'un seul et même personnage ?

(2) R. Chalon. *Quelques jetons des Receveurs de Bruxelles au XIVe siècle.*

un écu au droit, une croix cantonnée de petites roses au revers et des légendes sur les deux faces.

Le jeton de M. Chalon ne fait donc pas seul exception au mutisme des jetons bruxellois du XIVe siècle, et il est même probable, qu'avec le temps, il se formera tout un groupe de l'espèce, témoin le jeton avec WILLEM, — un écu au droit et une croix au revers, — publié par M. Chalon, lui-même, dans la *Revue belge* de 1869 (1) et dont un exemplaire se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, à Paris, et un autre au cabinet de l'État belge.

A tort ou à raison, M. Chalon attribuait le jeton NICOLAI-FRAN, ou FRAN-NICOLAI, à deux receveurs bruxellois; faut-il en agir de même pour le jeton GOSUINVS DE PAIhVS-LANCVOET? Nous n'oserions répondre d'une façon formelle à cette question. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre pièce a été frappée au nom d'un membre d'une vieille famille patricienne de Bruxelles.

On sait que les anciennes familles patriciennes bruxelloises se divisaient en sept lignages : les S'Leeuws, les S'Weerts, les Ser Huyghs, les Steenweg, les Coudenberg, les Ser Roelofs et les Rodenbeek.

(1) Pl. IX, nº 1. — H. de la Tour. *Catalogue de la collection Rouyer*, pl. XVI, nº 12. — *Voir* encore *Revue belge de Numismatique*, année 1866, pl. XVI, nº 2, et *La Gazette de Numismatique*, t. V, p. 5.

Alors que la plupart des constructions de la ville étaient encore en bois, chacun de ces lignages possédait une maison construite en pierres (steen), qui lui servait de lieu de réunion, ou de refuge en cas de troubles. Parmi ces *Steen*, il s'en trouvait un établi à l'angle des rues actuelles du Marché-aux-Poulets et du Midi, près de l'église Saint-Nicolas, qui subsista jusqu'à la fin du XVIe siècle. Il avait nom la *Payhuse*, ou Maison de la Paix, « sans doute parce qu'elle était le lieu de réunion habituel des premiers magistrats » (1).

D'après M. Wauters, le défunt archiviste de la ville de Bruxelles, c'est de cette maison que les Payhuse tirèrent leur nom.

Quoi qu'il en soit de cette assertion, il est incontestable que la famille Payhuse remontait haut.

La *Liste des plus anciens échevins de Bruxelles* (2), publiée par M. Wauters, mentionne, en effet, parmi ces magistrats, à l'année 1270, un certain Godefroid van Payhuse. Le même personnage se retrouve à l'année 1271, cité quatre fois sous l'appellation de Godefroid de Paihuse.

De 1271 à 1277, un Godefroid Vandenpayhuse est désigné par MM. Henne et Wauters comme ayant exercé les fonctions d'amman ou chef justicier

(1) Henne et Wauters. *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. Ier, p. 22.

(2) *Les plus anciens Échevins de la ville de Bruxelles*. Annales de la Société archéologique de Bruxelles, t. IX, p. 73.

de la ville de Bruxelles et de son quartier (1).

Un acte de 1330 mentionne la donation faite par un certain Jean de Payhuse au chanoine Mathias de Meerte d'une part de propriété de la S'Hughenoy-Steen. Ce patricien est sans doute le même que le Jean de *Frigido Monte* ou de Coudenberg, dit de Payhuse, échevin en 1336 et en 1338.

Enfin, en 1352, Henne et Wauters nomment, parmi les échevins de la ville, J. de Coudenberg, dit van Payhuse; en 1357, J. de Coudenberg, dit Payhuse, et, en 1360 et en 1367, un J. de Coudenberg, dit Van den Payhuse. Faut-il conclure de ce qui précède que la famille primitive des Payhuse s'éteignit vers le commencement du XIVe siècle et que la qualification distinctive de Payhuse fut prise par une branche des Coudenberg, qui en descendait peut-être par les femmes ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que l'*Armorial général*, de Rietstap, donne comme cri aux Coudenberg : *Payhuse! Rollibuc!*

Les Payhuse comme les Rollibuc faisaient donc partie du lignage des Coudenberg.

Ajoutons que le manuscrit n° 14913, de la Bibliothèque de Bourgogne, mentionne comme blason à Jean Van den Payhuse, *junior*, échevin en 1360 : de gueules à trois tours d'argent, placées 2 et 1, ce qui, il faut bien l'avouer, ne ressemble en

(1) *Histoire de la Ville de Bruxelles*, t. II, p. 506.

rien à l'écu billeté et à bande de notre jeton (1).

Nous n'avons malheureusement rencontré nulle part un Gosuin de Paihus, dit Lancvoet (?), ou aux longs pieds, et, par suite, il nous est impossible d'identifier, d'une façon absolue, le curieux jeton qui fait l'objet de cette note. Disons toutefois que le type du revers, qui semble emprunté à certaines monnaies des ducs de Brabant, Jean Ier et Jean II, rend difficile de placer son émission ailleurs qu'aux premières années du XIVe siècle.

II

Voici un autre jeton, absolument inédit, trouvé à Bruxelles, que nous avons eu la chance de pouvoir acquérir, il y a trois ans environ :

Le graveur de cette pièce s'est évidemment inspiré des esterlins à l'écu aux deux lions, frappés par les ducs Jean Ier (1268-1294) et Jean II (1294-1312). Notre jeton doit donc appartenir, si pas aux dernières années du XIIIe siècle, tout au plus tard au commencement du XIVe.

La légende BR-VX du droit ne laisse aucun

(1) Ces armes seraient donc celles de la famille primitive des Paihuse ou Payhuse. Il est à noter que l'écu porte, en pointe, une contremarque qui semble ancienne.

doute sur son origine. C'est évidemment un jeton municipal bruxellois. Mais que faire de l'inscription G-O-E-L' du revers? Faut-il y voir l'abréviation du nom flamand de Gudule, Goedele (1), la sainte patronne de la ville? Faut-il, au contraire, la considérer comme la signature d'un magistrat urbain? Un certain Gilles de Coele est cité par Wauters parmi les échevins de l'année 1305.

Il est clair qu'avant la charte de 1334, qui créa deux receveurs patriciens, la caisse communale devait être administrée par un fonctionnaire de la ville. Henne et Wauters sont d'avis que c'était un changeur (cambitor, wisselaer); mais rien n'empêche de supposer que l'un des échevins avait les finances dans ses attributions.

En effet, les auteurs de l'*Histoire de la ville de Bruxelles* citent, comme étant le plus ancien changeur de la ville, un nommé Everwin, dit Cambitor, qui, d'après le cartulaire de la Cambre, vivait en 1256. Or, nous voyons Everwin, dit Cambitor, figurer parmi les échevins en 1255, 1263, 1264, 1269, 1275, 1281, 1282, 1283, 1288, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297 et 1300.

III

M. Rouyer a publié dans la *Revue belge de*

(1) Kilianus. *Dictionnarium Teutonico-Latino-Galicum.*

Numismatique de 1876, planche XXIII, n° 1, un autre jeton de faire semblable à celui que nous faisons connaître aujourd'hui, mais de plus grande dimension, portant au droit un écu écartelé aux lions de Brabant-Limbourg.

D'après ce savant, cette pièce aurait été frappée « pour le service des finances ou de la maison » d'un duc de Brabant, et, suivant toute appa- » rence, du duc Jean III, dont le règne a été fort » long (1312-1355). Il est d'un travail dont l'élé- » gante simplicité rappelle celui des jetons des » receveurs et échevins de Bruxelles au XIVe siè- » cle, publiés dans cette *Revue* par M. Chalon. »

La charmante petite pièce de cuivre, qui fait partie de notre collection, ne le cède en rien au point de vue de l'élégance de la gravure au jeton de M. Rouyer, que nous possédons d'ailleurs aussi. Le type du droit et la croix du revers inscrits dans des arcs de cercle, placent notre jeton au règne de Jean III (1). Rien n'empêche de supposer qu'il a été frappé soit pour le service de la maison du duc, soit pour le service des finances de la ville.

On voit, par ces quelques exemples, combien est encore difficile la classification certaine des anciens jetons bruxellois.

ALPHONSE DE WITTE.

(1) *Histoire monétaire du Brabant*, pl. XIV, nos 338-339.

LES INSIGNES

DE LA

CONFRÉRIE DES PAUVRES PRISONNIERS

DE LIÉGE.

PLANCHE I.

Ernest de Bavière, élu évêque de Liége en 1581, dota la principauté de nombreux établissements d'instruction et de bienfaisance. Il était fort charitable envers les pauvres.

C'est sous son règne, le 15 mars 1602, que les deux confréries, dites de charité, furent instituées, l'une pour soulager les pauvres honteux, l'autre pour suppléer à tous les besoins des prisonniers, pour accompagner les condamnés aux lieux d'expiation et pour prendre soin de leur sépulture.

C'est à cette dernière qu'appartiennent les insignes qui font le sujet de cette notice.

A son origine, le nombre des confrères était limité à vingt-deux, y compris les maîtres, assistants, secrétaire, receveur et tenant *boëttes*.

Cette confrérie étant sous la direction du haut clergé, beaucoup de personnes notables de la ville en firent partie. Elle prit alors un tel développement qu'en 1660, S. A. S. Maximilien-Henri de Bavière, prince-évêque de la principauté à cette

époque, augmenta de dix le nombre des confrères, afin qu'il y eût plus de membres tenant *boëttes*.

Le succès de cette institution alla toujours grandissant.

En 1746, parut chez la veuve Bourguignon, imprimeur de la confrérie, rue Féronstrée, à Liége, une nouvelle édition des règles de la confrérie, sous le titre : *L'abrégé des grâces et indulgences accordées aux confrères et consœurs de la compagnie ou confrérie de la miséricorde chrétienne envers les pauvres prisonniers de la cité de Liége qui est annexée et fait partie de l'archi-confrérie de miséricorde de la ville de Rome.*

Ce volume donne la nomenclature des statuts et règles de la confrérie. Il nous apprend que l'association de Rome, à laquelle elle était annexée, fut instituée en 1579 par Jean le Tellier et François de Nation, religieux d'une vie exemplaire, confirmée et érigée en archi-confrérie sous le pape Grégoire XIII par bulle du 6 novembre 1582.

Elle ne fut pas la première instituée, car au XVe siècle il en fonctionnait déjà une à Aire, dans le Pas-de-Calais, sous le titre de Confrérie de Saint-Jean décollé. (*Voy.* la *Revue belge de Numismatique*, 1860, p. 330, et 1871, p. 308.)

Les articles concernant *La Postulation et Réception des nouveaux membres* sont assez intéressants pour être reproduits.

« Article Ier. — Celui qui aspire à entrer dans la compagnie ne doit avoir en vue que Dieu et l'amour du prochain.

» Art. II. — Il doit avant tout se présenter aux maîtres pour obtenir la permission de les accomgner dans leurs distributions et autres exercices.

» Art. III. — Lorsque les maîtres auront connu du zèle et bonne conduite de tel postulant, ils le présenteront à la compagnie laquelle, après avoir imploré le secours du Saint Esprit par le *Veni Creator* qui sera récité dans la chambre, tous les confrères assemblés voteront en secret, selon l'ancien usage, avec des fèves blanches et noires.

» Art. IV. — S'il est reçu, soit unanimement, soit par la pluralité, il fera son épreuve pendant un an tout entier, en assistant aux quatre assemblées générales prescrites par les statuts, à effet de relire toutes les règles et ne pourra, pendant le dit an, s'exempter d'aucune exécution, ni d'aucune visite que feront les maîtres dans les prisons, à moins que pour bonnes raisons connues aux dits maîtres il n'en ait obtenu la permission.

» Art. V. — L'an révolu, il sera de nouveau représenté à la compagnie pour y être reçu et aggrégé, à quel effet on observera toutes les formalités ci-dessus prescrites pour son admission à l'épreuve.

» Art. VI. — Dès que quelqu'un se sera présenté et aura donné des marques sincères du désir d'entrer dans la compagnie, il lui sera donné un livre aux règles pour les étudier, avant d'être présenté à la compagnie.

» Art. VII. — Tous confrères informés de

quelques défauts dans le postulant, qui pourraient dans la suite occasionner des disputes, ou même ralentir entre les confrères cet amour réciproque qui est le premier fruit de la charité chrétienne, seront obligés d'en avertir l'un ou l'autre des maîtres qui devra les dénoncer dans l'assemblée, sans cependant faire connaître, encore moins nommer le confrère qui les aura décelés.

» Art. VIII. — Si tels rapports, après mur examen de la vérité, se vérifiaient, le postulant sera renvoyé le plus poliment que possible et avec cette charité fraternelle qui doit caractériser les membres de cette compagnie, lesquels ne pourront, sous quelque prétexte que ce puisse être, relever les motifs du refus, sans manquer au serment du secret qu'ils ont fait à leur réception.

» Art. IX. — Toute personne de bonne fame et de bonnes mœurs seront recevables, ne fut que la conduite de leur père et mère n'aurait été souillée de faits susceptibles de reproche. »

Voici le serment que prête le postulant après son admission définitive dans la compagnie :

« Moi, N..., N., je promets d'observer les règles de la Compagnie de la miséricorde chrétienne envers les pauvres prisonniers, usances et modération d'icelles comme avec les recés qui sont et seront faits dans les assemblées, sans y contrevenir, les secrets desquelles et de la dite compagnie, je ne révélerai à personne qui soit, directe-

ment ni indirectement, et me porterai pour l'union des confrères, l'avancement et profit, soulagement et délivrance des pauvres prisonniers, äutant que possible me sera, et payer les amendes y étant échu, sans aucune difficulté.

» Ainsi je jure, ainsi m'aide Dieu et tous les saints du Paradis. »

Ce serment est prêté en présence de toute la compagnie assemblée à l'hôtel de ville, vers les huit heures du matin. On se rend ensuite à l'église ou l'on récite le *Veni Creator* avant de commencer la messe du Saint Esprit. A l'offertoire, le prêtre fait un sermon, après lequel le postulant prête serment et communie.

La cérémonie terminée, le postulant donne la main, embrasse tous les confrères en commençant par les maîtres et continuant par les plus vieux; puis on lui donne le diplôme de membre muni du cachet de la compagnie.

Le premier dimanche d'octobre, chaque année, le corps de la Compagnie de la Miséricorde est convoqué à l'hôtel de ville, à 8 1/2 heures du matin, pour procéder à l'élection des nouveaux maîtres.

Cette compagnie de charité qui, aujourd'hui, date de trois cents ans, n'a jamais cessé de fonctionner.

Depuis l'abolition de la peine de mort, les membres de cette compagnie ont pour principal but de moraliser les prisonniers, de s'informer de

leur famille pour leur venir en aide, s'il y a nécessité.

Les ressources ordinaires dont dispose la compagnie, proviennent des collectes hebdomadaires faites par ses membres.

Les réunions ont lieu dans la salle de la commission administrative des prisons, en la maison cellulaire de Liége.

Elle est composée actuellement de douze membres, honorables commerçants, magistrats et rentiers de la ville, auxquels les vieux liégeois ne sauraient refuser leur obole, lorsque le collecteur prononce le... « *pour les pauvres prisonniers, s'il vous plaît.* »

Le Jeudi-Saint, ils sont autorisés à collecter aux portes des principales églises de la ville.

A la Fête Dieu, ils assistent en corps à la procession de la cathédrale; ils sont alors précédés du varlet revêtu d'un manteau en drap bleu foncé avec pelèrine de velours rouge-grenat, retenu au cou par une agrafe avec chaînette en argent. Sur le manteau, à gauche, se montre le grand insigne, représenté planche I, n° 4. Comme coiffure, il porte un béret en drap bleu bordé rouge-grenat, avec pompon de même couleur.

Il tient de la main droite une masse garnie au pied et au centre d'ornements en argent. Sur le socle, un groupe en argent représentant la décollation de saint Jean-Baptiste.

Ce groupe est composé de trois personnages :

Le bourreau tenant de la main droite le glaive; de la gauche, il élève par la chevelure la tête de saint Jean-Baptiste, qu'il pose sur un plat que Salomé soutient de ses mains; à leurs pieds gît le corps de saint Jean-Baptiste.

Je lis dans l'encyclopédie de Courtin (1831) :

« Salomé, princesse juive de la famille d'Hérode, est célèbre dans le Nouveau Testament, par la mort de Saint Jean-Baptiste, dont elle obtint la tête de son oncle, Hérode Antipas. Elle avait cédé en cette circonstance aux instigations de sa mère Hérodiade, irritée de ce que saint Jean avait blâmé son commerce criminel avec le frère de son mari.

» Le second mari de Salomé, Aristobule, fils d'Hérode (roi de Chalus et petit-fils d'Hérode-le-Grand), fut fait roi de la petite Arménie par Néron, en l'an 54 de Jésus-Christ. Salomé mourut en 72.

» *Une médaille unique*, découverte par Cousinery, offre, d'un côté, la tête du roi Aristobule avec la légende presque effacée qui exprimait son nom; au revers est le portrait de Salomé avec la légende lisible : Βασιλισσης Σαλωμησ (de la reine Salomé). Cette médaille est reproduite dans l'iconographie grecque de Visconti, tome III, page 311. »

La Bible dit que Salomé, sur l'ordre de sa mère, demanda à Hérode que la tête de saint Jean lui fût servie sur un plat d'argent.

Il n'osa manquer au serment qu'il lui avait fait

d'accomplir ses désirs, lui demandât elle même la moitié de son royaume. Jean fut décapité et sa tête apportée à Salomé, qui la donna à sa mère.

Je n'ai pu savoir à quel sculpteur on peut attribuer ce petit chef-d'œuvre, qui est conservé religieusement à côté d'un même groupe en bois de dimensions un peu plus grandes.

A la procession vient, après le varlet, le plus jeune membre porteur de l'étendard de la Confrérie, sur lequel est reproduit, d'un côté, en médaillon, la tête de saint Jean-Baptiste sur le plat, et de l'autre côté, aussi en médaillon, la façade de l'ancienne prison de Liége. Suivent alors les membres décorés de leurs insignes et porteurs de flambeaux avec plaques sur lesquelles la tête de saint Jean-Baptiste sur le plat est représentée en peinture.

Le grand médaillon, de forme ovale, représentant la tête de saint Jean-Baptiste, au centre d'un grand plat bordé d'une couronne de feuilles de laurier, représenté au n° 1, planche I, n'est pas connu des membres actuels de la compagnie liégeoise, mais on suppose qu'il était porté en sautoir par le régent lors des grandes cérémonies. Ce médaillon est en bronze doré, il porte au revers les initiales H . M . L . gravées au burin.

L'insigne que portaient les membres, représente la tête de saint Jean-Baptiste sur un plat avec bordure en grènetis. Au revers on lit, au burin, l'inscription suivante : COMPAGNIE DE

LA CHARITÉ, ÉRIGÉE A LIÉGE EN 1602. Cet insigne est en argent avec plat en vermeille et muni d'une bélière (voir pl. I, n° 2).

Un insigne qui doit être postérieur au précédent, porte la tête de saint Jean avec auréole dorée, au revers se trouve inscrit : COMPAGNIE DE LA CHARITÉ et le numéro du détenteur. Au lieu d'une bélière, cet insigne est muni d'une agrafe prise dans l'auréole (voir pl. I, n° 3).

La compagnie en possède avec l'auréole soudée et d'autres faits d'une pièce. Il est donc probable que cet insigne est postérieur au n° 1 et qu'après avoir fait l'essai de l'auréole soudée, on l'aura adoptée et confectionnée d'une pièce.

En tout cas, ce changement d'insigne prouve qu'il y en a de différentes époques, mais il est impossible de les préciser.

En dehors des processions, les membres de la compagnie ne portent ces insignes que lorsqu'ils sont en fonction, c'est-à-dire lorsqu'ils sont porteurs de leurs boîtes pour collecter dans leur circonscription.

Je ne peux me dispenser de dire que chez certains membres la boîte était un objet de luxe ; elle était petite, en bois de mérisier finement travaillé et munie d'un couvercle sur la face intérieure duquel était artistement peinte la tête de saint Jean-Baptiste sur le plat.

Avant l'abolition de la peine de mort, les membres porteurs de leurs boîtes étaient seuls

autorisés à pénétrer dans le lieu réservé pour l'exécution des criminels.

Suivant les règles touchant les condamnés à mort, il est dit à l'article VII : « Il ne sera permis à aucun des confrères de donner sa *boëtte* à aucun étranger pour entrer dans le lieu d'exécution ».

Pour terminer, je dirai que, dans le catalogue des collections léguées à la ville de Liége, par M. Ulysse Capitaine, et déposées à l'Université, on peut voir figurer au chapitre *Gravures*, sous le numéro 675 : Décollation de saint Jean-Baptiste, par Michel Natalis, et nos 1156 à 1158 : Trois têtes de saint Jean-Baptiste, gravées pour la confrérie des prisonniers de Liége. Il est à présumer que ces têtes représentent les insignes mentionnés dans cette notice et qu'elles ont été gravées par Michel Natalis.

HAMAL-MOUTON.

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE

MÉDAILLE D'OR

OFFERTE PAR LA VILLE DE BRUXELLES

AU

BARON JOSEPH VAN DER LINDEN D'HOOGHVORST

MAIRE

du 25 février 1814 au 8 mars 1816

PLANCHE II.

Il y a juste trente-neuf ans que la *Revue de la Numismatique belge* de 1865, désireuse très probablement d'encourager notre début, voulut bien accueillir notre premier article dans ses colonnes.

Ce premier essai avait pour titre : *Médaille d'or offerte par les habitants de Bruxelles à Nicolas-Jean Rouppe en l'an VIII* (1800), et avait pour but de faire connaître aux numismates une pièce unique, frappée pour témoigner l'estime et la reconnaissance des Bruxellois, à l'ancien agent du pouvoir exécutif du gouvernement français près de l'Administration centrale du Département de la Dyle, pendant la tourmente révolutionnaire.

Cette médaille, que dans notre article de 1865 notre inexpérience de débutant nous fit supposer l'œuvre du graveur parisien B. Duvivier, à cause de l'origine liégeoise de cet artiste, a été restituée depuis par nous à Charles-François Trébuchet (1).

Ce médailleur vint s'établir en Belgique à la suite de la deuxième invasion française, alors que le pays traversait une triple crise, provoquée à la fois par l'avortement de la Révolution brabançonne, la fin du régime autrichien et l'annexion de la Belgique à la France.

La cause de notre supposition erronnée, que nul du reste n'a relevée, malgré notre appel aux numismates, s'explique par l'absence complète à cette époque de médailleurs dans notre pays, juste au moment de la fermeture de l'atelier monétaire de Bruxelles.

Notre méprise ainsi réparée dans la publication même où elle avait pris naissance, nous voulons rappeler aujourd'hui, à la mémoire des Bruxellois, un second témoignage de la reconnaissance de leurs ancêtres, en publiant une autre médaille d'or, offerte par la Ville de Bruxelles en 1816, à son maire, M. le Baron Joseph Van der Linden d'Hooghvorst.

Voici, tout d'abord, quelques détails biographi-

(1) *Voir* nos publications sur ce graveur franco-belge, dans la 3e année de la *Gazette Numismatique*, livraisons de janvier et d'avril 1899.

ques sur le héros de cette flatteuse manifestation :

Joseph, Marie, Jean-Baptiste, Colette, Ghislain baron Van der Linden d'Hooghvorst (à titre personnel), naquit à Bruxelles, le 12 juin 1782.

Très jeune encore, il résolut d'entrer dans la carrière des affaires publiques et bientôt il fut nommé auditeur au Conseil d'État de l'empire français. Peu de temps après, il fut attaché à la préfecture du département de l'Ourthe, c'est-à-dire de la province de Liége.

Pendant les graves événements de 1814, sa notoriété se répandit bien vite dans le pays, car l'opinion publique, toujours en quête de fonctionnaires dévoués, fut unanime à Bruxelles pour le désigner comme le futur maire de la ville.

Et, en effet, le 25 février 1814, le gouverneur général de la Belgique, au nom des Puissances alliées, l'appela à cette haute situation. Il remplit ces difficiles fonctions pendant tout le temps de l'occupation étrangère, jusqu'au commencement du mois de mars 1816, époque où il sollicita sa démission honorable.

Par arrêté royal du 8 du même mois, S. M. le roi Guillaume Ier voulut bien la lui accorder dans les termes les plus flatteurs et lui témoigner sa satisfaction pour les services multiples qu'il avait rendus à la ville dans les circonstances les plus difficiles.

Sa Majesté décida, en même temps, que les fonctions qui étaient attribuées au maire seraient désormais remplies jusqu'à l'organisation définitive de l'administration municipale, par une commission de quatre membres, et que le secrétaire-général de la mairie resterait attaché, en cette même qualité, à cette commission.

Comme preuve de la satisfaction de Sa Majeste, le baron Joseph d'Hooghvorst fut nommé chambellan du roi et chevalier de l'ordre du Lion néerlandais. De plus, il fut reconnu et admis comme membre du Corps équestre de la province du Brabant méridional.

Après que le maire démissionnaire eût fait connaître, dans la séance du conseil du 15 mars, l'arrêté royal du 8 du même mois, et que le dit conseil lui eût donné acte de sa communication, il fut décidé qu'en considération des services nombreux rendus par M. le Maire à l'administration dans les circonstances que l'on sait, avec un zèle et une activité infatigables, on lui offrirait une médaille d'honneur au nom de la ville, destinée à conserver le souvenir de son dévouement et de son administration.

Le procès-verbal de cette séance porte de plus :

« Attendu qu'il est constant et reconnu qu'il a
» été puissamment secondé dans l'exercice de ses

» fonctions par MM. les adjoints barons De Vos,
» de Thysebaert, M. de Waha et M. le secrétaire
» Malaise cadet, il a été pareillement résolu de
» leur voter un témoignage de reconnaissance en
» leur offrant les épées attachées à l'exercice de
» leurs fonctions et qui étaient destinées au ser-
» vice de leurs successeurs. »

Ce fut le 10 décembre 1816 qu'une députation de la Commission municipale de la ville alla offrir cette médaille d'or au baron Joseph Van der Linden d'Hooghvorst, en son hôtel de la rue de l'Écuyer.

Il nous semble inutile de rappeler ici le rôle que le baron Joseph d'Hooghvorst joua pendant et après la Révolution de 1830, à l'exemple de son frère le baron Emmanuel Van der Linden d'Hooghvorst, général en chef des gardes civiques belges.

Il fit partie successivement du Congrès National, de la Chambre des Représentants et du Sénat de Belgique. Il fut décoré de la Croix de fer et nommé officier de l'ordre de Léopold.

Après quelques jours de maladie, il mourut à Bruxelles, en décembre 1846, et fut enterré à Limal.

Pour en revenir à la manifestation de 1816, disons que cette médaille d'or, de la valeur de 643 francs, avait un diamètre de 52 millimètres et était l'œuvre du graveur anversois Pierre-Wautier Vande Goor.

Voici la description de cette rare médaille :

Dans une couronne formée de deux branches de chêne; en huit lignes :

A
Mr LE BARON
VAN DER LINDEN
D'HOOGHVORST
MAIRE.

LA VILLE
DE BRUXELLES
RECONNAISSANTE.

Sous le nœud liant les deux branches, le nom du graveur : *Vande Goor* (en petites lettres anglaises).

Revers. Dans une couronne à peu près semblable à celle du droit, en cinq lignes :

DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU XV MARS
MDCCCXVI

Voir planche II, nº 1.

Cette médaille était inconnue à feu M. Guioth, lorsqu'il annonça dans la première livraison de la *Revue de la Numismatique belge* de 1848, son appel aux numismates, suivi immédiatement des deux premiers suppléments, afin de l'aider dans la publication d'une monographie des médailles,

monnaies, etc., frappées de 1813 à 1830 pour le royaume des Pays-Bas. Mais, dans le troisième supplément de son appel, M. Guioth donna une description sommaire de la médaille en question, à la page 444 du même volume sous le 217 de son catalogue (1).

Dans le volume de la *Revue de la Numismatique belge* de 1854, il la décrivit de nouveau à la page 242, sous le n° 7 de l'œuvre du graveur Vande Goor et y ajouta de plus, sous le n° 8, la description d'une médaille, *offerte au baron de Thysebaert, adjoint-maire en* 1816.

Voir planche II, n° 2.

C'est à propos de cette seconde médaille que nous avons à présenter quelques observations.

L'examen du n° 2 de la planche nous dispense de toute description, mais nous devons faire remarquer que de ces deux pièces de notre collection, la première est un exemplaire en étain, frappé avec le coin primitif du graveur Vande Goor et dont le catalogue de Ch. Piot, des coins et poinçons de la Monnaie de Bruxelles, ne donne sous le n° 2022, à la page 220, qu'un seul côté avec le nom du baron Van der Linden d'Hooghvorst,

(1) Disons que malgré son appel et les trois suppléments, M. Guioth n'entreprit pas la publication annoncée de la « Numismatique du Royaume des Pays-Bas »; mais, après diverses péripéties, elle fut faite, à la satisfaction de tous les numismates, par feu Jacob Dirks, de Leeuwarden, œuvre qui fut couronnée par la Teyler's Tweede Genootschap, de Harlem.

mais sans expliquer ce que l'autre côté de ce coin est devenu.

La seconde, dont il n'existe aucune trace dans ce catalogue des coins de la Monnaie, est un coulage en plomb, obtenu à l'aide de la première médaille, mais dont *les lettres en relief du droit* ont été enlevées et remplacées par une inscription *en lettres incuses*, ainsi qu'il est facile de le voir par la planche qui accompagne cet article.

On se demandera peut-être l'origine de l'émission de cette seconde médaille dont le procès-verbal du 15 mars 1816 ne parle pas, et comment à l'épée d'honneur votée à l'adjoint-maire, M. le baron de Thysebaert, et à lui remise le 20 décembre 1816, est venu s'adjoindre une médaille d'or au type de celle offerte au maire lui-même.

Nous nous sommes posé cette question depuis plus de trente ans, sans pouvoir lui donner une réponse satisfaisante; aussi préférons-nous laisser à d'autres le soin de résoudre cette énigme passablement délicate, qu'il nous a paru cependant nécessaire de signaler.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

LA MÉDAILLE-CARTE DE NOUVEL AN.

Planches III-IV.

La médaille, qui avait d'abord été destinée à rappeler des faits historiques, des événements publics, fut plus tard utilisée, comme document artistique et durable, pour la commémoration d'actes de la vie privée : baptême, mariage, jubilé, noces d'or, etc., etc.

Aujourd'hui s'établit un nouvel usage, encore bien peu répandu : celui de faire graver ou frapper une médaille à l'occasion de la nouvelle année et de l'envoyer à ses parents et amis avec l'expression de ses meilleurs vœux.

Nous avons cru faire œuvre de vulgarisation en signalant cette innovation, dans l'espoir qu'elle s'étendra à notre pays, au grand profit de nos artistes.

Rappelons que ce fut en Allemagne aussi que l'on se servit d'abord de la carte postale illustrée pour la transmission des souhaits du nouvel an. Le nombre de ces cartons que l'on y envoie encore à l'époque du premier janvier est énorme.

Malgré les abus, l'usage se conserve d'échanger ses bons souhaits à l'occasion du renouvellement

de l'année. Pour ne pas recourir aux cartes postales, devenues trop banales, ni aux cartes de visite, d'un aspect si froid, d'aucuns imaginèrent de faire imprimer des cartes postales d'un nouveau genre : Elles sont ornées ou illustrées tantôt d'un écusson aux armes (avec émaux) de l'expéditeur, tantôt d'un proverbe, d'un souhait, d'une phrase classique, rappelant les circonstances du nouvel an. Enfin d'autres, mieux avisés, firent graver *une carte de visite en métal :* d'un côté, le nom, avec les armes s'il y a lieu ; au revers, un sujet symbolisant l'aurore de l'année.

L'idée est originale, artistique et cependant raisonnable.

Elle n'est d'ailleurs pas neuve. Nous savons qu'autrefois, en Belgique, la Cour distribuait aux membres et fonctionnaires du Palais, des jetons portant d'un côté l'effigie du Roi ou du gouverneur, de l'autre, une allusion (vue, portrait, etc.) à un événement célèbre qui s'était accompli dans le cours de l'année révolue ; mais il s'agissait là d'une pièce officielle, réservée à un petit nombre de personnes privilégiées.

L'Allemagne lance donc une nouvelle mode, à la portée de tous. La médaille résistera au temps mieux que le bristol ou la photographie ; répandue dans tout l'univers, dans les musées, chez les amateurs-collectionneurs, elle sera mieux appréciée et conservée ; elle offrira un moyen plus sûr de faire passer à la postérité les traits de personnes qui

nous sont chères ou le souvenir d'événements de famille qu'on veut faire connaître.

On se réjouira de ce mouvement nouveau qui sera infiniment utile à l'art de la médaille et lui ouvre des horizons vastes, pourvu cependant qu'il reste artistique, qu'il soit possible de le suivre dans de bonnes conditions de qualité et de prix. A ce propos, on peut à la rigueur ne faire qu'une fois les frais, en laissant graver artistiquement une face de la médaille, celle qui donne le symbole du nouvel an, ou le portrait de celui qui envoie; l'avers seul, avec le nom de famille, changerait d'après les années.

Jusqu'à ce jour, les médailles connues sont frappées en or, argent, bronze, cuivre et aluminium. Détail qui a son importance, on ne doit pas trop tenir compte des frais occasionnés par l'expédition : les médailles ou jetons n'exigent qu'un affranchissement postal de cinq centimes, envoi non recommandé, naturellement.

Les quelques exemplaires que nous donnons ici ont été gravés par l'artiste autrichien Pawlik (pl. III et IV).

M. Adolphe Bachofen von Echt, qui habite Vienne, en est le créateur. Grand ami de la médaille, il a déjà fait frapper une quarantaine d'exemplaires, spécialement des médailles avec portraits de famille, d'autres à l'effigie du poète Rosegger, des médailles de circonstances, etc., la plupart modelées par le célèbre Scharff.

Voici l'idée qu'a voulu représenter l'artiste, au revers des médailles :

1° La « Germania », tenant de la main droite le drapeau aux couleurs noire, rouge et or, tient de la gauche la main de l' « Austria » qu'elle conduit vers l'avenir et la gloire. L'auteur a voulu signifier que l'Autriche ne sera grande qu'en tant que nation allemande. Les plis du drapeau contiennent les mots IN HOC — SIGNO — VINCES. A gauche, on lit : HEIL 1903, ce qui correspond à la formule française : Vive l'année 1903. On y voit également gravé le monogramme de Pawlik : ☧ (F. X. Pawlik.)

2° Chute de l'année qui s'achève, lever de l'année nouvelle : Une vieille femme, tenant un cartel où se lit 1897, tombe des airs sur l'ordre du Temps, tandis que s'élève des nuages, accompagnée d'un Amour symbolisant la Fortune, l'année nouvelle sous la forme d'une jeune femme. Dans le rayonnement lumineux, on aperçoit : PROSIT 1898.

Le champ inférieur représente la plaine, au fond une ville, des fabriques, des canaux, c'est l'industrie, le mouvement, la vie. En exergue, on aperçoit le nom de PAWLIK.

3° *Die Wacht am Rhein*. A l'ombre d'un chêne aux robustes branchages, un guerrier est debout, dominant le cours du Rhin. Sur le dolmen, sur lequel il s'appuie, se trouvent gravés ces mots de Bismark : *Wir Deutschen fürchten Gott und sonst nichts in der Welt. Heil* 1902. Au fond, le soleil se

lève, c'est l'aurore d'une nouvelle année. — A gauche, le monogramme de Pawlik.

4° *Spes*. Là-bas, sur la mer, bien loin, le soleil se lève et darde ses rayons sur les vagues infinies. Une jeune Romaine est en contemplation devant ce spectacle, c'est la nouvelle année qui s'annonce, avec l'espoir. Elle est accoudée à un mur, on y lit la formule du souhait : GRATULOR MDCCCIC; de même, on y voit : F. X. PAWLIK. FEC.

5° *Germania sur la mer*. Une barque amène aux premiers rayons du soleil une élégante personne, la Germania; deux guerriers l'accompagnent. C'est l'année qui s'avance. On lit, dans les plis de la voile : HEIL DEM — NEUEN — JAHRHUNDERT — 1901. Dans le champ, le monogramme de l'artiste.

6° Les trois Parques tiennent conciliabule à la source de l'*Urd*, sous l'arbre Ygdrazil : elles agitent le sort du peuple allemand. La phrase *Heil dir Volk des Teut* est écrit en caractères runiques sur le dolmen. Au fond, les mots : F. X. PAWLIK. FEC.

Le droit imite les cartes de visite : au milieu, un petit écusson avec les armoiries; puis le nom du possesseur : *K. Adolf Bachofen von Echt.*

— L'idée ainsi lancée fut aussitôt appliquée. Le baron A. de Dachenhausen fit graver des médailles de forme ronde ou carrée, portant d'un côté, tantôt un écusson à ses armes, finement ciselé par lui-même, tantôt un symbole. Une de ces médailles

représente la fortune; l'année 1901 est gravée sur un socle. Comme légende on a : VIEL GLÜCK ZUM NEUEN JAHRE. (Œuvre de Lauer, Munich.) Le revers porte le nom, l'adresse et une formule de souhait; par exemple : ALEXANDER VON DACHENHAUSEN IN GÖTTINGEN WÜNSCHT GLÜCK ZUM NEUEN JAHRE. 1889.

ÉDOUARD LALOIRE.

MÉLANGES.

La nouvelle monnaie de nickel française a fait son apparition dans le public. Gravée par M. Patey, elle porte, au droit, une République joufflue coiffée du bonnet phrygien et laurée d'une branche d'olivier. Légende : *République française*. En somme, ce type n'a rien de nouveau et par le flou de sa gravure il offre aux faussaires une grande facilité d'imitation.

Au revers, dans un grand cadre carré : 25 *centimes*.

En légende circulaire : LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ — 1903. Ce grand cadre carré, enserré dans un cercle, blesse l'œil, de plus, il donne à la pièce l'aspect d'un jeton de taverne ou de batellerie.

Un autre défaut aussi, c'est que cette nouvelle monnaie a, pour ainsi dire, le même diamètre que la pièce d'un franc, ce qui ne peut que prêter à la confusion, surtout dans un pays où le nickel fait pour la première fois son apparition.

A. DE W.

Une rue Renier Chalon. — On travaille activement à la création du nouveau quartier de Berckendael, sis entre la chaussée de Waterloo et l'avenue Brugmann et qui se trouve à la fois sur les territoires des communes d'Ixelles, d'Uccle et de Forest.

L'administration communale d'Ixelles a terminé son tracé des rues, dont l'une portera le nom de Renier Chalon, l'an-

cien président de la Société royale de Numismatique de Belgique. C'est un hommage rendu à la science numismatique auquel tous les numismates ne peuvent qu'être sensibles. A. DE W.

F. MAZEROLLE, *Les Médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe*. Tome Ier : Introduction et documents. Tome II : Catalogue des médailles et des jetons. — Paris, Imp. nat., 1902. In-4° de CLXXVIII-630 et 267 pages. Collection de documents inédits sur l'histoire de France.

Jusqu'ici, numismatistes et médaillistes n'ont guère eu à leur disposition qu'un seul recueil d'ensemble où il leur fut possible de trouver des renseignements sur les médailles françaises : ce sont les volumes du *Trésor de numismatique et de glyptique*, où ces médailles se trouvent reproduites sans trop de lacunes, il est vrai, mais accompagnées pour la plupart de trop courtes notices sur leurs auteurs. Aussi accueilleront-ils avec reconnaissance l'ouvrage que vient de leur donner M. Fernand Mazerolle, ouvrage considérable qui lui a coûté dix années de recherches et dans lequel l'auteur n'a pas réuni moins de 745 documents concernant les médailleurs français et leurs œuvres. Archiviste de la Monnaie de Paris, M. Mazerolle était, il faut le reconnaître, mieux placé que tout autre pour écrire semblable travail, pour lequel il a pu utiliser surtout les documents de la Cour des monnaies, conservés aux Archives nationales, à Paris.

Dans l'introduction qu'il a placée en tête de ces documents, l'auteur initie d'abord le lecteur à la technique de la fabrication des médailles ; puis après avoir donné la

description des premières qui, en France, furent faites, comme on sait, en 1451, en commémoration de l'expulsion des Anglais, dresse les biographies des médailleurs français du XVe au XVIIe siècle, en les interrompant au milieu du XVIe, pour faire l'historique de la Monnaie des Étuves ou du Moulin, créée à cette époque par Henri II et qui eut alors, pour ainsi dire, le monopole de la frappe monétaire, à laquelle elle employa des procédés nouveaux.

Parmi les biographies particulièrement intéressantes, il faut citer : celles de Marc Béchot († 1557), d'Étienne de Laune († 1583), de Guillaume Martin († vers 1599), de Claude de Héry († 1582), de Germain Pillon, peu connu jusqu'ici comme graveur de médailles, des Dupré et du fameux Nicolas Briot, tour à tour défendu et décrié, qui trouva un ardent défenseur en notre regretté confrère, Jules Rouyer, dans cette *Revue* même (1), et que l'auteur nous présente cette fois, preuves en mains, comme un habile mécanicien mais aussi comme un homme d'une insigne mauvaise foi et d'une ambition sans bornes.

A la suite des biographies des médailleurs sont classés les documents qui les concernent, puis, comme complément, ceux qui signalent les auteurs de jetons ou de méreaux depuis la fin du XVe siècle jusqu'au milieu du XVIIe. Enfin, en appendice, se trouvent les listes des matrices, coins et poinçons fournis aux différents ateliers monétaires de France par les tailleurs généraux et les tailleurs de la Monnaie de Paris et de la Monnaie du Moulin.

Le tome II de l'ouvrage est entièrement consacré à la description de plus de 1,000 médailles et jetons, description qu'accompagnent deux tables, dont une des devises placées

(1) Voy. années 1893, 1894 et 1895.

sur les pièces permettra de trouver celles-ci très-facilement.

Les deux volumes s'arrêtent au milieu du XVIIe siècle, après les Dupré qui, avec leurs contemporains, sont les derniers représentants de la Renaissance française au point de vue numismatique. C'est, comme le dit très bien l'auteur, l'époque où Jean Varin de Liége, réunissant en ses mains les plus hautes charges de l'administration monétaire et perfectionnant les procédés mécaniques pour la frappe des monnaies et des médailles, inaugure une période toute nouvelle, aussi bien dans la technique monétaire que dans l'art numismatique.

Ce rapide aperçu de l'énorme et très beau travail de M. Mazerolle suffit, pensons-nous, à laisser entrevoir quels services il est appelé à rendre. Exprimons toutefois le vœu de voir l'auteur, après avoir pris le repos qu'il mérite, poursuivre son œuvre et nous donner, quelque jour, l'histoire des médailleurs français du XVIIe siècle à la Révolution.

En attendant ce supplément désirable, nous croyons pouvoir annoncer aux amateurs de médailles — qui en seront particulièrement satisfaits — qu'il se propose d'accompagner très prochainement son ouvrage d'un atlas, où seront reproduites les pièces qu'il décrit.

FRÉD. A.

Administration des monnaies et médailles. — Rapport au Ministre des finances. Huitième année, 1903. Paris, Imprimerie nationale.

Chaque année, depuis 1896, le directeur de l'Administration des monnaies et médailles adresse au Ministre des finances de France un volumineux et instructif rapport sur les travaux exécutés à la Monnaie de Paris et sur tout ce

qui concerne les monnaies du monde entier en tant que fabrication, circulation, production des métaux précieux, etc., etc.

En 1900, le rapport contenait le texte complet des lois monétaires françaises; en 1901, c'était le tour des lois belges; en 1902, nous y trouvions les lois sur la matière régissant les colonies françaises ; cette fois, M. Arnauné y expose la législation monétaire de l'Italie et de la Suisse.

La production monétaire de la Monnaie de Paris a été grande en 1902. On y a frappé pour près de 49 millions de pièces d'or, de 12 millions de pièces divisionnaires d'argent et de 100 millions de pièces coloniales ou étrangères.

Le produit de la vente des médailles a dépassé 1,600,000!

Au cours de l'année, la Monnaie a augmenté sa collection de 5 nouveaux coins : l'Escrime, par L. Coudray ; la Viticulture, par le même ; Gutenberg, par Léon Deschamps ; le Dessin, par Baudichon; Maternité, par J.-P. Le Gastelois.

La Monnaie a édité ces œuvres nouvelles sous le régime des droits d'auteur. Quand donc se décidera-t-on d'en faire de même à la Monnaie de Bruxelles? Devant les résultats obtenus à Paris, toute hésitation semble incompréhensible, d'autant qu'avec le système de droit d'auteur le gouvernement n'aurait guère de mise de fonds à faire. A. DE W.

Battaglie di archeologia. Rome.

Cette nouvelle publication, dont le premier fascicule vient de paraître, se propose de démontrer la nécessité absolue de l'étude de la *technique* dans le domaine de l'archéologie. La connaissance approfondie de cette partie ma-

térielle de la science des antiquités aurait certes empêché, d'après l'introduction de la Revue en question, l'acquisition, par les grands musées, d'objets tels que la fameuse tiare de Paris, etc. Cette entrée en matière déplore également la dépendance de la science archéologique italienne de l'étranger, tandis que l'Italie abonde en objets d'étude anciens de tous les genres.

Ce premier numéro, très fourni et très intéressant, qui contient aussi deux articles de numismatique, nous promet dans les *Battaglie di archeologia*, une publication de valeur à qui nous souhaitons bien sincèrement grand succès et longue vie. VTE B. DE J.

La Médaille de Notre-Dame de l'Arbre sec, a Bruges.

M. de Schodt a publié dans le tome I, 4e série (1876-77), des *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, un excellent article sur la Confrérie de Notre-Dame de l'Arbre sec, à Bruges, ses médailles et ses méreaux. Les médailles d'or, destinées aux prévôts, avaient 35 millimètres, celles remises aux prévôtes et aux confrères, 27 millimètres. Ces pièces portent toutes le millésime 1735.

« On trouve peu de traces de ces médailles dans les » archives de la confrérie, écrit M. de Schodt : on voit par » ces archives que les cinq premières médailles d'or (petit » module) ne furent distribuées aux dames que le 24 no- » vembre 1760. »

Ce retard dans la distribution des médailles d'or de 27 millimètres qui intrigue tant M. de Schodt, n'a rien de surprenant puisque, en réalité, ces pièces venaient d'être frappées. Nous avons, en effet, retrouvé parmi les papiers

de la Jointe des monnaies, aux Archives générales du royaume de Belgique, l'avis suivant qui les concerne :

Le waradin de la Monnaie de Bruges, van Overlope, est informé que la Jointe informe ceux de la Confrérie de Notre-Dame de l'Arbre sec de faire fabriquer à la Monnaie de Bruges 50 *médailles d'or de la valeur d'une guinée la pièce, au titre de* 22 *carats de fin.*

16 *septembre* 1760.

Ces médailles sont-elles les premières qui aient été frappées ou bien sont-elles simplement des imitations de celles qui auraient été gravées vingt-cinq ans plus tôt à la date de 1735? Le document de la Jointe des monnaies ne fournit aucun renseignement à cet égard. A. DE WITTE.

Manuale di numismatica del dottore Solone Ambrosoli, conservatore del R. Cabinetto di numismatica di Brera libero docenti di numismatica presso la R. Academia Scientifica, Litteraria, in Milano, Terza edizione reveduta.

Cet excellent petit livre, dont nous avons annoncé ici même la première édition en 1891, en est aujourd'hui à son huitième mille. C'est là un succès sans précédent pour un ouvrage numismatique ; nous l'attribuons, en partie, à l'excellente idée qu'a eue l'auteur de toujours étendre de plus en plus la partie consacrée à l'illustration. La troisième édition compte 250 reproductions dans le texte et quatre planches, alors que la première édition ne renfermait que 100 vignettes en plus des planches consacrées aux divers alphabets employés sur les monnaies et aux armoiries des principaux États ou villes. Ce manuel, édité par Hoepli, à Milan, se vend cartonné fr. 1.50. C'est dire que tous les numismates voudront le posséder. A. DE W.

Publications médaillistiques

Il n'est pas sans utilité de donner un court aperçu des ouvrages généraux parus en ces derniers temps sur la médaille.

En France, nous avions déjà les œuvres de Roger Marx : *Les médailleurs français depuis* 1789 (Paris, 1897) ; *Les médailleurs français contemporains* (Paris, 1898), et enfin *Les médailleurs modernes de la France et de l'étranger* (Paris, Laurens, 1901). Ces recueils reproduisent plusieurs centaines des meilleures médailles.

Il vient de paraître un nouveau volume, composé de phototypies bien réussies : *Médailles et plaquettes modernes* chez A. Godard, graveur, Paris, 1903). C'est la reproduction, en 118 planches, des principales œuvres de L. Bottée, J.-C. Chaplain, Daniel Dupuis, C. Dupré, A. Patey, O. Roty, P. Vernon, P. Richer.

La Hollande continue à nous donner : *Les médailles et plaquettes modernes*, publiées sous la direction du Dr H. de Dompierre de Chaufepié (Harlem) : une des dernières livraisons parues concerne spécialement la Belgique.

Nous avons déjà fait connaître le numéro 8, année 1902, de la *Zeitschrift für bildende Kunst*, consacré presque entièrement aux médailleurs autrichiens. Il existe aussi un grand ouvrage, édité par Loehr (1899) : *Wiener Medailleure*, rempli de gravures et de phototypies. Il en a été publié un supplément en 1902 (Vienne).

En Allemagne, les recueils de ce genre ne manquent pas : un des meilleurs et des plus complets est édité par la maison L.-C. Lauer, graveur, à Nuremberg : *Denkmünzen* (1903). Le volume contient environ 200 planches, plus de 1,750 reproductions de médailles ; il se distingue surtout

par des médailles politiques, religieuses et sportives.

Nous mentionnerons enfin la publication importante de P.-Ch. Stroehlin, à Genève : *Le Répertoire général de la médaillistique :* « recueil de descriptions détaillées de toutes les médailles donnant les variantes, les états de gravure, les métaux différents, les refrappes, les copies et les imitations de tous genres ».

Déjà annoncé par M. A. de Witte, dans la *Revue* (1900, p. 353), lors de son apparition, *le Répertoire* n'a pas cessé de paraître : la première fiche porte la date du 1er juin 1899; la dernière reçue est la 850e. L'éditeur, par des moyens différents, tend au même but que les auteurs des publications illustrées dont nous venons de parler. Nous nous y intéressons particulièrement à cause des médailles, dues à des graveurs belges, qui y sont renseignées.

Nous terminerons par une brochure publiée à Hasselt, par P.-J. Maas : *Het Munthuis van Thorn* (Hasselt, 1902, 24 p., 2 pl. Extrait de : *L'Ancien pays de Looz*.)

L'auteur, très versé dans l'histoire du pays de Thorn, étudie, avec la méthode de critique sérieuse qui le distingue, l'histoire de la Monnaie de l'abbaye du même nom, depuis le XIIIe jusqu'au XVIIe siècle. Il nous fait connaître, entre autres documents intéressants, un règlement du 18 juin 1561, donné par l'abbesse, à son maître des monnaies.

ÉD. L.

La Monnaie du roi Antoine de Portugal, à Gorinchem (Gorcum), par L.-M. ROLLIN COUQUERQUE. Amsterdam, 1903, in-8o, 161 + 80 pp. et II planches.

A la suite de la séparation des provinces du Nord des

Pays-Bas d'avec celles du Sud, au cours de la deuxième moitié du XVIe siècle, il régna, pendant quelque temps, un certain trouble dans la République des Provinces-Unies concernant l'exercice du droit régalien par des ateliers monétaires libres qui s'ouvrirent de-ci de-là. Antoine de Portugal, chassé de son royaume par les armées du roi d'Espagne, Philippe II, obtint de la ville de Gorinchem, avec l'assentiment du prince Guillaume d'Orange, la permission d'y établir une Monnaie et d'y battre des espèces au titre et à l'aloi de celles qu'ils émettaient auparavant dans son pays.

C'est l'histoire de cet atelier, où on travailla de 1583 à 1591, le récit des démêlés auxquelles son existence donna lieu entre le magistrat de Gorinchem, les maîtres de la Monnaie, le roi de Portugal ou ses représentants, les États de Hollande et les États Généraux, que M. Rollin Couquerque nous donne d'après des documents du temps, avec une abondance de détails peut-être un peu excessive.

Il résulte de cette étude, l'une des meilleures qui ait paru en Hollande depuis longtemps, que si des fraudes furent commises à Gorinchem, il faut en accuser les maîtres de la Monnaie et le magistrat de la ville bien plus que le roi Antoine qui, jusqu'ici, avait été considéré comme le grand coupable.

On trouvera aussi dans le travail de M. Rollin d'intéressants renseignements sur la Monnaie de Megen, ouverte à Gorinchem par Marie de Brimeu, princesse de Chimay, fille de Charles de Brimeu, comte de Megen.

Nous espérons que M. Rollin ne s'en tiendra pas là et qu'il s'attachera à faire la lumière sur d'autres questions restées obscures de la numismatique néerlandaise.

A. DE WITTE.

Die Münzen von Frankfurt am Main. — Supplementband bearbeitet von PAUL JOSEPH und EDUARD FELLNER. Frankfurt a/M., 1903. Gr. in-8°, de IV-192 pages (de 682 à 874), avec 11 pl. phototyp. et 5 fig. dans le texte.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent l'ouvrage de MM. Paul Joseph et Édouard Fellner sur la numismatique francfortoise, ouvrage dont j'ai rendu compte, ici même, lors de son apparition (1). Le nouveau volume qui leur est présenté aujourd'hui en est un supplément dans lequel les auteurs, continuant leurs recherches et se partageant la besogne, comme ils l'avaient fait précédemment, ont pu ajouter, l'un, un nombre assez important de monnaies médiévales à celles qu'il avait décrites ; l'autre, les monnaies modernes et les médailles qu'il n'avait pas connues ainsi que celles qui virent le jour dans l'intervalle de 1896 à 1900.

Les pièces frappées à l'étranger mais qui se rapportent par leur sujet aux événements de l'histoire de Francfort, n'ont pas été négligées et sont également incorporées dans l'ouvrage : c'est ainsi que l'on y trouve jusqu'aux jetons que les États de Namur firent frapper à la Monnaie d'Anvers, en 1764, à l'occasion du couronnement de l'empereur Joseph II ; et un chapitre particulièrement intéressant pour nous est celui que M. P. Joseph consacre aux monnaies frappées à Francfort par le comte Louis de Stolberg-Königstein qui fut aussi, comme on sait, seigneur de Rochefort, en Belgique. FRÉD. A.

M. G. Dattari, auteur du catalogue « NUMI AUGG. ALEXANDRINI », publié il y a deux ans, a pu réunir

(1) Voy. *Revue belge de Numismatique*, 1896, p. 470.

depuis, 110 monnaies des nomes non décrites dans son travail. Ce résultat l'a décidé à publier un *corpus* des monnaies des nomes d'Égypte et, pour être aussi complet que possible, il fait appel à ceux de ses confrères qui possèderaient de ces pièces et les prie de bien vouloir se mettre en communication avec lui.

Voici l'adresse de M. Dattari : Villa Maricca Sharia Kars el Nil, Cairo.

Une vente importante de monnaies, médailles, méreaux et décorations, comprenant 916 lots, a eu lieu, à Bruxelles, le 14 octobre dernier, sous la direction de M. Charles Dupriez. Les séries flamandes et brabançonnes étaient assez riches. Voici quelques prix d'adjudication :

BRABANT :

Nos 159. Florin d'or du duc Jean III, bel exemplaire, 55 francs, à M. Coster, ce qui n'est pas cher.

161. Chaise d'or (de Witte, 335), adjugé au prix élevé de 42 francs, au même amateur.

181. Mouton d'or de Jeanne et Wenceslas, très bel exemplaire, 36 francs, au Musée du Steen, à Anvers.

182. Grand mouton, très mauvaise conservation, 36 francs.

207. Le rare florin d'or au Saint-André de Philippe le Bon, 90 francs, à M. Coster.

216. Le demi-florin d'or de Charles le Téméraire, 75 francs.

238. Demi-noble de Philippe le Beau, frappé à Malines, exemplaire médiocre, 45 francs.

242. Grand réal d'argent d'Anvers de 1487, 75 francs,

à M. Coster. C'est le prix le plus élevé que cette pièce ait atteint, croyons-nous.

294. Double Souverain, à la marque de Bruxelles, des archiducs Albert et Isabelle, 65 francs.

309. Double souverain de Charles II, frappé à Anvers, 44 francs, au Musée du Steen.

FLANDRE :

335. Gros tournois de Guillaume de Juliers, frappé à Termonde, très beau, 80 francs.

337-339. Trois gros tournois d'Alost, de Jean de Namur, adjugés respectivement 42, 50 et 55 francs.

340. Gros tournois de Robert de Béthune (Gaillard 168), 44 francs, à M. Coster.

341-332-343. Gros d'Alost (Gaillard 170 et variétés), 42, 42 et 31 francs.

348. Nouveau gros de Louis de Crécy (Gaillard 185), 51 francs.

354. Vieil heaume de Louis de Mâle, 150 francs, à M. Coster ; c'est un prix élevé.

356. Demi-chaise à l'aigle, 45 francs.

376. Philippe le Bon : double tiers de lion d'or, 60 francs, ce qui est fort bon marché.

402. Toison d'or de Philippe le Beau, pièce rare, la meilleure de la vente, 360 francs, à M. Coster.

427. Couronne d'or, frappée à Bruges en 1585, 72 francs.

433. Noble de Gand révolté, 55 francs.

En somme, les monnaies flamandes, surtout les pièces d'or, se sont bien vendues. En ce moment, elles semblent même plus recherchées que les pièces du Brabant

Les quelques centaines de monnaies romaines, exposées

aux enchères, étaient des pièces de choix fort secondaire, aussi nous bornerons-nous à citer un aureus de Faustine mère, au type de Cérès, payé 70 francs par M. Fuldauer, d'Amsterdam.

Parmi les médailles, la plupart assez médiocres, peu ont atteint le prix de 100 francs.

Nos 529. Henri IV, bronze, 100 francs.

530. L'église des Jésuites à Bruxelles, année 1606, 100 francs, au Cabinet de l'État belge.

531. Le duc d'Epernon, 150 francs, à M. Coster.

Quelques pièces napoléoniennes ont été poussées à des prix insensés.

Nos 603. Louis Napoléon, Delft 1807 (Nahuys, pl. III, 24), plomb de médiocre conservation, 205 francs.

604. Prix d'honneur de la Société économique de Hollande, 150 francs.

664. Un mauvais médaillon en ivoire : Napoléon à Sainte-Hélène, 90 francs, etc., etc.

Le méreau qui a atteint le prix le plus élevé est le n° 755, Hôpital Saint-Nicolas, à Anvers, 20 francs.

A. DE W.

Une nouvelle Revue numismatique va voir le jour en Italie. Ce recueil, qui paraîtra tous les deux mois sous la direction de M. Furio Lenzi, d'Orbetello, sera conçu dans l'esprit le plus large et traitera de tout ce qui a rapport à la numismatique tant ancienne que moderne, y compris les trouvailles, les ventes, etc.

Nous souhaitons que son créateur recueille assez de souscriptions pour pouvoir donner suite à son projet et faisons tous nos vœux pour la réussite de cette nouvelle publication.

VTE B. DE J.

Le Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire (t. IV, 2e fasc), contient une note de M. V. Tourneur sur un trésor de monnaies romaines découvert à Petit-Rechain, il y a une dizaine d'années. Ce dépôt monétaire avait déjà été signalé, mais jamais il n'avait été décrit. Il comprend 51 pièces d'argent ou de billon, dont les dernières sont de l'époque de Gallien, il a donc été enfoui au plus tard vers 268. Au point de vue numismatique, il n'y a à signaler, remarque M. Tourneur, que deux variétés nouvelles du n° 622 de Cohen, 1re édition, à l'inscription IMP. GALLIENUS AUG. GERM. A. DE W.

ENCORE UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE.

La *Monthly Numismatic Circular* annonce la fondation à Londres d'une nouvelle société de numismatique : The British numismatic Society. Cette société bornera son action à l'étude des monnaies, des médailles et des jetons frappés par les nations de langue anglaise et plus spécialement à la numismatique de l'Empire britannique.

The British numismatic Society aura pour organe *The British numismatic Journal*. La cotisation annuelle des membres a été fixée à 25 francs. A. DE W.

Sait-on qu'à Paris, une des plus belles collections de etons se trouve à la faculté de médecine?

Un article paru dernièrement dans *Le Petit Parisien* (5 nov. 1903), nous donne de précieux renseignements sur le « Musée d'art » qui se trouve, boulevard Saint-Germain, sous la survelllance de Debove, le doyen de la corporation.

A côté de peintures, de bronzes et marbres, de gobelins

de grande valeur, on peut y voir un médaillier superbe, constitué avec les jetons d'or que faisaient frapper les anciens doyens lorsqu'ils entraient en fonctions. Des devises curieuses sont gravées sur ces pièces.

Il existe aussi dans le commerce plusieurs spécimens de ces jetons, qui ont été refrappés. ÉD. L.

Éléments de numismatique ostendaise, par I. VAN ISEGHEM. Bruxelles, 1903, in-8°, 128 pages et nombreuses illustrations dans le texte.

Pour écrire utilement une monographie locale, il ne suffit pas d'avoir, à grands frais, formé une collection aussi complète que possible et d'avoir lu avec soin ce qui a été écrit sur le sujet, il faut encore avoir des notions tout au moins de la numismatique générale du pays, afin d'être en état d'apprécier les opinions de ses devanciers et chercher à les compléter par la publication de pièces nouvelles et de documents d'archives.

Parmi les pièces reproduites par M. van Iseghem, dont quelques-unes n'ont, à notre avis, aucun rapport avec Ostende, une seule, un jeton aux armes de la ville et à l'effigie de Charles II, marquée de l'année 1674, était restée inconnue. Aucun document nouveau n'est publié par l'auteur qui passe sous silence les méreaux, lesquels cependant font partie de la numismatique ostendaise.

L'intérêt du volume de M. van Iseghem consiste en ce qu'on y trouve l'image des jetons et des médailles se rapportant à Ostende et ce qui a été dit à leur sujet, sans être obligé d'avoir recours à van Loon, à Dugniolle ou à la *Revue belge de Numismatique*. A. DE W.

Depuis quelques années, la gravure en médailles a fait d'énormes progrès en Belgique. Un grand nombre de sculpteurs, et non des moindres, s'y sont essayés et quelques-uns ont produit des œuvres vraiment remarquables. La création de la *Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'Art* a donné une activité nouvelle à ce mouvement en offrant à divers artistes l'occasion de mettre en lumière leur talent. Mais dans notre pays, l'initiative privée ne peut aspirer au succès sans le concours du Gouvernement, et le moment nous semble venu où les pouvoirs publics doivent intervenir. Une occasion superbe s'offre à eux : l'Exposition de Liége. La laisseront-ils échapper ? Ce serait donner un coup mortel à la jeune école des médailleurs belges, et nous avons trop de confiance en l'intérêt que nos ministres ont toujours témoigné à tout ce qui touche à la réputation artistique du pays, pour le supposer. Aussi attendons-nous avec confiance leur décision.

A. DE W.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

American Journal of Numismatics, vol. XXXVIII, n° 1. — PARKES WEBER (F.). Medals of centenarians. — An early « Florida » medal. — Spanish-American war medals. — French medal on the Spanish-American war. — STORER (H.-R.). The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine. — NICHOLS (C.-P.). Medals of the Grand Army. — MARVIN (W.-T.-R.). Masonic medals. — WOOD (T. and H). Sutlers' Checks. — An adage on a coin. — Mint-masters and mint-marks. —

Mexican artisans' medal.—Maria-Theresa thalers and East-India rupees. — A precious trio. — Varia.

Blätter für Münzfreunde, nº 8. — BUCHENAU (H.). Der Brakteatenfund von Niederkaufungen. — Neue päpstliche Medaillen. — Neue deutsche Münzen und Medaillen. — Modernes Geld- und Münzwesen. — Münzfunde. — Varia.

Nº 9. — BUCHENAU (H.). Der Brakteatenfund von Niederkaufungen. — Hans Frei's neue Plakette auf die Jubelfeier von Waadt. — Neue Münzen und Medaillen (1 planche). — Varia. — Litteratur.

Nº 10. — BUCHENAU (H.). Der Brakteatenfund von Niederkaufungen. — Sterlinge K. Joh. von Böhmen, geschlagen zu Damvillers — Neue Münzen und Medaillen. — Litteratur. — Varia.

Berliner Münzblätter nº 21. — J. CAHN. Ein Beitrag zum Werke Hans Reimers. — M. BAHRFELDT. Ueber die Chronologie der Münzen des Marcus-Antonius. — E. BAHRFELDT. Nachträge zu Dannenberg « die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit ». — LEJEUNE. Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg i. d. Wetteran. — HAEBERLIN. Corpus numorum aeris gravis. — E. GRIMM. Der Goldmünzenfund von Suckow — Varia.

Nº 22. — BAHRFELDT (E.). Ein Thaler Joachims II von Brandenburg, vom Jahre 1556 — HAEBERLIN (Dr E.-I.). Corpus numorum aeris gravis (fin). — FRIEDENSBURG (F.). Erdichtete Medaillen. — LEJEUNE. Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg. — Neue Münzen und Medaillen. — Varia.

Bulletin international de numismatique, t. II, nº 3. —

TACCHELLA (D.-E.). Une nouvelle monnaie de Cabylé. — BLANCHET (A.). Provenance des bronzes gaulois de Pixtilos. — Trouvailles. — Sociétés, rapports. — Musées. — Bibliographie.

Francfurter Münzzeitung, n° 33. — P. JOSEPH. Die niederländischen und belgischen Münzen des Aachener Fundes. — P. JOSEPH. Ueber einige Schaumünzen. — P. JOSEPH. Zum Fürstenjubiläum des Hauses Fugger-Babenhausen. — Neue Medaillen. — Varia.

N° 34. — P. JOSEPH. Zwei Batenburger Nachahmungen. — SCHRÖDER. Numismatische Miscellen aus der altdeutschen Litteratur. — Neue Medaillen und Münzen. — Varia.

N° 35. — P. JOSEPH. Eine Kippermünze des Grafen Ernst von Reckheim. — P. JOSEPH. Hat Graf Ludwig von Stolberg-Königstein in Frankfurt prägen lassen? — P. JOSEPH. Zwei seltene Münzen des Rhein- und Wildgrafen Karl Walrad zu Grumbach. — FIORINO. Ueber deutsche Reichsmünzen. — Mitteilungen.

Gazette numismatique française, 1903, 1re livraison. — RICHEBÉ. Jules-Marie-Augustin Chautard, 1825-1901. Biographie et bibliographie. — M. RAIMBAULT. Les médailles et les jetons des États de Provence. — A. DE FAYOLLE. Médailles et jetons municipaux de Bordeaux. — H. DENISE. La discussion de la loi de Germinal an XI. — J. DE FOVILLE. La gravure en médailles au Salon de 1903. — Mélanges. — Périodiques. — Nouvelles diverses.

2e livraison. — F. MAZEROLLE. Les débuts de la monnaie au Moulin. — M. TOURNEUX. La médaille de mariage de Louis-Auguste Dauphin et de Marie-Antoinette.

— A.-EVRARD DE FAYOLLE. Médailles et jetons municipaux de Bordeaux. — H. DENISE. La discussion de la loi de Germinal an XI. — A.-EVRARD DE FAYOLLE. Lettres relatives à des médailles bordelaises. — Comptes rendus. — Périodiques. — Nouvelles diverses.

La Gazette numismatique, n° 10, 1903. — VANDEN BROECK (ÉD.). Trois jetons inédits de receveurs de Bruxelles des XIVe et XVe siècles. — DE WITTE (A.). Tony-Antoine Szirmaï, médailleur hongrois. — JUSTICE et FAYEN. Essai d'un répertoire idéologique de la numismatique belge pour les années 1883 à 1901. — La gravure en médailles et sur pierres fines au Salon de Paris. — La collection Van Schoor au Cabinet des médailles à Bruxelles. — Varia. — TABLE des matières du volume VII.

Tome VIII, 1903, n° 1. — MORALEDA Y ESTEBAN (Dr J.). Monnaies non métalliques. — N. H. Monnaies, médailles et jetons modernes contrefaits ou complètement inventés. — JUSTICE et FAYEN. Essai d'un répertoire idéologique de la numismatique belge pour les années 1883 à 1900. — Périodiques. — Varia.

Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien, n° 241. — ERNST. Der internationale Münzkongress in Rom, 3 bis 9 April 1903. — Numismatische Litteratur. — Varia.

N° 242. — Der internationale Münzkongress in Rom, 3 bis 9 April 1903 (fin). — Comptes-rendus de publications numismatiques. — Varia.

N° 243. — AMBROSOLI. Ueber den Gebrauch der nationalen Sprachen in numismatischen Schriften. — Séance du 7 octobre. — Bibliographie. — Varia.

Mittheilungen des Klubs der Münz- und Medaillen-

freunde in Wien, nos 158, 159. — A. SCHARFF. (Nécrologie.) — ZAMBAUR (E. v.). Ueber die dekorative Kunst der Araber, insbesondere auf ihren Münzen. — Musiker-Medaillen. — Varia. — Die moderne Medaille.

N° 160. — CUBASCH (H.). Medaillen auf Bauten und Denkmäler Wiens und solcher mit Ansichten und Teilen derselben. — Musiker-Medaillen. — Varia.

N° 161. — CUBASCH (H.). Medaillen auf Bauten und Denkmäler Wiens, etc. — Musiker-Medaillen. — Varia.

Numismatic Circular, vol. XI, n° 130. — L. FORRER. Biographical notices of medallists. — WHITEWAY. The coins of Italy. — VOETTER. Ticinum o Tarraco. — CASTELLANI. Lo scudo d'oro di Paolo III, conio di Benvenuto Cellini. — A.-W. H. Notes of a numismatist's Holiday in Northern France. — A. R. Tir cantonal Valaisan à Monthey, juin 1903. — WATERS. Notes upon the 18th century tokens and their issuers. — C. W. Notes on war medals. — Varia.

N° 131. — HIGGINS (F-C.). Sketches of european continental history and heraldry for the use of numismatists (X). — FORRER (L.). Biographical notices of medallists. — ROBERT (A.). La seigneurie de Franquemont. — R. A. Médailles suisses nouvelles. — MONTI (P.) e LAFFRANCHI (L.). Ticinum o Tarraco? — Obituary (H. Bovy, A. Scharff). — Varia.

N° 132. — S. M. S. Inedited coins.— ROBERT (A.). La seigneurie de Franquemont (II). — FORRER (L.). Biographical notices of medallists, etc. — NELSON (TH.). Some rare Rosa Americana pieces. — CALBOLI (P. DI). Les monnaies des papes. — Varia.

Numismatisches Litteratur Blatt (M. Bahrfeldt, Halle),

nos 135, 136. — Inhaltsverzeichnis der numismatischen Zeitschriften. — Selbständige Publicationen und Aufsätze in nichtnumismatischen Zeitschriften. — Münz- und Bücherverzeichnisse. — Table du tome XII.

Numismatic Chronicle of the Numismatic Society, 1903, part. II. — MACDONALD. The numeral letters on Imperial coins of Syria. — GRUEBER (A.). A find of silver coins at Colchester. — COVERTON. Two coins relating to the Buwayhid and Okaylid dynasties of Mesopotamia and Persia. — Varia.

Part. III. — LANGTON (N.). Notes on some phocian obolos. — MAURICE (J.). Classification chronologique des émissions monétaires de l'atelier de Nicomédie, pendant la période constantinienne. — WALTERS (F.-A.). The gold coinage of the reign of Henry VI. — PINCHES (J.-H.). George William de Saulles, obituary notice.— Miscellanea.

Tijdschrift van het Kon. Nederl. Genootschap voor Munt- en Penningkunde, vol. XI, livr. 4. — ZWIERZINA (W.-K.-F.). Nederlandsche penningen 1864-1898, deel II. — DOMPIERRE DE CHAUFEPIÉ (Dr H -J. DE). Médailles inédites ou peu connues du Cabinet des médailles de La Haye. — MAN (M. DE). Kinderprenten met afbeeldingen van munten. — Gemengde berichten.

Revue suisse de Numismatique, tome XI, livr. 2. — DANNENBERG(H.). Die Münzen der deutschen Schweiz zur Zeit der sächsischen und frankischen Kaiser. — LE ROY (L.). Rectification à un denier de Henri III, roi d'Allemagne. — STROEHLIN (P.-CH.). Médailles suisses nouvelles. — Mélanges. — Comptes-rendus et notes biographiques.

Revue numismatique, t. VII, livr. 3. — TACHELLA

(D-.E.). Monnaies de la Mésie inférieure (IIe suppl. au corpus). — DIEUDONNÉ (A.). Monnaies grecques récemment acquises par le cabinet des médailles : Phrygie, Cilicie. — ROUVIER (Dr J.). L'ère d'Alexandre le Grand en Phénicie (note complémentaire). — PARAZZOLI (A.). Numismatique alexandrine. I. Le monnayage d'Auguste. II. Les monnaies des nomes. — FOVILLE (J. DE). Monnaies trouvées à Karnak. — PRINET (MAX). De quelques portraits sigillaires. — FOVILLE (J. DE). Sceau d'Athanase, patriarche de Constantinople. — Chronique. — Périodiques. — Varia.

Rivista italiana di numismatica, 1903, IIIe fas. — DATTARI. Appunti di numismatica Alessandrina. — LANZA. Spiegazione storica delle monete di Agrigento. — F. GNECCHI. Appunti di numismatica romana. — MOWAT. Un essai de denier romain avant la lettre. — Cronaca.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 4e TRIMESTRE 1903.

Avis important : Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. Éd. Laloire, bibliothécaire de la Société royale de Numismatique, Palais des Académies, à Bruxelles.

Ouvrages périodiques.

Allemagne. — *Blätter für Münzfreunde*, 1903, nos 8 à 10. — *Berliner Münzblätter*, nos 21, 22. — *Numismatisches Literatur-Blatt*, nos 135, 136. — *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1903, livr. 3.

Amérique. — *American Journal of Numismatics*, vol. XXXVIII, no 1 (July).

Angleterre. — *The Numismatic Chronicle and Journal of the Numismatic Society*, 1903, part II, III. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, nos 130 à 132.

Autriche-Hongrie. — *Mitteilungen des Klubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien*, nos 158 à 161. — *Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, nos 241 à 243.

Belgique. — Société historique et archéologique de Tournai, nouvelle série : *Annales*, t. VII, 1902. — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, nos 9, 10. — Fédération archéologique et historique de Belgique : *Congrès de Bruges du 10 au 14 août 1902*. — *Archives belges*, nos 7, 8. — Académie royale de Belgique : *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, nos 6 à 8. — *Liége-Exposition*, nos 24 à 29, 31 à 33. — *La Gazette numismatique*, 1902, no 10; 1903, no 1. — Académie royale d'archéologie : *Annales*, t. V, livr. 2; *Bulletin*, 1903, II. — *Revue bibliographique belge*, nos 8 à 10. — Société verviétoise d'archéologie et d'histoire : *Bulletin*, vol. IV, fasc. 2. — *Inventaire*

archéologique de Gand, fasc. XXXI. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XVII, livr. 3 et 4.

France. — *Polybiblion :* partie technique, livr. 8 à 10; partie littéraire, liv. 2 à 4. — *Bulletin international de Numismatique*, t. II, n° 3. — *Revue numismatique*, t. VII, liv. 3.

Hollande. — *Tijdschrift van het koninklijk Nederl. Genootschap voor munt- en penningkunde*, t. XI, liv. 4.

Italie. — *Bollettino del Museo civico di Padova*, nos 3 à 8. — *Battaglie di Archeologia*, Rome, t. I, liv. 1.

Luxembourg. — *Ons Hémecht*, t. IX, nos 8, 9.

Portugal. — *O Archeologo Portuguès*, vol. VIII, nos 4 à 6.

Russie. — Société de numismatique de Moscou : *Annales*, t. III, liv. 1.

Suisse. — *Revue suisse de numismatique*, t. XI, 2e liv., 1903.

Ouvrages non périodiques.

Alvin F.). — *Numismatique luxembourgeoise : Philippe II*. Tournai, 1903, in-8°, 4 pages, vignette. — *La collection Van Schoor au Cabinet des médailles à Bruxelles* Roubaix, 1903, in-8°, 3 pages. (*Hommages de l'auteur.*)

Dannenberg (H.) — *Die Münzen der deutschen Schweiz, zur Zeit der sächsischen und fränkischen Kaiser*. Genève, 1903, in-8°, 91 pages, vignettes, 13 planches. (*Hommage de l'auteur.*)

de Dompierre de Chaufepié (H.-J.). — *Médailles inédites ou peu connues du Cabinet des médailles de La Haye*. Amsterdam, in-8°, 4 pages, 2 planches. (*Hommage de l'auteur.*)

de Ghellinck Vaernewyck (Vicomte). — *Rapport sur le Congrès archéologique de France, Troyes et Provins* (*juillet* 1902). Anvers, 1903, in-8°, 68 pages, gravures. (*Hommage de l'auteur.*)

de Man (Mlle M.). — *Kinderprenten met afbeeldingen van Munten*. Amsterdam, 1903, in-8°, 19 pages (*Hommage de l'auteur.*)

de Witte (Alph.). — *La médaille des statues de neige. Anvers* 1772. Anvers, 1903, in-8°, 10 pages, 1 vignette. (*Hommage de l'auteur.*)

Donnet (F.). — *La médaille des statues de neige*, 1772 : *Note complémentaire*. Anvers, 1903, in-8°, 26 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

Goovaerts (A.). — *Liederen en andere Gedichten gemaakt ter gele-*

genheid van het Landjuweel van Antwerpen in 1561. Anvers, 1892, 27 pages. *Don de M A. de Witte*)

QUARRÉ-REYBOURBON (L). — *Congrès archéologique de Poitiers* (*juin* 1903). Lille, 1903. in 8°, 71 pages, photographies. (*Hommage de l'auteur.*)

RIZZOLI L.) jun. — *Per la storia della zecca carrarese in Padova.* Padoue, in-8°, 14 pages (*Hommage de l'auteur.*)

STROEHLIN (P.-C.). — *Répertoire général de médaillistique,* fiches I(³) D à I(³) G, n° 850.

STROOBANT (L.). — *Notes sur le système pénal des villes flamandes du XVe au XVIIe siècle.* Malines, 1897. (*Don de M. A. de Witte.*)

TER GOUW (J.-E.). — *De Munt in de Volkstaal.* Amsterdam, 1903, in-8°, 25 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

VISART DE BOCARMÉ (A). — *Les jetons de la prévôté de Saint-Donatien à Bruges.* Bruxelles, 1903, in-8°, 24 pages, 1 planche. (*Hommage de l'auteur.*)

VANDEN BROECK (ÉD.). — *Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles de la famille Mennen* Bruxelles, 1903, in-8°, 10 pages, vignettes. — *Trois jetons inédits de receveurs de Bruxelles, des XIVe et XVe siècles.* Tournai, 1903, in-8°, 7 pages, vignettes. — *Recherches sur les jetons de Jean de Froyère, receveur de Bruxelles.* Tournai, 1903, in-8°, 8 pages, vignettes. (*Hommages de l'auteur.*)

Ouvrages anonymes et catalogues.

— *Administration des monnaies et médailles de France.* — Rapport au ministre des Finances, 8e année, Paris, 1903, in-4°, 445 pages, 5 planches. (*Envoi du Ministère des Finances de France.*)

— *Exposition universelle de Liége,* 1905 : Programme général.

— Rappaport (Ed.), *Numismatisches Offerten-Blatt,* n°s 122, 123. — Hess (A.), *Gold-statere Alexanders des Grossen von Macedonien und des Königs Lysimachus von Thracien,* catalogue de la vente du 15 octobre, 2 planches. — Hess (A.), *Doubletten des Kgl. Münzcabinets zu Berlin,* 1re partie, Monnaies du moyen âge, catalogue de la vente 1903 ; IIe partie, temps modernes, 6 planches. — Cabinet de numismatique E. Boudeau : *Médailles, plaquettes et médaillons.* — *Numismatische Correspondenz,* n°s 216, 217. — Florange (J.), Paris : *Catalogue des monnaies françaises, depuis Charlemagne,*

1903. — Helbing (O.), Munich : *Catalogue de la vente de la collection numismatique du général von Leeb* (9 novembre 1903). — Helbing (O.). *Catalogue de la vente d'un cabinet célèbre de monnaies et médailles* (4e div.). (2 nov. 1903). — *Fisher Unwin's Announcements*, 1903. – Zschiesche et Köder, Leipzig : *Verzeichniss verk. Münzen und Medaillen*, octobre. — Morchio et Majer, Venise : *Catalogo di Monete*, série IV, num. 38, 1 ott. 1903. — Dupriez (Ch.), Bruxelles : *Catalogue de la vente de monnaies, médailles, méreaux et décorations* (octobre 1903). – Thieme, Dresden: *Numismatischer Verkehr*, n° 4. — Hamburger, Francfort : *Vente de la collection Pogge* (nov.-déc. 1903). — M Nyhoff, La Haye : *Monthly List of recent acquisitions*, october 1903. — József (F.), Budapest : *Verzeichniss verkäufl. Münzen und Medaillen*, 1903, n° 2. Vente Ét. Bourgey, Paris : *Monnaies antiques, françaises, médailles, jetons*, novembre 1903 — *A Catalogue of the Publications of the University of Chicago Press*, Autum edition, 1903. — Baer (J.) et Ce, Francfort : *Lagercatalog* 487, Auswahl numismatischer Werke — Rappaport (Ed.), *Munz-Auction*, 1903, 19 nov.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don de M. le sénateur baron Al. Orban de Xivry.

3 exemplaires argent, bronze et chrysocale à l'effigie du baron Édouard Orban de Xivry, ancien gouverneur du Luxembourg. (Médailles gravées par M F. Vermeylen.)

Don de la Société suisse de Numismatique.

Jeton de présence 1903 à l'effigie de Fréd. Sorer.

Don de M. A. de Witte.

Deux jetons italiens.

Don de M. P. Fisch.

Petite médaille à l'effigie de M. P. Bauwens, ancien directeur de l'Orphéon.

Don de M. G. Charlier.

Médaille à l'effigie de Jules Bara (en bronze).

Don du collège échevinal de Bruxelles.

Médaille insigne de l'Hôtel-de-ville de Bruxelles (modelée par J. de Rudder) (en argent).

Don de MM. Wolfers, bijoutiers.

Médaille en argent « L'Effort », (modelée par Is. De Rudder).

Don de M. Ch. Samuel.

Médaille de la Société centrale d'architecture (en argent).

Soit en tout : 8 médailles, 3 jetons.

Bruxelles, le 15 novembre 1903.

Le bibliothécaire-conservateur des collections,

ÉD. LALOIRE.

LES SIGNATURES DE GRAVEURS

SUR LES

MONNAIES GRECQUES

(*Suite* (1).)

PLANCHE V.

EUAINETOS.

(ΕΥΑΙΝΕΤΟΣ.)

« Cimon est un grand artiste; Evénète est le plus grand de tous dans la branche qu'il a cultivée. Il est comme le Phidias de la gravure en monnaies. » Ainsi s'exprime Lenormant (2) en extase devant les admirables productions du plus célèbre des graveurs de Syracuse. Poole observe que « l'art grec n'a rien produit de plus délicatement fini que la Perséphone d'Euainetos » (3), et

M. le Dr B.-V. Head appelle celle-ci « le chef-d'œuvre de l'art monétaire ».

(1) Voir *Revue*, 1903, pp. 271 et 419; 1904 p. 5.

(2) LENORMANT, *La Monnaie dans l'Antiquité*, III, p. 269.

(3) REG. STUART-POOLE, *Greek Coins as illustrating Greek Art*, Num. Chron., 1864, p. 244.

Bien avant les écrivains que je viens de citer, Winckelmann, qui s'est tant passionné pour les œuvres d'art antique, s'écriait déjà à la vue de ces beaux médaillons de Syracuse : « Hätte nicht Raphaël der sich beklagte zur Galathee keine würdige Schönheit in der Natur zu finden, die Bildung derselben von den besten Syracusanischen Münzen nehmen können, da die schönsten Statuen, ausser dem Laocoon, zu seiner Zeit noch nicht entdeckt waren ? *Weiter als diese Münzen kann der menschliche Begriff nicht gehen !* » (1).

Et c'est sans doute la contemplation de ces mêmes œuvres qui a inspiré les beaux vers, souvent cités, de M. de Heredia :

. . . . . .

... le temps passe, tout meurt,
Le marbre même s'use,
Agrigente n'est plus qu'une ombre ; et Syracuse
dort sous le bleu linceul de son ciel indulgent ;
et seul le dur métal que l'amour fit docile
garde encore en sa fleur, aux médailles d'argent,
l'immortelle beauté des vierges de Sicile !

(*Les Trophées*, 1893.)

Euainetos, le premier des graveurs de Syracuse, dont on connaît aussi des monnaies signées de Catane, appartient à la fin du cinquième siècle avant notre ère et à la moitié du quatrième. Son premier style rappelle celui d'Eumenes, auquel il semble avoir été d'abord associé et qui a peut-être été son maître. « Il emprunte à Eumenes », dit

(1) Winckelmann's *Werke* (1808-1820), I, 251.

Lenormant, « un dernier reste de la raideur et de la dureté de l'ancien style. Peu à peu son style s'assouplit et se perfectionne, il gagne de la douceur et de la liberté, mais en gardant toujours un accent de grandeur simple et de sévérité jusque dans la grâce qui atteint au sublime. Comme précision et science du modelé, il est incomparable; ses têtes de divinités respirent un souffle vraiment idéal; il sait être riche sans tomber dans cet excès d'ornements et de détails qui finit par rapetisser une œuvre d'art. Son exécution arrive à une finesse égale à celle de la gravure des intailles ou des camées sur gemmes; cette finesse inouïe de travail est même son écueil, car dans les figures de petite dimension des revers des tétradrachmes il la pousse presque jusqu'à la sécheresse. C'est à ce moment le plus complet du développement de son talent qu'il grave les coins des pentécontalitra et qu'il voit se dresser en face de lui, comme son émule et son rival, Cimon, lequel paraît lui avoir survécu et avoir continué à graver après lui, de même qu'Euclide » (1).

Les monnaies décrites ci-après sont attribuées à Euainetos.

SYRACUSE.

Période : 425 420 av. J.-C.

1. ℞. Tétradrachme. *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête de femme (Aréthuse) à gauche, portant un collier

(1) Lenormant, *op. cit.*, p. 270.

et des boucles d'oreilles; les cheveux sont retenus dans une sphendonê, nouée au sommet de la tête, et ornée derrière de trois étoiles et devant d'un dauphin nageant à gauche au-dessus de vagues; autour de la tête, quatre dauphins; sur le dauphin de dessous, à gauche de la tête, la signature : ΕΥΑΙ.

Revers. Quadrige à droite, conduit par une figure virile, barbue, tenant un fouet et les rênes; les chevaux sont lancés au galop; l'une des guides du cheval le plus éloigné est rompue et traîne sur le sol; au-dessus, une Victoire, volant à gauche, porte d'une main une couronne dont elle va orner la tête de l'aurigator, et de l'autre un cartouche suspendu par une corde et portant l'inscription ΕΥΑΙΝ / ΕΤΟ; en exergue, deux dauphins se rencontrant; grènetis.

Poids : 16.45 gr.

Du Chastel, *op. cit.*, pl. VII, n° 74. — Cat. Brit Mus., *Sicily*, n° 188. — Weil, *op. cit.*, pl. II, 1. — Evans, *Syracusan Medallions*, pl. I, 3. — Sallet, *Zeitschrift für Numismatik*, 1874 pl I, n° 2. — Ward, *Greek Coins and their parent cities*, pl. VII, n° 280. — *Coins of Ancient Sicily*, pl. III, n° 10. — Raoul-Rochette, *op. cit.*, pp. 22-23, pl. I, 6.

Cette monnaie paraît être la plus ancienne des œuvres d'Euainetos et le prototype des premiers médaillons de Kimon, en même temps que celui

de certaines émissions d'Himéra (frappées vers 408 av. J.-C.) et de Ségesta (415 av. J.-C.). M. Evans

considère cette pièce comme ayant été gravée avant 420. Le type du revers se trouve fréquemment associé à des droits gravés par Eukleidas et Eumenes, ce que M. le Dr R. Weil explique en supposant que les coins de différents artistes étaient employés conjointement suivant les besoins. La tête est une reproduction embellie du tétradrachme signé par Eumenes et Euth, au moins pour ce qui concerne l'arrangement de la coiffure. Le quadrige, quoique différant de celui du graveur Eumenes, lui ressemble cependant et se trouve encore représenté, plus ou moins de côté.

Voici d'ailleurs comment le savant berlinois décrit cette admirable monnaie : « Von Euainetos rührt das Tetradrachmon her, das auf dem Bauch des einen Delphins den Anfang des Künstlernamens zeigt; der Arethusakopf ist mit der sternbesetzten Sphendone geschmückt, in deren Binde über der Stirn auf einem Wellenornament ein Delphin sichtbar wird, den wir uns wie die Sterne an der Sphendone entweder in Stickerei oder in Goldblech aufgesetzt zu denken haben werden.

Die Kehrseite trägt den vollen Namen des Künstlers im Genitiv auf einem Täfelchen, das zugleich mit dem Kranz von der auf den Wagenlenker zufliegenden Nike getragen wird(1). Die Quadriga ist allerdings nicht mehr in der schematischen Weise des Eumenes, aber doch noch wesentlich in der Seitenansicht aufgefasst, jedoch mit fein

durchgearbeiteten Pferdeköpfen, der Wagenlenker ist bärtig, und nicht ohne eine gewisse Alterthümlichkeit, den Abschnitt füllen die beiden einander zugekehrten Delphine. Die doppelseitige Bezeichnung mit dem Künstlernamen, auch bei Eumenes und Kimon vorkommend, findet ihre Erklärung darin, dass Stempel verschiedener Meister in der Prägstätte neben einander angewandt wurden, und die Künstler dadurch veranlasst wurden, die einzelnen Stempelseiten als selbständige Arbeiten zu betrachten. » (Weil, *op. cit*, p. 10.)

Une façon analogue de représenter le quadrige au moment tragique, comme le dit M. Holm, où l'une des guides du cheval le plus éloigné s'étant

(1) Torremuzza, 73, in-4°; Combe, Mus. Hunter, 53, n° 3; Raoul-Rochette sur les graveurs, II, 6; *Sicily*, n° 188; Aufleger, *Verzeichn.*, III, n° 4 (München); Berlin (2 ex.). Alle aus gleichem Stempel. Von Sallet, *Künstlerinschriften*, 17, 18, und *Zeitschr. f. Num.*, II, t. I, n° 2.

rompue et embarrassée dans ses jambes, une catastrophe paraît imminente, se retrouve au revers d'une jolie hémidrachme d'Euainetos, appartenant à sa première manière et reproduite par M. Evans, pl. VII, 8.

2. ℞ Hémidrachme (*circa* 425-413 av. J.-C.). *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Tête de femme tournée à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles et coiffée d'une sphendonê retenue au-dessus du front; de chaque côté de la tête, un dauphin, la tête tournée en bas.

Revers. Quadrige à gauche; l'aurigator tient les guides des deux mains et le fouet dans la droite;

les chevaux se cabrent, et l'une des rênes du cheval le plus éloigné est rompue et traîne sur le sol; au-dessus, une Victoire volant à gauche, couronne l'aurigator; à l'exergue, une roue de chariot reposant sur le sol; grènetis.

Poids : 2.15 gr.

Evans *op. cit.*, pl. VII, 8. — Head. *op. cit.*, pl. III, 16. — B. M. Cat., *Sicily*, n° 164.

Une composition de dessin plus libre du quadrige paraît sur les monnaies suivantes :

3. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Eumenes (*q. v.*). *Revers*, par Euainetos. Quadrige à droite, con-

duit par une aurigatrix tenant un fouet et les guides; les chevaux sont au galop; l'une des rênes du cheval le plus éloigné est rompue et traîne sur le sol; au-dessus, une Victoire volant à gauche couronne l'aurigatrix; en exergue, une roue couchée sur le sol, et sur la ligne d'exergue, en caractères minuscules : ΕΥΑΙΝΕΤΟ; grènetis.

Poids : 16 gr.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 166, nº 151. — Weil, *op. cit.*, p. 10. — Head, *Coinage of Syracuse*, pl. IV, nº 4.

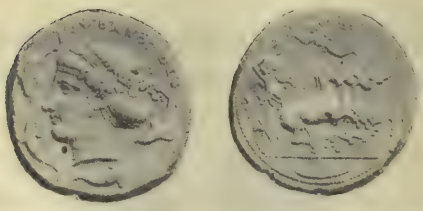

4. ⅊. Tétradrachme. *Droit*, par Eukleidas (*q. v.*).

Revers, par Euainetos. Type de la monnaie précédente.

Poids : 16.2 gr.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 173, nº 190. Raoul-Rochette, I, nº 3. — Weil, *op. cit.*, p. 10. — Du Chastel, *op. cit.*, pl. 7, nº 75.

5. ⅊. Tétradrachme. *Droit*, par Eumenes (*q. v.*).

Revers, par Euainetos. Type du numéro 1, avec le cartouche portant l'inscription : ΕΥΑΙΝ ETO ·

B. M. Cat., *Sicily*, nº 148. — Head, *op. cit.*, pl. III, nº 13. — Du Chastel, *op. cit.*, pl. 6, nº 64.— Ward, *Greek coins and their parent cities*, pl. VII, nº 279.

6. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Eumenes (*q. v.*). *Revers*, par Euainetos. Type du numéro 1.

Poids : 16 80 gr.

B. M. Cat., *Sicily*, nº 150. — Collection Philipsen.

7. Tétradrachme. *Droit*, par Euainetos. Type du numéro 1, avec la signature de l'artiste sur le dauphin, devant la tête d'Aréthuse.

Revers, par Eumenes (*q. v.*).

B. M. Cat., *Sicily*, nº 189.

A cette même période appartient peut-être encore une drachme, signée au revers E, et attribuée par M. Evans à Euainetos.

8. ℞ Hémidrachme. *Droit*. Tête de femme tournée à gauche, coiffée d'une sphendonê ornée d'étoiles, et portant uu collier et des boucles d'oreilles en forme de spirales; de chaque côté de la tête, un dauphin ; dessous : ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ.

Revers. Quadrige à gauche, ressemblant beaucoup à celui des tétradrachmes signés d'Euainetos, mais sans la guide traînant sur le sol ; l'auri-

gator est couronné par une Victoire ; en exergue, E entre deux dauphins se rencontrant.

Poids : 1.8 gr.

EVANS, *Some new Artists' Signatures on Sicilian Coins*, Num. Chron., 1890, pl. XVIII, nº 9 ; p. 306. — Var. B. M. Cat., *Sicily*, nº 166.

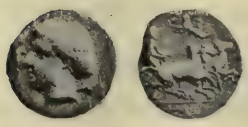

Une autre hémidrachme, signée EY au revers, pourrait appartenir à Euainetos ; M. Evans l'attribue au graveur Euarchidas, parce que ce revers accompagne un droit signé Φ de Phrygillos, et que le tétradrachme dont le revers nous fournit la signature ΕΥΑΡΧΙΔΑΣ a, de même, le droit signé ΦΡΥ pour Phrygillos.

Suivant MM. Evans et Holm et d'autres savants, il se serait passé un laps de temps considérable entre l'exécution des premiers coins des tétradrachmes d'Euainetos et celle de ses médaillons. Après le siège d'Athènes, nous retrouvons l'artiste à Syracuse, et ce serait donc vers ou après 409 av. J.-C. qu'il produisit ses monnaies d'or de cent et cinquante litræ et ses beaux décadrachmes d'argent. Pendant l'intervalle, il aurait peut-être, et même probablement, travaillé à Catane, Camarine et Ségeste, tandis que Kimon l'aurait remplacé à Syracuse comme graveur monétaire. Il est

évident que Kimon a imité dans ses médaillons le type d'Aréthuse des tétradrachmes d'Euainetos et ses médaillons précédent de quelques années ceux d'Euainetos à la tête de Perséphone.

Voici ce que dit à ce sujet M. Holm (*Geschichte Siciliens im Alterthum*, III, p. 610) : « Dieses Werk (notre n° 2) des Euainetos ist von seinen berühmtesten Arbeiten, den Dekadrachmen, durch einen längeren Zeitraum getrennt; das sieht man schon daraus, dass seine Dekadrachmen einen anderen Typus der Anordnung des Haares haben, als diese Tetradrachmen. In diesen ist nämlich das Haar von einer Sphendone bedeckt, in jenen ist es frei, während die Bedeckung durch die Sphendone, mit der Modification, dass aus derselben ein schönes Netz geworden ist, gerade die Eigenthümlichkeit der Dekadrachmen des grossen Nebenbuhlers des Euainetos, des Kimon, wird, wie wir das alsbald sehen werden. Man kann sagen, dass Euainetos in seiner künstlerischen Laufbahn seine Manier förmlich gewechselt hat. Mit dem soeben Gesagten haben wir bereits die Art gekennzeichnet, wie Kimon in die Kunstgeschichte von Syrakus eintritt; er thut es im Anschluss an Euainetos. Sein erster Dekadrachmontypus (Evans I, 5) basirt auf dem soeben besprochenen Tetradrachmon des Euainetos; aber es ist keine blosse Nachahmung, es ist eine selbständige Schöpfung; man vgl. Evans I, 5 mit Ev. I, 3. Wie kam es nun, dass Kimon jetzt in Syra-

kus den Euainetos gewissermassen ersetzt ?

« Die Antwort ist : Euainetos hat sich jetzt von Syrakus entfernt, und er hat in anderen Städten Beschäftigung gefunden. Das beweisen seine katanaischen und kamarinäischen Tetradrachmen, auf die wir bald zurückkommen werden Dass er gerade für diese Städte gearbeitet hat, ist übrigens auffallend, da dieselben keineswegs Freunde der Syrakusaner waren, als diese den grossen Kampf fochten, der ein sehr glänzendes Ende nahm, den Kampf gegen Athen. Und dieser Sieg ist es noch dazu gewesen, der offenbar die Veranlassung war zur Prägung der Dekadrachmen. »

En adoptant l'ordre chronologique proposé par MM. Evans et Holm, je décrirai maintenant les monnaies des ateliers de Camarine, Catane et Ségeste, attribuées à Euainetos, et ensuite seulement ses dernières productions à Syracuse.

CAMARINA

vers 420-409 av. J.-C.

9. ℞. Didrachme. *Droit.* Buste du dieu fluvial Hipparis, aux trois-quarts de face à gauche; de chaque côté du front, une petite corne; les cheveux flottent; sur le cou, la signature du graveur : ΕΥΑΙ; de chaque côté, un poisson, la tête tournée en bas; le tout, dans un cercle de vagues.

Revers. ΚΑΜΑΡΙΝΑ. La nymphe Camarina, assise à droite sur un cygne, les ailes éployées, nageant à gauche; la nymphe regarde à gauche ; son bras

droit entoure le cou du cygne; le peplos lui tombe sur les genoux et elle en tient la partie supérieure des deux mains au-dessus de la tête comme une voile; au-dessous du cygne, des vagues au milieu desquelles nage un poisson à droite; à droite dans le champ, un poisson sautant; grènetis.

Poids: 8.30 gr.

TORREMUZZA, *op. cit.*, 18 nº 3. — B. M. Cat., *Sicily*, p. 34, nº 16. — WEIL, *op. cit.*, pl. II, nº 6. (Imhoof-Blumer).— EVANS, *Syr. Med.*, pl. VII, nº 11. — HOLM, *op cit.*, pl. VI, nº 5. — SALINAS, *Le monete delle antiche città di Sicilia*, pl. XVIII, nº 5. — HILL, *Coins of Ancient Sicily*, pl. VIII, nº 8. — Vente Hoffmann, Paris, 1898, pl. I, nº 112, sans EYAI, au droit. — *Voir* aussi Vente Evans, 1898, pl. III, nº 47, avec droit différent et revers d'un coin varié, sans les vagues, mais avec trois poissons.

Le revers de cette belle monnaie, quoique non signé, doit être du même artiste que le droit. M. le Dr R. Weil se demande si la composition de ce type est due à Euainetos, ou s'il a été inspiré

par un autre coin de didrachme où la nymphe est toujours complètement vêtue?

CATANA

vers 420-409 av. J.-C.

10. ℞. Tétradrachme. *Droit.* ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ. Tête laurée d'Apollon, à gauche; les cheveux sont relevés derrière; du côté gauche, un cordon noué bout à bout et auquel est suspendue une sonnette (bandelette delphique); dans le champ, à droite, une crevette, la tête en haut.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator vêtu d'un long chiton, tenant les brides dans les deux mains et fouettant les chevaux avec sa cravache; les chevaux sont au galop; devant le chariot, une colonne (meta); au-dessus, une Victoire, volant à droite, porte une couronne et une

tablette sur laquelle se distinguent en très petits caractères les lettres ΕΥΑΙΝ; sous les pieds des

chevaux, un point; ligne d'exergue double; à l'exergue, un crabe; tout autour, grènetis.

Poids : 16.30 gr

RAOUL-ROCHETTE, *op. cit.*, pl. I, nº 8. — B. Mus. Cat., *Sicily*, nº 35. WEIL, *op. cit*, pl. II, nº 4. — HOLM, *op. cit.*, pl. VI, nº 3. — EVANS, *Syr. Med.*, pl. VI, nº 9. — SALINAS, *le Monete di Sicilia*, XIX, nº 23. — LUYNES *Choix*, pl. VII nº 4.— HILL, *op. cit.*, pl. V., nº 3. — Collection Philipsen.

Au sujet de ce type, M. le Dr Weil fait les remarques suivantes : » Auf einem Tetradrachmon von Katana, auf dem das Gespann ungleich unruhiger dargestellt ist als auf den syrakusanischen, der Zügel des einen Rosses schlaff erscheint, weil er

mit einem der andern sich verschlungen hat, ist der Wagen bereits an der Meta angelangt. Auf den Wagen zu schwebt die Nike mit dem Kranz in der Rechten, in der erhobenen Linken das Täfelchen mit EYAIN. Mit besonderer Feinheit ist die schräg nach vorn gekehrte Nike dargestellt deren beide Flügel in voller Länge sichtbar werden. Die nicht mit Künstlernamen bezeichnete Kehrseite mit dem Apollokopf, dessen Haar ein dreifacher Lor-

beerkranz schmückt, bietet in der Bildung der als Spirale geringelten Locken genau die Behandlungsweise, welche die Dekadrachmen zeigen, und welche in dieser Art bei keinem der andern Köpfe katanäischer Münzen wiederkehrt; da sich die minutiöse Arbeit, die wir auf des Euainetos' Stempeln finden, auch bis in die Nebendinge bemerkbar macht, wird man kein Bedenken tragen dürfen, den Apollokopf dem Euainetos zuzuweisen. » (Weil, *op. cit.*, p. 11). Je n'ai aucun doute que le droit aussi bien que le revers de ce beau tétradrachme de Catane ne soient de la même main. On peut le considérer comme un des chefs-d'œuvre d'Euainetos.

11. ℞. *Droit.* AMENANOΣ. Tête à gauche du dieu fluvial Amenanos, jeune; elle est ornée d'un diadème et d'une corne ; autour, deux poissons d'eau douce et une crevette ; sous le cou, la signature d'artiste : EYAI.

Revers. A l'exergue, KATANAIΩN, Quadrige au galop, à droite, guidé par un aurigator tenant les brides et un fouet; la bride du cheval le plus éloigné traîne sur le sol; au-dessus, une Victoire,

volant à gauche, s'apprête à couronner l'aurigator; grènetis.

B. M. Cat., *Sicily*, n° 37. — Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl. I, n° 9. — Evans, *op.*, *cit*, pl, VI, n° 10. — Weil, *op. cit.*, pl. II, n° 5. — Salinas, *Le Monete delle antiche città di Sicilia*, pl. XIX, n° 29.

Il existe des variétés du droit de cette monnaie.

12. ℞. Drachme. *Droit.* **AMENANOΣ.** Tête semblable; autour, trois poissons d'eau douce; dans le champ, à gauche : **ΕΥΑΙ**.

B. M. Cat., *Sicily*, n° 39. — Salinas, *op. cit.*, pl. XIX, n° 30.

Comme le fait observer M. Evans, ces pièces se distinguent par une certaine sévérité de style, qui les fait rentrer dans la catégorie des œuvres de la première manière d'Euainetos, quoiqu'elles soient, cependant, postérieures au tétradrachme de Syracuse, décrit sous le numéro 1. Quelques-unes des drachmes de Catane à la tête d'Amenanos ont, au revers, à l'exergue, la roue de chariot brisée, comme sur les tétradrachmes et hémidrachmes syracusains.

NAXOS

Il n'est pas impossible, comme le fait remarquer M. Vlasto, d'après l'opinion exprimée aussi par M. E.-J. Seltman, que le tétradrachme suivant, dont deux exemplaires seulement sont con-

nus, l'un à Naples et l'autre à Paris, soit aussi l'œuvre du graveur syracusain Euainetos.

Æ. Tétradrachme (*circ.* 404 av. J.-C.). *Droit :* Tête jeune et imberbe du dieu Dionysos, à droite.

Revers. Silène barbu, assis à gauche, nu, regarde un canthare qu'il tient de la main droite ; dans la gauche il a une branche de lierre et une outre; à gauche, un cep de vigne.

Fiorelli, *op. cit.*, n° 4668. — Hill, *Coins of Ancient Sicily*, pl. VIII, n° 17.— Seltman, *Prototypes monétaires siculo-grecs*, Rivista italiana di numismatica, 1898, p. 347.

SEGESTA

Aux monnaies décrites précédemment se rattache un tétradrachme de Segesta, portant, au droit, une belle tête de la nymphe Segesta, qui rappelle, non seulement dans l'expression générale, mais dans les moindres détails, la tête d'Aréthuse d'Euainetos sur ses plus anciennes monnaies de Syracuse. M. Evans y voit l'œuvre, soit d'Euainetos lui-même, soit de l'un de ses

élèves. « The formation of the eye, and slight — almost imperceptible — incurving at the spring of the nose, the delicate folds of the neck, are reproduced in such a way as to make us conscious of very similar touch, and the arrangement of the hair, though it shows a greater development, as if to give promise of the curling tresses of Evaenetôs' Korê is substantially the same. On the other hand there are certain features in the design, such as the indication of the upper eyelashes and the laced fringe of the sphendone that are taken, not from Evaenetos' early head of Arethusa, but from the head as it appears on a die of the earlier artist Eumenes, from which he himself copied. (1) »

L'émission du tétradrachme en question de Segesta est fixée par M. Evans entre 416 et 413 av. J.-C.

13. ℞. Tétradrachme. *Droit.* ΣΕΓΕΣΤΑΙΙΑ. Tête de la nymphe Segesta à droite, portant des boucles d'oreilles, un collier, et une sphendonê ornée d'étoiles derrière; dessous, un épi d'orge.

Revers. ΕΓΕΣΤΑΙΩΝ. Jeune chasseur à droite, debout, le pied gauche reposant sur un roc; la main droite posée sur la hanche et le coude gauche sur le genou; il porte le pilos qui est suspendu derrière son cou, au moyen d'une courroie qui lui passe sur l'épaule; sa chlamys entoure le

(1) Evans, *Syracusan Medallions*, Num. Chron., XI, p. 293.

bras gauche et il porte des cothurnes; dans la main gauche, il tient deux javelines; à ses pieds, se trouvent deux lévriers; devant, le dieu Terme : grènetis.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 133, nº 32. — Holm, *op. cit.*, pl. IV, nº 11. — Evans, *op. cit.*, pl. I, nº 4. — Salinas, *Sul tipo dei tetradrammi di Segesta*, Tav. I, 2. - Hill. *Coins of Ancient Sicily*, pl VI, nº 8.

Ce tétradrachme de Segesta, qui comme nous l'avons vu, offre de nombreux points d'analogie avec les premiers coins syracusains d'Euainetos, présente aussi, dans le traitement de la tête de la nymphe, beaucoup de ressemblance avec la tête d'Aréthuse des premiers décadrachmes de Kimon.

En 409 av. J.-C., la paix fut rétablie entre Syracuse et Catane, et c'est à ce moment (Holm dit 412) que nous retrouvons Euainetos à Syracuse comme graveur des coins du nouveau monnayage d'or, consistant en pièces de 100 et 50 litræ, ces dernières équivalant aux « médaillons » d'argent ou décadrachmes (*pentekontalitra*). Euainetos

crée ses monnaies d'or d'après le type de Kimon, mais comme l'a fait observer le duc de Luynes, il ne le fait pas en imitateur servile.

SYRACUSE

Vers 408 av. J.-C. et un peu après.

14. Ⅳ. Statère ou pièce de cent litræ. *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête d'Aréthuse, à gauche, portant une sphendonê ornée de trois étoiles, des boucles d'oreilles et un collier; derrière son cou, la signature de l'artiste ΕΥΑΙ.

Revers. Hercule étranglant le lion néméen.

Poids : 5.75 gr.

Evans, *Syr. Med.*, pl. V, 2. Coll. de Luynes.

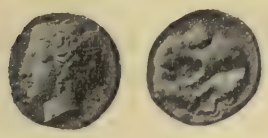

15. Ⅳ. Statère ou pièce de cent litræ. Semblable, mais avec la signature ΕΥΑΙΝΕ.

Exemplaire de la collection du duc de Luynes, au Cabinet des Médailles, Paris. — *Revue numismatique*, 1840, p. 21. — Evans, *op. cit.*, pl. V, nº 3.

16. Ⅳ. Statère ou pièce de cent litræ. Semblable, avec la signature : ΕΥΑ.

Vente Montagu, nº 146, pl. III. — Weil, *op. cit.*, pl. II, nº 3 (Mus. de Berlin). — Vente Rothschild, London, 1900, pl. III, nº 136.

17. Ⅳ. Statère ou pièce de cent litræ. Semblable, mais, au lieu de la signature, une étoile.

Evans, *op. cit.*, pl. V, nº 1. — Vente Montagu, nº 147, pl. III.

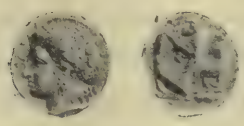

18. Ⅳ. Statère ou pièce de cent litræ. Semblable, avec deux globules au droit, que M. le Dr Head considère comme indiquant la valeur de la monnaie, soit deux décadrachmes ou pentecontalitrae.

Annuaire de Num., 1868, pl. III. — Vente Ashburnham, pl. II, nº 49. — Ancienne collection Gréau.

Les statères non signés, mais ornés d'une étoile au droit, qui, sans aucun doute, doivent avoir été gravés par Euainetos, sont les plus anciens et offrent une ressemblance frappante avec le type des premiers médaillons de Kimon, qui, comme nous l'avons vu, ont été imités, à leur tour, du tétradrachme créé par Euainetos vers 425 avant notre ère. M. Evans croit reconnaître l'influence d'une œuvre de Myron dans le dessin du revers de ces belles monnaies, qui représente Hercule étranglant le lion néméen.

19. ℞. Décadrachme ou *Pentêkontalitra*. *Droit*. ΣΥΡΑ. Jeune tête virile du dieu fluvial Anapos ou Assinaros, à gauche ; derrière, la signature : E.

Revers. Cheval libre galopant à droite ; au-dessus, une étoile ; au-dessous, une base, ou ligne double d'exergue.

Poids : 2.9 gr.

Evans, *op. cit.*, pl. V, nº 4. — Head, *op. cit.*, pl. IV, nº 5. — Br. Mus. Cat., *Sicily*, p. 170, nº 172.

20. ℞. Décadrachme ou *Pentêkontalitra*. Semblable au précédent, mais avec un grain d'orge au lieu de la signature.

Vente Montagu, nº 149.

L'artiste Kimon a également gravé et signé des statères et des décadrachmes d'or de ces mêmes types.

Vers 406 av. J.-C.

Sous la Tyrannie de Dionysios.

D'après M. Evans, la date de la première émission des décadrachmes d'argent d'Euainetos correspond à celle de la troisième des médaillons de Kimon, soit à 406 environ avant notre ère. Le plus

ancien de ces décadrachmes est celui qui porte derrière la tête de Korê une coquille ; j'en ai reproduit un exemplaire (pl. V, n° 13) de la collection de M. le comte du Chastel, maintenant au Musée royal de Bruxelles.

21. ℞. Décadrachme. Dr. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête de Korê (ou Perséphone), couronnée d'épis, portant un collier et des boucles d'oreilles, à gauche ; les cheveux sont relevés derrière et ondulés ; autour de la tête, quatre dauphins ; derrière, une coquille (pétoncle-κτείς) ; grènetis.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator tenant les guides et un fouet ; les chevaux sont au galop ; au-dessus, une Victoire volant à droite va couronner l'aurigator ; en exergue, un support contre et sur lequel sont placés un casque et un bouclier, une cuirasse et des jambières : grènetis.

Poids : 42 grammes.

Voir la planche V, n° 13.

Du Chastel, *Syracuse*, pl. XIII, n° 144. — Evans, *Syracusan « Medallions »*, pl. V, n° 10. — B. M. Cat., *Sicily*, p. 172, n° 186. — Var. Ward, *op. cit*, pl. VII, n° 293. — Collection Philipsen.

Note. — Je dois à la bienveillance de M. le comte Albéric du Chastel l'autorisation de reproduire les planches 12 et 13 de son bel ouvrage, *Syracuse, ses Monnaies, etc.*, Londres, 1898.

22. ℞. Décadrachme. Collection Philipsen. Semblable au précédent, mais la coquille avec valve tournée en bas.

Coll. R. Hobart Smith. — *Numismatic Circular*, 1896, col 1561, n° 7.

23. ℞. Décadrachme Semblable; sous le menton de la déesse Korê I (signifiant peut-être la valeur = *un* décadrachme); derrière le cou, une coquille.

Catalogue de vente Montagu, part. I, n° 151.

Cette première émission des décadrachmes fut probablement suivie de près de celles des types suivants toujours encore non signés, mais dont le style diffère sensiblement dans certaines caractéristiques du traitement et surtout du dessin du revers, se rapprochant plutôt du type attribué au « Nouvel Artiste », n° 31.

24. ℞. Décadrachme. Semblable au précédent, sous le menton de la déesse, un globule (indiquant sans doute la valeur).

B. M. Cat., *op cit.*, n° 179.

25. ℞. Tétradrachme. *Droit.* Tête de Perséphone à gauche, couronnée d'épis, portant un collier et des boucles d'oreilles; les cheveux sont relevés derrière et ondulés; autour de la tête, quatre dauphins; sous le menton de la déesse, un globule.

Revers. Quadrige à gauche; les chevaux sont au

galop; au-dessus, une Victoire, volant à droite, s'apprête à couronner l'aurigator; à l'exergue : ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.

Poids : 17.16 gr.

Vente Carfrae, nº 68, pl. III, nº 12, et vente de mai 1900 (Londres), nº 154. — Vente Maddalena, nº 652, et collection G. Philipsen. — Hill, *Coins of Ancient Sicily*, pl VI, nº 17.

Ce tétradrachme, très rare, (on n'en connaît que les deux exemplaires signalés ci-dessus), offre un intérêt tout particulier comme étant une exacte reproduction réduite du « médaillon » bien connu (nº 24). Il appartient donc à la période des premiers décadrachmes d'Euainetos, émis vers 400 avant J.-C., et prouve, selon M. Evans, que peu après le commencement du règne de Dionysios, l'émission de tétradrachmes fut complètement interrompue, car autrement nous aurions d'autres monnaies de cette valeur, gravées par Euainetos, et correspondant à sa série de décadrachmes dont le dernier type, signé ΕΥΑΙΝΕΤΟ, fut probablement exécuté vers 385 av. J.-C. (*Vide* Num. Chron. XVIII, 3rd S., p. 324).

26. ℞. Décadrachme. Semblable au n° 24 ; sous le menton, un globule ; derrière le cou, une étoile à quatre rayons.

B. M. Cat., *op. cit.*, n° 182.

27. ℞. Décadrachme. Semblable ; sous le menton, un globule ; derrière le cou, une étoile à huit rayons.

B. M. Cat., *op. cit.*, n° 184. — *Num. Circ.*, col. 1559, n° 11.

28. ℞. Décadrachme. Semblable ; sous le menton, pas de globule ; derrière le cou, une étoile à huit rayons.

B. M. Cat., *op. cit.*, n° 185.

29. ℞. Décadrachme. Semblable ; sous le menton, une tête de griffon à droite.

B. M. Cat., *op. cit*,, n° 187.

30. ℞. Décadrachme. Semblable ; sous le menton, même symbole qui est répété derrière le cou de la déesse.

Numismatic Circular, 1896, col. 1559. n° 8.

Il existe, je crois, encore d'autres variétés de symboles, mais je ne les connais pas.

Peu après 406 av. J.-C.

Période de transition entre les décadrachmes de Kimon et ceux indubitablement attribués à Euainetos.

J'ai reproduit sous le nom d'Euainetos le beau

décadrachme de la collection de M. le Dr Arthur Evans (pl. V, n° 14), dont il se trouve un deuxième exemplaire dans celle de M. S. A. Thompson Yates. Ce superbe médaillon est attribué à un artiste inconnu, « New Artist », par M. Evans, dans *Syracusan Medallions*, quoique beaucoup de numismatistes persistent, à cause des nombreux points de ressemblance avec les œuvres d'Euainetos, à y voir la main de ce grand maître. Cependant, M. G. F. Hill, conservateur-adjoint au cabinet des médailles du British Museum, adopte l'hypothèse de M. Evans, comme nous le verrons plus loin.

Cette hypothèse est développée avec force arguments très plausibles, dans l'ouvrage de M. Evans, *Syr. Med.*, pp. 231-254.

Voici la description de ce décadrachme :

31. ℞. Décadrachme (exécuté probablement après les médaillons de Kimon et avant les dernières émissions d'Euainetos). *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Tête de Perséphone couronnée d'épis, portant un

collier et des boucles d'oreilles, à gauche; les cheveux sont relevés derrière et ondulés ; autour de la tête, quatre dauphins; grènetis.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator tenant les guides et un fouet; les chevaux sont au galop; au-dessus, une Victoire volant à droite va couronner l'aurigator; à l'exergue, un support contre et sur lequel sont placés un casque et un bouclier, une cuirasse et des jambières ; sous la ligne d'exergue, à gauche, ΑΘΛΑ; à droite, en lettres microscopiques ΝΚ ou ΗΚ, en monogramme ; grènetis.

Voir planche V, nº 14.
Du Chastel, *Syracuse*, pl. XIII, nº 145. — Evans, *Syracusan Medallions*.—G. F. Hill, *Coins of Ancient Sicily*, pl. I, nº 7 de la Collection Thompson Yates (ayant fait partie précédemment de la collection de Lord Ashburnham).

Les différences essentielles entre l'œuvre du « Nouvel Artiste » et celles d'Euainetos consistent dans le traitement de l'ensemble, l'arrangement laborieusement travaillé de la chevelure, le dessin du quadrige, comme aussi dans l'emplacement de l'inscription ΑΘΛΑ, l'ethnique étant placé vers le bas au lieu de l'être, comme d'habitude, au-dessus des boucles de la chevelure.

M. Hill considère, somme toute, le travail du « Nouvel Artiste » comme inférieur à celui d'Euai-

netos, et résume ses impressions comme suit :

« Closely allied to the work of Euaenetus is that of an unknown master. Two specimens only of the medallion by the « New Artist » have come down to us, one formerly in the collection of the Earl of Ashburnham, now belonging to Mr Thompson Yates, the other in the collection of Mr Arthur Evans, who first made the variety known, and established the fact that it is not the work of Euaenetus. The differences, it is true, are minute, especially as regards the obverse; but the sum of the minute differences makes a considerable impression. Whether the head on the new medallion is a greater work of art than the head by Euaenetus, some may be inclined to doubt. That it is more striking, on first impression, and that the face has a rare beauty which is all its own, may be admitted ; but a closer examination brings out a serious weakness in the treatment of some of the details. The tendency towards excessive profusion of small curls which is evident in Cimon's work is here carried to such a degree that the curve of the head from forehead to back hair is entirely masked by small curling tresses, and the hair lying close on the top of the head, which gives great opportunities for a beautiful contrast between masses of hair and free locks, is completely hidden. Compare a head by Euaenetus, with its careful distinction between the soft hair radiating from the crown, the long tresses caught up from the tem-

ples or bound up at the back of the head, and the few small curls which break without obscuring the contour, and it will be difficult to deny that the « New Artist » is lacking in one of the essentials of a great master, the power of self-restraint. On the reverse, the team of horses is keeping perfect step, their heads are level, all the lines are almost perfectly parallel. In this respect the artist stands apart from both Cimon and Euaenetus. Little fault can be found with his treatment of that difficult subject, the horses' legs the other artists, in attempting to bring more variety into the arrangement of the team, came to grief, for it has rightly been complained that the position in which they have placed the hind-legs of the second horse is not only ungraceful but impossible. Let us note but one more variation from the usual type; the inscription ΑΘΛΑ is transferred from the bottom to a position on the left, under the exergual line, where it escapes destruction. »

Pour ce qui me concerne, je ne suis pas encore persuadé de la justesse de l'attribution de MM. Evans et Hill. Les points d'analogie entre le décadrachme du soi-disant nouvel artiste et ceux d'Euainetos sont trop nombreux, et les divergences trop minutieuses dans les détails pour me permettre d'y reconnaître absolument la main d'un artiste qui n'aurait gravé que cette pièce, et aurait disparu sans nous laisser d'autres monuments de son génie et de son talent. Ne faut-il pas

plutôt supposer que dans ce type Euainetos ait cherché à modifier son style et sa manière habituelle, et qu'en voulant faire trop bien, il soit tombé dans un excès de recherche désapprouvé par les officiers monétaires de Syracuse, ce qui expliquerait facilement l'existence d'un nombre aussi restreint d'exemplaires parvenus jusqu'à nous?

J'ajouterai encore que Holm (*Geschichte Siciliens*, III, p. 613) ne se prononce pas entièrement en faveur de l'hypothèse de M. Evans, puisqu'il dit : « Man würde es (le décadrachme décrit ici) für ein werk des Euainetos halten, wenn nicht die eingehende Analyse seines Charakters durch Evans uns darin unsicher machte und die Möglichkeit dar thäte, dass wir es wirklich mit einem « neuen Künstler » zu thun haben. Es ist der Korakopf der Dekadrachmen des Euainetos mit den Blättern im Haar, aber das Haar ist nach oben mehr in Locken aufgelöst, als das sonst bei Euainetos der Fall ist. » Cependant, il ajoute : « Ich möchte noch auf etwas, wie mir scheint noch nicht Hervorgehobenes aufmerksam machen, auf die dem Euainetos eigene Anordnung des Haares über der Stirn. Dasselbe ist dort nämlich an einer Art von Blume zusammen gedreht, die mit den daneben vortretenden Schilfblättern einen merkwürdigen Eindruck macht. Interessant ist in dieser Hinsicht die Vergleichung der Vergrösserung dieses Kopfes

bei Evans auf pl. IX, mit der des Kimonischen Kopfes auf pl. VIII, wo man sieht, dass es der Knoten der Binde über der Stirn bei Kimon war, was Veranlassung zu der Haarblume bei Euainetos gegeben hat. Der « neue Künstler » weicht gerade in diesem Punkte von Euainetos ab, was man als eine Bestätigung der Ansicht von Evans betrachten kann, dass der « New Artist » nicht Euainetos war. Dieser letztere hat seinen Typus mit freier Benutzung der Leistung des « neuen Künstlers » geschaffen. »

M. Vlasto, qui a bien voulu revoir mon manuscrit avant l'impression, est d'avis que le revers du médaillon attribué au « Nouvel Artiste » appartient probablement à ΛΚ ou ΗΚ, si ce monogramme existe d'une façon indiscutable.

Décadrachmes de la deuxième émission (?)

Vers 400 av. J.-C.

32. ℞. Décadrachme. *Droit*. **ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ.** Tête de Perséphone à gauche, portant des boucles d'oreilles et un collier ; les cheveux sont relevés derrière, ondulés et couronnés d'épis ; autour de la tête, quatre dauphins ; dans le champ, sous le menton, Δ (sans doute l'abréviation du mot Δεκάδραχμον indiquant la valeur de la monnaie) ; dessous la tête : **ΕΥΑΙΝΕ** ; grènetis.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un au-

rigator tenant les guides et le fouet; les chevaux sont au galop; au-dessus, la Victoire vole à droite pour couronner l'aurigator; en exergue, support contre lequel sont placés un casque et un bouclier, une cuirasse et des jambières; au-dessous : ΑΘΛΑ ; grènetis.

B. M. Cat., *Sicily*, nº 173. — Head, *Coinage of Syracuse*, pl. IV, nº 3.—Evans, *Syr. Med.*, pl. V, nº 11. — Bunbury sale cat., nº 417. — Ward, *op. cit.*, pl. VII, nº 294.

33. ℞. Décadrachme. Semblable; mais sans le ▽ sous le menton de la déesse.

Voir la planche V, nº 16.
Du Chastel, *op.cit.*, pl. XIII, nº 147 — Holm, *op.cit.*, pl. V, nº 9.— B. M. Cat., *Sicily*, nº 175.—Var. Ward, *op. cit.*, pl. VII, nº 295.

34. ℞. Décadrachme. Semblable; le style de la tête varie sensiblement; les chevaux sont moins artistiquement traités; au revers, l'inscription

ΑΘΛΑ, sous le trophée, est tracée en caractères plus petits.

Evans, *catalogue de vente*, janvier 1898, nº 102. — Du Chastel, *op. cit.*, pl. XIII, nº 146. Voir la planche V, nº 15.

35. ℞. Décadrachme. Semblable; boucles d'oreilles à trois pendentifs; l'ΑΘΛΑ manque au revers.

Bunbury catalogue, nº 413.

36. ℞. Décadrachme. Semblable, avec traces de la signature E···N; coquille derrière la tête de Perséphone; et au revers, en exergue, ΑΘΛΑ.

Bunbury catalogue, nº 415.

37. ℞. Décadrachme. Semblable, avec traces de la signature d'Euainetos; derrière la tête de Perséphone, une grande étoile à huit rayons; sur le dauphin, à droite, traces des initiales de l'artiste.

Bunbury catalogue, nº 416.

38. ℞. Décadrachme. Semblable; sans la signa-

ture de l'artiste, ni symbole; au revers manque l'inscription ΑΘΛΑ.

Evans, *Syr. Med.*, pl. VI, 1.

39. ℞. Décadrachme. Semblable; les chevaux sont plus travaillés; le groupement des chevaux et leur mouvement sont mieux rendus.

Bunbury catalogue, n° 418.

Il existe une grande variété de coins de ces décadrachmes signés et non signés, comme l'ont prouvé les trouvailles de Sicile, en particulier celle de Santa Maria di Licodia que M. Arthur Evans a si minutieusement décrite. Dans cette trouvaille se rencontrait un nouveau type présentant la signature complète ΕΥΑΙΝΕΤΟΥ; ce médaillon doit avoir été gravé vers l'an 385 av. J.-C., d'après l'étude même de la trouvaille.

Troisième émission

vers 385 av. J.-C.

40. ℞. Décadrachme. *Droit.* Tête de Perséphone, à gauche, portant un collier et des boucles, d'oreilles; les cheveux sont relevés derrière, ondulés et ornés d'épis; autour de la tête, quatre

dauphins, avec signature ΕΥΑΙΝΕΤΟΥ sous le dauphin au-dessous de la tête.

Revers. Quadrige à gauche, les chevaux au galop ; au-dessus, une Victoire volant à droite pour couronner l'aurige ; en exergue, armes, comme sur les pièces précédentes.

Evans, *Syr. Med.*, pl. V, 13 ab.— *Cat. Vente Montagu*, I. 1896, lot. 150.

M. Evans fait la remarque que, d'après l'état d'oxydation et d'usure dans lequel les matrices devaient se trouver au moment de la frappe de nombreux exemplaires des médaillons d'Euainetos, on peut conclure que leur émission continua encore longtemps après que l'activité du graveur lui-même eut cessé.

Il est certain que le type de Korê créé par cet artiste célèbre fut largement imité par les Grecs et les Carthaginois, jusqu'au troisième siècle avant J.-C., et que l'on retrouve son influence jusque

dans le monnayage de certains ateliers de l'Asie Mineure.

Voici, d'après Evans et Holm quelles sont les principales imitations du type d'Euainetos : Émissions des Carthaginois pour la Sicile, et ensuite pour l'Afrique; Monnaies syracusaines frappées sous Agathocle, Hiketas et Hiéron II; Monnaies de Centuripae, Locris Opuntii, Pheneus, Messene, Phéræ, en Thessalie, Cnossus, Métaponte et Arpi, Massilia, Rhoda, Emporiæ; Imitations barbares des Ibères et des Gaulois de l'Aquitaine, puis du Limousin et de l'Armorique; et même celles des Bretons du sud de l'Angleterre, qui, au premier siècle avant J.-C., ne sont devenues que des caricatures du type original.

La tête de Korê d'Euainetos, réduite, se retrouve, sous forme de médaillon central, sur des *Kylikes* de la Sicile et de la grande Grèce, et accompagnée quelquefois de l'inscription **EYAINE.**

Il n'est pas impossible qu'Euainetos ait exercé aussi la profession de *Toreutes,* graveur en pierres fines, comme le suggère M. Evans, à l'exemple de Phrygillos, le collègue d'Euainetos à l'atelier monétaire de Syracuse.

Plus peut-être que tous les autres graveurs de monnaies, Euainetos a dépassé ce qui a été fait de plus remarquable dans son art, et, après vingt-trois siècles, ses œuvres jouissent encore d'une admiration incontestée, comme celles des plus grands sculpteurs, ses contemporains.

(*A suivre*) L. Forrer.

NUMISMATIQUE ORIENTALE

AVANT-PROPOS.

Il y a bien longtemps que j'ai interrompu la publication de mes articles dans la *Revue belge de Numismatique.* Cette interruption, que j'ai beaucoup regrettée, était due à des circonstances imprévues. J'espère pouvoir bientôt continuer mes « Curiosités orientales », et je soumets actuellement à la bienveillance des lecteurs de ce recueil, une courte note sur deux monnaies orientales que je crois inédites.

DEUX MONNAIES INCONNUES

DU

REBELLE RUM MUHAMMED (1626/7)

Dans un lot de monnaies orientales qui m'est arrivé de Constantinople, et que je priai mon savant ami le professeur Karabacek de trier, nous trouvâmes deux pièces en cuivre qui n'ont pas encore été publiées, croyons-nous.

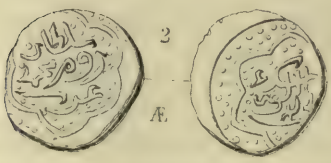

Droit. Dans un encadrement de six lobes, bordés d'une simple ligne de points à l'intérieur et d'une double à l'extérieur, l'inscription en trois lignes :

سلطان	Sultân
روم محمد	Rûm Muhammed
عـزّت	'Izzet

Rev. Dans un encadrement semblable :

سكة	Monnaie
دار الضرب	de la maison de frappe de
حلب	Haleb

En haut, en dehors, des rosettes dans les coins et tourné vers l'extérieur : ٣ — ٦, c'est-à-dire ١٠٣٦ = 1036 H. (1626/7 ap. J.-C.). Le reste de la date, donc ١ — ٠, se trouvait sans doute dans le bas, dans les coins de la bordure, placé de la même façon que dans le haut.

L'exemplaire n° 2 n'a pas de date.

Æ. Frappe grossière sur un flan incomplet. Dim. : 18 : 20 millimètres et 15 : 18 millimètres. La pièce datée a des traces d'argenture.

Il nous a été assez difficile de déchiffrer la légende de ces monnaies, mais ensuite il a été facile de préciser historiquement le personnage cité sur ces pièces, surtout pour la date (10)36 = 1626/7, qui se rapporte au règne du sultan Murad IV, 1623-46. Tandis que, d'après nos livres d'histoire, on ne pouvait constater le rôle de révolté politique et militaire de Rûm Muhammed que vers l'époque finale du règne de Murad IV, ma monnaie, avec sa date positive combinée avec les différents rap-

ports des sources turques, fixe la rébellion de Rûm à la troisième année du règne de Murad IV.

Lorsqu'en 1626/7 ce sultan, jeune homme de 17 ans, se trouva sur le trône, la situation de l'empire ottoman était excessivement triste.

D'après le professeur Karabacek, directeur de la Bibliothèque de la Cour impériale de Vienne, on y trouve un manuscrit remarquable, écrit par Kodschabeg Kurdschali qui rend compte de la décadence de l'empire jusqu'à Murad IV. Ce manuscrit (Biblioth. imp., sub. H. O.79), fut rédigé par ce fidèle du sultan en 1040 (= 1630), peu de temps après la frappe de la monnaie en question, et remis alors au monarque.

Dans ce traité pragmatique, Kurdschali montre les causes de la décadence en racontant impitoyablement les événements du moment (1).

L'arrogance sauvage et les licences effrénées des Janitschares et Sipahis donnèrent, dès le moment de son avènement au trône, à ce pauvre enfant-sultan, des idées de haine et de vengeance contre ces hordes avides de sang et d'argent. En juillet 1626, les Sipahis se révoltèrent à Constantinople.

Dans la Turquie d'Asie les choses n'allaient pas mieux (2). A cette époque il n'y avait guère

(1) Voy. aussi les extraits de Behrnauer, dans Z. D. M. G., XV, 272 ss.

(2) Voir pour le suivant, le compte rendu du règne de Murad IV

de province ni d'endroit considérable qui n'eussent pas leur aventurier politique se révoltant témérairement et faisant d'heureuses affaires, comme par exemple le hardi Dschennetoglu, un simple Sipahi, qui bientôt à la tête de 10,000 hommes, s'empara de Smyrne, en 1625. En même temps, les flammes de la révolution se propagèrent à l'Est, dans les pays de la frontière, où les insurgés avaient leur retraite assurée par l'hostilité continuelle du sefide Schâh Abbâs contre le sultan. Bagdad, Damas, Erzerûm étaient au pouvoir des trois redoutables chefs-insurgés : Emîr Bekir, Fachred-din Maanoghlu et Abbâsa Pacha.

Nous pouvons encore citer ici Rûm Muhammed. Les documents turcs, en premier lieu, les écrits de l'historiographe de l'empire, Nâima, que Karabacek a eu la bonté de rechercher pour moi, à qui le turc est inconnu, ne parlent pas d'une rébellion de notre Rûm Muhammed à cette époque, rébellion dont notre monnaie donne maintenant la certitude absolue.

Rûm Muhammed, ci-devant un simple Sipahi (de la cavalerie), s'était évidemment établi dans Haleb et, pendant que le déjà nommé Fachred-dîn menaçait encore cette ville en 1627, il s'était proclamé *Sultan* et avait usurpé le *droit* régalien de

dans : *Hammers Gesch. d. osm. Reichs*, V Bd. et *Zinkeisens Gesch. d. osm. Reichs in Europa*, IV Bd.

frapper monnaie, et s'était aussi octroyé le nom « *'Izzet* », c'est-à-dire : glaive, puissance ou victoire (1).

Je ne puis rien dire sur la durée de ce sultanat éphémère. En tous cas, nous avons comblé par les preuves certaines de ce sultanat, une lacune dans l'histoire de la vie aventureuse de Rûm Muhammed, dont on n'a que peu de données. Né au village de Keskin, près de Eskischehr, en Asie-Mineure, il suivit d'abord les voyages dans le pays du percepteur Kara-Kaschzâde, puis rejoignit, comme Sipahi, les insurgés. Lorsque le grand-vizir Chosrew-Pacha conféra des charges et des fiefs aux Sipahis, Rûm Muhammed fut créé woiwode (commandant de district) de Sila. Il devint ensuite surveillant supérieur des célèbres mines de cuivre de Kastemûni, dont les environs furent mis à sac par ses gens. On ne sait rien de lui jusqu'en 1632, et c'est cette époque, restée à peu près inconnue, qui vient d'être éclaircie par mes deux monnaies.

Il apparaît de nouveau, en 1632, dans l'histoire écrite, comme un des deux grands chefs des rebelles et c'est sa grande influence qui fit avorter la destitution de Murad IV, réclamée et presque exigée par les Sipahis révoltés. Rûm avait compris

(1) Cette combinaison de noms est usuelle, par exemple Izzet Muhammed.

le caractère de Mûrad qui se fortifiait de jour en jour, et, comptant sur sa faveur et sa reconnaissance, il fit, dans son propre intérêt, échouer la chute du sultan.

Rûm Muhammed, qui était amené, en renonçant à sa politique d'émeutes, et en entrant dans l'ordre des Derviches Mewlewi, à mener une nouvelle vie contemplative, fut nommé, en récompense de ses bons services, gouverneur de Meraasch, c'est-à-dire éloigné autant que possible du sérail.

Mais, même comme pacha bien établi, ce chef des rebelles, qui avait fixé sa résidence à Aintâb, ne pouvait abandonner ses désirs de sécession, voyant surtout autour de lui tant de ses imitateurs et collègues dont les entreprises étaient couronnées de succès.

De tous côtés, de nombreux petits rebelles s'étaient établis et d'anciens Sipahis dominaient, d'une manière terrible, dans différentes contrées de l'Asie-Mineure en seigneurs indépendants. On peut citer parmi les plus remarquables : Deli Ilahi (le fou des Dieux), à Karaman; Dereli Chalil, à Konia, et principalement Elias Pacha, le gouverneur de Karasi.

Notre Rûm Muhammed Pacha était considéré comme le plus important d'entre eux, mais il fut bientôt atteint par la disgrâce du sultan. Murad IV était arrivé à l'âge de raison, avait pris, probablement sous l'influence de l'écrit de Ko-

dschabeg Kurdschali, les rênes du gouvernement d'une main ferme et énergique. Il donna l'ordre, au printemps de 1633, d'assiéger Rûm Muhammed Pacha dans Aintab. Alibeg le vainquit, et notre ancien Sipahi fut immédiatement passé par les armes.

PHILIPPE DE SAXE-COBOURG.

LA PIÈCE DE 20 FRANCS DE LOUIS XVIII

frappée à Londres en 1815

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.

Une première étude numismatique a établi que la Monnaie de Londres avait, en 1815, frappé 871,000 pièces de 20 francs de Louis XVIII, reconnaissables aux différents d'un lys et d'un R accostant la date. Cette question a pu être élucidée grâce aux renseignements fournis par les archives du Foreign Office de Londres, par celles de la Monnaie de Paris, ainsi que par celles de Gand (1).

La publication du résultat de ces investigations initiales a eu pour effet heureux de faciliter les recherches que nous avions demandé d'effectuer dans les dépôts d'archives du ministère des affaires étrangères à Paris. Les volumes de dépêches diplomatiques ont été libéralement mis à

(1) *Revue belge de Numismatique*, 1900, p. 48. — *Revue Numismatique* (française), 1901. Procès-verbaux de la Société française de Numismatique, p. XXXVI.

notre disposition. Il a été aussi possible de prendre connaissance de volumineux dossiers qui n'ont fait que confirmer les faits importants que nous avions appris aux numismatistes. Nous y avons relevé toutefois trois dépêches officielles, qui nous étaient restées inconnues et qui ont une importance indiscutable pour faire comprendre certains détails et pour signaler divers faits nouveaux susceptibles d'intéresser.

Le gouvernement français avait été surpris, dès le 29 juillet 1815, de la circulation de ces louis d'or, qui paraissaient être de fabrication étrangère. Cette date résulte des documents publiés en 1901. Pendant les mois d'août et septembre 1815, ces pièces de 20 francs, à la fleur de lys, avaient été répandues en quantités de plus en plus grandes, tant à Paris qu'en province. Une lettre du 6 octobre 1815 adressée par le ministre des finances de France à son collègue le ministre des affaires étrangères, précisera ce qui s'est passé dans le public français pendant ces deux mois de l'année 1815. Elle nous montrera que les fonctionnaires les plus élevés n'étaient pas parvenus à découvrir le véritable lieu d'origine de ce numéraire anormal et qu'ils avaient été amenés à supposer simplement une confection clandestine d'espèces d'or par des négociants anglais de Birmingham. On voit ainsi combien le secret de l'endroit de fabrication fut religieusement gardé

au début par tous ceux qui, de près ou de loin, avaient pris part à cette émission illicite.

Lettre adressée à M. le duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères.

Ministère des finances.
—
2e division.
3e section
—
MONNAIES.

Paris, le 6 octobre 1815.

MONSIEUR LE DUC,

Il circule à Paris, et principalement dans les départements de la France occupés par les troupes étrangères, des espèces d'or de 20 francs, à l'effigie du Roi, qui présentent plusieurs signes de différence avec les monnaies de fabrication française. Ces pièces sont sans nom de graveur, portant le millésime de 1815 et des deux côtés de ce millésime une fleur de lys et la lettre R.

M. le baron Louis a eu connaissance, dès son origine, de l'émission de ces espèces. Il les a fait essayer par l'Administration des Monnaies, et le résultat d'essais multipliés et faits avec le plus grand soin a démontré que ces pièces de 20 francs étaient au poids et au titre déterminés par nos lois monétaires et qu'elles avaient, en conséquence, la même valeur que nos pièces de 20 francs.

La fidélité de cette contrefaçon, l'affectation qu'ont eue les contrefacteurs pour lui ôter le caractère d'une fausse monnaie d'omettre le nom du graveur, d'employer un différent (la fleur de lys), qu'aucun directeur de nos Monnaies n'a choisi, une lettre (la lettre R), qui n'est assignée à aucun de nos Hôtels des Monnaies, les circonstances, enfin, qui ont accompagné cette émission ont fait conjecturer que les

monnaies dont il s'agit étaient fabriquées en Angleterre et introduites en France par le gouvernement anglais pour le payement des subsides.

Persuadé qu'il y aurait plus d'inconvénient à écarter comme fausse de bonne monnaie et à répandre ainsi l'alarme, qu'il ne peut y en avoir à tolérer l'admission d'espèces au titre et au poids réglés par nos lois, quoique de fabrication étrangère et illégale, M. le baron Louis a écrit, dans ce sens, à la Banque de France, qui, trompée par de faux rapports, avait cru devoir repousser ces espèces de ses caisses et *l'a invitée à les y recevoir*.

Il a en même temps recommandé à l'administration des Monnaies de faire de fréquents essais de ces pièces, et, si elle remarquait quelque altération dans le poids ou dans le titre, de l'en informer aussitôt.

Les essais faits jusqu'à ce jour prouvent que la même fidélité continue dans cette fabrication ou du moins que de fausses espèces de cette nature n'ont point été émises. Mais je vois, par la correspondance du ministère des finances, que la quantité de ces espèces augmente chaque jour dans la circulation.

M. le directeur général des douanes m'a informé qu'on en répandait beaucoup dans la Picardie. M. le préfet de la Seine-Inférieure m'a aussi mandé qu'on en remarquait une grande quantité dans les cantonnements anglais et que ces espèces y avaient été apportées depuis peu de temps par des femmes anglaises. Enfin, M. le ministre de la police générale m'écrit que ces pièces sont repoussées de la circulation à Paris, qu'on répand dans le public le bruit que les changeurs leur font éprouver une perte du *cinquième* de leur valeur, que la Banque de France elle-même refuse de

les recevoir et qu'il est nécessaire, pour faire cesser toute incertitude sur le rejet ou le cours forcé de ces espèces, de publier le résultat des essais qu'il propose de renouveler.

Je me suis convaincu que les informations données à M. le ministre de la police générale n'étaient pas exactes. Cependant, l'apparition et la multiplication rapides de ces pièces, sans caractère légal et sans la garantie de la surveillance et du jugement de l'administration des Monnaies, doit nécessairement éveiller des inquiétudes. Je me trouve placé entre le danger de discréditer, en la repoussant, une monnaie bonne quant à la valeur intrinsèque, et l'inconvénient d'autoriser la circulation d'une monnaie illégale, dont ma surveillance ne peut prévenir l'altération dans le titre et dans le poids, et ne pourrait la découvrir que tardivement après son émission.

Il importe donc de faire cesser cette contrefaçon, avant que je ne puisse autoriser ou défendre, s'il y a lieu, la circulation de celles de ces espèces, qui sont en émission.

Les renseignements que je me suis procurés, indiquent que ces pièces sont fabriquées en Angleterre *dans les ateliers de Birmingham, et, dit-on, pour le compte du gouvernement anglais.*

Il m'a paru nécessaire d'instruire Votre Excellence de ces faits et de ces renseignements. Elle croira, sans doute, devoir en faire l'objet d'une communication diplomatique, représenter à l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique l'illégalité et les inconvénients de cette contrefaçon, et le prier de demander que des ordres soient donnés pour qu'elle cesse sans retard.

Je prie Votre Excellence de me communiquer la correspondance qu'elle jugera devoir entreprendre sur cette question importante.

Agréez, Monsieur le Duc, les assurances de ma haute considération.

Le ministre-secrétaire d'État des finances,

Signé : COMTE DE CORVETTO (1).

L'embarras et la prudence du gouvernement de la restauration ainsi que son ignorance de l'origine vraie de ce numéraire frappé hors de France ressortent avec une singulière netteté de cette correspondance échangée entre deux ministres. Cette citation suffit pour montrer le ton et le sens général du surplus des dossiers diplomatiques.

Personne ne connaissait les moyens à l'aide desquels le gouvernement anglais avait fait pénétrer sur le continent cette quantité de 871,000 louis d'or, soit de 17 millions de francs. Le document que nous allons publier va révéler la maison de banque, l'une des plus considérables d'Angleterre, qui fut chargée de la manutention monétaire, c'est-à-dire de l'introduction dans les pays envahis de cette quantité considérable d'or mon-

(1) Les divers documents publiés proviennnent des archives du ministère des affaires étrangères de Paris : Angleterre. Correspondance politique. Vol. 1814-1815.

Nous sommes heureux de remercier les administrations françaises de la libéralité avec laquelle les dépôts d'archives sont maintenant accessibles pour les recherches d'un caractère purement scientifique, soit historique, soit numismatique.

nayé à l'étranger conformément au type français :

His Excellency the Duke de Richelieu,

Paris, 12 november 1815.

SIR,

The commissary general of the British army serving in France under the commands of the Duke of Wellington, having represented to me that a considerable sum of money in gold was detained by the custom offices at the port of Calais, I have the honour to acquest Your Excellency will give the orders which the circumstances may appear to require for the immediate restitution of this specie to the house of Rothschild and C°, agents of the British commissariat, the amount being urgently required for the payment of the troops.

I have the honour to be with the greatest respect,

A Son Excelleuce le duc de Richelieu.

Paris, 12 novembre 1815.

MONSIEUR,

Le commissaire général de l'armée anglaise d'occupation, placé en France, sous le commandement du duc de Wellington, a porté à ma connaissance qu'une quantité considérable de monnaie d'or avait été saisie par le bureau de la douane au port de Calais. J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de donner les ordres nécessaires en cette circonstance pour assurer la remise immédiate de ces espèces à la maison de Rothschild et C°, agents du commissariat anglais. Il est urgent que le montant de cette somme soit reçu pour assurer la solde des troupes d'occupation.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec le plus pro-

Sir, Your Excellency's most obedient humble servant.

fond respect, le très humble et obéissant serviteur de Votre Excellence.

Signé : CH. STUART.

Signé : CH. STUART.

(Ambassadeur du gouvernement britannique près la cour de France.)

Il avait été question, dans l'étude publiée en 1900, de cette saisie de 15,624 louis d'or dans le port de Calais, mais on était resté dans l'ignorance de la suite donnée à l'affaire. Le but de l'introduction de ces quantités successives de numéraire sur le continent est maintenant clairement établi. C'était le paiement des troupes britanniques. Les banquiers, agents du commissariat de l'armée anglaïse, qui ont été chargés de faire pénétrer, tant en Belgique qu'en France, les pièces de 20 francs de Louis XVIII frappées à la Monnaie de Londres, sont MM. de Rothschild et Cᵉ, qui se sont servi dans ce but des diverses succursales ou maisons de banque correspondantes existant sur le continent sous la même firme que la leur. On comprend ainsi que partout où l'armée d'occupation a consisté en soldats anglais, il y a eu émission des pièces de 20 francs en question.

Un autre document de la même époque nous indiquera d'autres signes auxquels il est possible de reconnaître les pièces de 20 francs frappées à la Monnaie de Londres, indépendamment et

en plus des particularités signalées dans l'étude de 1900, et qui étaient :

1° Absence du nom du graveur Tiolier sous le buste royal;

2° Fleur de lys — et lettre R accostant la date 1815.

Copie de la lettre adressée par M. le directeur général des douanes à Son Excellence le ministre secrétaire d'État des finances.

MINISTÈRE DES FINANCES. Le 11 novembre 1815.
Deuxième division.

MONSIEUR LE COMTE,

Le receveur de Calais m'informe qu'il a été présenté à la douane de cette ville, le 6 du courant, deux caisses venues sur le Smugler anglais le Lo, capitaine Cullin, déclarées contenir 15 624 pièces d'or de 20 francs, qui, à la vérification, ont été reconnues de la nature de celles désignées dans la lettre de Votre Excellence du 6 octobre dernier. En conséquence, le receveur en a prescrit la retenue, ainsi que vous l'avez ordonné.

Le directeur de Charleville m'informe, de son côté, que la mairie de Givet a découvert, le 30 octobre dernier, sur deux individus de Berlin, fournisseurs du 2e corps prussien, 36 pièces de 20 francs et 9 de 5 francs jugées fausses, et dont le commissaire de police a constaté la saisie par un procès-verbal.

Les signes d'après lesquels la contrefaçon a été reconnue sont ceux-ci :

1° Elles ne portent point le nom de Tiolier;

2° Elles n'ont point de cordon ;

3° Le mot SALVUM commence par un Z ;

4° Après le mot FAC, ne se trouve pas le point ovale qui le sépare du mot REGEM.

D'autres points semblables manquent également.

Cette dernière introduction pouvant se lier à celles qui ont fixé l'attention du gouvernement, j'ai cru devoir en rendre compte à Votre Excellence. J'attendrai ses ordres sur les dispositions à faire relativement aux 15,624 pièces d'or arrêtées à Calais pour tracer au receveur de cette ville la marche qu'il devra suivre à cet égard.

Le directeur général des douanes,

Signé : DE SAINT-CRICQ.

Pour copie conforme :

Le premier commis des finances,

Signé : DU TREMBLAY.

Effectivement, si l'on examine la tranche des louis frappés à Londres, on constate que tous ont la première lettre du mot SALVUM disposée en forme de *Z* et que le ○ (ovale couché) n'existe ni avant ni après le mot FAC, tandis que sur les louis fabriqués dans les ateliers monétaires français, tant en 1814 qu'en 1815, le mot SALVUM est inscrit avec l'S bien formé et que le sigle ○ provenant de la virole figure avant comme après le mot FAC. L'absence de cordon, c'est-à-dire d'entourage circulaire, peut être également noté, mais il est plus difficile à reconnaître, tant par

suite de l'usure d'une notable partie des espèces que parce que cette absence de cordon doit être plutôt comprise dans le sens de cordon très minime.

Le surplus de la correspondance apprend que les caisses saisies en douane de divers côtés furent ultérieurement rendues aux banquiers Rothschild et C°, qui firent du contenu l'usage qu'ils jugèrent opportun. Le 30 novembre 1815, le gouvernement anglais avertit les ministres français qu'à la suite des signatures échangées à la date du 20 du même mois, les ordres avaient été donnés pour que toute émission ultérieure des louis d'or en litige cessât définitivement.

La lettre précédente du 11 novembre 1815 nous prévient d'autre part de l'existence nouvelle et distincte de numéraire faux : neuf pièces de 5 francs saisies sur deux fournisseurs du 2e corps prussien. Des dépêches diplomatiques font savoir que cette monnaie fausse, qui était d'origine inconnue, fut envoyée à Paris pour y être soumise à un examen. On ne rencontre plus ensuite aucun document sur cette question spéciale. Il n'a donc été possible de connaître ni les signes permettant de distinguer ces espèces de coin illégal ou faux, ni le résultat de l'enquête à laquelle il dut être procédé et qui n'aboutit peut-être pas.

Ce fait démontre qu'en scrutant les archives certaines questions peuvent être heureusement

élucidées. Mais les documents trouvés entraînent parfois la découverte d'autres points de vue nouveaux, pour lesquels la lumière ne peut pas se faire au même moment, ni dans le même cycle d'investigations. Il faut s'en remettre au temps et à la bonne volonté des érudits de l'avenir pour arriver à découvrir la solution des problèmes numismatiques qui naissent ainsi journellement.

P. Bordeaux.

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE

HUIT JETONS DE TRÉSORIERS DE BRUXELLES

DU XVIIe SIÈCLE

PLANCHE VI.

A la page 41 de la première livraison de la *Revue belge de Numismatique* de 1903, nous avons fait un appel aux numismates pour les convier à rechercher les fonctions qu'ont dû remplir les quatre anciens magistrats bruxellois : Jacques Van der Noot, Gérard d'Oyenbrugge, Charles Van der Eycken et Engelbert de Raveschot, fonctions qui sont restées jusqu'ici inconnues et pour lesquelles, cependant, des jetons furent frappés aux millésimes de 1627, 1630, 1633, 1634 et 1636.

Nous avons fait remarquer alors qu'à aucune de ces dates, ces personnes n'occupèrent soit la fonction communale de premier trésorier, soit celle d'intendant du canal (administration spéciale), emplois qui donnaient droit à la frappe de jetons, suivant l'usage de l'époque.

D'un autre côté, nous fîmes remarquer également

que le premier et le dernier de ces quatre fonctionnaires ne firent pas frapper d'autres jetons au cours de leur carrière administrative.

Le second, au contraire, Gérard d'Oyenbrugge, comme intendant du canal en 1623-1624, fit forger un jeton à la date de 1625 (Dugniolle 3821) et Claude Van der Eycken en fit graver trois, en sa qualité de premier trésorier.

C'est de ces trois jetons que nous voulons nous occuper tout d'abord aujourd'hui.

JETONS DE CLAUDE VANDER EYCKEN

Dans cet appel aux numismates que nous venons de rappeler, nous avons donné sur ce magistrat des détails particuliers; nous y renvoyons le lecteur, afin de ne nous occuper ici que des trois jetons qu'il fit frapper comme premier trésorier de 1630 et de 1635.

Ainsi que le montre la planche VI, ces trois jetons n°s 1 à 3, ont tous été frappés à l'atelier de Bruxelles.

Gérard Van Loon, le célèbre historien hollandais, n'en a connu aucun, mais le Dr Dugniolle les a mentionnés sous les n°s 3873, 3874 et 3908, d'après G. Van Orden, I, n°s 1200, 1201 et 1215.

Voici, d'ailleurs, la description des deux premières de ces pièces :

I. — 1631. — Dugniolle 3873 (d'après G. Van Orden, I, n° 1200).

— L'écu de Claude Vander Eycken, heaumé et sommé d'une hure de sanglier, issant d'au milieu six glands de chêne tigés.

Légende : CALCVLUS · ÆRARY · BRVX :

Revers : Un mouton à enfoncer les pieux, qu'un homme fait manœuvrer.

Légende : VIRIBVS · IMPAR · 16 31.

Voir pl. VI, nº 1.

II. — 1631. — Dugniolle 3874 (d'après G. Van Orden, I, nº 1201).

— L'écu de Claude Vander Eycken, heaumé et sommé d'une hure de sanglier, entouré d'une branche de chêne formant couronne au heaume.

Légende : ÆRARIO · BRVXELLENSI.

Revers : Au pied d'un chêne très touffu ; un sanglier à droite, la date de 1631 à gauche.

Légende : OBESSE PRODESSE ROBORIS. La légende est inscrite sur une banderole circulaire.

Voir pl. VI, nº 2.

Les légendes de ces deux jetons ne laissent aucun doute sur leurs destinations et prouvent incontestablement qu'ils ont été frappés pour le trésorier de Bruxelles.

Nous ne comprenons pas pourquoi le Dr Dugniolle a décrit ce dernier jeton sous cette rubrique: *Jeton du garde général des forêts de Bruxelles*, sans indiquer la source de cette indication. On peut

supposer qu'il aura confondu Claude Vander Eycken avec son gendre, Jean-Philippe Vander Linden, baron d'Hooghvorst, seigneur de Marneffe, nommé maître des forêts du Brabant le 24 décembre 1624 (1).

Nous ne chercherons pas, à l'exemple d'anciens auteurs, à expliquer les symboles ou les allusions qui se trouvent empreints aux revers de ces deux jetons, car rien ne prouve que nos hypothèses auraient la moindre chance d'être les vraies interprétations des compositeurs allégoriques de ces revers.

Mais, au point de vue numismatique, nous pouvons nous demander pourquoi Claude Vander Eycken, en sortant de charge de premier trésorier de la seule année 1630, fit frapper deux jetons à la date de 1631, bien différents l'un de l'autre, circonstance qui se rencontre pour la première fois parmi les jetons des trésoriers du XVIIe siècle. A notre avis, ce ne peut être qu'une fantaisie qui lui aura fait commettre cet accroc aux usages du temps, fantaisie qu'il ne renouvelle d'ailleurs plus pour sa gestion de 1635.

Plus tard, on constate encore des procédés sem-

(1) Voir F.-V. Goethals : *Miroir des notabilités nobiliaires de Belgique*, etc., t. I, p. 348. — Baron L. de Herckenrode : *Collections des Tombes, épitaphes et blasons, recueillis dans les couvents de la Hesbaie*, p. 422 — Alphonse Wauters : *Histoire des Environs de Bruxelles*, t. I, p. 114.

blables ; c'est ainsi que Frédéric de Marselaer fit forger un certain nombre de jetons différents à la date de 1656, comme premier trésorier de 1655. On peut en voir douze variétés bien distinctes dans notre collection personnelle cédée à l'Etat et dont quatre d'entre elles se trouvent reproduites dans Van Loon (1). Mais voici le troisième jeton de Vander Eycken.

III. — 1836. — Dugniolle 3908 (d'après G. Van Orden, I, n° 1215).

— L'écu de Claude Vander Eycken, semblable à celui du jeton n° II.

Légende : CALCVLVS · ÆRARY · BRVX :

Revers : Saint-Michel, les pieds sur le dragon, offre une palme à un guerrier placé devant lui, et sur la tête duquel un ange pose une couronne.

Légende : BRVXELLA · PRAEMIÆ · LVTÆ : 16 36.

Voir pl. VI, n° 3.

Ce jeton a été frappé par Vander Eycken, à l'occasion de sa sortie de charge comme premier trésorier de 1635. Le revers rappelle très probablement la brillante réception faite au duc Charles IV de Lorraine, lors de son arrivée à Bruxelles, au commencement de l'année 1636 (2).

(1) Voir G. Van Loon, t. II, p. 399, nos 1 à 4.

(2) *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. II, p. 61.

JETONS DE PHILIPPE-GODEFROID VANDE WOUWERE.

P.-G. Vande Wouwere, seigneur de Haeren, portait *d'or à quatre fasces d'azur au franc-quartier d'argent chargé de trois chevrons de gueules.* CIMIER ; *un cygne essorant d'argent becqué d'or, membré de gueules.*

Son rôle dans le magistrat de Bruxelles fut relativement assez effacé, car nous ne le trouvons sur la liste des hauts dignitaires de la ville de 1655 à 1686, que treize fois dans les fonctions suivantes : 8 fois échevin, en 1665, 1666, 1670, 1671, 1679, 1680, 1685 et 1686 ;

3 fois second trésorier, en 1673 et 1676-1677 ;

2 fois premier trésorier, en 1674 et 1678.

Vande Wouwere n'ayant pas exercé les fonctions d'intendant du canal, nous n'aurons à nous occuper que des jetons frappés comme premier trésorier de 1674 et de 1678.

Voici la description du premier de ces jetons :

IV. — 1675. — Dugniolle 4353 (d'après G. Van Orden, II, n° 217).

— L'écu de Vande Wouwere, ayant en dessous : 16 75.

Revers : La ville de Bruxelles éclairée par un brillant soleil.

Légende : COLLIGO · VT SPARGAM.

Voir pl. VI, n° 4.

Il existe de ce jeton des exemplaires ayant de légères différences entre eux, tant pour le droit que pour le revers, comme cela ne se remarque que trop souvent à cette époque.

Ces différences étaient occasionnées par la réfection des coins primitifs, brisés pendant la frappe des premiers jetons et alors que ces pièces se fabriquaient en assez grand nombre.

Mais outre ces variétés peu intéressantes, nous possédions, dans notre ancienne collection, un jeton de Vande Wouwere, semblable au n° 4, dont l'écu du droit présente une telle différence, qu'il a nécessité d'autres poinçons pour la confection de ce nouveau coin.

Comme il ne se trouve mentionné dans aucun des catalogues marquants et qu'il ne se rencontre que rarement dans les collections de jetons, nous avons cru devoir le reproduire sous le n° 5 de la planche, pour l'édification des amateurs.

V. — 1675. — Inédit (inconnu à Dugniolle et autres auteurs).

— Au droit, la même armoirie que celle du jeton précédent, mais l'écusson est beaucoup plus petit que celui du jeton n° 4, et les ornements qui accompagnent l'écu diffèrent aussi notablement.

Revers : Comme le précédent.

Voir pl. VI, n° 5.
État et collection de Witte.

Nous ignorons absolument le motif de cette

modification à l'écu du jeton de Vande Wouwere, mais au point de vue numismatique, nous devons constater que le premier trésorier de 1674 frappe ainsi deux jetons au lieu d'un, à sa sortie de charge; nous avons déjà constaté cette même licence pour le jeton n° 2 de Claude Vander Eycken.

VI. — 1679. — Dugniolle 4411 (d'après Van Loon, t. IV, p. 236).

— L'écu de P.-G. Vande Wouwere, accosté de la date 16 — 79.

Revers : Jason tenant de la main droite le bijou de la Toison d'or qu'il vient d'enlever, et de la gauche une épée; à ses pieds, les cadavres des gardiens.

Légende : ☙ PACEMQVE · FERENDI · VICTORI · HEC · MERCES · ERIT.

Voir pl. VI, n° 6.

La marque monétaire de l'atelier de Bruxelles se trouve au bas du jeton, là où commence la légende d'après Dugniolle, tandis que Van Loon la fait commencer en haut, par VICTORI (1).

JETON DE JEAN COOLS

Jean Cools, licencié en droit, blasonnait :

(1) Voir nos *Rectifications à G. Van Loon*, aux pages 173-174 de la 4e année de la *Gazette numismatique*, 1899-1900 (p. 28 du tiré-à-part).

d'*azur à six étoiles d'or*. CIMIER : *une tête d'aigle d'azur becqué d'or*.

Il ne joua pas non plus un rôle bien considérable dans le magistrat de Bruxelles. Pendant un quart de siècle, de 1653 à 1677, Cools ne figure que quatorze fois sur la liste des hauts dignitaires de la ville, dans les fonctions suivantes :

1 fois premier bourgmestre, en 1673;

9 fois échevin, en 1653, 1655, 1656, 1659, 1663, 1664, 1665, 1666 et 1674;

2 fois second trésorier, en 1672 et 1675;

2 fois premier trésorier, en 1676-1677.

Il n'exerça pas les fonctions d'intendant du canal.

Nommé second trésorier en 1672, il ne fut pas promu, suivant l'usage, au poste de premier trésorier en 1673, parce qu'il fut élu premier bourgmestre patricien cette même année.

Au contraire, lors de sa deuxième nomination de second trésorier en 1675, il devint premier trésorier en 1676 et fit frapper le jeton suivant pour sa sortie de charge.

VII. — 1677. — Dugniolle 4381 (d'après G. Van Orden, I, 1354).

— L'écu de Jean Cools, accosté de la date 16 — 77; sous l'écu, le mot * FAVETE *.

Revers : Une balance en équilibre, traversée par une barre et suspendue à un nœud de ruban;

dessous : un foyer (d'après Dugniolle), ou un sac de blé (d'après Van Orden), entre une mesure de capacité à gauche, et un poids à droite.

Légende : * SVVM * CVIQVE.

Voir pl. VI, nº 7.

Pour l'année suivante, Cools fut continué dans ses fonctions de premier trésorier, par lettres du marquis de Villa Hermosa, en date du 30 juin 1677, mais comme il mourut le 12 janvier 1678, il fut remplacé par Jean Heymans, qui continua son mandat, et à la sortie de charge de ce dernier, celui-ci fit frapper le jeton décrit par Dugniolle sous le nº 4405.

C'est par erreur que Dugniolle donne sous le nº 4382 (d'après G. Van Orden, I, 1355) une variété du jeton ci-dessus de J. Cools, *sans date au droit et ayant le mot* FAVET (au lieu de FAVETE). Cette variété ne se trouve même pas dans les catalogues des ventes des collections respectives de ces auteurs, pas plus que dans aucun autre catalogue de collections réputées

Mais ce qu'aucun de ces deux auteurs ne mentionne (voir le catalogue de la vente de V. Pasquier, à Bruxelles, sous le nº 866), c'est le jeton suivant :

VIII. — 1677. — Inédit. — Collection de M. Alph. de Witte et du cabinet de l'État :

— L'armoirie du jeton précédent, mais avec

l'écu de J. Cools plus petit que sur le jeton précédent, et les ornements qui entourent cet écu entièrement différents.

Revers : semblable au jeton précédent.

Voir pl. VI, n° 8.

Ce jeton de J. Cools (n° 8 de la planche) de même que le jeton de P.-G. Vande Wouwere (n° 5 de la planche) n'étant ni figurés ni décrits nulle part, nous avons crû bien faire de les signaler aux amateurs de jetons. Nous ne l'eussions pas fait si les différences de coins, comme il s'en rencontre beaucoup au XVIIe siècle, avaient été le résultat de la réfection de coins brisés pendant les premières frappes et reconstitués avec les anciens poinçons ; mais ici il a fallu d'autres poinçons pour obtenir ce que nous considérons, peut-être à tort, comme deux jetons inédits.

* * *

On remarquera que des huit jetons de la planche, un seul, n° 6, a été reproduit très imparfaitement par Gérard Van Loon, ainsi que nous l'avons relevé en 1900, dans nos *Rectifications* à cet auteur, publiées dans la *Gazette numismatique* (4e année), et que les sept autres sont reproduits pour la première fois, ce qui, espérons-le, donnera satisfaction aux numismates qui s'occupent de cette série spéciale de jetons.

Il en est de même pour les anciens jetons bruxellois, comme pour toutes les pièces de la numismatique en général, un bon dessin de la pièce s'empreint mieux dans l'esprit et la mémoire que les meilleures descriptions.

Nous croyons ne pas nous tromper, en affirmant que tous les jetons des trésoriers de Bruxelles du XVIIe siècle ont été retrouvés et que les listes des hauts fonctionnaires qui firent frapper ces jetons sont complètes. C'est assez dire que cette série des anciens jetons bruxellois, malheureusement la dernière dans l'ordre chronologique, n'attend plus qu'un numismate dévoué qui entreprenne sa publication.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

LES MÉREAUX DES HEURES CANONIALES

DE

L'ÉGLISE DE SAINT-JULIEN A ATH

Le Cercle archéologique de Mons possède, dans ses vitrines, deux méreaux de plomb provenant de la collection du regretté président de la Société belge de Numismatique, Alphonse De Schodt, et dont les moules en ardoise appartenaient à M. le général Cocheteux. Ces méreaux étaient distribués aux membres du clergé de l'église paroissiale de Saint-Julien, à Ath, pour constater leur présence aux heures canoniales. Leur usage est mentionné dans les lettres patentes données, le 27 octobre 1478, par Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai,

approuvant et réglant le service des heures canoniales instituées dans la dite église (1). Ils datent, d'après leur style, de l'époque même de ces lettres patentes, soit de la fin du XVe siècle.

L'un de ces méreaux présente, à l'avers, l'image de saint Julien (2). Le saint, en pied, la tête nue entourée d'un nimbe, est vêtu du costume des soldats romains : une tunique et un large manteau ; il tient de la main gauche, un livre ouvert, et de la main droite, une épée dont il pose la pointe sur la poitrine d'un homme nu, terrassé à ses pieds. Au-dessus de la tête de cet homme, on remarque un poinçon qui semble être une couronne à trois perles. Au revers, ce méreau offre les armes primitives de la ville d'Ath : une aigle bicéphale ayant pour support une croix tréflée posée sur un perron de quatre degrés. Un dessin composé de lignes épicycloïdes occupe chaque côté de la croix. La légende en caractères gothiques, est partagée entre les deux faces : à l'avers, on lit :

✠ SANCTVS ✠ IVLIANVS

(1) *Annalectes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, t XI, 1874, pp. 206 à 213.

(2) Saint Julien le martyr, né à Vienne en Dauphiné, fut élevé dans le paganisme et devint chef de cohorte dans l'armée romaine. Cédant aux exhortations de son compagnon d'armes, saint Féréol, il embrassa la religion chrétienne. Pendant la persécution de Maximin et de Galère, il fut arrêté et eut la tête tranchée, le 28 août 303. Son compagnon subit le même sort.

Et au revers :

✠ PATRONVS ✠ DE ✠ ATH

L'autre méreau est beaucoup plus simple : on voit, à l'avers, le monogramme du christ I · H · S, en caractères gothiques, entouré de rinceaux, et, au revers, les armes de la ville d'Ath, mais l'aigle bicéphale est placée dans un écusson et la croix, non tréflée, posée sur un perron de trois degrés seulement (1). Un rinceau occupe chaque côté de la croix.

L'absence de légende n'empêche pas d'attribuer ce méreau à l'église d'Ath. En effet, le nom du patron n'était souvent indiqué que quand la localité possédait plusieurs paroisses où existaient des fondations du même genre. Or, à Ath, l'église de Saint-Julien seule possédait le service des heures canoniales.

Comme tous les assistants ne recevaient pas les mêmes honoraires, la différence entre ces deux méreaux devait sans doute servir à guider le distributeur.

Un mot encore concernant le premier méreau. Saint Julien le Martyr tient en main une épée, ce qui s'explique facilement : les artistes ont placé, dans la main d'un guerrier martyr, cette arme qui

(1) Les armoiries de la ville d'Ath sont : *D'or à l'aigle bicéphale éployée de sable chargée, en cœur, d'un écusson d'or au lion de sable, et ayant pour support une croix tréflée de sable posée sur un perron de trois degrés de même.*

rappelle sa profession militaire et le genre de son supplice (1). Il est moins aisé d'expliquer la figuration d'un homme nu, terrassé par saint Julien. On ne trouve ni dans les *Acta sanctorum*, ni dans les autres récits du martyre de ce saint, ni dans la *La Légende dorée* de Jacques de Voragine, aucune particularité qui justifierait cette représentation. Est-ce la figuration du triomphe du christianisme sur le paganisme se déduisant de la conversion de Julien? Serait-ce une allusion à la punition de ce guerrier franc qui fut foudroyé après avoir violé l'église de Saint-Julien à Ath, fait rapporté par Grégoire de Tours dans *La Gloire des Martyrs* (2). Nous en sommes à des conjectures.

Les méreaux inédits que nous venons de décrire sont, comme on le voit, des plus intéressants et méritaient d'être signalés à l'attention des numismates.

† Félix Hachez.

(1) Le Père Cahier, *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, Paris, 1867, verbis *Armes*, *armures*, p. 71, et *Épées*, pp. 363 et 368.

(2) *De Gloriam martyrum*, cap. XIII, p. 858 : *De passione et virtutibus sancti Juliani martyris*.

NICOLAS BRIOT

TAILLEUR GÉNÉRAL DES MONNAIES

(1606-1625) (1)

Nul homme n'a été attaqué plus passionnément et défendu plus ardemment que Nicolas Briot. Si la Cour des Monnaies, pendant près de vingt années, lutta contre lui presque sans trève, ses amis et ses protecteurs, dont Louis XIII fut le plus

(1) Notre confrère M. F. Mazerolle, avait, en 1891, au *Congrès international de numismatique* de Bruxelles, donné un aperçu du rôle que joua le célèbre Nicolas Briot à la Cour des Monnaies; les quelques pages dans lesquelles l'orateur avait exposé rapidement le résultat de ses recherches, avaient engagé un autre de nos confrères, le regretté Jules Rouyer, à publier, dans notre revue (1893 à 1895), une série d'articles sur l'artiste lorrain qu'il tenait en haute estime. Ces articles, réunis en volume, forment une fort minutieuse étude sur les œuvres de Briot, en tant que graveur de jetons.

Mais, J. Rouyer n'avait pas à sa disposition les documents qu'a pu retrouver et consulter M. F. Mazerolle, documents que ce dernier a reproduits et commentés dans ses *Médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe*, deux volumes in-4° parus l'année dernière à Paris.

Aussi, croyons-nous que les lecteurs de la *Revue*, qui ont suivi jadis avec un vif intérêt la défense présentée par M. Jules Rouyer du talent de Nicolas Briot, nous sauront gré de reproduire ici le chapitre que M. F. Mazerolle a consacré, dans l'introduction de son ouvrage, à l'étude critique des œuvres et à la biographie du célèbre graveur (*).

N. D. L. R.

(*) Nous avons cru utile de supprimer toutes les notes et renvois aux documents.

fidèle, le soutinrent avec une rare constance. L'un d'eux, un ancien général des Monnaies, Nicolas Roland, publia, en 1619, une brochure où il recommandait, dans les termes les plus pressants, l'adoption des procédés de fabrication proposés par Briot. Le silence de certains de ses ennemis vint même, à un moment, favoriser ses projets.

Leblanc le considère comme un inventeur de génie, méconnu de ses contemporains, et Mariette abonde dans ce sens. Dubois de Saint-Gelais exprime cependant quelque scepticisme en parlant de l'invention de Briot.

Deux économistes du XVIIIe siècle, J.-Fr. Melon et Beyerlé, partagent l'opinion des écrivains antérieurs sur Nicolas Briot, et le regardent comme une victime de l'envie et de la haine que son talent avait suscitées.

A notre époque, plusieurs érudits se sont constitués ses défenseurs, Bolzenthal, A. Dauban, H. Lepage, A. Castan, M. J. Guiffrey, H Bordier, L. Jouve, M. L. Germain, et J. Rouyer.

M. G. Bapst, qui a parlé accessoirement de cet artiste, le traite de « célèbre graveur » et de « propagateur du balancier en France et en Angleterre ».

M. H. Costes, par contre, estime que Nicolas Briot n'a fait que proposer un perfectionnement de la presse ou balancier. Nous avons exposé notre opinion à ce sujet, au Congrès international de numismatique, tenu à Bruxelles en 1891.

Ainsi, presque tous les auteurs ont exalté le mérite de Nicolas Briot, comme graveur de médailles et de jetons et comme praticien. Certains, même, lui ont attribué la découverte de la presse ou balancier, qui, ainsi qu'on le sait, est une invention allemande du XVIe siècle.

Fut-il réellement un grand artiste et un inventeur de génie, victime de persécutions haineuses et irraisonnées ? La critique sévère des documents que nous publions, permettra d'apprécier à sa juste valeur l'artiste et le mécanicien.

Nicolas Briot était protestant. Il naquit en 1579 ou 1580; son père, Didier Briot, né à Damblain, dans le Bassigny, avait fait le commerce, en Flandre, des toiles et des épices; puis, en 1608, il avait pris la ferme de la Monnaie de Charleville, pour laquelle le duc de Nevers, Charles Ier de Gonzague, lui avait fait un bail de dix ou douze ans. On connaît le règlement des privilèges que ce prince accorda à Didier Briot et à ses ouvriers, le 14 janvier 1608; il leur permit de posséder, ainsi que leurs héritiers, des biens meubles et immeubles dans toute l'étendue de la souveraineté d'Arches, sans avoir besoin de lettres de naturalisation; il les exempta aussi de tous impôts, présents et futurs, et de toute recherche sur leur religion et sur d'autres sujets; ce qui porte à croire que le nouveau maître avait choisi ses collaborateurs parmi ses coreligionnaires. Le duc de Nevers les autorisa aussi à porter des armes défensives et

offensives. Le contrat de ferme avait été passé le 22 septembre 1607.

Didier Briot avait établi, à Charleville, les différents instruments servant à la Monnaie du Moulin, les moulins, presses, laminoirs et tenailles. Il ne jouit de la ferme de la Monnaie que pendant trois années, car il en fut dépossédé par Nicolas Marteau, son graveur, qui, agissant au nom d'un certain Pierre Esberard, avait mis une enchère supérieure de 200 livres à celle de Didier Briot. Celui-ci, ayant perdu le procès qu'il avait intenté à son compétiteur, se retira à Sedan, où il prit, vers 1612 ou 1613, pour neuf ou dix ans, la ferme de la Monnaie de cette ville; Sedan faisait alors partie des domaines du maréchal de Bouillon, Henri de la Tour. Il ne dirigea la Monnaie de Sedan que dix-huit ou vingt mois, au bout desquels tout travail monétaire fut arrêté. Il s'était adjoint comme graveur Jean Racle. Un apprenti de Nicolas Briot, Jean de Herre, travaillait avec lui.

Nicolas Briot devait avoir une carrière encore plus agitée que celle de son père.

Philippe I Danfrie, tailleur général des Monnaies, après la mort de son fils Philippe II, fit pourvoir de son office Nicolas Briot, conjointement avec lui et à condition de survivance; il obtint, à ce sujet, des lettres patentes (31 mai 1605).

Après une requête de Briot, on fit l'information d'usage sur ses bonnes vie et mœurs; elle fait connaître qu'il habitait Paris depuis trois ou

quatre ans et qu'il avait fait, auparavant, un voyage en Allemagne. Gilbert Olivier, fils d'Alexandre Olivier, opposant à la réception de Nicolas Briot, fut débouté de ses prétentions à ladite charge. A la suite d'un rapport favorable sur l'épreuve que dût faire Briot, en gravant un poinçon de l'effigie royale pour les demi-francs, d'après une cire de Guillaume Dupré, contrôleur général des effigies, il fut reçu par la Cour des Monnaies, le 15 mars 1606.

Quelques mois après, le 1er juillet 1606, à la mort de Philippe I Danfrie, il fut installé comme seul titulaire de la charge de tailleur général, et les instruments monétaires ayant appartenu à son prédécesseur, lui furent remis le 8 août suivant.

La même année, Pierre Turpin, graveur des sceaux et cachets du Roi, s'opposa à l'entérinement des lettres patentes accordant à Briot le droit de graver les marteaux et fers à marquer les cuirs et les marchandises. Philippe I Danfrie avait joui de ce privilège. Pierre Turpin obtint cependant gain de cause et fut autorisé à faire seul ces travaux et à graver les sceaux royaux.

Les deux contrôleurs généraux des effigies, qui exerçaient conjointement leur office, Guillaume Dupré et Jean Pillon, semblent avoir été hostiles à la nomination de Nicolas Briot, car la Cour des Monnaies dut leur enjoindre, le 28 août 1607, de fournir chacun, au tailleur général, une cire de l'effigie royale pour lui servir de modèle « pour la construction des fers nécessaires pour la fabric-

quation des monnoyes », ce qu'ils avaient refusé de faire.

Par suite de ses nouvelles fonctions, Nicolas Briot fut inscrit, le 12 octobre 1607, sur le rôle des officiers de la Cour des Monnaies, pour la distribution des piéforts des écus, demi-écus, francs, demis et quarts de franc, et des pièces de 16 sols et de 8 sols, douzains, doubles et deniers.

Il était doué d'une rare activité. La charge de tailleur général des Monnaies de France ne lui suffisait pas; elle lui donnait cependant de nombreuses occupations, si on en juge par la liste des coins et poinçons que nous avons dressée (1). Il se fit nommer par le duc de Lorraine, Henri II, tailleur général de ses Monnaies; aussi allait-il à Nancy, où il se trouvait en 1611, 1612, 1613, 1620, 1623 et 1624. En 1611, il avait gravé des poinçons de l'effigie ducale pour les testons et les florins et il les avait remis au tailleur particulier de la Monnaie de Nancy, Domenge Crocx; cet artiste avait été nommé à cette charge, à cause des absences continuelles de Nicolas Briot, qui, d'ailleurs, quittait Paris pour se rendre en Lorraine d'une façon continuelle, et même sans autorisation de la Cour des Monnaies. Il lui était difficile de remplir exactement ses deux importantes charges, et le duc de Lorraine, comme la Cour des Monnaies, s'en plaignirent vivement.

Dans l'interrogatoire de Nicolas Briot, en 1616,

(1) Cette liste a été publiée en *Appendice*, dans le t. II des *Médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe*.

il est question de plusieurs médailles en or, à l'effigie ducale, portant la date 1612, qu'il avait faites pendant son séjour à Nancy. C'est vraisemblablement à ces médailles que fait allusion un passage du compte rapporté par H. Lepage, d'après lequel l'artiste reçut 40 écus pour plusieurs médailles d'or qui lui avaient été commandées, ainsi que des jetons, par le prince lorrain. Il s'agit bien vraisemblablement d'une médaille ovale au buste de Henri II, duc de Lorraine, portant la signature de Nicolas Briot et la date de 1612, dont il existe un exemplaire en argent au Cabinet de France. Nous rapprochons de cette pièce une médaille ronde, fondue, à l'effigie de ce prince, qui, bien que non signée, est d'un style identique. Si les revers sont d'une assez habile exécution, l'effigie est dure et sèche.

Il est fait mention, dans le document publié par H. Lepage, de la frappe de ces médailles au *Moulin* de Nancy. Le même auteur rapporte que le duc de Lorraine avait négocié avec Briot pour l'établissement d'un *Moulin*, les instruments qu'il avait fait venir de Nuremberg n'ayant pu servir. Un allemand, du nom de Hans Weys, avait aussi proposé un coupoir (?) dont on se servit à la Monnaie de Nancy.

On peut donc supposer que la médaille frappée au Moulin de Nancy a été fabriquée avec des instruments établis par Nicolas Briot à la Monnaie de cette ville; il était allé en Allemagne, en 1614, sur l'ordre du duc de Lorraine, pour étudier les

procédés de fabrication monétaire; il s'y était déjà rendu auparavant, dans le même but, lorsque son père était maître de la Monnaie de Charleville, et ensuite de Sedan, sans doute sur le commandement du duc de Nevers, puis du maréchal de Bouillon et il avait aussi gravé, pour ces deux princes, des poinçons d'effigie qui ne furent pas utilisés. Les instruments monétaires établis à Charleville, à Sedan, puis à Nancy par le tailleur général des Monnaies de France, avaient-ils été rapportés d'Allemagne ou n'étaient-ils pas, plutôt, les mêmes que ceux de la Monnaie du Moulin de Paris? Nous avons dit que ceux envoyés de Nuremberg à Nancy n'avaient pu servir.

Le 16 novembre 1612, la Cour des Monnaies dut charger le conducteur du Moulin, Pierre Regnier, de remplacer momentanément Nicolas Briot celui-ci ayant quitté Paris pour se rendre à Serain (Aisne).

Les absences de Nicolas Briot étaient, d'ailleurs, si fréquentes, et partant si préjudiciables à l'exercice de sa charge, que la Cour des Monnaies lui défendit, en 1616, de travailler pour « aucuns princes et Monnoyes estrangères ».

Elle lui interdit aussi, en 1617, de graver des poinçons et des coins pour la Monnaie de Trévoux. La principauté de Dombes appartenait alors à la duchesse Marie de Montpensier, qui obtint cependant, deux ans plus tard, l'autorisation de s'adresser à Nicolas Briot ou à tous autres graveurs, pour ses travaux monétaires.

Les initiales de Nicolas Briot se trouvent sur plusieurs médailles de différents modules, frappées avec les presses du Moulin, à l'occasion du sacre de Louis XIII. Favyn parle de ces médailles et signale l'inexactitude de la représentation, au revers, de la ville de Reims. Si l'on compare ces quelques pièces avec celles de Henri II, duc de Lorraine, on est étonné de la différence de style dans les effigies des deux princes; la figure juvénile de Louis XIII est fine et expressive et l'exécution est loin d'être aussi sèche que celle des médailles lorraines. On est amené à penser que la beauté des pièces du sacre est due à la participation, dans leur exécution, d'un grand artiste. Nous n'hésitons pas à prononcer le nom du célèbre Guillaume Dupré, contrôleur général des effigies. Il ne dut pas, à notre avis, se contenter d'en fournir les cires; nons serions porté à croire qu'il en surveilla aussi très attentivement la fabrication, car certaines, dont l'effigie royale est d'un grand charme, rappellent ses meilleures productions. Les mêmes caractères de style se retrouvent dans plusieurs médailles de Louis XIII, non signées, frappées à la presse, en 1613, 1614, 1617 et 1623, toutes inspirées, sans aucun doute, d'un modèle dû à la main si habile du contrôleur général des effigies.

Un arrêt de la Cour des Monnaies de 1615, signale « quelques espèces, aucunes ayant forme de monnoye et autres de pièces de plaisir », frappées par Briot. Faut-il considérer le n° 564 du *Catalogue*, comme ayant été une de ces espèces?

La date, d'abord, concorde bien avec le document; l'effigie de Louis XIII a quelque caractère monétaire, le revers s'éloigne plus, par son sujet, de l'aspect ordinaire d'une monnaie d'argent. Cette pièce a été frappée à la *presse* et probablement d'après un modèle de Guillaume Dupré. Nous disons qu'elle a été frappée à la *presse*, nous appuyant sur un passage d'un document du 12 juillet 1616; à cette date, la Cour des Monnaies ordonna de déposer à l'Hôtel des Monnaies de Paris, les *presses* et autres instruments monétaires trouvés au logis de Nicolas Briot. D'ailleurs, même en l'absence de ce document, la frappe excellente de cette médaille (?), prouverait qu'elle n'a pu être frappée qu'à l'aide d'une presse, comme à la Monnaie du Moulin.

C'est tout ce que nous savons sur les médailles exécutées en France par Nicolas Briot. On lui doit aussi un certain nombre de jetons; en outre, il grava pour la Cour des Monnaies un sceau et cachet, celui dont elle se servait étant « de telle façon usé, qu'il n'y a moyen aucun de s'en servir ».

Un document des archives des Basses-Pyrénées signale la commande qui lui fut faite d'un cachet portant « la signature » du chancelier de Navarre (1620).

Il grava aussi des estampes, notamment le portrait du botaniste Jean Bauhin.

Les travaux de gravure qu'exécutait Nicolas Briot ne suffisaient pas à son activité. Déjà vers 1611 ou 1612, il s'était associé avec deux orfèvres

parisiens et avec un horloger, Antoine Ferrier, qui avait inventé une machine à marteaux pour la fabrication monétaire. L'invention étant imparfaite, ainsi que nous l'avons dit, Briot fit alors d'autres propositions au Roi.

Il conçut le vaste projet de régénérer la fabrication des monnaies et de procéder à une refonte de toutes les espèces courantes; il voulut en même temps obtenir la ferme générale des Monnaies de France. Soutenu par le Roi, qui multiplia en sa faveur les arrêts du Conseil d'État, accueilli, à la fin, par la Cour des Monnaies, qui facilita ses expériences, en lui accordant successivement, avec une rare complaisance, de nombreux délais, il échoua dans son entreprise, non par suite de l'opposition des ouvriers des Monnaies de France ou de Pierre Regnier, mais à cause de la défectuosité des procédés de fabrication qu'il avait proposés et de la mauvaise foi qu'il mit à remplir les engagements qu'il avait pris pour ses épreuves.

Nous avons établi que la fabrication, à la Monnaie du Moulin, des monnaies françaises, à l'aide de la *presse*, cessa presque complètemeni peu après la mort d'Henri II, à l'exception des doubles et des deniers, et que la Cour des Monnaies avait obtenu, en 1585, la confirmation officielle de cet état de choses; dès lors, l'ancienne Monnaie de Paris frappa seule, au *marteau*, toutes les espèces courantes, sauf les essais, les piéforts, les doubles et les deniers. Nicolas Briot voulut

substituer aux antiques procédés de fabrication, qu'il jugeait, à juste titre, arriérés et insuffisants, plusieurs instruments dont il se disait l'inventeur.

Des lettres de cachet du 20 juin 1613 ordonnèrent à la Cour des Monnaies de faire jouir Nicolas Briot du contenu des lettres patentes données en sa faveur, le 2 mai précédent, au sujet de sa proposition de réforme monétaire.

Les documents manuscrits et les imprimés de l'époque, entre autres la *Relation* de Henri Poullain, général des Monnaies, nous font connaître les divers instruments que Nicolas Briot voulait substituer à l'outillage de la Monnaie de Paris :

1° Un *instrument à ciseau*, pour découper les lingots en flans, bientôt abandonné par Briot, à cause des déchets excessifs ;

2° Un *laminoir*, semblable à celui de la Monnaie du Moulin, mais actionné par un manège ;

3° Un *coupoir*, presque identique, d'après Poullain, à celui de la susdite Monnaie ;

4° Une machine à monnayer ou *monnoyoir*, qui se composait de deux demi-cylindres, sur lesquels étaient gravés les deux côtés de la monnaie, machine alors en usage en Allemagne. Cet instrument avait le défaut de fabriquer des monnaies cambrées; Nicolas Briot y avait adapté deux *manivelles*, pour remédier à cet inconvénient. Au cours d'une nouvelle épreuve, en 1624, il faisait passer les flans sous une presse, pour les arrondir et les aplatir.

Ainsi, sur ces trois derniers instruments proposés par le tailleur général, deux étaient alors en usage au Moulin et y fonctionnaient parfaitement; un autre n'était qu'un perfectionnement, fort peu appréciable, comme nous le verrons dans la suite, d'une machine employée à cette époque à l'étranger.

Ajoutons que des rouleaux analogues avaient déjà été expérimentés à la Monnaie du Moulin au XVIe siècle, puisque, dans l'outillage de cette Monnaie, se trouvait « ung roulleau » portant « l'effigie du roy Charles neuf ».

(*A suivre.*) F. MAZEROLLE.

NÉCROLOGIE.

Auguste De MEUNYNCK.

M. Auguste De Meunynck, homme de lettres, numismate et bibliophile, décédé subitement à Lille, le 3 janvier 1904, à l'âge de soixante-deux ans, faisait partie de la Société royale de Numismatique de Belgique depuis le 9 mars 1882. Il fut élu membre honoraire en l'assemblée générale du 17 juillet 1898.

Les travaux numismatiques de M. De Meunynck sont peu nombreux. Il a fait paraître dans la Revue :

1° *Médailles de l'École des Beaux-Arts de la ville de Lille et origine de cet établissement* (1897).

2° *L'arc triomphal de Louis XIV à Lille et sa médaille* (1899).

3° *Éd. Van Hende*, article nécrologique (1901).

4° *Les pièces uniques rares ou inédites de la grande collection de Flandre, appartenant au Musée de Lille* (1902).

Le principal titre scientifique de notre confrère est la belle *Histoire des Canonniers de Lille*, qu'il publia, en 1892-93, en collaboration avec M. A. Fromont.

M. De Meunynck n'était pas seulement un col-

lectionneur érudit, c'était aussi un aimable poète, un charmant convive, et les confrères de la Société belge de numismatique conserveront longtemps le souvenir des petites pièces de vers qu'il avait pris la bonne *habitude* de leur dire chaque année, *après déjeuner*, lors des assemblées générales de juillet auxquelles il ne manqua jamais. Nous citerons parmi ces œuvrettes : *Une collection unique* (1894); *Numismates et numismatique* (1896); *Petite causerie poétique* (1899); *Un Rêve de numismate* (1900); *Charles-Quint* (1901); *l'Habitude* (1902); *Après déjeuner* (1903).

A. DE WITTE.

MÉLANGES.

Une nouvelle monnaie liégeoise. — Décidément la numismatique des évêques de Liége est inépuisable. Dans la séance du 9 mai 1903 de la Société française de Numismatique, M. le capitaine Babut a fait connaître à ses confrères une monnaie frappée à Curange par l'évêque Louis de Bourbon (1457-1482), et que nous reproduisons d'après le dessin qu'en donne les procès-verbaux de la susdite Société :

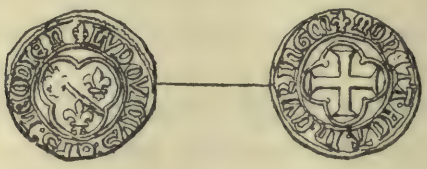

Ainsi qu'on l'a fait remarquer, cette pièce est une imitation du double tournois du roi de France, Louis XI (1461-1483) Le titre d'Episcopus qu'y prend Louis de Bourbon, place l'émission de cette monnaie tout au plus tôt à l'année 1466, date où Louis de Bourbon reçut les ordres et la consécration épiscopale On connaissait déjà une monnaie de billon noir de Louis de Bourbon à la légende MONETA FATA IN CVRINGE (1).

Des copies du double tournois de Louis XI existent

(1) DE CHESTRET, n° 367.

aussi pour la seigneurie de Rekheim, pour Bunde, pour Gruitrode, etc. (1).

A. DE W.

LA MONNAIE DE BRUXELLES EN 1903.

Les frappes exécutées à la Monnaie de Bruxelles en 1903 se distinguent par leur grande variété. Elles comprennent treize catégories de monnaies et un nombre de pièces s'élevant à 27,117,500.

La Belgique intervient pour	6,421,690	pièces de	10	centimes	en nickel.
	et 1,865,810	—	5	—	—
L'Égypte pour	50,000	—	20	piastres	en argent
	500,000	—	10	—	—
	600,000	—	5	—	—
	450,000	—	2	—	—
	100,000	—	1	—	—
	1,000,000	—	1	—	en nickel.
	6,000,000	—	5	ochr el guerche	—
	1,600,000	—	1/2	—	en bronze.
	et 800,000	—	1/4	—	—
La Perse pour	2,765,000	—	2	shahis	en nickel.
	et 4,965,000	—	1	—	—

Ces pièces pèsent ensemble 108,071^{k}.282.

763,387 pièces de 10 centimes belges portent des inscriptions en langue française et 5,658,300, des inscriptions en langue flamande.

863,878 pièces de 5 centimes portent des inscriptions en langue française et 1,001,932, des inscriptions en langue flamande.

Les pièces d'argent égyptiennes sont toutes au titre de

(1) VAN DER CHIJS, *Leenen van Brabant*, pl. XXVII, 45, pl. XXX, XXXII, 2, etc.

0.833.3 et pèsent respectivement 28, 14, 7, 2 et 1 gramme. Elles mesurent 40, 33, 26, 19 et 16 millimètres de diamètre.

Elles portent à l'avers la signature du khédive Abbas II, le millésime de son avènement au trône, ainsi que le nombre onze, indiquant la durée de son règne au moment de la frappe.

Les pièces égyptiennes en nickel sont au titre de 25 p. c. de nickel et de 75 p.c. de cuivre. Leur poids est de 5 1/2 et 4 grammes, leur diamètre de 23 et 21 millimètres.

Les pièces de bronze sont au titre de 95 p. c. de cuivre, 4 p.c. d'étain et 1 p. c. de zinc. Elles pèsent 3 et 2 grammes et mesurent 20 et 17 1/2 millimètres de diamètre.

La piastre égyptienne vaut nominalement environ 25 centimes.

* * *

Coins.

Il a été employé pour les diverses fabrications 1,230 coins, se décomposant comme suit :

133	avers et	79	revers	pour les pièces	belges de fr.	0.10.
140	—	69	—	—	—	0.05.
6	—	10	—	—	de 20 piastres.	
25	—	63	—	—	10	—
27	—	26	—	—	5	—
8	—	6	—	—	2	—
22	—	7	—	—	1	—
11	—	10	—	—	1	—
137	—	43	—	—	5 ochr el guerche.	
16	—	15	—	—	1/2	—
30	—	12	—	—	1/4	—
65	—	42	—	—	2 shahis.	
174	—	54	—	—	1	—

* * *

Refontes de monnaies.

La fabrication des monnaies de nickel belge a été alimentée par la refonte de :

80,000 pièces de 20 centimes au type du Lion,
4,538,035 — 10 — —
et 1,040,000 — 5 — —

* * *

La fabrication des monnaies égyptiennes s'est faite en partie au moyen de lingots et en partie au moyen du métal provenant de la refonte :

de 1,117^{k}.113 de pièces de 2 piastres égyptiennes,
de 86^{k}.047 — 1 —
de 139^{k}.929 de thalaris et fractions,
et de 2,708^{k}.146 de piastres mexicaines.

* * *

Situation du fonds spécial de prévision monétaire au 31 décembre 1903.

Au 1er janvier 1903, l'avoir du Fonds spécial de prévision monétaire s'élevait à. . . . . fr.	3,551,419	68
Les recettes effectuées au profit de ce Fonds, pendant l'année 1903, montent à .	228,066	80
Fr	3,779.486	48
Les dépenses à	76.726	98
Au 31 décembre 1903, son avoir soldait donc par . . . . . fr.	3,702,759	50

* * *

Les ressources disponibles du Fonds spécial de prévision

monétaire sont appliquées à l'achat d'obligations à 3 p. c. de la dette publique.

Le tableau ci-dessous donne la situation, au 1er janvier et au 31 décembre 1903, des valeurs composant son portefeuille, avec l'indication du prix de revient de chacune d'elles.

NATURE DES VALEURS.	Solde au 1er janvier 1903.		Solde au 31 décembre 1903.	
	Capital.	Coût.	Capital.	Coût.
3 % belge, 1re série.	1,320,200	1,308,943 87	1,320.200	1,308,943 87
— 2e —	1,725,000	1,730,144 63	1.725,000	1,730,144.63
— 3e —	503,000	512,239 08	628,200	637,676 45
	3,548,200	3,551,327 58	3 673,400	3,676,764 95

Le quatrième rapport annuel du Commissaire des monnaies au Ministre des Finances et des Travaux publics.

Ce rapport méritera de nouveaux suffrages à M. Le Grelle, qui doit se féliciter aujourd'hui d'avoir inauguré cette publication, dont le succès s'affirme de plus en plus.

Nous y remarquons, indépendamment de tableaux statistiques établis avec méthode, ordre et clarté, le tarif de la frappe des médailles, les dispositions pénales concernant la contrefaçon et l'altération des monnaies et un consciencieux travail sur la refonte des anciennes monnaies provinciales.

Parmi les annexes, nous mettons en vedette la notice de M. l'essayeur Verhas sur l'élasticité des métaux pendant la frappe et la notice de M. l'essayeur Peerts sur l'enrichisse-

ment du titre de l'alliage monétaire d'argent par le blanchîment.

* * *

Monnaies conventionnelles.

Plusieurs fabrications de monnaies conventionnelles à l'usage des prisons, des dépôts de mendicité ou des colonies agricoles de bienfaisance ont été effectuées à la Monnaie de Bruxelles.

La première frappe date de 1833. Il fut fabriqué pour les prisons de Gand, Saint-Bernard, Vilvorde et Alost, en cuivre rouge :

38,000 pièces de 25 centimes du poids de 10 grammes,
100,000 — 5 — — 4 —
et 100,000 — 1 — — 2 —

Ces pièces, aux diamètres respectifs de 28, 22 et 17 millimètres, portaient, dans le champ de l'une des faces, 1, 5 ou 25 CENTIMES, avec la légende : MONNAIE FICTIVE, et dans le champ de l'autre face, GAND, St BERNARD, VILVORDE ou ALOST; au-dessous : 1833 et ROYAUME DE BELGIQUE pour légende.

En 1838, il fut frappé pour la prison d'Alost, avec de nouveaux coins pareils aux anciens qui avaient été détruits :

2,000 pièces de 25 centimes
et 10,000 — 5 —

En 1841, le Ministre des Finances autorisa une fabrication de :

10,000 pièces de 25 centimes,
2,500 — 5 —
et 10,000 — 1 —

pour le dépôt de mendicité de Reckheim.

Ces pièces, au millésime de 1841, ne diffèrent des monnaies frappées pour les prisons que par la substitution de RECKHEIM aux noms des villes.

La pièce de 1 centime fut fabriquée en étain, pour éviter, disait-on, la confusion avec la pièce légale de même valeur dont elle avait le diamètre et le poids.

En 1848, nouvelle frappe de

1,000 pièces de 25 centimes

pour le dépôt de mendicité de Reckheim.

Depuis, les coins des pièces de 25 centimes au millésime de 1848 et ceux des pièces de 5 et 1 centime au millésime de 1841 ont été déposés au musée des coins de l'Hôtel des Monnaies et sont catalogués sous les nos 2013 à 2018.

Dans l'intervalle des années 1848 à 1886, la frappe des monnaies conventionnelles se fit au dépôt de Hoogstraeten.

Un interné volontaire du nom de Calens, ancien chef d'atelier du médailleur Hart de Bruxelles, grava les coins de sept monnaies différentes et en effectua la fabrication sans autres outils qu'une cisaille, un découpoir et un balancier en mauvais état.

Il fut ainsi frappé :

A. Des pièces de 1 franc et de 50 centimes. Modules : 25 et 21 millimètres.

Avers. Dans une couronne de laurier, un lion debout.

Rev. Dans le champ, sur deux lignes : 1 — FRANC ou 50 — CENT. Légende : DEPOT AGRICOL (*sic*) MERXPLAS.

B. Des pièces de 20 et de 10 centimes. Modules : 28 et 26 millimètres.

Avers. Dans une couronne de laurier, $\frac{20}{C}$ ou $\frac{10}{C}$; légende : D. C. M. HOOGSTRAETEN.

Rev. Dans une bordure engrêlée, 20 C ou 10 C, et en dessous, D. A. M.

C. Des pièces de 5, 2 et 1 centime, Modules : 24, 22 et 19 millimètres.

Avers. Dans une couronne de laurier, $\frac{5}{C}$, $\frac{2}{C}$ ou $\frac{1}{C}$. Légende : D. C. M. HOOGSTRAETEN.

Rev. Dans une bordure engrêlée, D. A. M.

Toutes les monnaies fabriquées à Hoogstraeten l'ont été en étain et furent converties en gamelles pour le service des détenus lorsqu'en 1886 le Ministre de la Justice décida de frapper de nouvelles monnaies avec de nouveaux coins gravés par M. Michaux père. Les coins gravés par Calens se trouvent actuellement au Musée de la Monnaie (nos 213 à 226 du Catalogue autographié dressé par M. Ch. van der Beken).

Les nouvelles monnaies portent :

A l'avers, dans un cercle, l'expression de leur valeur : $\frac{1}{FR.}$, $\frac{1/2}{FR.}$, $\frac{20}{C.}$, $\frac{10}{C.}$, $\frac{5}{C.}$, $\frac{2}{C.}$, $\frac{1}{C.}$. Légende : COLONIES AGRICOLES DE BIENFAISANCE,

et au revers, dans un champ de sable, l'expression de leur valeur comme à l'avers, mais en lettres et chiffres incus. Légende : HOOGSTRAETEN × MERXPLAS.

Les pièces de 1 franc et 1/2 franc sont en cuivre rouge ; elles ont 19 et 16 1/2 millimètres de diamètre et pèsent 4 et 2 grammes.

Les pièces de 1, 2, 5 et 10 centimes sont en cuivre jaune ; elles ont respectivement 16 1/2, 19, 21, 23 et 25 millimètres de diamètre et pèsent 2, 4, 6, 8 et 10 grammes.

Avec les nouveaux coins, il a été frappé :

En 1886,	10,000	pièces de	1 centime,
	10,000	—	2 —
	10,000	—	5 —
	10,000	—	10 —
	10,000	—	20 —
	5,000	—	1 franc,
	5,000	—	1/2 —
En 1890,	10,000	—	1 centime,
	10,000	—	2 —
	4,000	—	20 —
	2,000	—	1 franc.
En 1892,	10,000	—	1 centime,
	10,000	—	2 —
	10,000	—	5 —
	10,000	—	10 —
	10,000	—	20 —
	6,800	—	1 franc.
En 1894,	15,000	—	1 —
Et en 1902,	40,000	—	1 centime,
	29,405	—	2 —
	10,000	—	5 —

* * *

Visite à l'Hôtel des Monnaies.

Le 28 juillet 1903, les membres de la Société belge des Ingénieurs et des Industriels, au nombre de 150 environ, visitèrent nos ateliers et assistèrent à toutes les opérations que comporte la fabrication des monnaies, depuis la fonte des métaux jusqu'au contrôle et comptage des pièces après la frappe.

* * *

Depuis la démolition des chambres de plomb et des cristallisoirs de notre atelier d'affinage, les revêtements en plomb des planchers, plinthes etc., des anciens dépôts des sulfates étaient devenus sans utilité; aussi leur vente fut-elle décidée. Elle eut lieu le 23 mai par le receveur des domaines, qui adjugea publiquement, à charge d'enlèvement, 54,992 kilogrammes de plomb pour la somme de fr. 16,357.04, y compris les 10 p. c. de frais.

Ainsi viennent de disparaître les derniers vestiges de notre atelier d'affinage, dont l'activité fut si considérable pendant de nombreuses années. (Voir *Revue belge de Numismatique*, 1901, p. 239.)

* * *

Outillage de la Monnaie.

M. J. Allard, directeur de la fabrication, a fait installer dans ses ateliers deux brosses métalliques circulaires. Elles ont pour fonctions d'enlever aux lattes sortant des lingotières, la couche d'oxyde qui les recouvre et que le laminage imprimerait dans le métal. Avant l'emploi de ces brosses, les flans portaient parfois des traces de rouille incrustée que les bains les plus actifs ne parvenaient pas à faire disparaître. Actuellement, nos flans ne laissent plus rien à désirer et peuvent rivaliser avec les produits des usines les plus réputées.

* * *

Le graveur des monnaies, M. Michaux, s'est rendu, lui, acquéreur d'un tour à réduire qui réunit les derniers perfectionnements. Le tour à réduire, comme on sait, est une machine dont la marche repose sur le principe du pantographe. Il donne non seulement une simple reproduction

du modèle, mais une réduction. Cette machine, dont les organes sont d'une délicatesse extrême, grave sur cire et paraffine aussi bien que sur bronze et acier.

Elle pourra rendre de très grands services aux médailleurs qui s'adressent encore à l'étranger pour la réduction de leurs médaillons-modèles.

*
* *

HOLLANDE.

Retrait du papier-monnaie.

Aux termes de la loi du 31 décembre 1903, il ne sera plus émis de papier-monnaie, et celui émis conformément aux lois des 26 avril 1852 et 27 avril 1854, sera retiré.

Toutefois, le papier-monnaie continuera à être accepté en paiement pour sa valeur nominale par les caisses de l'État jusqu'au 1er octobre 1905. L'échange pourra se faire jusqu'au 1er avril 1909, soit contre des espèces, soit contre des billets de la Banque Néerlandaise. La présente loi entre en vigueur le 1er octobre 1904.

*
* *

Les billets de banque déchirés en Autriche. — Une solution originale.

A la suite de nombreuses fraudes commises avec des morceaux de billets de banque, le Trésor autrichien a décidé que les billets déchirés et dont manqueraient des morceaux ne seraient plus payés qu'en proportion de la partie du billet présentée; ainsi, un billet de 10 florins dont manquerait la cinquième partie ne serait remboursé que par 8 florins.

*
* *

La suppression de la monnaie finlandaise.

Le Gouvernement russe a chargé une Commission spéciale d'étudier les mesures nécessaires pour assurer le retrait de la monnaie finlandaise et son remplacement par la monnaie de l'Empire.

Ces mesures, qui intéressent certainement les collectionneurs, entreront probablement en vigeur le 1er janvier 1904. Elles marqueront la disparition du dernier signe de l'indépendance finlandaise.

CH. VAN DER BEKEN.

Dans une étude sur les festivités auxquelles donna lieu, à Malines, le culte de saint Rombaut, patron de la ville, parue dans le tome XIII du *Bulletin du Cercle archéologique* malinois, M. le chanoine van Caster a fait reproduire les médailles et jetons qui furent frappés à l'occasion des jubilés de 1680, de 1775, de 1825 et de 1875. Ces pièces sont au nombre de dix. L'auteur donne à leur sujet, quelques détails plutôt historiques que numismatiques. Ces médailles et ces jetons ont d'ailleurs déjà été publiés par M. L. Van den Bergh dans son *Catalogue descriptif des monnaies, méreaux, jetons et médailles frappées à Malines*, et celles du jubilé de 1775 ont fait l'objet d'une excellente étude de M. De Munter, parue dans cette *Revue* il y a quelques années.

A. DE W.

SOCIÉTÉ HOLLANDAISE-BELGE DES AMIS DE LA MÉDAILLE D'ART.

La séance annuelle de la section belge de la Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'art a eu lieu, le

24 janvier dernier, au Palais de Académies à Bruxelles.

L'assemblée était fort nombreuse. Les rapports lus par le Secrétaire et le Trésorier ont constaté l'excellente situation de la Société, qui compte aujourd'hui 2 membres d'honneur et 178 membres effectifs.

A elle seule, la section belge a 112 adhérents ; les souscriptions lui arrivent de plus en plus nombreuses; les diverses institutions publiques qui s'intéressent à l'art lui accordent successivement leur patronage.

En 1903, deux plaquettes des mieux réussies, œuvres l'une du graveur hollandais, M. Faddegon, l'autre de M. G. Devreese, notre médailleur si apprécié, ont été rappé es exclusivement pour les membres de la Société. Une autre médaille, due à M. Paul Du Bois, va également être distribuée. La prospérité de la Société permettra de plus en plus d'augmenter le nombre des commandes et d'encourager les jeunes artistes à s'exercer dans l'art délicat de la gravure.

M. A. de Witte a fait remarquer que l'activité de nos médailleurs devient chaque année plus grande et, comme preuve, a montré à l'assemblée une série d'œuvres exécutées par MM. Devreese, Dillens, Michaux, Rombaut, Charlier, Lagae, de Mathelin, Herain, L. Dupuis, F. Vermeylen, Nys, Samuel, etc.

A l'ordre du jour de la séance figurait l'élection des membres du Comité directeur de la section. M. le vicomte B. de Jonghe a proprosé d'élire à sa place, comme président de la section belge, M. A. de Witte, fondateur de la Société, président sortant non rééligible du bureau central. Cette motion a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée, qui a en même temps exprimé à M. le vicomte B. de Jonghe ses remerciements pour les services qu'il a rendus à la

section belge pendant ses trois années de présidence.

MM. Le Grelle et Laloire ont été réélus dans leurs fonctions respectives de Secrétaire et de Trésorier.

Enfin, M. de Witte a annoncé que la première médaille qui serait distribuée au cours du quatrième exercice aurait pour objet de commémorer le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée de S. M. la reine-mère des Pays-Bas en Hollande et qu'elle aurait pour auteur le médailleur néerlandais bien connu M. Wienecke. CH. L. G.

LA MÉDAILLE-CARTE DE NOUVEL AN.

L'idée de faire frapper une médaille au lieu de se servir de la carte en bristol pour exprimer les souhaits du nouvel an, a rencontré partout une grande approbation. Il est à souhaiter que ce nouvel usage se répande aussi en Belgique et provoque bientôt des œuvres artistiques.

Nous croyons devoir ajouter quelques renseignements à la notice que nous avons fait paraître à ce sujet.

Une rectification d'abord s'impose, qui résulte de la comparaison des dates gravées sur les médailles. La première plaquette, de forme encore carrée, frappée à l'occasion du renouvellement de l'année, a paru en 1889 ; elle fut dessinée par le baron Alex. de Dachenhauzen, de Göttingen. M. Bachofen von Echt reprit l'idée en 1898 et la réalisa sous la forme rectangulaire de la carte de visite actuelle. Comme on aura pu également s'en apercevoir, la première médaille de nouvel an que nous avons reproduite représente non pas la « Germania », mais un Germain, un homme de race germanique, conduisant par la main l' « Austria ».

La médaille que M. Bachofen von Echt a fait frapper

pour 1904 est particulièrement soignée; elle est également due au talent de l'artiste autrichien, Pawlik. Au premier plan se dresse le veilleur de nuit, accompagné du chien de garde; il sonne de sa trompe les 12 heures, tandis que l'horloge de l'église, dont les contours finement ciselés se projettent dans le champ, marque minuit. La nouvelle année descend sur la terre, sous la forme d'une femme, encore vaguement déterminée.

D'autre part, nous apprenons que M. Arthur Krupp, grand industriel à Berndorf (Autriche) a également l'habitude d'envoyer depuis quelques années à ses amis une médaille commémorative de nouvel an. L'artiste-graveur, M. L. Hujer, a voulu rappeler, dans l'exécution de son œuvre de 1904, l'événement le plus important de l'année révolue : la réunion du conclave en vue de l'élection du Pape. Au fond, on aperçoit le Vatican ; au premier plan, se promènent les cardinaux, parmi lesquels sont spécialement reconnaissables les dignitaires qui ont joué un rôle marquant, les cardinaux Oreglia, del Sarto (Pie X), Vanutelli. Dans les nuages apparaît le Christ bénissant. Légende : PROSIT. NEUJAHR. 1904. — AM. BRAND. — puis le nom du graveur : L. HUJER.

La revue de la *Société des Amis des Monnaies et Médailles, de Vienne* (1904, janvier, p. 30), ajoute que cette médaille a été modelée à 118 × 80 m/m. et reproduite à 300 exemplaires.

ÉDOUARD LALOIRE.

Koninklijk Kabinet van Munten, Penningen en Gesneden Steenen. Catalogus der Nederlandsche en op Nederland betrekking hebbende gedenkpenningen, t. I, 's Gravenhage, 1893, in-8°, XIV-298 pp., et XXIII planches.

Ce catalogue du Musée de La Haye, établi avec soin et méthode par le conservateur, M. de Dompierre de Chaufepié, s'arrête à l'année 1702. Il comprend la description de 2,021 médailles classées chronologiquement et dont 107 sont reproduites par la gravure sur des planches, malheureusement assez mal venues. Les nombreuses références bibliographiques qui accompagnent les descriptions des médailles font de ce catalogue un précieux instrument de travail en même temps qu'il nous révèle l'importance du Cabinet royal de Numismatique de La Haye.

A. DE W.

La Société numismatique de Berlin a célébré, en 1903, le 60e *anniversaire de sa fondation.*

Dans une brochure, de 88 pages, ornée de nombreuses vignettes, parue à cette occasion, M. H. Dannenberg, qui est membre fondateur et président d'honneur de la société, nous en donne une intéressante notice historique. Fondée à Berlin, le 22 décembre 1843, par quelques numismates, B. Köhne, Benoni Friedländer, Cappe, etc., réunis sous la présidence du prince Guil. Radziwill, la Société de numismatique a rendu de brillants services dans son domaine : grâce à elle, les collections du Cabinet royal de monnaies s'enrichirent considérablement, le catalogue en fut dressé, des organes importants furent créés, tels la *Zeitschrift für Numismatik*, les *Berliner Münzblätter*.

Il fallait commémorer un si glorieux anniversaire : la Société a fait frapper, par E. Deitenbeck, une médaille aux effigies de F. Friedensburg et de E. Bahrfeldt, président et vice-président actuels. La brochure, qui reproduit cette œuvre, contient également des articles intéressants et variés, portant les signatures de Friedensburg, Brinkmann, Kull, Strauch, Habich, Meier, Noss, Bahrfeldt, Verworn, Kühlewein, Lockner. Il convient de noter spécialement l'étude publiée par M. Bahrfeldt sur l'*ancienne technique monétaire*. ÉD. LALOIRE.

M. le comte de Limburg-Stirum a signalé, dans la *Revue* de l'an dernier, une trouvaille de monnaies d'or faite à Moorslede, près de Roulers. Voici, sur ce trésor, quelques renseignements complémentaires qui nous sont fournis par M. le baron Joseph Bethune. Le trésor de Moorslede se composait d'une centaine de pièces d'or, dont suit la nomenclature : nobles d'Angleterre des rois Édouard III (1327-1377), Richard II (1377-1390), Henri VI (1422-1461) et Édouard IV (1461-1483) ; moutons, royaux et francs à pied de Louis de Male, comte de Flandre; (1346-1384) ; nobles de Philippe le Hardi (1384-1404) ; nobles, lions d'or, cavalier et Saint-Pierre d'or de Philippe le Bon (1419-1467) ; écus d'or de Philippe VI, roi de France (1325-1350) ; moutons d'or de Jean le Bon (1350-1364) ; enfin, des monnaies de Jeanne de Naples et des florins de Florence (1).

Édouard IV, d'Angleterre, n'étant monté sur le trône qu'en 1461, l'enfouissement du trésor de Moorslede, inté-

(1) *Publications du Cercle historique et archéologique de Courtrai* t. I, pp. 64-65.

ressant au point de vue de la circulation de la monnaie anglaise en Flandre, ne peut être antérieur à cette date.

A. DE W.

DES MAREZ (G.). — *Les sceaux des corporations bruxelloises.*

L'auteur, qui depuis plusieurs années étudie, dans les sources mêmes, le régime corporatif de Bruxelles, établit que les métiers de cette ville ne pouvaient sceller des actes ; a puissante corporation des bouchers, la gilde drapière elle-même ne possédait pas de sceau collectif; les doyens se servaient, à l'occasion, de leur sceau personnel.

M G. Des Marez mentionne toutefois trois matrices de sceaux, appartenant aux corporations des barbiers, des bouchers et des boulangers de Bruxelles. Comment expliquer leur existence? Bien que les métiers fussent frappés d'incapacité juridique, l'auteur se prononce cependant pour l'authenticité des trois matrices, qu'il date de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle. Il s'explique en montrant comment les corporations bruxelloises profitèrent des troubles politiques et sociaux du XVe siècle pour réaliser une autonomie complète, et comment les bouchers obtinrent de Charles-Quint d'importants privilèges. Ces événements assurèrent à ces corporations une période de triomphe éphémère, pendant laquelle furent vraisemblablement confectionnées les matrices des sceaux dont il s'agit.

Nous avons vu, à Bruxelles, un second exemplaire de la matrice du sceau des barbiers, *absolument identique* à l'empreinte du sceau cité par M. Des Marez, mais la personne qui la possède la considère comme fausse.

Nous croyons donc qu'il serait prudent de s'en remettre

au temps pour éclaircir d'une façon définitive la question de l'emploi de sceaux par les corporations bruxelloises.

ÉD. LALOIRE.

M. Solone Ambrosoli, l'érudit conservateur du cabinet de numismatique du musée Brera, à Milan, vient de publier, dans le 1er numéro de 1904 de *Musica e Musicisti*, à l'occasion du troisième anniversaire du décès de Giuseppe Verdi, la liste des médailles frappées en l'honneur du célèbre compositeur auquel nous devons *Ernani*, la *Traviata*, le *Trouvère*, *Don Carlos*, *Rigoletto*, *Aïda*, et tant d'autres œuvres de mérite. Ces médailles sont au nombre de vingt-quatre. La première date de l'année 1850; la dernière de 1903. Les médailles décrites par M. Ambrosoli sont d'origine italienne, il fait appel à ses confrères pour lui signaler celles qui auraient été émises à l'étranger.

A. DE W.

COMMUNIQUÉ.

L'Institut International de Bibliographie (1) prépare en ce moment le complément de la Bibliographie nationale pour toute la partie qui concerne les auteurs belges contemporains. Il fait appel à ceux-ci et les prie de bien vouloir lui envoyer, dans le plus bref délai, la liste complète de leurs écrits, livres, brochures, articles de revues, communications aux sociétés savantes, traductions, édi-

(1) Rue du Musée, nº 1, à Bruxelles, où les fiches peuvent être envoyées par les auteurs.

tions, préfaces. Pour faciliter le travail de l'Institut, il est désirable de lui adresser ces renseignements sur fiches du format type ($0^m.125 \times 0^m.075$), portant chacune la notice bibliographique d'un seul écrit. Les éléments de chaque notice sont : le nom de l'auteur, son prénom, l'année de publication, le titre de l'ouvrage, le sous-titre, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur, le format (en centimètres), le nombre de pages, le prix, le numéro d'ordre de l'édition. S'il s'agit d'un article paru dans un recueil périodique, on indiquera le titre du périodique, le lieu où il a été imprimé, la date de publication et la page. Exemple :

Durand (**Paul**).

1891. Monographie de Notre-Dame de Courtrai : Explication des planches par M. Paul Durand, membre correspondant de l'Académie de Belgique.

Bruges, Walravens, 1891, in-8° (218 × 280), XII-178 p., 3 fr.

O

L'Institut International de Bibliographie rappelle aux auteurs qu'il a entrepris la préparation d'un répertoire bibliographique universel, établi en deux parties dont l'une est classée par noms d'auteurs, l'autre par matières. Ces

répertoires peuvent être consultés gratuitement dans les locaux de l'Institut. L'Institut envoie en outre par correspondance, les renseignements qui lui sont demandés par lettre, moyennant le remboursement des frais, soit fr. 0.05 par fiche. Ses répertoires contiennent actuellement sept millions de renseignements classés, établis sur fiches du modèle ci-dessus.

JEAN JUSTICE et ARNOLD FAYEN. — *Essai d'un répertoire idéologique de la numismatique belge pour les années* 1883 *à* 1900. Bruxelles, librairie numismatique de Ch. Dupriez, in-8°, 104 pages.

En écrivant leur *Répertoire*, MM. Jean Justice, professeur à l'athénée de Gand, et Arnold Fayen, attaché à l'Institut historique belge à Rome, n'ont pas eu en vue de rectifier ou de compléter la *Bibliographie générale et raisonnée de la Numismatique belge*, imprimée chez Gobbaerts en 1883, mais uniquement de faire connaître les travaux intéressant la numismatique belge, parus en Belgique et à l'étranger pendant les années 1883 à 1900 inclusivement. Ces travaux sont nombreux. MM. Justice et Fayen les ont groupés par ordre alphabétique des matières, ce qui est incontestablement plus scientifique que de les classer par ordre alphabétique de noms d'auteurs, comme ils l'étaient dans la *Bibliographie*. Seulement le Répertoire étant destiné à faire suite à la Bibliographie, il nous paraît qu'il eût été plus pratique d'adopter pour les deux ouvrages une seule et même méthode de classement.

MM. Justice et Fayen nous semblent avoir poussé à fond leurs recherches, et les articles qui ont pu leur

échapper doivent être peu nombreux et dans tous les cas d'ordre secondaire. En fournissant aux curieux et aux chercheurs un instrument de travail aussi complet et aussi soigné, MM. Justice et Fayen ont droit à toutes les félicitations et à la gratitude des numismates.

A. DE W.

On nous demande d'annoncer à nos lecteurs que le *Répertoire de la Presse belge*, 2e édition, va être livré au public. Il paraîtra chaque année et constituera l'annuaire de la corporation et rendra des services multiples, non seulement aux professionnels du journalisme, mais il fera mieux apprécier par les pouvoirs publics l'importance sociale de la presse moderne. Cette publication a lieu sous les auspices de l'Union professionnelle de la Presse, 62, Boulevard du Nord, à Bruxelles.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

American Journal of Numismatics, vol. XXXVIII, n° 2, october 1903. — BENSON (F.-S.). Ancient greek coins. — WEBER (F.-P.). Medals of centenarians. — HALL (Th.). A new rosa americana twopence. — STORER (H.-R.). The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine. — NICHOLS (C.-P.). Medals of the Grand Army. — The « Florida Bi-Centennial » medal. — MARVIN (W.). Masonic medals. — NICHOLS (C.-P.). Medals of the spanish-american war. — New French coins. — WOOD (C.-O.-T. and H.). Sutlers' checks.

Berliner Münzblätter, nos 23, 24, 1903. —BAHRFELDT (E.). Die ostpreussischen Münzprägungen der Kaiserin Elisabeth von Russland, 1759-1762. — Der Hacksilberfund von Alexanderhoff. — Noch einmal die Finis-Germaniae-Medaille. — Friedrichs des Grossen Banko-, Albertus- und Levantiner-Thaler. — Ein Dickthaler Georg Wilhelms von Brandenburg. — Ein Thaler Joachims II von Brandenburg, vom Jahre 1556. — Bracteaten Bernhards III, Herzogs von Sachsen. — BAHRFELDT (M.). Über die Chronologie der Münzen des Marcus-Antonius. — Antike Münztechnik. — BEHRENS (H.). Münzen der Stadt Lübeck. — BORCHARDT (Dr). Der Goldgulden Wilhelms von Fürstenberg. — BRINKMANN (P.). Ein merkwürdiges Probestück. — CAHN (Dr J.). Ein Reichsort Joachims II. — Ein Beitrag zum Werke Hans Reimers. — DANNENBERG (H.). Nachträge zu Dannenbergs «die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit ». Bd I-III. —Das numismatische Berlin der letzten 65 Jahre.— FRIEDENSBURG (F.). Erdichtete Medaillen. — Ein Schwedischer Schmuckbracteat. — GRIMM (E.). Münzen und Medaillen der Stadt Rostock.—Der Goldmünzenfund von Sückow. — HABICH (Dr G.). Paulus Luther. Luthers Sohn. — HAEBERLIN (Dr E.-J.). Corpus numorum aeris gravis. — KUHLEWEIN (C. v.). Berliner Medaillen. — KULL (J.-V.). Zum Andenken an einen bayerischen Numismatiker.— Die regenburgischen Konventionspfennige der Herzöge von Niederbayern aus der Linie Bayern-Holland, 1255-1425. — LEJEUNE (E.). Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg in der Wetterau. — LOCKNER (C.-H.). Ein Neujahrsgulden der Stadt Würzburg. — MEIER (P.-J.). Zwei Hohlpfennige des Fundes

von Schimmerwald.— NOSS (A.). Drei Fettmännchen von 's Heerenberg. — Abzeichen auf Münzen. — PERINI (Q.). Über einen unedirten Halb-Dukaton des Sirius Austriacus von Correggio. — STRAUCH (F.). Die Legende der französischen Münzen von 1804 bis 1809. — Moderne Denkmünzen. — VERWORN (M.). Numismatik und Kunstgeschichte. — Goldgulden Wilhelms von Furstenberg. Deutschordensmeisters von Livland. — Varia.

1904, nº 25. — LOCKNER (G.-H.) Mainzer Münzbeamten des 17 und 18 Jahrhunderts.—BAHRFELDT (M.). Antike Münztecknick.

Nos 26/27. — Nachträge zu Dannenbergs « die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit ». — GRIMM (Ed.) Der Goldmünzenfund von Suckow. — FRIEDENSBURG (F). Erdichtete Medaillen. — BEHRENS (H.). Münzen der Stadt Lübeck. — LEJEUNE (E.). Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg. — Notizen zur italienischen Numismatik.— Neue Medaillen. — Varia. — Sitzungen. — Litteratur.

Bollettino di numismatica, t. II, nº 1. — P. MONTI-L. LAFFRANCHI. Tarraco o Ticinum? — G. GRILLO. Monete inedite di Savona. — G GRILLO. Varianti inedite all' opera monete di Milano dei fratelli Gnecchi. — PICCIONE. — Ancora sulle patine e sul modo di maneggiare le monete. — Varia.

Blätter für Münzfreunde, nº 11. — H. B. Über den Eschenfelder Pfennigfund. — BUCHENAU (H.). Der Brakteatenfund von Niederkaufungen. — Neue Münzen und Medaillen. — Varia.

Nº 12. — BUCHENAU (H.). Der Brakteatenfund von

Niederkaufungen. — SCHRÖDER (E.). Der Anhang des Bergschen Münzbuchs. — Neue Münzen und Medaillen. — Varia.

1904, n° 2.— LUSCHIN VON EBENGREUTH Neue Umrisse der fränkischen Münzgeschichte.— B. Die « Württemberger » Pfennige mit ⊖ — S. — Neue deutsche Münzen und Medaillen. — Varia.

Bulletin international de Numismatique, t. II, n° 4. — GOHL (E.). Les collections publiques de monnaies et de médailles en Hongrie. — Trouvailles. — Sociétés. — Musées. — Varia.

Journal international d'archéologie numismatique, t. VI, livr. 3, 4. — ΣΒΟΡΩΝΟΥ (I.-N.). Νομισματικὴ συλλογὴ Δημητρίου Π. Μαύρομιγάλη. — ROUVIER (J.). Numismatique des villes de la Phénicie (*suite*) : *Tyr*. — ΚΩΝΣΤΑΝΤΟΠΟΥΛΟΥ (Κ.-Μ.) Βυξαντιακὰ μολυβδόβουλλα ἐν τῷ Ἐθν. Νομισμ. Μουσείῳ Ἀθηνῶν. — ΣΒΟΡΩΝΟΥ (I.-N.). Ἐλευσινιακα. — Table.

La *Gazette numismatique*, 1903, t. VIII, n° 2. — VANDEN BROECK (ÉD.). Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de 1421. — Correspondance. — La transmutation des métaux, — Bibliographie. — Varia.

Mitteilungen der Bayerischen numismatischen Gesellschfaft, t. XXII-XXIII, 1903-1904.—BURKEL (Dr L. VON). Die Bilder der süddeutschen breiten Pfenninge, ihre Erklärung durch Beziehung auf andere Kunstgattungen. — KULL (J.-V.). Repertorium zur Münzkunde. Bayern, 1903, pp. 607-770.

Francfurter Münzzeitung, n° 36. — P. JOSEPH. Ein Aachener Münzfund. — P. JOSEPH. Über einige seltene Münzen. — P. JOSEPH. Vier 's Heerenbergischen Nachahmungen deutscher Münzen. — Varia.

N° 37. — SCHRÖDER. « Kölsche » und « Wettereibische ». — G.-H. Über einige ältere Medaillen der Fürstlich Fürstenbergischen Sammlung in Donaueschingen. — Zum Fürstenjubiläum des Hauses Fugger-Babenhausen. — SEUBERT. Uber eine in Baden verliehene preussische Medaille. — Neue Medaillen. — Varia.

N° 38. — FORRER. Ein Porträt der Laïs auf korinthischen Münzen. — HEUSER. Ein merkwürdiger frankfurter Golgulden. — P. JOSEPH. Ein Kippermünzenfund vom Katzenbuckel. — AHRENS. Ein unedierter Taler von Mansfeld. — Neue Medaillen. — Varia.

Numizmatikäi Közlöny, publication de la Société hongroise de numismatique, t. III, liv. I. — ALDUSSY. Un édit monétaire de l'empereur Ferdinand Ier (1529). — GOHL. Trouvailles de monnaies des Cotini et des Coistoboci. — GORDONYI. Documents concernant un procès entre le maître de la monnaie de Nagybanya et l'essayeur de cet établissement (1619). — GOLH. Jeton trouvé en Hongrie à l'effigie de Virgile. — Trois rares médailles hongroises. — Trouvailles de monnaies faites en Hongrie. — Varia.

Mitteilungen des Klubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien, n° 162. — CUBASCH (H.). Medaillen auf Bauten und Denkmäler Wiens und solcher mit Ansichten und Teilen derselben. — Musiker-Medaillen. — Theodor Mommsen, nécrologie. — GEBERT (C.-F). Zur

Geschichte der brandenburg-fränkischen Zwanziger von 1770 und 1772. — Varia.

N° 163. — CUBASCH (H.). Medaillen auf Bauten und Denkmäler Wiens und solcher mit Ansichten und Teilen derselben. — Musiker-Medaillen. — CUBASCH (H). Eine unedirte Wiener Bürgermeister-Medaille. — BLASCHEK (J.-G). von Herder. — Ein Porträtmedaillon des Paracelsus. — Varia.

Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien, n° 244. — Theodor Mommsen. — ERNST (v.). Die Goldprägung der Münzstätte Günzburg. — Versammlung. Varia.

N° 245. — VOETTER (O.). Tarraco oder Ticinum? — Versammlung. — Varia.

N° 246. — VOETTER (O.). — Macrianus Cæsar. — Varia. — Périodiques.

Numismatisches Litteratur Blatt, 1903, n° 137. — Selbständige Publikationen und Aufsätze in nicht numismatischen Zeitschriften. — Münz- und Bücherverzeichnisse.

Spink and Son's Monthly Numismatic Circular, t. XII, n° 133. — S M. S. Inedited coins (LVIII). — ROBERT (A.). La seigneurie de Franquemont. (III.) — FORRER (L.). Biographical notices of medallists, etc. — WHITEWAY (Th.). The coins of Italy (XV). — F. G. Una rettifica. — Varia. — Numismatic societies. — Numismatic books. — Catalogue of coins and medals for sale. — Index to vol. XI.

N° 134. — FORRER (L.). Inedited coins (LIX). —

SCHNEIDER (A. VON). A reminiscence of the Congress, Rome. — A. R. Aurelio Saffi. — Le solidus Rexanus. — FORRER (L.). Biographical notices of medallists, etc. — Unique peninsular-american medal. — ROBERT (A.). La seigneurie de Franquemont (suplt). — Varia. — Numismatic societies. — Reviews. — Catalogue of coins and medals for sale.

N° 135. — L. F. Inedited coins (LX). — SYDENHAM (S.). — Bath token issues of the eighteenth century. — FORRER (L.). Biographical notices of medallists, etc. — HANDS (Rev. A.-W.). Common greek coins. — ROBERT (A.). La seigneurie de Franquemont. — Correspondence. Numismatic societies, books, catalogue of coins and medals for sale.

Rassegna Numismatica (Dir. F. Lenzi), t. Ier, n° 1. — Ai lettori. — GNECCHI (F.). I periodici numismatici italiani. — PICCIONE (M.). Empirismo o scienza? — FALCHI (I.). Su la riduzione in peso dell'asse romano. — DATTARI (G.). I medaglioni d'oro cosi detti di Aboukir. — AMBROSOLI (S.). Le monete di Orbetello. — LISINI (A.) Sulla vera epoca in cui Orvieto ha battuto moneta. — GNECCHI (E.). Falsificazione italiana. — GALEOTTI (A.). Uno scudo d'oro inedito di Cosimo I de' Medici duca di Firenze e Siena. — SPIGARDI (A.). Medaglia a Vittorio Alfieri. — Nuove Medaglie. — Revues. — Varia.

Rivista italiana di Numismatica, vol. XVI, fasc. 3. — DATTARI. Appunti di numismatica Alessandrina (XVI). LANZA (C.). Spiegazione storica delle monete di Agrigento, cap. IX-XIII. — GNECCHI (F.). Appunti di numismatica

romana (LVIII, LIX). — MOWAT (R.). Un essai de denier romain avant la lettre. — Chronique.

Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor Munt- en Penningkunde, t. XII, liv. I. — ZWIERZINA (W.-K.-F.). Nederlandsche Penningen, 1864-1898; deel II, 1879-1890. — SASSEN (Aug.). Bijdrage tot de kennis van het middeleeuwsch geld- en muntwezen, geput uit de cameraarsrekeningen van Deventer. — Varia.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 15 décembre 1903.

... A la demande de M. le Jhr M.-F. Beelaerts van Blockland et sur la proposition de MM. le Vte B. de Jonghe et A. de Witte, le titre de membre *associé étranger* a été conféré à M. le Jhr J.-H. Hora Siccama, ancien chef de la direction politique au Ministère des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, à La Haye.

Le Secrétaire, ALPH. DE WITTE.

Le Président, Vte B. DE JONGHE.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 1er TRIMESTRE 1904.

Avis important : Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. Éd. Laloire, bibliothécaire de la Société royale de Numismatique, Palais des Académies, à Bruxelles.

Ouvrages périodiques.

Allemagne. — *Berliner Münzblätter*, 1903, nos 23, 24 ; 1904, nos 25 à 27. — *Blätter für Münzfreunde*, 1903, nos 11, 12; 1904, no 1. — *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, vol. 1903, 4e livr. — Neues lausitzisches Magazin : *Im Auftrage der Oberlausitzischen Gesellschaft der Wissenschaften* (von Dr R. Jecht), vol. 79. — Codex diplomaticus Lusatiae superioris II : *Urkunden des Oberlausitzer Hussitenkrieges und der gleichzeitigen die Sechslande angehenden Fehden*, vol. II, livr. 4

Amérique. — *American Journal of Numismatics*, vol. XXXVIII, no 2, october 1903.

Angleterre. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, vol. XII, nos 133 à 135.

Autriche-Hongrie. — *Mitteilungen des Klubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien*, 1903, nos 162, 163. — *Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, nos 244 à 246. — *Vjesnik Hrvatskoga arheolos' koga Drus' tva*, VII, 1903-1904. — *Numismatikai Közlöny*, t. I; t. III, livr. 1.

Bavière. — *Mitteilungen der Bayerischen Numismatischen Gesellschaft*, t. XXII, XXIII, 1903-1904. — *Repertorium*, 2e vol., 1903.

Belgique. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. XXXII. — *Archives belges*, 5e vol., nos 9, 10 ; 6e vol., no 1. — *L'ancien pays de Looz*, titre et table du vol. VI. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, t. XI, nos 6, 7. — *Bulletin de la Société*

scientifique et littéraire du Limbourg, t. XX et XXI. — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 41e vol., livr. 11, 12. — Société des bibliophiles liégeois : *Bulletin*, VI, fasc. 2. — Cercle archéologique de Malines : *Bulletin*, t. XIII, 1903. — *Revue bibliographique belge*, nos 11, 12. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXXII, 1903. — Académie royale d'archéologie de Belgique : *Bulletin*, 1903, III; *Annuaire*, 1904. — *La Gazette numismatique*, 1903, no 2. — *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, t. V, livr. 2. — *Liége-Exposition*, t VII, fasc. 32 à 34, 36 à 41 ; t. VIII, fasc. 1 à 3. — Académie royale de Belgique : *Bulletin de la classe des lettres, etc.*, 1903, nos 9, 10. — Institut archéologique du Luxembourg : *Annales*, t. XXXVIII. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, 2e série, t. XIV, livr. 2.

France. — Société nationale des antiquaires de France : *Mémoires et documents, Mettensia IV*, 1903; *Bulletin*, 1903, livr. 3. — *Bulletin international de Numismatique*, t. II, no 4. — *Polybiblion :* partie littéraire, 1903, livr 11, 12; 1904, livr. 1 ; partie technique, 1903, livr. 11, 12; 1904, livr. 1. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1902, t XXX, livr. 1 à 3. — Société archéologique et historique de l'Orléanais : *Bulletin*, t. XIII, no 176. — Société des antiquaires de Picardie : *Bulletin*, 1901, livr. 4; 1902, livr. 1 à 4 ; 1903, livr. 1 ; *Mémoires*, 4e série, t. IV, 1903. — Société archéologique du Midi de la France : *Bulletin*, nouvelle série, nos 29, 30. — Société historique de Compiègne : *Procès-verbaux*, XI, 1902. — *Description des fouilles archéologiques par M. V Cauchemé*, 2e partie.

Grèce. — *Journal international d'archéologie numismatique*, t. VI, livr. 3, 4.

Hollande. — *Tijdschrift van het koninklijk Nederl. Genootschap voor munt- en penningkunde*, t. XII, liv. 1.

Italie. — *Rivista italiana di numismatica*, vol. XVI, fasc. 3. — *Rassegna numismatica*, t. I, no 1. — *Battaglie di Archeologia*, no 2.

Luxembourg (Grand duché). — *Ons Hémecht*, t. II, livr 11, 12 et table.

Portugal. — *O Archeologo Português*, vol. VIII, nos 7 à 9.

Suisse. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. II, livr. 8, 1903.

Ouvrages non périodiques.

Ambrosoli (S.). — *Manuali Hoepli : Numismaticà*, 3e édition, Milan, 1904, in-12, 250 pages, IV planches, gravures. (*Hommage de l'éditeur.*)

Bahrfeldt (M.) — *Antike Münztechnik*, Berlin, 1903, in-8°, 18 pages, vignettes. (*Hommage de l'auteur.*)

Blanchet (A.). — *Un monument du Musée de Nevers représentant « Sucellus »*. Nogent, 1903, in-8°, 4 pages, 1 planche. — *Le congiarium de César et les monnaies signées « Palikanus »*. Macon, 1903, in-4°, 8 pages, vignettes. (*Hommages de l'auteur.*)

de Dompierre de Chaufepié (Dr H.-J.). — *Catalogus der Nederlandsche en op Nederland betrekking hebbende Gedenkpenningen*. I, tot 1902. 's Gravenhage, 1903, in 4°, XIV-298 pages, XXIII planches. (*Hommage de l'auteur.*)

de Jonghe (Vte B.). — *Le florin d'or d'Englebert de la Marck, évêque de Liége* (1345-1364). Bruxelles, 1904, in-8°, 6 pages, vignettes. (*Hommage de l'auteur.*)

de Witte (Alph.). — *La médaille au Salon triennal des beaux-arts de Bruxelles*. Bruxelles, 1903, in-4°, 7 pages. — *Jetons bruxellois inédits du commencement du XIVe siècle*. Bruxelles, 1904, in-8°, 10 pages, vignettes. (*Hommages de l'auteur.*)

Dutilh E.-D.-J.). — *Numismatique des nomes d'Égypte*. Bruxelles, 1904, in-8°, 10 pages, vignettes. (*Hommage de l'auteur.*)

Gnecchi (F.). — *Appunti di numismatica romana*. LVIII-LIX Milan, 1903, in-8°, 20 pages, vignettes. (*Hommage de l'auteur.*)

Hamal-Mouton. — *Les insignes de la confrérie des pauvres prisonniers de Liége*. Bruxelles, 1904, in-8°, 12 pages, 2 planches. (*Hommage de l'auteur.*)

Laloire (Édouard). — *Médailles historiques de Belgique, année* 1903. Bruxelles, 1904, in-8°, 24 pages, 4 planches. — *La médaille-carte de nouvel-an*. Bruxelles, 1904, in-8°, 8 pages, 2 planches. — *La médaille commémorative de la visite de S. A. R. le prince Albert de Belgique à Mariemont, le 28 juin* 1903. Bruxelles, 1904, in-8°, 6 pages, 1 planche. (*Hommages de l'auteur.*)

Naveau (L.). — *Un double daler inédit de Ferdinand de Bavière* Bruxelles, 1904, in-8°, 4 pages, vignettes. (*Hommage de l'auteur.*)

Rizzoli (L.), jun. — *Coppa d'argento ornata di monete romane antiche* 1534. Padoue, 1903, in-4°, 8 pages, 1 gravure. (*Hommage de l'auteur.*)

Sassen (A.) — *Bijdrage tot de kennis van het middeleeuwsch geld- en muntwezen geput uit de cameraarsrekeningen van Deventer* (1337-1384). Amsterdam, 1904, in-8°, 36 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

Vanden Broeck (Éd.). — *Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de* 1421. Tournai, 1903, in-8°, 10 pages, vignettes. — *Médaille d'or offerte par la ville de Bruxelles au Bon J. van der Linden d'Hooghvorst, maire.* (1814-1816). Bruxelles, 1904, in-8°, 10 pages, 1 planche. (*Hommage de l'auteur.*)

Ouvrages anonymes et catalogues.

Rosenberg, Hannovre : *Sammlung Dr Praussnitz*, vente du 7 décembre 1903. — Egger, Vienne : *Münzen und Medaillen von F. Trau*, vente en janvier 1904. — Hoepli (U.), Milan : 800 *Manuali Hoepli*, 1903. — Collection Lux, Paris : *Monnaies françaises, monnaies féodales, etc.*, vente décembre 1903. — Bom, Amsterdam : *Wapens en ethnographica, antiquiteiten, etc.*, vente du 20 janvier 1904. — Thieme (C.-G.), Dresde : *Numismatischer Verkehr*, janvier 1904, n° 1. — Rappaport (Ed.), *Numismatisches Offerten-Blatt*, n°s 124 à 126, novembre 1903. — Marchio et Majer, Venise : *Catalogo di Monete antiche e moderne*, janvier 1904, sér. IV, num. 39. — Fock (G.), Leipzig : *Antiquariats-Katalog*, n° 225 : *Numismatik*. — Kube, Berlin : *Numismatische Correspondenz*, n°s 218, 219. — Dupriez (Ch.), Bruxelles : *Vente de monnaies et médailles*, février 1904.—Sambon (J.), Milan : *Vente des collections du chev. D. Muoni*, IIe partie, n° 207, 1904. — Zschiesche et Köder, Leipzig : *Verzeichniss verkaüflischer Münzen und Medaillen*, n° 98, février 1904. — Hess (A.), Francfort : *Collection Dr Killisch von Horn, Münzen der Markgrafen und Kurfürsten von Brandenburg und der Könige von Preussen.* 11 planches — Idem : *Medaillen-Sammlung des H. Ed. Mertens.* — *Hannover*, 7 mars 1904.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don du Ministère de la Justice.

Prison de Nivelles, médaille en bronze par Fernand Dubois.

Don de M. A. de Witte.

Nouvelle monnaie de nickel française de 25 centimes.

Don de M. P. Fisch.

Victor Driessens, médaille bronze argenté par L. Dupuis. — Médaille de la Société centrale d'agriculture de Belgique, bronze argenté par Jean Hérain. — Fêtes d'escrime à Ostende, petite plaquette par le même. — Société royale nautique anversoise, jubilé 1878-1903, par Carl Nys. — L'Agriculture, par L. Dupuis.

Soit en tout : 1 monnaie, 6 médailles.

Bruxelles, le 10 février 1904.

Le bibliothécaire-conservateur des collections,

ÉD. LALOIRE.

LES SIGNATURES DE GRAVEURS

SUR LES

MONNAIES GRECQUES

(*Suite* (1).)

PLANCHE VII.

EUARCHIDAS.

(ΕΥΑΡΧΙΔΑ.)

M. le professeur Salinas, l'éminent conservateur du musée de Palerme, fut le premier à lire correctement le nom de cet artiste syracusain. Dans les *Notizie degli Scavi*, 1888, p. 307 sqq. et pl. XVII, fig. 25, il décrit et reproduit un tétradrachme, dont le type du revers offre l'inscription ΕΥΑΡΧΙΑΔ, quoique le droit soit dû au graveur Phrygillos. M. Arthur Evans, qui a vu la monnaie en question, confirme la lecture de M. Salinas.

Suivant les deux autorités susmentionnées, Euarchidas aurait occupé l'emploi de graveur monétaire à Syracuse vers 413 av. J.-C. ou peu après.

Voici les monnaies qu'il est permis de lui attribuer :

1. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Phrygillos.

ΣΥΡΑΚΩΣΙΟΝ. Tête de déesse, à gauche ; sur le bandeau frontal de la *sphendonê*, traces de l'inscripcription ΦΡΥ ; autour, trois dauphins.

Revers, par Euarchidas. Quadrige à gauche, con-

(1) Voir *Revue*, 1903, pp. 271 et 419 ; 1904, pp. 5, 117.

duit par Perséphone, représentée de face et tenant une torche; une Victoire, au-dessus des chevaux, volant à droite, tient une couronne et un *aplustre;* en exergue, un épi; sous la ligne d'exergue, la signature de l'artiste ΕΥΑΡΧΙΔΑ, que je reproduis,

d'après Evans, *Some new Artists' Signatures on Sicilian Coins*, Num. Chron., 1890, p. 302, agrandie de quatre fois son diamètre.

Evans, *loc. cit.*, pl. XVIII, fig. 7.
— Salinas, *loc. cit.*, pl. XVII, fig. 25. (Collection De Luynes.)

Raoul-Rochette, perpétuant une lecture erronée de Torremuzza, a d'abord indiqué « Nouklidas » (*Lettre à M. le duc de Luynes sur les graveurs des monnaies grecques*, p. 29), ensuite « Eukleidas » (*Lettre à M. Schorn*, etc., p. 92) comme graveur de ce tétradrachme de Syracuse. Streber (*Die Syrakusanischen Stempelschneider Phrygillos, Sosion und Eumelos*), Weil (*Die Künstlerinschriften*, etc., p. 18) et von Sallet (*Die Künstlerinschriften auf griechischen Münzen,* p. 21) l'ont tous attribué à Eukleidas, d'après Raoul-Rochette.

2. ℞. Tétradrachme. Pareil au précédent, mais

la signature se trouve au-dessus de la ligne d'exergue, sous les pieds des chevaux.

SALINAS, *loc. cit.*, p. 306. (Collection de M. le baron Pennisi, à Acireale.) — WEIL, *Künstlerinschriften*, etc., pl. I, fig. 12 (Musée de Berlin). — STREBER, *op. cit.* (Musée de Munich).

3. ℞. Tétradrachme. Semblable au précédent, sans signature. Perséphone a le corps plus gros; les cheveux flottent en boucles plus abondantes.

Collection Fox.

4. ℞. Tétradrachme. Même type, mais la tête de Perséphone au revers est de profil.

Collection de Luynes.

5. ℞. Tétradrachme. Pareil au précédent, la signature ΦΡΥ est visible sur le bandeau frontal de la *sphendonê;* au revers, le *peplos* de Perséphone lui retombe derrière la tête comme un capuchon. La Victoire, comme sur les précédents exemplaires, tient une couronne et l'aplustre, et à l'exergue, à droite de l'épi, se voient des vestiges de lettres.

B. M. Cat., *Sicily*, n° 159. — EVANS, *Num. Chron.*, 1890, pl. XVIII, fig. 6*a*.

6. ℞. Drachme. *Droit*, par Phrygillos. Tête de déesse, à gauche, portant une *sphendonê* ornée d'étoiles, de laquelle s'échappent des boucles de cheveux; sous le menton, la lettre Φ; autour, trois dauphins.

Revers, par Euarchidas (?). Quadrige à gauche conduit par Perséphone, qui couronne la Victoire volant à droite ; en exergue, épi d'orge, et à gauche les lettres EY.

EVANS, *loc. cit.*, pl. XVIII, fig. 8 (Collection Evans).

M. Evans fait remarquer que l'épi d'orge, sur les tétradrachmes de Syracuse, accompagne généralement des têtes du graveur Phrygillos et des revers d'Euarchidas et que c'est, vraisemblablement, à ce dernier qu'il faut attribuer le revers de la drachme reproduite ici.

Suivant MM. Salinas et Evans, il est fort probable que le type de la Victoire tenant l'aplustre sur les revers d'Euarchidas fait allusion à la victoire navale remportée en 413 avant J.-C. par les Syracusains sur les Athéniens dans le port de Syracuse.

Il est possible qu'Euarchidas soit aussi l'auteur du revers d'un tétradrachme du British Museum (*Sicily*, n° 158). Le droit est du graveur Phrygillos, mais le revers offre beaucoup d'analogie avec le dessin d'Euarchidas; Perséphone tient une torche, mais l'aplustre manque dans la main de la Victoire.

Voir l'article de M. Evans cité plus haut : *Some new Artists' Signatures on Sicilian Coins* (1).

EUTHYMOS.

(ΕΥΘ)

Graveur monétaire grec de la fin du cinquième siècle avant notre ère. La période de son activité doit probablement se placer entre 430 et 409 av. J.-C.

La signature ΕΥΘ se rencontre sur une monnaie d'Elis aussi bien que sur des tétradrachmes de Syracuse de la même époque, ce qui permet de supposer qu'Euthymos était d'origine éléienne et qu'attiré par la richesse de la métropole sicilienne, il s'établit à Syracuse, à moins qu'il ne fût un graveur syracusain chargé, à une certaine occasion, de la confection de coins monétaires pour Élis. Cependant, M. le Dr Weyl, qui fait remarquer la grande analogie du revers de l'un des derniers tétradrachmes de Sélinus avec le type syracusain d'Euthymos, suggère que cet artiste pouvait peut-être avoir travaillé d'abord à Sélinus ou à Agrigente, hypothèse que M. Evans n'adopte pas pour des raisons sur lesquelles je reviendrai plus loin.

Voici la description des monnaies signées ΕΥΘ... :

(1) *Num. Chron.*, 1890, pp. 301-307.

ÉLIS.

(Peu avant 421 av. J.-C.)

1. ℞. Tétradrachme. *Droit.* Aigle volant à droite, dévorant un lièvre.

Revers. F A Victoire vêtue d'un long chiton courant à gauche; elle tient une couronne dans la main droite étendue, tandis que de la gauche elle saisit sa chlamys qui est retenue à la taille; devant la Victoire, sous l'aile gauche, ΘΥΞ; le tout dans un carré creux.

Poids : 11.6 gr.

B. M. Cat., *Peloponnesus*, p. 60. nº 16, pl. X, nº 14.

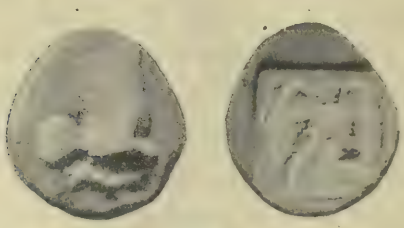

M. le professeur Percy Gardner, le compilateur du catalogue des monnaies du Péloponnèse conservées au Musée britannique, remarque ce qui suit au sujet de la pièce décrite ci-dessus : « Quant à l'inscription ΕΥΘ, il est possible que ces lettres indiquent l'œuvre du graveur monétaire syracusain, qui signe ΕΥΘ et a travaillé vers 412-406 av. J.-C. S'il en est ainsi, cet artiste doit avoir travaillé à Élis avant d'avoir commencé à Syra-

cuse, car ses monnaies de Syracuse sont d'un style plus avancé, et la signature de ces monnaies est disposée de gauche à droite et non pas de droite à gauche comme sur celles d'Élis. »

M. le Dr Barclay V. Head partage cette manière de voir, et, après avoir décrit le tétradrachme en question, dans son *Historia Numorum*, p. 354, il ajoute : « Cette monnaie est remarquable comme offrant la signature du graveur ΕΥΘ..., qui peu après fut employé comme graveur monétaire à Syracuse. »

SYRACUSE.

(Environ 420-406 av. J.-C.)

2. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Eumenês (*q. v.*). Tête d'Aréthuse.

Revers, par Euthymos. Quadrige à droite, conduit par un aurigator ailé; les chevaux sont au galop, disposés presque de face, leur action est libre quoique régulière; au-dessus, une Victoire volant à gauche s'apprête à couronner l'aurigator; à l'exergue, Skylla à droite, étendant la main droite ouverte vers un petit poisson; derrière, un

dauphin sous la ligne d'exergue; à droite, la signature ΕΥΘ.

Evans, *Syracusan Medallions*, pl. I, 1. — B. M. Cat., *Sicily*, n° 152. — Weil, *Künstlerinschriften*, pl. I, nos 7-8. — du Chastel, *Syracuse*, pl. VI, n° 72. — Mionnet, I, 295, 747.

3. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Eumenês. Autre variété, avec la tête de Korê (*q. v.*).

Revers, par Euthymos. Semblable au précédent.

Raoul-Rochette, *Lettre*, pl. II, 16.—B. M. Cat., *Sicily*, n° 153.— Weil, *Künstlerinschriften*, etc, pl. I, nos 5-6.— Holm, *Geschichte Siciliens*, III, pl. V, n° 1. — Hill, *Coins of Ancient Sicily*, pl. III, n° 11. – Vente Bunbury, lot 453. — Vente des doubles du Musée de Berlin, 1902, pl. IV, 656 — du Chastel, *Syracuse*, pl. VI, n° 71.

Le type syracusain d'Euthymos offre une grande ressemblance dans le dessin et le traitement avec le revers de l'un des derniers tétradrachmes de Sélinus. Cette analogie frappante a induit M. le Dr Weil à considérer Euthymos comme un gra-

veur de Sélinus ou d'Agrigente (1). Cependant M. Evans combat cette opinion et suppose, au contraire, que les graveurs des deux ateliers de Sélinus et de Syracuse ont indépendamment emprunté leur type au revers de celui des statères d'or de Cyrène, qui, d'après le caractère de leur style et de leur épigraphie, appartiennent sans doute à la même époque que les monnaies siciliennes en question. Une autre hypothèse, peu admissible, serait qu'un graveur de Cyrène ait travaillé aux deux ateliers de Sélinus et de Syracuse.

M. le Dr Weyl décrit le type d'Euthymos comme suit : « Das Gespann ist bei ΕΥΘ schon aus der Profilstellung herausgerückt und stark nach vorn gekehrt, die Rosse lebhaft bewegt mit hoch erhobenen Vorderhufen. Wagenlenker ist hier ein geflügelter Jüngling, dem die mit dem Kerykeion ausgestattete Nike den Kranz über das Haupt hält. Der auf den sonstigen syrakusanischen Münzen nur mit nebensächlichem Beiwerk bedachte Abschnitt unter dem Hauptbild enthält eine mit allen Einzelheiten sorgfältig ausgeführte Skylla mit zwei Hundeleibern, welche nach einem vor ihr schwimmenden stachlichten Fisch greift, hinter ihr schlängelt sich eine pistrix. » (*Künstlerinschriften*, p. 9.)

(1) M. Weil suggère aussi Agrigente, parce qu'il croit reconnaître dans la figure de Skylla, sur les monnaies d'Euthymos, les traits caractéristiques de ce monstre sur les monnaies d'Agrigente de l'artiste ΜΥΡ.

4. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Phrygillos (*q. v.*). Tête de Korê.

Revers, par Euthymos. A peu près semblable aux deux précédents.

B. M. Cat., *Sicily*, n° 156. — Weil, *Künstlerinschriften*, etc., pl. I, nos 8-9. — Holm, *op. cit.*, pl. V, n° 2. — Ward, *Greek Coins*, pl. VII, n° 281. — Dr Hirsch, *Catalogue de vente*, 1903, pl. V, n° 988 (exempl reproduit ci-haut, actuellement collection Dr Giesecke). — Hill, *op. cit.*, pl III, n° 14. — Vente Bunbury, pl. IV, n° 452. — Head, *Syracuse*, pl. III, n° 14 — du Chastel, *Syracuse*, pl. VI, n° 70. — A.-J. Evans, *Cat. de vente*, pl. IV, 86. — Vente J. Gréau, pl. I, 876.

5. ℞. Tétradrachme. Une autre variété.

Torremuzza, pl. 72, 9.

Euthymos est certainement inférieur à Euainetos qu'il a précédé comme graveur monétaire à Syracuse. Le type de revers qu'il a créé et que l'on retrouve sur les quatre monnaies décrites ci-dessus, peut être considéré comme une inno-

vation heureuse et un perfectionnement remarquable du type de revers de son contemporain Eumenês. Il introduit l'aurigator ailé, couronné par la Victoire, et comme le remarque M. Hill (*Coins of ancient Sicily*, p. 63), il fait figurer à l'exergue le monstre marin Skylla, avec la queue de poisson et la ceinture de chiens autour du corps. Ce symbole fait sans doute allusion à la célèbre victoire navale que les Syracusains remportèrent, en 425 av. J.-C., sur les Athéniens dans le détroit de Messine.

Il est intéressant de remarquer, comme le fait déjà Von Sallet (*Künstlerinschriften*, etc., p. 21), et ensuite M. Evans (*Syracusan Medallions*, p. 63 sqq.), que les tétradrachmes syracusains signés ΕΥΘ et offrant la figure du quadrige des monnaies de Cyrène, furent les types particulièrement choisis par les graveurs monétaires siculo-puniques comme modèles pour leurs imitations pendant la période qui a immédiatement précédé la grande invasion carthaginoise de 409 av. J.-C. Le droit de ces monnaies est généralement copié des médaillons de Kimon; la signature ΕΥΘ du revers est remplacée au même endroit à l'exergue par l'inscription phénicienne *Ziz*, tandis que Skylla est transformé en hippocampe.

EUKLEIDAS.

(ΕΥΚΛΕΙΔΑ.)

Le célèbre graveur Eukleidas n'a travaillé que

pour Syracuse. Ses productions doivent se placer entre 406 et 345 av. J.-C.

Suivant le Dr Weil, il appartient à l'école de Kimon, dont le style se rapproche le plus de celui des artistes de Catane, Herakleidas et Choirion. Il forme pour ainsi dire la transition entre l'ancienne école, représentée par Eumenês, Sosion, Phrygillos, Euthymos et Euainetos, auxquels il emprunte certaines caractéristiques de détail, et la jeune école, dont les plus belles productions sont les médaillons au type de l'Aréthuse de profil, coiffée de la résille et les beaux tétradrachmes présentant la tête de face de cette même déesse.

« Eukleidas et Kimon », fait observer M. le Dr Head, « ont excellé dans la représentation de la figure de face ; la tête de Pallas par Eukleidas et celle d'Aréthuse par Kimon sont maintenant justement célèbres, surtout cette dernière, tandis que la première paraît avoir eu la préférence au moment de son émission, puisqu'elle fut adoptée sur les drachmes et hémidrachmes de cette période aux revers respectifs de Leucaspis et du quadrige. »

Les monnaies signées ΕΥΚΛΕΙ ou ΕΥΚΛΕΙΔΑ se distinguent toutes par le luxe du style et l'exquise délicatesse de l'exécution.

Voici quels sont les types monétaires signés par Eukleidas ou lui attribués.

1. ℞. Tétradrachme. (Période entre 425 et 413 av. J.-C.)

Droit. Tête de Perséphone à gauche, portant

des boucles d'oreilles et un collier orné d'un pendant; autour de la tête quatre dauphins, celui en face du menton de la déesse portant l'inscription : ΕΥΚΛΕΙ. Les cheveux sont retenus dans une sphendonê ornée d'étoiles par derrière et de laquelle s'échappent au sommet de la tête quelques mèches; un diadème entoure la sphendonê, avec nœud devant.

Revers. Quadrige au galop à gauche, conduit

par Perséphone portant une torche allumée; au-dessus, une Victoire tenant une couronne et volant à droite; en exergue, un épi.

Exemplaire inédit (type de du Chastel, n° 80), vendu à Munich en mai 1903 (vente du Dr Hirsch, lot 991).

Cette manière de signer rappelle Euainetos (*vide suprâ*).

2. ℞. Tétradrachme.

Droit. Semblable ; nœud très accentué ; au-dessus du diadème, nombreuses mèches volantes.

DU CHASTEL, *op. cit.*, pl. VII, n° 81.

3. ℞. Tétradrachme. *Droit,* par Eukleidas. ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΣ. Tête de femme à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles, les cheveux retenus dans une sphendonê, ornée par devant d'un cygne nageant à gauche, et par derrière d'étoiles à huit rayons; la signature ΕΥΚΛΕΙ se lit entre les deux bandelettes qui retiennent la sphendonê par derrière ; autour de la tête, quatre dauphins.

Revers, par Euainetos (*q. v.*).

B. M. Cat., *Sicily*, n° 190. — DU CHASTEL, *Syracuse,* pl. VII, n° 75. — RAOUL-ROCHETTE, *op. cit.*, pl. I, n° 3. — WEIL, *op. cit.*, pl. III, n° 6 — HEAD, *op. cit.*, pl. IV, n° 4. — MACDONALD, *op. cit.*, n° 58. — Vente Rothschild, pl. III, 145. — Vente Evans, pl. V, n° 91. — Collection Philipsen (poids : 16.3 gr.).

La même tête se trouve sur un petit bronze signé ΕΥ sur le bandeau frontal de la sphendonê.

Ce petit bronze a été décrit pour la première fois par von Sallet (*Zeitschrift für Numismatik*, III, 240); il appartient à une série de pièces, dont quelques-unes portent la signature de Phrygillos.

4. Æ. *Droit.* Tête de femme, à gauche, identique à celle du tétradrachme ci-dessus; sur le bandeau frontal de la sphendonê (ampyx), l'inscription ΕΥ.

Revers. Roue à quatre rayons; ΣΥΡΑ dans deux des angles; deux dauphins dans les deux autres.

Weil, *op. cit.*, pl. III, n° 8. — Catalogue Hirsch, 1903, lot 996.

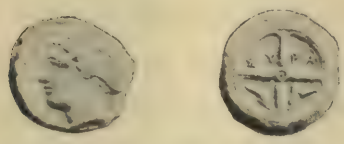

5. ℞. Tétradrachme. *Droit*, du même coin que le n° 3.

Revers, par Eumenês (*q. v.*).

B M. Cat., *Sicily*, n° 191.

6. ℞. Tétradrachme. *Droit*, semblable, mais les ornements de la sphendonê, ainsi que la signature de l'artiste, sont indistincts; ΣΥΡΑΚΟ...

Revers, par Eumenês (*q. v.*).

B. M. Cat., *Sicily*, n° 192

7. ℞. Tétradrachme. *Droit.* Tête semblable aux précédentes; la sphendonê est décorée d'étoiles et d'une bordure à dents de loup; sous le cou de

la déesse, un cartouche portant l'inscription ΕΥΚΛΕΙ; autour, quatre dauphins.

Revers. Quadrige à gauche; au-dessus, la Victoire volant à droite, tient une couronne.

Poids : 16.5 gr.

Vente Evans, 1898, pl. V, nº 90.

Un autre type de tête de déesse se trouve représenté sur les monnaies suivantes. Il rappelle la tête de Korê du graveur Phrygillos.

8. Ⱥ. Tétradrachme. *Droit*, par Eukleidas.

ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΣ. Tête de femme, à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles; les cheveux sont enroulés au sommet de la tête; sous le menton, registre sur lequel on lit la signature $\frac{\text{ΕΥΚΛ}}{\text{ΕΙΔΑ}}$; autour de la tête, quatre dauphins.

Revers, par Eumenês (*q. v.*).

B. M. Cat., *Sicily*, nº 193. — Du Chastel, *op. cit.*, pl. VI, nº 62. — Weil, *op. cit.*, pl. III, nº 4. — Catalogue Montagu, pl. III, 143. — Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl. I, nº 2. — Catalogue Gréau, nº 871. — Von Sallet, *op. cit.*, p. 22. — Macdonald, *Catalogue of the Greek Coins of the Hunterian Collection*, I, pl. XVII, 1.

Il existe une variété de ce type avec boucle de suspension au registre.

9. ℞. Tétradrachme. *Droit*, semblable au précédent.

Revers, par Euainetos (*q. v.*).

Les monnaies suivantes nous présentent la tête d'Aréthuse avec les cheveux flottants.

10. ℞. Tétradrachme. *Droit*. ...ΚΟΣΙΩΝ. Tête de femme à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles; les cheveux sont retenus par une sphendonê, de laquelle sortent au sommet de la tête plusieurs mèches qui flottent au vent; au-dessous, sur un cartouche et en creux, la signature de l'artiste ΕΥΚΛΕΙ; autour de la tête, quatre dauphins.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator, tenant les guides des deux mains et le

fouet dans la gauche; les chevaux se cabrent; au-dessous, une Victoire, volant à droite, s'apprête à couronner l'aurigator; à l'exergue, un dauphin à gauche; grènetis.

B. M. Cat., *Sicily*, nº 194. — Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl. I, nº 5. — Weil, *op. cit.*, pl. III, nº 5. — Vente Bunbury, nº 457. — Vente Evans, nº 88, pl. V.

11. ℞. Tétradrachme. Type semblable; les cheveux flottants; un bandeau devant et deux derrière la tête; sans la signature du graveur.

B. M. Cat., *op. cit.*, nº 195. — du Chastel, *op. cit.*, pl. VIII, nº 93.

12. ℞. Tétradrachme. Variété de la pièce précédente, de meilleur style, avec un seul bandeau derrière.

du Chastel, *op. cit.*, pl. VIII, nº 94.

Le chef-d'œuvre d'Eukleidas est sans contredit sa tête de face de Pallas.

13. ℞. Tétradrachme. *Droit*. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête de Pallas, aux trois quarts de face à gauche, portant un collier de pendants avec un médaillon au centre, et surmontée d'un casque phrygien à trois cimiers et orné de plumes; au-dessous du diadème, ΕΥΚΛΕΙ$^{\Delta}_{A}$; autour de la tête, quatre dauphins.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par une femme (Perséphone), tenant les rênes et un flambeau; au-dessus, une Victoire volant à droite est sur le point de la couronner; les chevaux sont au galop ; à l'exergue, un épi d'orge; grènetis.

B. M. Cat., *Sicily*, nº 198. — du Chastel, *op. cit.*, pl. VIII, nº 90. — Holm, *op. cit.*, pl. V, nº 12. — Weil, *op. cit.*, pl. III, nº 7. — Furtwängler, *Masterpieces of Greek Sculpture*, pl. VI, nº 13, — Catalogue P. Duprê, pl. I, nº 145.

14. ℞. Tétradrachme. Semblable au précédent, mais le médaillon du collier porte une tête de Gorgone.

B. M. Cat., *Sicily*, nº 199.

Le type du droit de cette monnaie a servi de prototype aux drachmes et hémidrachmes non signées de cet artiste.

15. ℞. Drachme. *Droit.* Tête de Pallas, du type ci-dessus; la signature du graveur manque.

Revers. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Leucaspis dans l'attitude du combat, à droite; à l'arrière-plan, un autel; à l'exergue, ΛΕΥΚΑΣΠΙΣ.

B. M Cat., *Sicily*, n° 226. — DU CHASTEL, *op. cit.*, pl. XI, n° 126. — HEAD, *op. cit.*, pl. V, n° 6.

16. ℞. Hémidrachme. *Droit.* Tête de Pallas, du type ci-dessus.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator, tenant un fouet de la main droite, les rênes des deux mains; les chevaux sont au galop; au-dessus, la Victoire, volant à droite, couronne l'aurigator; en exergue, deux dauphins se rencontrant.

B. M. Cat., *Sicily*, n° 231. — HEAD, *op. cit.*, pl. V, n° 7. — WARD, *op. cit.*, p. 46, n° 298.

17. ℞. Hémidrachme. *Droit*, semblable.

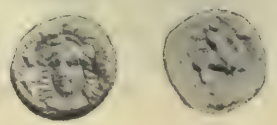

Revers. Cavalier à droite; dans le champ, à gauche, une étoile.

Vente Sambon, Paris, mars 1902, pl. VI, nº 9. — Catal. Hirsch, 1903, nº 1008.

Il n'existe qu'un seul coin de revers portant la signature d'Eukleidas; il accompagne un droit de l'artiste Phrygillos.

18. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Phrygillos (*q. v.*)

Revers. Quadrige à gauche; les chevaux au galop, la tête de deux d'entre eux est vue en entier de face; au-dessus, une Victoire, volant à droite, est sur le point de couronner l'aurigator; la signature, en lettres minuscules, est disposée ainsi : E devant les chevaux, et un peu plus bas, immédiatement au-dessus de la ligne d'exergue : ΛΕΙΛΑ.

Weil, *op. cit.*, pl. I, nº 12. — Torremuzza, *op. cit.*, 73, nº 3. — Von Sallet, *op. cit.*, p. 21.

Des exemplaires de cette monnaie se trouvent dans les Cabinets de Munich et de Berlin. C'est Streber qui, le premier, a lu correctement la signature. (*Abh. d. K. Bayer. Akademie,* I, Cl. X, Bd. 1, Abt. p. 15.)

Le type de quadrige qui ressemble le plus à ce

coin d'Eukleidas est celui du revers de la tête de face de Pallas, où Korê nous apparaît tenant une torche et conduisant le chariot. On le retrouve aussi accompagnant d'autres droits du graveur Phrygillos.

La signature d'Eukleidas est souvent illisible par suite de la finesse des caractères, et surtout lorsque les monnaies ne sont pas de conservation irréprochable.

Les têtes de face de Pallas, par Eukleidas, et d'Aréthuse, par Kimon, sont évidemment dues à la même inspiration et comptent parmi les plus belles productions artistiques de l'antiquité. Il faut cependant reconnaître plus de grâce et de souplesse dans le style de Kimon, tandis que celui d'Eukleidas rappelle encore un peu le genre de transition entre l'époque archaïque et celle du grand art. Il y a peut-être plus de force et d'énergie dans les œuvres du graveur qui nous occupe.

M. le professeur A. Furtwängler, dans son grand ouvrage, *Meisterwerke der griechischen Skulptur*, reconnaît une origine attique à la belle tête d'Athéna, portant le triple casque, du graveur Eukleidas, et admet que, comme pour la tête du fameux médaillon en or de Saint-Pétersbourg, l'idée en a été suggérée par le Parthénon.

Ce que nous admirons dans les œuvres des anciens et en particulier des grands artistes monétaires de Syracuse, Eukleidas, Euainetos et Kimon, c'est leur sublime simplicité. « Ils n'éparpillaient

jamais leurs efforts dans les menus détails de l'exécution. Ils ramenaient tous les détails caractéristiques d'un type à l'essentiel, simplifiant sans cesse, et de ce résumé concis et bref sortait une œuvre sévère et pure qui défiait l'éternité. »

EUMENÊS.

(EVMHNOV; plus tard EYMENOY.)

Graveur monétaire syracusain de la seconde moitié du cinquième siècle avant Jésus-Christ. Il paraît être le premier artiste dont le nom figure sur des monnaies de Syracuse, et il appartient à la première école, dont il a été l'un des fondateurs. Ses œuvres les plus anciennes, signées EVMHИOV, datent d'environ 440 av. J.-C.; celles portant l'inscription EYMENOY doivent, suivant M. Evans, se placer entre 430 et 415 av. J.-C.

Vers le milieu du cinquième siècle avant notre ère, fait observer M. le Dr Head, on commence à vouer une attention toute spéciale à la monnaie, dont la beauté devient un objet d'intérêt public. C'est alors que les graveurs monétaires obtiennent pour la première fois l'autorisation de signer leurs œuvres. Leurs noms figurent soit au droit, soit au revers des coins; ceux d'Eumenês, Sosion et Phrygillos généralement au droit, et ceux d'Euainetos, Euthymos et, de nouveau, Eumenês au revers.

Voici, classés autant que possible dans leur

ordre chronologique, les principaux types monétaires gravés par Eumenês.

1. ℞. Tétradrachme (vers 440 av. J.-C.).

Droit. ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Tête d'Aréthuse à gauche, portant des boucles d'oreilles et un collier; sur le devant de la tête, au-dessus du front, une ampyx avec l'inscription en boustrophédon $\frac{\text{EVMH}}{\text{YON}}$; autour, quatre dauphins.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator, tenant un fouet de la main droite et les brides dans les deux; les chevaux sont au galop; au-dessus, une Victoire, volant à droite et portant une couronne dénouée, s'apprête à en couronner l'aurigator; grènetis.

Poids : 16.95 gr.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 164, n° 140. — Head, *op. cit.*, pl. III, 12. — du Chastel, *op. cit.*, pl. VI, 66. — Holm, *op. cit.*, III, pl. V, 10. — Hill, *Coins of Ancient Sicily*, pl. III, 6. — Furtwängler, *Masterpieces of Greek Sculpture*, pl. VI, 15.

Une autre variété porte la signature $\frac{\text{EVMH}}{\text{ИOY}}$.

WARD, *Ancient Greek Coins*, pl. VI, nº 274.

Les graveurs Phrygillos et Sosion ont signé d'une manière identique des têtes analogues.

du Chastel, pl. 6, 67, reproduit une variété de ce tétradrachme d'Eumenês sans la signature. « Ohne die Ampyx », observe M. le Dr Weil, « hat Eumenês diesen Kopf noch mehrfach auf seinen Stempeln wiederholt. »

2. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Sosion. ΣΥΡΑΚΟ ΣΙΟ И. Tête d'Aréthuse à gauche, portant des boucles d'oreilles et un collier auquel est suspendu un ornement en forme de tête de bélier; au-dessus du front, une ampyx avec l'inscription $\frac{\text{ΣΩΣΙ}}{\text{ΩN}}$; autour, quatre dauphins.

Revers, par Eumenês. Pareil au précédent, mais avec deux dauphins se rencontrant, en exergue.

B. M. Cat., *Sicily*, nos 154-155. — WEIL, *op. cit.*, pl. I, nº 4.

3. ℞. Tétradrachme. (Même époque.)

Droit. ΣΥΡΑΚΟΣΙΟ И. Tête semblable, sans l'ampyx; au-dessous, la signature : EVMENOV; autour, quatre dauphins.

Revers. Semblable au précédent, sans symbole à l'exergue.

B. M. Cat., *Sicily*, nº 141.—Weil, *op. cit.*, pl. I, 1. — du Chastel, *op. cit.*, pl. VI, 63 var. — Ward, *op. cit.*, p. 41, nº 276. — Raoul-Rochette, pl. II, nº 14. — Vente Rothschild, pl. II, nº 131.

Une variété du revers de ce type existe au British Museum, ayant une grue sous les chevaux, et en exergue, un poisson nageant à gauche, poursuivi par un dauphin.

B. M. Cat., *Sicily*, nº 142. — Du Chastel, *op. cit.*, pl. VI, 69. — Catalogue Montagu, pl. II, 141.

4. ℞. Tétradrachme. *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΟИ. Tête d'Aréthuse à gauche, portant des boucles d'oreilles et un collier; la tête entière est ligaturée et entourée de mèches volantes; au-dessous, traces de la signature : EVMHNOV; autour, quatre dauphins.

Revers. Semblable au précédent, mais sans symbole; en exergue, pétoncle; grènetis.

B. M. Cat., *Sicily*, nº 143.

5. ℞. Tétradrachme. *Droit*. ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Tête d'Aréthuse à gauche, portant des boucles d'oreilles et un collier; le chignon est ligaturé; derrière la tête, EVMHNOV; autour, quatre dauphins.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator tenant un fouet et les guides; les chevaux sont au galop; au-dessus, une Victoire volant à droite vers l'aurigator avec une couronne détachée; à l'exergue, EVMHNOV; grènetis.

B. M. Cat, *Sicily*, nº 144. — DU CHASTEL, *op. cit.*, pl. VI, 68. — WEIL, *op. cit.*, pl. I, 2. — MACDONALD, *op. cit.*, nº 40. — HILL, *op. cit.*, pl. III, 7. — WARD, *op. cit.*, p. 42, nº 276 — Catalogue vente Bunbury, I, pl. IV, 444.

Une variété de ce type existe au Musée de Glasgow. La coiffure est arrangée différemment.

MACDONALD, *op cit.*, I, pl XVI, 14.

6. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Eukleidas. ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΣ. Tête de femme, à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles; les cheveux sont enroulés au sommet de la tête; sous le menton,

registre sur lequel on lit la signature $\frac{\text{ΕΥΚΛ}}{\text{ΕΙΔΑ}}$; autour de la tête, quatre dauphins.

Revers, par Eumenês. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator tenant un fouet et les guides; les chevaux galoppent de pair; au-dessus, une Victoire, volant à droite, va couronner l'aurigator; en exergue : ΕΥΜΗΝΟΥ; grènetis.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 173, nº 193. — du Chastel, *op. cit.*, pl. VI, nº 62. — Weil, *op. cit.*, pl. III, nº 4. — Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl. I, nº 2. — Macdonald, *op. cit.*, I, pl. XVII, 1. — Catalogue Montagu, pl. III, 143.

M. Arthur Evans a clairement prouvé que l'orthographe véritable du nom de cet artiste doit être Eumenês et non Eumenos, comme on l'épelait jusqu'ici. Sur ses plus anciennes monnaies, qui datent d'environ 440 avant J.-C. et portent l'inscription civique ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ, ce graveur signe invariablement ΕΥΜΗΝΟΥ ou $\frac{\text{ΕΥΜΗ}}{\text{ΥΟΝ}}$. Ces types sont contemporains ou à peu près de ceux de l'artiste Sosion. Les monnaies plus récentes,

aux droits souvent associés à des revers gravés par Euainotos ou Euthymos, portent l'inscription ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Eumenês signe ΕΥΜΕΝΟΥ.

Les pièces suivantes datent d'environ 430 à 415 av. J.-C.

7. ℞. Tétradrachme. *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Tête de Korê à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles; les cheveux sont enroulés au sommet de la tête; derrière le cou, EV; autour, quatre dauphins.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator tenant les guides des deux mains et un fouet dans la droite; les chevaux galoppent de front; au-dessus, une Victoire, volant à droite, va couronner l'aurigator; sous les cheveux, EV; en exergue, un poisson nageant à droite, poursuivi par un dauphin; grènetis.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 165, nº 146.
— Macdonald, *op. cit*, I, nº 42.
— Ward, *op. cit.*, pl. VII, nº 277.
— Catalogue vente Bunbury, I, pl. IV, nº 442.

Une variété de ce type porte la signature EV

sous la tête de Korê, et au revers, EV sous les chevaux.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 165, nº 147. — Catalogue vente Bunbury, I, pl. IV, 442. — Raoul-Rochette, pl. II, nº 15.

8. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Eumenês. ΣΥΡΑ ΚΟΣΙΩΝ. Tête de Korê à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles; les cheveux sont enroulés au sommet de la tête; dessous, ΕΥΜΕΝΟΥ; autour, quatre dauphins.

Revers, par Euainetos. Quadrige à droite, conduit par un aurigator, tenant un fouet et les rênes; les chevaux sont lancés au galop, etc.; la Victoire couronne l'aurigator et tient un cartouche suspendu par un cordon et portant l'inscription ΕΥΑΙΝ / ΕΤΟ ; en exergue, deux dauphins se rencontrant; grènetis.

B. M Cat., *Sicily*, nº 148.—Head, *op. cit.*, pl. III, nº 13. — du Chastel, *op. cit.*, pl. VI, nº 64. —Ward, *op. cit*, pl. VII, nº 279. — Vente Rothschild, pl. II, 133.

9. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Eumenês. ΣΥΡΑ-

ΚΟΣΙΩΝ. Tête de Korê à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles; les cheveux sont retenus dans une sphendonê, nouée au sommet de la tête et ornée d'étoiles par derrière; dans le champ, au-dessous : ΕΥΜΕΝΟΥ; autour, quatre dauphins.

Revers. Comme le précédent, par Euainetos.

B. M. Cat., nº 150.

10. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Eumenês. ΣΥΡΑ.... Tête de Korê à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles; les cheveux sont enroulés au sommet de la tête; au-dessous, EV; autour, quatre dauphins. Pareil au nº 7, variante reproduite.

Revers, par Euainetos (*q. v.*). Quadrige à gauche conduit par une aurigatrix, etc.; en exergue, une roue couchée sur le sol, et sur la ligne d'exergue, en caractères minuscules, ΕΥΑΙΝΕΤΟ; grènetis.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 166, nº 151. — Head, *op cit.*, pl. IV, nº 4. — Weil, *op. cit*, p. 10.

11. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Eumenês. Semblable au nº 8.

Revers, par Euthymos (*q. v.*). Quadrige à droite, conduit par un aurigator ailé, etc.; en exergue,

Skylla à droite, étendant la main droite ouverte vers un petit poisson; derrière, un dauphin; sous la ligne d'exergue, à droite, la signature ΕΥΘ.

Evans, *Syr. Medall.*, pl. I, n° 1. — B. M. Cat., *Sicily*, n° 152. — Weil, *op. cit.*, pl. I, n°s 7-8. — du Chastel, *op. cit.*, pl. VI, n° 72. — Hill, *op. cit.*, pl. III, 9.

12. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Eumenês. ΣΥΡΑΚΟΣ... Tête de Korê, à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles; le collier porte un pendant en forme de tête de lion; les cheveux sont enroulés au sommet de la tête et ornés d'épis d'orge; au-dessous : EVM; autour, quatre dauphins.

Revers, par Euthymos. Semblable au précédent.

B. M. Cat., *Sicily*, n° 153. - du Chastel, *op. cit.*, pl. VI, n° 71. — Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl. II, 16.—Weil, *op. cit.*, pl. I, n°s 5-6. — Holm, *op. cit.*, III, pl.V, 1 — Hill, *op. cit.*, pl. III, n° 11. — Macdonald, *op. cit.*, I, pl. XVI, 16.

13 ℞. Drachme. *Droit*. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête de femme à droite, portant un collier et des boucles

d'oreilles; les cheveux sont retenus par un diadème; au-dessous, ΕΥΜΕΝΟΥ; autour, quatre dauphins à droite.

Revers. ΛΕΥΚΑΣΠΙΣ. Leukaspis marchant à droite dans l'attitude du combat, portant un casque avec cimier orné d'une plume sur le côté, et tenant du bras gauche un bouclier ovale; il a dans la main droite une épée dont le fourreau est suspendu derrière son dos au moyen d'une courroie qui lui passe par dessus l'épaule droite; grènetis.

B. M. Cat., *Sicily*, nos 162-3 — Head, *op. cit.*, pl. III, 15. — du Chastel, *op. cit.*, pl. II, 125. — Weil, *op. cit.*, pl. I, no 3. — Macdonald, *op. cit.*, I, no 46. — Ward, *op. cit.*, p. 42, no 278.

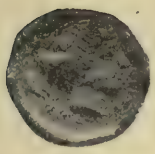

14. ℞. Tétradrachme. *Droit*, par Euainetos (*q.v.*). ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête d'Aréthuse à gauche, portant des boucles d'oreilles et un collier; les cheveux sont retenus dans une sphendonê, nouée au sommet de la tête et ornée par derrière de trois étoiles et par devant d'un dauphin nageant à gauche au-dessus de vagues; autour de la tête, quatre dauphins, dont celui placé devant la tête porte l'inscription ΕΥΑΙ.

Revers, par Eumenês. Quadrige à gauche conduit par un aurigator tenant un fouet et les rênes;

les chevaux galoppent de front; au-dessus, une Victoire, volant à droite, va couronner l'aurigator; en exergue, deux dauphins se rencontrant; grènetis. (Type du n° 2.)

B. M. Cat., *Sicily*, n° 189.

15. ⅊. Tétradrachme. *Droit*, par Eukleidas. ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΣ. Tête de femme à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles; les cheveux sont retenus dans une sphendonê, ornée au-devant d'un cygne nageant à gauche et derrière d'étoiles à huit rayons; la signature ΕΥΚΛΕΙ se lit entre les deux bandelettes qui retiennent la sphendonê par derrière; autour de la tête, quatre dauphins.

Revers, par Eumênes. Pareil au précédent.

B. M. Cat., *Sicily*, n° 191.

16. ⅊. Tétradrachme. *Droit*, par Eukleidas. Semblable au précédent, sans la signature.

Revers, par Eumênes. Pareil au précédent, mais sous les chevaux la signature ΕΥ.

B. M. Cat., *Sicily*, n° 192.

17. ⅊. Tétradrachme. *Droit*. ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Tête de femme (Nikê?) à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles, les cheveux ligaturés (le diadème faisant deux fois le tour de la tête et croisé au côté); mèches volantes au sommet de la tête.

Revers. Quadrige à gauche; les chevaux au galop; au-dessus, une Victoire volant à droite et portant une couronne dénouée dont elle va orner

la tête de l'aurigator; en exergue, un petit poisson poursuivi par un dauphin.

Vente A. Evans, 1898, lot 84. — DU CHASTEL, *op. cit.*, pl. VI, n° 69. — Vente Carfrae, pl. III, 10.

L'exemplaire reproduit par M. le comte du Chastel offre une variété de revers, avec une grue sous les pieds des chevaux.

Il est probable, comme le suppose M. Evans, que les graveurs Euainetos et Eukleidas furent les élèves d'Eumenês, dont le style est plutôt rude en comparaison de celui des artistes qui l'ont suivi.

D'anciennes imitations, probablement contemporaines des originaux d'Eumenês, portent la signature ΕΥΜΕΛΟΣ. M. Salinas les a décrites dans un article de la *Revue numismatique* de 1864, intitulé : *Examen de quelques contrefaçons antiques des tétradrachmes de Syracuse et du prétendu nom de graveur Eumélus.*

Les types créés par Eumenês sont supérieurs, au point de vue artistique, à leurs prédécesseurs. A première vue, comme le fait remarquer M. Hill, on est frappé par une amélioration sensible dans le traitement de la tête. Les traits durs font place à des formes plus modelées et plus douces; les cheveux sont maintenant disposés en épaisses

boucles ondoyantes; les lignes aiguës disparaissent et l'expression s'anime d'un sentiment de vie qui n'existait pas jusqu'ici. Les chevaux, représentés auparavant, soit arrêtés, soit marchant, sont dorénavant au galop; les jambes de devant sont toutes levées parallèlement à la même hauteur et de même, celles de derrière reposent sur un même plan, ce qui laisse une certaine lourdeur à la composition malgré le mouvement. « Tout comme l'ancien style s'est vraisemblablement développé sous l'influence de Pythagoras», écrit Furtwängler, « ainsi le style plus récent d'Eumenês se ressent de l'influence attique de Phidias. »

M. le Dr B. V. Head remarque que « le travail d'Eumenês se caractérise par une certaine raideur de style et de rudesse dans l'exécution ».

Néanmoins, Eumenês fut un innovateur qui eut des successeurs à Syracuse. Euainetos, en particulier, fut l'un de ceux qui, après avoir d'abord participé à son style et à sa manière de faire, développèrent ensuite, jusqu'à la perfection, cet art dont les graveurs syracusains resteront les maîtres immortels.

D'une science consommée, d'un goût pur, d'un talent lucide, qui refuse de se perdre dans la complication et l'obscurité des détails, les maîtres de la gravure monétaire chez les Grecs ont su réaliser l'idéal de l'art dans la monnaie; leur dessin a du style et affirme leur goût pour les formes arrêtées; leur main est d'une habileté remarquable.

(*A suivre.*) L. Forrer.

UN GROS AU CHATEL TOURNOIS

DE

GUILLAUME Ier, COMTE DE NAMUR.

(1337-1391.)

Paul de Croonendael, l'historien classique du pays de Namur, a peu d'estime pour les comtes de la maison de Dampierre-Luxembourg; Jean Ier seul trouve grâce devant lui, mais il n'a rien de bon à dire de ses nombreux enfants, pas même de Guillaume Ier dont le long règne occupe plus de la moitié du XIVe siècle : « encoire que de cestuy ne schay dire chose grandement recommandée, sinon qu'il vescut plus longtemps que les aultres. »

Ce jugement est excessif : certes Guillaume Ier eût mieux fait de moins courir le monde en quête d'aventures guerrières et de s'occuper davantage de l'administration de son comté, mais précisément à cause de cette humeur belliqueuse, doit-on lui savoir gré d'avoir constamment sauvegardé la tranquillité de son pays, de ne l'avoir jamais entraîné à sa suite dans les équipées qu'il aimait, et de s'être intéressé aux besoins matériels de ses sujets, durant les loisirs que lui laissaient les campagnes lointaines auxquelles il participait, pour

son compte personnel, en vaillant chevalier.

Il existe une grande ressemblance entre ce prince et Jean de Luxembourg, son voisin et contemporain : l'un et l'autre exercèrent leur ardeur combattive loin de leurs États, dont il surent néanmoins favoriser le développement économique à l'abri des tourmentes qui sévissaient alors sur l'Europe occidentale.

Le bien-être et le calme dont le Luxembourg et le Namurois jouissaient sous ces souverains durent naturellement exercer une influence considérable sur leur numéraire, qui est relativement fort abondant et très varié : cinq ateliers travaillaient dans le comté de Namur (1), tandis que quatre officines luxembourgeoises prodiguaient leurs innombrables espèces, au grand mécontentement des marchands anglais qu'exaspéraient les envahissants « *lushbournes* » de Jean de Bohême.

Malheureusement, les pièces de Guillaume Ier manquent totalement d'originalité : pas un seul type national, rien de cette exubérante et si artistique initiative des monnayeurs hennuyers, nul souci d'innover quelque chose de personnel ; au contraire, le comte de Namur copie servilement ses voisins : il suit pas à pas les esterlins anglais, les gros flamands, et surtout le numéraire bra-

(1) L'atelier de Bouvignes ne paraît cependant pas avoir été très actif, mais il ne faut pas perdre de vue la situation toute spéciale de cette localité qui était en lutte perpétuelle avec Dinant, sa puissante voisine et redoutable rivale.

bançon ; nous pouvons déplorer ce défaut d'esprit inventif, mais nous devons reconnaître d'autre part qu'il lui était difficile d'agir différemment : l'exiguité de son territoire ne lui permettait pas de se singulariser par des créations locales, dont la circulation, difficile dans les pays limitrophes, aurait eu pour conséquence de paralyser le commerce de ses sujets.

Nous publions ici un gros tournois de Guillaume Ier, qui constitue un nouvel emprunt au monnayage brabançon :

Poids : 2.995 gr. Notre collection.

Droit. Châtel tournois dont les tours latérales sont surmontées d'un fleuron, entouré de la légende : ✠ MONET' ⁘ ⁘ NAMVR. Le tout dans une bordure extérieure de onze arceaux ornés chacun d'une feuille d'ache; deux grènetis limitent cette bordure.

Rev. Croix pattée au centre, entourée de ✠ GVILLELM ⁘ COMES en légende intérieure, entre deux grènetis. Légende extérieure : ✠ BNDIC///// ⁝ SIT ⁝ NOME ⁝ DNI ⁝ NRI ⁝ IHV ⁝ XPI. Un troisième grènetis borde cette légende.

Cette pièce est la reproduction du gros émis à Anvers par le duc Jean III (de Witte, t. I, n° 337). C'est, au droit, la même bordure de feuilles d'ache, et le même châtel tournois, déjà quelque peu dégénéré ; on lit, au revers, la même légende extérieure, seul le petit lion barré qui se voit sous le châtel est une innovation de l'atelier namurois. On ne connaissait, jusqu'ici, aucun gros tournois de Guillaume Ier, mais l'existence de cette pièce était présumée, vu qu'on possède de lui un tiercelet identique figuré sous le n° XVIII du supplément de l'ouvrage de Chalon.

Tous deux doivent dater des premières années de son règne et ne peuvent être postérieurs à 1350 : en effet, ce fut sous le duc Jean II (1294-1312) que les gros tournois jouirent de leur maximum de vogue en Brabant. Ils disparaissent avec Jean III (1312-1355), dont on ne connaît que la monnaie mentionnée ci-dessus, et qui dut être émise en assez grande quantité au début de son règne.

Tel est aussi l'avis de notre érudit confrère M. de Witte, qui place le gros d'Anvers en tête des monnaies d'argent de Jean III. L'imitation namuroise se sera donc manifestée dès l'avènement de Guillaume Ier, et n'aura pas persisté longtemps à cause de l'abandon du type tournois dans les pays brabançons.

Anvers, 24 avril 1904. ÉD. BERNAYS.

UNE
MONNAIE D'ARGENT
DU MAHDI.

Les monnaies des Mahdis du Soudan égyptien, publiées par St. Lane Poole dans son *Addit. des Catalogues of Orient. coins*, et, en dernier lieu, par M. E. Drouin, dans la *Revue numismatique* de 1901, portent les dates de 1302, 1304, 1310 et 1315. Toutes ces monnaies, qui, du reste, sont assez rares à trouver, ont la forme du « Medjidié » turc. Seulement, leurs poids en diffèrent.

La monnaie que je publie appartient à Abdallah, successeur du Mahdi. Elle est frappée à Omm-Durman, en 1304, dans la quatrième année du règne de ce prince. Sa valeur, quoiqu'elle ne soit pas indiquée, est de vingt « grosch ». Elle ne diffère des autres pièces de ce genre que par l'aspect de son joli dessin et, comme je viens de le dire, par le manque d'indication de sa valeur, qui, généralement, se trouve indiquée sur toutes les autres pièces, au-dessous du thougra.

Voici le dessin et la description de la pièce :

Avers. Thougra formé avec les mots :

مقبول
الله

au-dessous : سنه

Rèv. ضرب
ام درمان
١٣٠٤

Diamètre : 37 mm. Poids : 24 gr.

M. Ghalib.

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

RECHERCHES

SUR LES

JETONS DES RECEVEURS DE BRUXELLES

DE LA FAMILLE FRAYBAERT

FRAPPÉS AU XIVe SIÈCLE.

PLANCHE VIII.

Dans la *Revue belge de Numismatique* de l'année dernière (1903), nous avons publié successivement un premier article intitulé : *Recherches sur les jetons des Receveurs de Bruxelles de la famille* WAS *au XVe siècle* et, peu après, un second article intitulé : *Recherches sur les jetons des Receveurs de la famille* MENNEN *frappés aux XIVe et XVe siècles* (1).

Comme suite à ces diverses études, nous allons nous occuper aujourd'hui des jetons frappés au XIVe siècle, en leur qualité de receveurs de Bruxelles, par quelques membres de la famille Fraybaert.

Alphonse Wauters, l'ancien archiviste de Bru-

(1) En outre, nous avons publié dans la *Gazette numismatique*, également en 1903, un article intitulé : *Recherches sur les Jetons de* JEAN DE FROYÈRE, *receveur de Bruxelles au XVe siècle*

xelles, ne cite aucun Fraybaert dans sa brochure : *Les plus anciens échevins de la ville de Bruxelles, antérieurs à l'année* 1339; et on n'en rencontre plus après le XIVe siècle parmi les fonctionnaires de la ville.

On peut donc supposer qu'ils ne jouèrent pas un bien grand rôle dans le Magistrat de la cité, car leur apparition sur la liste des échevins ne commence qu'à l'année 1348 et il n'est plus question d'eux après 1391.

Ils occupèrent par conséquent des fonctions municipales vers la fin du règne de Jean III et pendant tout le règne de Jeanne et Wenceslas, pour disparaître sous celui de Jeanne seule.

Voici les membres de cette famille (1) que nous trouvons parmi les échevins de Bruxelles, d'après l'important manuscrit n° 14913 de la Bibliothèque de Bourgogne :

1348	Jean	Fraybaert,	du lignage de	T'Serhuijghs,
1354	—	—	fils de Franc	—
1365	—	—	du lignage de	T' Serroelofs,
1366	Henri	—	—	—
1376	—	—	—	Rodenbeke,
1382	Jean	—	—	—
1384	Henri	—	—	—
1390	—	—	—	—

(1) On écrit parfois Fraybaert et d'autrefois Fraeybaert.

Sur la liste des receveurs connus, nous voyons seulement en 1375 Henri Fraybaert avec Hugues de Coudenberg, et, en 1391, Jean Fraybaert avec H. Cassaert, dit Plaetman.

Et, cependant, six jetons à leurs armoiries ont été retrouvés jusqu'ici, sans compter celui de 1391 que Henri Fraybaert a dû faire frapper avec H. Cassaert, dit Plaetman, alors qu'ils étaient receveurs, et qui nous est resté inconnu en nature.

La planche XII des armoiries des patriciens bruxellois de l'*Histoire de la ville de Bruxelles* donne deux armoiries différentes de cette famille :

A. D'*Azur à trois fleurs-de-lis au pied coupé d'argent, ayant en abîme un écusson d'or; chargé de trois maillets de gueules.*

B. D'*Argent semé de billettes de gueules; à la bande ondée du même; brochée sur le tout.*

Les descriptions des armoiries de cette famille de *Bruxelles*, dans l'*Armorial général* de J.-B. Rietstap, sont identiques aux armoiries A et B citées ci-dessus. On comprendra combien les recherches sont difficiles, lorsqu'on voit que l'*Armorial ancien et moderne de la Belgique*, par Jules Bosmans, assigne deux origines différentes, l'une brabançonne et l'autre flamande, à cette famille bien bruxelloise.

De plus, ce dernier auteur donne à l'armoirie A, en abîme un écusson d'*argent* (au lieu d'*or*) avec trois maillets penchés de *sable* (au lieu de *gueules*).

Nous devons malheureusement constater qu'au-

cun auteur moderne ne cite cette famille, à quelque titre que soit, et que l'*Art de vérifier les généalogies des familles belges et hollandaises*, par J. Huyttens, ne donne même pas son nom.

Il ne nous restait donc, comme toujours qu'un recours : consulter les documents conservés à la Bibliothèque de Bourgogne, où M. Bacha, avec sa complaisance habituelle, voulut bien nous indiquer les manuscrits n°s 19460, 21753 et 5673.

Le premier seulement contenait une généalogie de la famille Fraybaert, mais écrite en flamand et d'une écriture telle, qu'il fallait un archiviste pour la déchiffrer, et nous nous sommes adressé à M. Laloire, notre confrère de la Société royale de Numismatique. Grâce à son obligeant concours, nous avons pu constater que cette généalogie, outre certains détails sur les mariages de plusieurs membres de la famille Fraybaert, était conforme aux indications données ci-dessus, d'après le manuscrit n° 14913.

Si nous pouvons tenter de déterminer les jetons n°s 1 à 5 de la famille Fraybaert, notre objectif principal, il n'en est pas de même des jetons des receveurs des familles de Saint-Géry, et de Mettenschachte, nommés en même temps qu'eux, conformément au règlement de l'année 1334, et dont les amoiries nous révèlent de véritables énigmes, que nous prenons la liberté de soumettre à la sagacité de nos confrères numismates, ainsi qu'à celle des héraldistes.

Donnons d'abord les blasons de ces deux familles, suivant les planches XIII et XVIII des armoiries patriciennes qui accompagnent l'*Histoire de la ville de Bruxelles*.

Giselbert *de Saint-Géry* portait : D'*Argent à trois cœurs de gueules; au franc-quartier de gueules au lion d'argent*, (non couronné et sans billettes); et la famille *de Mettenschachte* blasonnait : d'*argent à trois cœurs de gueules; aux franc-quartier de gueules semé de billettes d'or, au lion d'argent* (non couronné), *broché sur le tout.*

Examinons maintenant les jetons n°s 1 à 5 de *J. Fraybaert* portant les armoiries (A) :

I

Le jeton n° 1 de la planche a été publié jadis par le savant Renier Chalon et reproduit sous le n° 1 de la planche XVII de la *Revue de la numismatique belge* de 1863, qui l'attribuait à *J. de Mettenschachte* et à *J. Fraeybaert*, comme les deux receveurs de l'une des années 1387, 1389, 1394, 1395, 1400, etc.

Ce jeton ne pouvait être de cette époque, car son dessin et sa fabrication indiquent suffisamment qu'il devait être reporté vers le milieu du XIVe siècle.

Aussi, lorsque, en 1865, le savant numismate publia le jeton n° 9 de la planche XII de la même *Revue* (1), il revint sur son attribution d'autrefois,

(1) Le n° 5 de la planche d'aujourd'hui.

en citant notre avis personnel, qui attribuait le jeton à *Giselbert de Saint-Géry* et à *J. Fraybaert*, très probablement receveurs pour l'une des années 1340 à 1359. Notre opinion était basée sur cette circonstance qu'on trouve à l'échevinage de Bruxelles, divers membres de la famille de Saint-Géry depuis 1341 jusqu'à 1407, tandis qu'on ne rencontre ceux de la famille de Mettenschachte que de 1394 à 1420.

Renier Chalon fit surtout remarquer les légères différences qui existent entre les armoiries de ces deux familles.

Ajoutons à cet égard que l'art de la gravure, il y a cinq siècles et demi, était loin d'avoir l'exactitude de la gravure moderne et que les monnayeurs d'alors pouvaient bien oublier une couronne sur la tête d'un lion, comme les billettes d'un franc-quartier.

Quoi qu'il en soit, d'après nous, ce sont surtout les lacunes sur les listes des receveurs qui sont la cause principale des erreurs commises dans les déterminations des jetons de cette époque.

II.

Le jeton n° 2 de la planche se compose, au droit et au revers, des mêmes armoiries que celles du jeton précédent.

Ce jeton de notre ancienne collection n'a pas encore été publié jusqu'ici. On remarquera que le

franc-quartier et les deux cœurs des armoiries attribuées ci-dessus à de Saint-Géry, sont identiques aux meubles du premier jeton, mais que les ornements qui entourent l'écu sont très différents. Nous pensons que cette différence se voit mieux par la simple comparaison des deux faces des jetons nos 1 et 2, que par la meilleure description possible.

Que conclure de cette circonstance toute nouvelle, et observée pour la première fois pour les jetons de cette époque? Nous ne pensons pas que cette particularité exceptionnelle soit due à une réfection de coins, comme cela se rencontre si souvent plus tard, mais bien à la confection d'un nouveau jeton pour les mêmes fonctionnaires, à peu d'années de distance de leur première nomination de receveur, jeton pour lequel un Giselbert de Saint-Géry fit faire un nouveau *droit*, tandis que J. Fraybaert fit servir le *revers* du jeton précédent. Ce n'est là qu'une simple hypothèse que rien même ne saurait justifier d'une façon absolue dans l'état actuel de nos connaissances, mais qui n'a rien d'impossible.

Pour le jeton n° 2, comme pour le jeton n° 1, même incertitude quant à l'attribution à un Saint-Géry.

III.

Le n° 3 de la planche, également inédit, nous paraît être des mêmes receveurs que les deux jetons précédents. Son diamètre de deux millimè-

tres en plus, ainsi que son dessin et sa fabrication, dénotent un progrès certain, et l'on peut augurer, à bon droit, qu'il a vu le jour peu d'années après les deux jetons précédents.

Si les franc-quartiers de ces trois jetons sont incontestablement *billetés*, ce qui doit les faire attribuer à la famille de Mettenschachte, bien que cette famille n'apparaisse pas à cette époque, il semble cependant que le lion du 3e jeton porte *couronne*, et la famille de Saint-Géry pourrait alors le revendiquer, si le champ n'était *pas billeté*. C'est donc là un dilemme insoluble qui laisse un des deux receveurs incertain, bien que le second soit indubitablement *J. Fraybaert*.

VI.

Pour terminer l'examen des jetons pouvant être attribués aux familles de Mettenschachte ou de Saint-Géry, nous devons nous occuper ici du jeton n° 4 de la planche, jeton dont la parfaite conservation, la netteté de dessin et la belle fabrication dénotent les dernières années du XIVe siècle.

Ce jeton, nous l'avons publié en 1879 (1) dans la *Revue belge de Numismatique* et reproduit sous le n° 8 de la planche I qui accompagnait cette étude.

(1) *Essai sur les jetons et méreaux du XIVe siècle, au type de saint Michel.*

Les diverses hypothèses émises il y a vingt-cinq ans, et auxquelles nous devons renvoyer le lecteur, afin de ne pas allonger le présent travail, peuvent encore être parfaitement vraisemblables, mais la généalogie de la famille Fraybaert, donnée dans le manuscrit n° 19460, nous suggère deux autres suppositions, vraisemblables aussi.

Nous y trouvons, en effet, que Jean de Mettenschachte (qui fut échevin en 1394), épousa Ida Fraybaert, mais sans indication de la date de cette union, et nous nous demandons dès lors si ce jeton, de plus grande dimension que ceux servant comme instruments de calcul à l'usage des receveurs, ne serait pas un jeton de mariage de ces deux époux?

De plus, ce même manuscrit nous montre aussi que le chevalier Henri Fraybaert (qui fut également échevin en 1390) épousa Marie Van Coekelberghe, aussi sans indication de date, et qu'un Jean Fraybaert épousa Marguerite Pylyser.

Si une double union de deux hauts fonctionnaires de la cité avait été célébrée le même jour par deux membres de ces familles, cela expliquerait peut-être les armoiries mi-parti qui se trouvent au droit du jeton, en même temps que le saint Michel, le blason de la ville, au revers.

L'archange saint Michel, revêtu de la robe longue, armé de la lance, démontre aussi pour époque le dernier quart du XIVe siècle, ainsi qu'on peut le voir sur la planche qui accompagne notre étude de 1879.

Il est possible qu'aucune de nos hypothèses, ni les anciennes, ni les nouvelles, ne soit la vraie; aussi prions-nous les numismates et les héraldistes d'étudier et d'élucider la question, si possible.

V.

Ce jeton a été décrit et reproduit dans la *Revue belge de Numismatique* de 1865, par le vénérable Renier Chalon, et justement attribué par lui aux deux receveurs *Fraybaert* et *de Saint-Géry*, mais sans pouvoir indiquer l'année de leurs fonctions. Le savant numismate dit, à la page 310 de cette *Revue :* « Fraybaert (A), échevin en 1382, et rece-
» veur en 1391, avec H. Cassaert, fut, sans doute,
» également receveur une autre année, soit avec
» Nicolas de Saint-Géry, échevin en 1372, 1379
» et 1385, soit avec Godefroid de Saint-Géry,
» échevin en 1385, pendant l'une des années 1386,
» 1387 et 1389, dont on ne connaît pas les titu-
» laires. »

Nous sommes absolument de son avis, et il ne reste qu'à trouver en laquelle de ces trois années ces deux receveurs ont été en fonctions ensemble.

Pour terminer nos recherches sur les jetons des membres de la famille Fraybaert qui portèrent les armoiries (A), nous devons signaler qu'un J. Fraybaert fut premier receveur en 1391, avec H. Cassaert, dit Plaetman, mais que leur jeton

n'a pas été retrouvé jusqu'ici bien qu'il serait si utile de le découvrir.

VI.

Nous avons maintenant à examiner le dernier jeton reproduit sur notre planche, que le savant vice-président de la Société royale de Numismatique, M. le comte de Limburg-Stirum, publia en 1864 dans la *Revue de la numismatique belge*, à la page 243, où il dit : « Deux membres de la famille » Fraybaert, tous deux admis dans le lignage de » Roodenbeke, portaient d'argent à la bande » ondée de gueules, accompagnée de billettes de » même. L'un, Henri, fut échevin en 1366, 1376, » 1384 et 1390. Le second, nommé Jean, fut éche- » vin en 1382. Quant au second écusson, il peut » appartenir, soit à Henri de Frigidomonte, dit » de Rolibuc (1385), soit à Florent Rolibuc, mort » en 1368, soit à Roland de Coudenberg, dit » Rolibuc (1502, 1507), soit à un membre de la » famille Ansems; ils portaient tous d'or, à la » fasce d'azur, chargée de deux tours d'argent au » lion de gueule, armé et lampassé d'azur nais- » sant de la fasce. »

Ces attributions nous semblent fort discutables, et à notre avis il y a lieu de donner ce dernier jeton à *Henri Fraybaert*, comme premier receveur en 1375, avec *Hugues de Coudenbergh*, comme second receveur, car ce dernier armoriait abso-

lument comme l'écu qui se trouve au revers du jeton en question.

Cette attribution à l'année 1375 est conforme à la liste officielle des receveurs de Bruxelles, et nous pouvons terminer ici nos recherches sur les jetons de la famille Fraybaert, en souhaitant que de nouvelles découvertes viennent en augmenter le nombre et éclaircir les points restés douteux.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

NICOLAS BRIOT

TAILLEUR GÉNÉRAL DES MONNAIES

(1606-1625)

(*Suite* (1).)

Nicolas Briot fit imprimer en 1615 le projet de réforme monétaire qu'il soumettait au Conseil d'État. Il se chargeait, disait-il, de frapper à l'aide de sa machine, le *monnoyoir*, des monnaies plus égales de diamètre, plus justes de poids que les monnaies courantes ; il était certain d'arriver à les fabriquer plus rapidement que ne pourraient le faire les monnayeurs du Moulin, de la Monnaie de Paris et des Monnaies de France ; en plus, tous les coins destinés aux Monnaies du royaume devaient être gravés par un seul artiste et envoyés, non trempés, à ces Monnaies. La simplification des diverses opérations du monnayage entraînait la suppression de plus de deux mille privilégiés, ouvriers et monnayeurs, et l'économie réalisée par son travail permettait de donner à la monnaie de billon le titre de la monnaie d'argent.

La Cour des Monnaies fut hostile à un changement aussi radical dans les procédés de la fabrication monétaire. Mais le Conseil d'État avait

(1) *Voir* p. 191.

rendu, le 21 juillet 1616, un arrêt portant que le tailleur général ferait inventaire de tous les outils dont il aurait besoin pour sa proposition, et défendant à la Cour des Monnaies d'en connaître et d'y faire opposition.

Deux autres arrêts étaient obtenus, les 7 et 23 du même mois par Nicolas Briot; mais il n'avait pas attendu ces autorisations pour commencer ses épreuves. D'après des procès-verbaux du 24 septembre 1615 et du 3 juin 1616, mentionnés dans un document, déjà cité, du 12 juillet 1616, il avait déjà fabriqué à l'aide de *presses* et de coupoirs « quelques espèces, aucunes ayant forme de monnoye » et des pièces de plaisir. Le 4 juin 1616, la Cour des Monnaies lui ordonna de comparaître à ce sujet devant deux généraux des Monnaies, Jacques Cartais et François Hac. Comme il ne s'y était pas conformé, elle le condamna à 20 livres d'amende pour ne pas avoir obéi à son injonction et cette amende faillit même être portée à 50 livres. Nicolas Briot dut la payer, sur la menace d'une saisie, et consentir à se rendre devant les deux généraux des Monnaies. L'interrogatoire, du 2 août, est des plus intéressant. Le tailleur général répondit à de nombreuses questions qui lui furent posées sur sa famille et sur ses premiers travaux. C'est de ce document que nous avons extrait les renseignements biographiques données plus haut sur Didier et sur Nicolas Briot.

Après deux nouveaux arrêts du Conseil d'État, Nicolas Briot fit l'épreuve de ses instruments

devant J. de Thumery, sieur de Boissise, et Michel de Marillac, conseillers du Roi, désignés comme commissaires. Henri Poullain, général des Monnaies, qui y assista, nous en a laissé une très intéressante relation, qui concorde parfaitement avec le procès-verbal officiel. L'épreuve était contradictoire et les ouvriers et monnayeurs de la Monnaie de Paris avaient été admis à prouver la supériorité des procédés de fabrication alors en usage, et en particulier du marteau. Le résultat fut désastreux pour le tailleur général; ses pièces étaient cambrées et les déchets très nombreux. Les ouvriers et monnayeurs présentèrent aux commissaires des produits supérieurs à ceux obtenus par leur concurrent; l'un d'eux même, pour prouver son habileté, après avoir frappé un écu, le retourna entre les deux coins et le surfrappa; après deux ou trois coups de maillet, la nouvelle empreinte avait remplacé l'ancienne, sans que celle-ci laissât de traces visibles. Nicolas Briot avait mis sept ou huit heures de plus que les ouvriers et monnayeurs, pour la fabrication d'un nombre moindre d'espèces.

L'or et l'argent, dont ces derniers avaient eu besoin pour fabriquer des écus, des quarts d'écu et des pièces de 10 sols 8 deniers, leur avaient été remis par le maître de la Monnaie de Paris.

A la suite de cette épreuve, faite d'une façon très impartiale, la Cour des Monnaies adressa au Conseil d'État des remontrances, où elle exposait en vingt-sept articles ses diverses objections

contre les nouveaux procédés. Elle fit remarquer, très justement, l'infériorité de ces instruments, la similitude de deux d'entre eux avec ceux qu'on employait alors à la Monnaie du Moulin, l'inutilité et les dangers d'une fabrication imparfaite, qui ne pouvait qu'encourager le faux monnayage.

Nicolas Briot ne se tint pas pour battu. Il publia une réponse à ces remontrances, ainsi qu'aux observations des ouvriers et monnayeurs de la Monnaie de Paris et des Monnaies de France. Les exemplaires en sont si rares — on en verra la cause — que nous avons reproduit cette réponse parmi les documents.

Briot répondait article par article, avec une fierté hautaine. Il affirmait d'abord que toute invention, ne fût-elle qu'agréable, sans satisfaire à une nécessité absolue, devait être accueillie avec faveur; il niait que les procédés qu'il proposait faciliteraient plus que ceux alors en usage à la Monnaie de Paris et à la Monnaie du Moulin, la coupable industrie des faux monnayeurs; il contestait la valeur des ordonnances invoquées contre lui par la Cour des Monnaies et il discutait le manque de son et les autres défectuosités des monnaies qu'il avait fabriquées au cours de son épreuve; il mettait même en doute, avec une certaine arrogance, la compétence de ses juges et tentait de démontrer leurs prétendues erreurs par l'absurde.

La Cour des Monnaies ne niait pas la beauté apparente de certains de ses produits. Briot pré-

tendait que cette seule qualité aurait dû suffire à faire accepter sa proposition. Certes, quelques-uns des arguments par lesquels il répondait au mépris exagéré, témoigné par la Cour des Monnaies, de la forme et de l'aspect des monnaies, étaient très justes, mais ils ne pouvaient prévaloir contre les résultats décisifs de l'épreuve. Les défauts qu'on pouvait reprocher à sa proposition étaient nombreux : longueur de temps employé, instruments défectueux, déchets de matières, inégalité du poids des flans, facilité de la contrefaçon, etc. Tous les frais d'éloquence qu'il déployait dans son plaidoyer ne convainquirent personne d'autre chose, que de la nécessité de conserver la Monnaie de Paris et la Monnaie du Moulin dans leur état. Le ton arrogant dont il usait à l'égard de ses juges lui valut, en plus d'un échec, une condamnation à 200 livres d'amende et à la lacération de ses imprimés (18 décembre 1617), — ce qui explique leur grande rareté. Nicolas Briot mit en jeu la faveur royale pour éviter cette amende, mais il ne paraît pas y avoir réussi.

On connaît plusieurs monnaies fabriquées par Nicolas Briot en 1616, quart d'écu, franc, demi-franc, etc.; elles sont bien supérieures comme aspect extérieur aux espèces frappées avec le marteau; on les croirait même sorties des presses de la Monnaie du Moulin. Nous en donnerons plus loin l'explication.

Le buste royal est finement gravé, quoique sans grande expression. Briot n'a pas dû copier très

fidèlement le modèle en cire que lui avait fourni Guillaume Dupré. Nous avons du reste la preuve du peu de soin que mettait le tailleur général à graver les poinçons de l'effigie royale. Ainsi, en 1613, Jean Pillon, contrôleur général des effigies, se plaignit à la Cour des Monnaies que sur certains coins gravés par Briot, qui devaient être envoyés à la Monnaie de Nantes, l'effigie « ressemble plustot à ung More que au Roy ». La Cour des Monnaies autorisa cependant l'emploi de ces coins.

Quelques années plus tard, en 1618, Guillaume Dupré, aussi contrôleur général des effigies, fit remarquer à la Cour des Monnaies qu'il s'était plaint à diverses reprises que le tailleur général n'imitait pas ses cires. Ce dernier proposa alors de graver deux poinçons de l'effigie royale, l'un d'après le modèle de Dupré et l'autre « suivant son jugement ». La Cour des Monnaies choisirait « celuy des deux qu'elle trouveroict le mieux ». Il semble que ces poinçons devaient servir aux piéforts de 1618. La Cour des Monnaies ne paraît pas avoir accepté les offres du tailleur général.

La grande négligence de Briot provoqua, en 1624, de nouvelles plaintes. Dupré soutint que le tailleur général n'était pas capable de copier exactement ses modèles. Ainsi, Briot, pour un poinçon de l'effigie royale destiné aux pièces de 10 sols 8 deniers, qui devait servir à son épreuve, n'avait pas entièrement imité la cire de Dupré, sous prétexte que « la circonférence d'icelle en est

trop grande ». Malgré les corrections qu'il fit à ce poinçon, suivant les indications de Dupré, ce dernier ne le trouva pas ressemblant ; néanmoins la Cour des Monnaies permit à Briot de s'en servir.

La belle série des piéforts de 1618 fut frappée, ainsi que le prouvent les documents, à la Monnaie du Moulin, par Pierre Regnier, avec des coins gravés par Nicolas Briot. Les documents sont précis. Guillaume Dupré avait fourni au tailleur général une cire de l'effigie royale, d'après laquelle avait été gravé le poinçon du buste de Louis XIII. Cette fabrication avait, d'ailleurs, soulevé quelques difficultés, Pierre Regnier ayant, de son côté, gravé des coins pour ces pièces; mais il dut arrêter la frappe commencée et, sur l'ordre du Conseil d'État, se servir des seuls coins de Briot. Nouvel exemple des empiétements continuels du tailleur général sur les attributions de ses collègues; ce travail relevait, d'après les lettres patentes données en 1585 en faveur d'Alexandre Olivier, exclusivement du graveur de cette Monnaie.

Quelques années plus tard, en 1624, Briot, moins en faveur auprès du Roi, fut forcé, à la requête de Pierre Regnier et de René Olivier, conducteurs de la Monnaie du Moulin, de cesser la fabrication de médailles et de jetons, qu'il voulait frapper avec sa « machine ». Comme pour les piéforts, ce travail ne devait être exécuté qu'à la Monnaie du Moulin. Nous avons dit, en parlant de Pierre Regnier, que Briot avait cherché, en 1610, à se substituer au conducteur du Moulin

pour la gravure des coins des doubles et des deniers et qu'il avait échoué dans ses tentatives.

La Cour des Monnaies n'était par entièrement hostile aux propositions de Nicolas Briot. Certains de ses membres étaient même les chauds partisans du tailleur général. L'un d'eux, Nicolas Roland, « ci-devant » conseiller du Roi et général des Monnaies, publia en 1619 des « Mémoires » qu'il présenta à Louis XIII et au Conseil d'État, dans lesquels il proposait l'établissement de cette « manufacture » pendant un an à Paris, afin que l'on pût se rendre compte de la valeur des nouvaux engins monétaires. Ce plaidoyer est fort curieux; nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire.

Repoussé une première fois dans ses tentatives, Nicolas Briot, que rien ne décourageait, les renouvela en 1622; il offrit une seconde fois de se charger de la ferme générale des Monnaies de France et de fabriquer avec ses outils monétaires toutes les espèces courantes; l'économie résultant de la suppression d'un grand nombre d'ouvriers et monnayeurs et de la simplification des opérations monétaires permettrait, disait-il, de relever le titre des petites monnaies d'argent; toutes les espèces d'or et d'argent, depuis le sol jusqu'à l'écu, seraient de même « fin » et « alloy »; elles devaient être réduites « à conte solide, sans fractions en leur prix », et Briot seul graverait tous les coins, supprimant par suite les vingt-quatre tailleurs particuliers. Ainsi toutes les pièces deviendraient uniformes, comme gravure et comme frappe, et sans

différences dans leur titre. Certes les propositions de Briot, qui révolutionnaient le régime monétaire français de l'époque, auraient constitué un progrès considérable, si leur auteur avait été capable de les mettre à exécution et avait réussi à les faire adopter. Jean Varin devait les reprendre en partie, plus tard, mais en se servant de l'outillage de la Monnaie du Moulin. Les documents donnent les renseignements les plus précis sur les causes du nouvel échec de Briot.

Malgré l'opposition de la Cour des Monnaies, des ouvriers et monnayeurs, le Roi, sur l'avis du Conseil d'État, lui donna, le 2 mai 1623, la ferme de la Monnaie de Paris pour un an, réservant la question de la ferme générale de toutes les Monnaies. Nicolas Briot succédait comme fermier à feu François Lemaistre.

Les ouvriers et monnayeurs de la Monnaie de Paris, le tailleur particulier, Jean II, Beaucousin et la veuve de François Lemaistre, Marthe Huault, étaient aussitôt intervenus auprès de la Cour des Monnaies; les ouvriers et monnayeurs offraient de nouveau de faire une épreuve contradictoire. Bien que la Cour des Monnaies fût entrée en vacations, elle reçut l'ordre du Conseil d'État de s'assembler pour recevoir le nouveau fermier. Ainsi contrainte, elle régla, par arrêt du 5 septembre 1623, l'épreuve que Briot devait avoir terminée à la fin de l'année; les pièces fabriquées à sa machine, écus et demi-écus d'or, pièces de 16 et 8 sols, 21 sols 4 deniers, 10 sols 8 deniers, 5 sols

4 deniers et les douzains de nouvelle fabrication, auraient cours légal et le différent de Briot serait mis près de la date; l'épreuve aurait lieu en présence de Nicolas de Coquerel et Louis Lebrun, généraux des Monnaies, et les officiers de la Monnaie de Paris exerceraient leurs charges conformément aux règlements. Le Roi n'approuva pas les diverses restrictions faites par la Cour des Monnaies. Par des lettres de jussion du 27 décembre 1623, il ordonna l'enregistrement pur et simple des lettres du 2 mai, confirmant à son protégé l'abandon du droit de seigneuriage, durant l'année de l'épreuve et enjoignant de le mettre en possession d'une partie de l'hôtel des Monnaies, qu'on ne lui avait pas permis d'occuper. Le nouveau fermier n'ayant pu commencer encore son épreuve, l'année qui lui avait accordée dans ce but ne devait commencer que du jour de son établissement et de la première délivrance.

Il n'avait pu acheter les matières d'or apportées quelques jours auparavant par les changeurs à la Monnaie, ses outils n'étant pas encore prêts. La Cour des Monnaies lui ordonna alors de déposer une caution de 4,000 livres, pour le payement des matières qui seraient apportées par les marchands.

Le 30 janvier 1624, la Cour de Monnaies « ayant aucunement esgard » aux lettres de jussion, accorda à Briot un délai de trois mois, seulement, pour son épreuve, à commencer du 1er février; elle lui refusa de réduire, comme il le demandait, le poids des douzains qu'il devait fabriquer.

Les cautions du nouveau fermier étaient Jean Dollonne, receveur des Aides et Tailles de l'élection de Saintes, et Jacques Boullon, greffier héréditaire des Geôles du Grand Châtelet de Paris.

Briot n'observait guère les règlements, pas plus d'ailleurs que la teneur de ses propositions. Ainsi, il travaillait la nuit, contre les ordonnances; il laminait du cuivre, au lieu de préparer des flans d'or et d'argent, et il se dispensait d'avertir les officiers des Monnaies, quand il devait faire quelque opération monétaire; il cherchait encore à faire récuser ceux qui lui étaient hostiles, comme Nicolas Delaistre, greffier de ladite Cour. Bien que Guillaume Lusson, le premier président, qui lui était devenu favorable — nous en dirons la raison — lui facilitât son épreuve, Briot n'arrivait pas à y satisfaire dans le temps fixé et en rejetait la cause sur la Cour des Monnaies, en se plaignant au Conseil d'État des difficultés qu'il prétendait lui être suscitées.

Le Roi, qui soutenait toujours Briot, défendit, par arrêt du Conseil d'État du 27 avril 1624, à « sadite Cour des Monnoyes et tous autres, de luy donner aucun trouble ou empeschement », mais ordonna en même temps de mettre au greffe dudit Conseil le procès-verbal de l'épreuve. Celle-ci eut lieu du 30 avril au 3 mai 1624, en présence des généraux des Monnaies, Nicolas de Coquerel et François Hamelin; ce dernier remplaçait Louis Lebrun. Le premier procès-verbal n'établit pas la supériorité des engins de Briot. Malgré cela, le Roi, par arrêt

du Conseil d'État et par lettres de jussion du 22 mai 1624, lui accorda une autre année, à partir dudit jour, pour continuer ses expériences, et en même temps, ordonna à la Cour des Monnaies « d'arbitrer la taille des douzains plus ample », afin de faciliter sa tâche. A la suite d'une requête de Briot, la Cour des Monnaies maintint à la fin de septembre le terme déjà fixé pour l'achèvement de son épreuve et lui conserva jusqu'à cette époque seulement, la jouissance de l'hôtel des Monnaies de Paris.

Elle avait enlevé la « congnoissance » de l'affaire de Briot à un des généraux des Monnaies qui avait assisté à l'épreuve, Nicolas de Coquerel. Une très curieuse information, du 6 juin 1624, semble en donner la raison. Dans cette information, à laquelle Guillaume Dupré et le peintre Daniel Rabel vinrent déposer, il est rapporté que Briot, afin de parvenir à faire admettre ses propositions, avait « converty » ses ennemis les plus acharnés en leur servant une pension. « Les pistolles faisoient tout » dit-il, et c'est ainsi qu'il avait gagné Guillaume Lusson, premier président, et « deux des plus mauvais » de ses adversaires à la Cour des Monnaies. Le premier président avait la plus forte part sur les six mille livres que Briot devait dépenser dans ce but. Ces « deux des plus mauvais » n'étaient-ils pas Nicolas de Coquerel et Nicolas Roland, dont nous avons parlé plus haut?

Nicolas Briot commençait à avoir des difficultés d'argent; il refusait de payer les ouvriers et

monnayeurs de la Monnaie de Paris qui travaillaient sous ses ordres; en juillet 1624, il leur devait déjà six mois de gages.

Cependant le Roi se lassa à la fin de soutenir un inventeur qui trompait ses espérances. Il ordonna, par lettres de cachet du 22 août 1624, à la Cour des Monnaies et au procureur général, Desgorris, de continuer l'information commencée sur l'intérêt que certaines personnes, qui lui avaient recommandé les propositions du fermier de la Monnaie de Paris comme avantageuses au public, pouvaient avoir à l'affaire.

Le Cour des Monnaies hâta la continuation de l'épreuve Briot, qui se poursuivit du 30 août au 2 septembre 1624 devant Jean Lenoble et Joachim Duval, généraux des Monnaies. Au cours de cette épreuve, le procureur général du Roi, Desgorris, se plaignit que Nicolas Briot avait monnayé les écus, les demi-écus et les pièces de 8 sols à la *presse*, et non avec sa machine. Il demanda que Briot continuât ses expériences « ès machines esquelles cy-devant il avoit monnoyé des pièces de seize solz et demy-francqz», remontrant que la presse faisait partie de l'outillage de la Monnaie du Moulin et qu'il s'agissait, par cette épreuve, de connaître la valeur des instruments proposés par le fermier de la Monnaie de Paris, et non d'utiliser une « despendance de l'antienne invention du Moulin ». Briot répondit qu'il importait peu de quels instruments monétaires il se servait pour ses travaux, pourvu que les espèces fussent bien

fabriquées ; il ajouta qu'il avait ordre verbal du Conseil d'État de se servir de la presse. La Cour des Monnaies lui enjoignit de terminer son épreuve conformément à ses propositions, et le condamna même à 24 livres d'amende, pour la prise à partie « temeraire » des commissaires Jean Łenoble et Joachim Duval.

On s'explique alors comment les essais de Briot ressemblent tellement aux produits de la Monnaie du Moulin. Déjà, en 1616, le tailleur général se servait de presses et la Cour des Monnaies ordonnait leur transfert à l'hôtel de la Monnaie. L'aveu de Briot est significatif. Voyant que le « monnoyoir » qu'il proposait était défectueux et par suite ne donnait pas les résultats espérés, il trouvait plus simple d'employer la presse, en usage depuis la règne de Henri II à la Monnaie du Moulin !

Briot, en abandonnant ouvertement son « monnoyoir » avait signé lui-même sa condamnation.

La Cour des Monnaies lassée d'attendre en vain la fin de l'épreuve, à laquelle Briot n'avait pas satisfait malgré trois délais successifs, se décida à faire publier la ferme de la Monnaie de Paris (4 septembre 1624).

Avec un courage et une persévérance dignes d'une meilleure cause, le tailleur général persista à vouloir prouver la supériorité de ses instruments monétaires et n'hésita pas à concourir de nouveau avec Pierre Regnier, conducteur de la Monnaie du Moulin, et les ouvriers et monnayeurs de la

Monnaie de Paris; il échoua encore et le Roi mit fin, le 3 mai 1625, à des travaux aussi coûteux qu'inutiles. Il débouta Nicolas Briot, maintint le monnayage au marteau et ordonna de publier la ferme de la Monnaie de Paris, ce qui fut confirmé par arrêt de la Cour des Monnaies du 15 mai. Le Roi accorda cependant un délai à Briot pour quitter l'hôtel des Monnaies de Paris.

Un nouveau fermier, Gabriel Davin, était nommé le 3 juin suivant.

Bien que la ferme de la Monnaie de Paris eût été retirée par la Cour des Monnaies à Briot, le 4 septembre 1624, ce dernier avait voulu cependant continuer à y travailler sans autorisation. Le 4 janvier 1625, eut lieu l'ouverture des boîtes de l'ouvrage qu'il avait fait durant son exercice; il avait été assez négligent pendant ce temps-là, car on trouva, parmi les deniers courants, une pièce de 16 sols où manquait son différent; malgré les dénégations de Briot, deux maîtres graveurs, commis comme experts, affirmèrent que cette monnaie avait été fabriquée avec les « roulleaux » du fermier et non au marteau.

Vaincu et criblé de dettes, Nicolas Briot s'enfuit en Angleterre; on peut fixer la date de son départ entre le 16 septembre et le 31 octobre 1625. Quelques mois après, la Cour des Monnaies commit provisoirement Pierre Regnier, comme tailleur général, vu l'absence du titulaire, en rejetant la requête de Pierre Turquin qui briguait cette charge.

Le procès-verbal de l'installation de Gabriel Davin à la Monnaie de Paris, est des plus intéressant; il y est fait inventaire des différents instruments ou machines qui s'y trouvaient, et dont certains appartenaient à Nicolas Briot.

Jean Varin, maître orfèvre à Paris, le futur tailleur général, avait été institué un des gardiens du scellé mis à la Monnaie de Paris. On rendit à Isaac Briot, frère de Nicolas Briot et son procureur, les instruments construits pour les épreuves et des dessins de machines, entre autres d'une machine « pour faire monter des batteaux sur l'eaue sans hommes ny chevaulx ». On voit inventoriés des modèles de sceaux, qui furent remis à Gabriel Davin, et des poinçons de monnaies, confiés en garde à Jean II Beaucousin, tailleur particulier; parmi ceux-ci se trouvait un poinçon d'effigie de Charles Ier, duc de Nevers, poinçon que l'artiste avait sans doute gravé pour la Monnaie de Charleville.

Nicolas Briot avait quitté la France sans payer ses dettes. Il avait cependant obtenu du Roi un délai de deux mois pour désintéresser les créanciers de Lucas Taschereau, son associé. Une de ses cautions, Jacques Boullon, fut même condamné, en 1627, à rembourser 132 livres à Nicolas Noël, changeur du Roi, qui avait fourni du billon au tailleur général. Nous ignorons si Briot put rembourser les autres personnes dont il était le débiteur : Pierre Martin, aumônier de la Cavalerie légère, le cardinal Maurice-Emmanuel de Savoie,

abbé de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons, François Lescot, maître orfèvre, et Tanneguy de Rozemadec, baron de la Hunaudaye, gouverneur de Dinan, et les autres.

Bien qu'il existe une médaille à l'effigie d'un médecin anglais, Théodore de Mayerne, portant sa signature et la date 1625, il semble cependant que Briot dût avoir quelques difficultés, au début de son séjour à Londres, car une curieuse information nous apprend qu'il fut réduit à exercer la médecine, — et qu'il fit d'ailleurs de belles cures. Mais, reprenant bientôt ses travaux artistiques, il grava les sceaux du roi d'Angleterre, Charles Ier, ainsi que certains coins aux effigies du Roi et de la Reine. Sa femme était allée le retrouver, ainsi que son second fils. Son fils aîné, Philippe, avait quitté momentanément la France pour voir son père, mais était revenu à Paris. A cette information, nous voyons comparaître Jean Varin, maître orfèvre à Paris, qui paraît avoir été lié d'amitié avec la famille du tailleur général.

Ruding nous apprend que Nicolas Briot obtint du roi d'Angleterre des lettres de naturalisation. Le 26 décembre 1628, Charles Ier lui confia la gravure des monnaies anglaises, et, le 11 février 1629, un contrat fut passé avec lui pour l'établissement, à la Monnaie de Londres, de l'outillage mécanique alors employé à la Monnaie du Moulin. Il y installa les presses qu'il avait apportées de France. Ainsi, il renonçait à introduire en Angleterre les divers instruments qui avait été condamnés en

France et il proposait un ensemble d'outils monétaires, dont l'excellence avait été reconnue près de quatre-vingts ans auparavant, sous Henri II!

Charles Ier chargea, le 13 juin 1631, une commission d'assister à son épreuve et de vérifier si les monnaies frappées à la presse étaient d'une meilleure facture que celles sortant du marteau. La supériorité de cette fabrication ayant été démontrée, Briot fut nommé, le 27 janvier 1633, graveur en chef de la Monnaie de Londres.

Le Roi lui commanda plusieurs médailles officielles et en particulier de celles de son couronnement comme roi d'Angleterre (2 février 1626) et comme roi d'Écosse (18 juin 1633).

Outre les monnaies de Charles Ier dont il grava les coins, plusieurs jetons royaux et particuliers portent sa signature.

Bien que naturalisé Anglais et en haute faveur auprès de ses nouveaux compatriotes, Briot semble avoir eu la nostalgie du pays natal; il revint en France, peut-être en 1642, mais certainement en 1644. Le 2 septembre 1642, Jean Varin et un certain Briot durent comparaître devant la Cour des Monnaies, au sujet d'une saisie faite chez un prisonnier incarcéré à la Conciergerie. S'agit-il de Nicolas Briot ou d'Isaac Briot son frère? Le 20 (?) avril 1644, Nicolas Briot, étant en discussion avec Jean Varin, est cité par la Cour des Monnaies. Les jetons à l'effigie de Louis XIV et d'Anne d'Autriche ont dû être faits lors de ce séjour en France.

Il mourut à Oxford en 1646; sa veuve demanda en mai 1662 au roi d'Angleterre une pension; une somme de 3,000 livres restait due à son mari.

Nicolas Briot s'était marié deux fois, d'abord avec Pauline Nisse, morte le 4 décembre 1608, puis, vers 1611, avec Esther Pethau. dont il eut, d'après Jal, deux enfants; au baptême du second, il se qualifie d' « imprimeur en taille-douce et graveur des marques et effigies des monnaies de France ».

Nous savons, par des documents, qu'il eut trois fils, dont l'aîné, Philippe, était âgé de 22 ans en 1628 et avait été le filleul de Philippe I Danfrie, qui lui légua 500 livres.

Nicolas Briot est une des figures les plus curieuses du commencement du XVIIe siècle. Habile mécanicien, mais aussi homme très adroit, sachant se conserver, près de dix ans, la faveur royale, il fut pendant ce temps un des personnages les plus importants de l'ancienne administration monétaire. Proposant l'emploi d'instruments déjà connus, dont il se disait l'inventeur, les abandonnant ensuite pour se servir de ceux qu'il considérait comme défectueux, empiétant sur les charges de ses collègues, corrompant ses juges, son ambition sans bornes et sa mauvaise foi amenèrent sa ruine, malgré ses hautes protections; il termina sa carrière en établissant à l'étranger les procédés de fabrication de la Monnaie du Moulin, dont il avait surpris le secret.

Comme artiste, il ne manqua pas d'un certain mérite, mais ses meilleures œuvres françaises, mé-

dailles, essais ou piéforts, sont inspirées de Guillaume Dupré.

Liste des jetons gravés par Nicolas Briot et portant sa signature.

1608-1609. Jetons banaux (Henri IV).

1608. Jetons pour Marie de Médicis.

1608. Jetons pour les villes de Paris, Rouen, Orléans, Metz et Nevers.

S. d. Jetons pour Charles Ier de Gonzague, duc de Nevers.

1608. Jetons banaux (Henri IV).

[1628]. Jetons pour Henriette-Marie de France et Charles Ier, roi d'Angleterre.

1630, 1643, 1648 (*sic*) et s. d : Jetons pour Charles Ier, roi d'Angleterre.

S. d. Jetons pour Jean Stuart, comte de Traqwhair, grand trésorier d'Écosse.

S. d. Jetons pour Robert Pye, auditeur des recettes de l'Échiquier.

S. d. Jetons banaux (Louis XIII).

S. d. Jetons pour le Conseil d'État.

S. d. Jetons banaux (Louis XIV et Anne d'Autriche).

S. d. Jetons de restitution aux effigies des empereurs romains : Auguste, Tibère, Calligua, Claude, Néron et Othon.

F. Mazerolle.

LE SCEAU DE LA HAUTE COUR

DU

COMTÉ D'AGIMONT LIÉGEOIS

Agimont, village de la province actuelle de Namur, près de Givet, était autrefois le chef-lieu d'une seigneurie assez importante de ce nom. Un château moderne, à côté duquel se voient encore les restes d'une grande tour, domine cette petite localité commandant une vaste plaine terminée par la ville de Givet et partagée entre la France et la Belgique. La grosse tour ruinée en question est le dernier vestige de l'antique castel d'Agimont, si célèbre dans le moyen âge et dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par l'habitation de construction récente, dont nous avons parlé et qui appartient à la famille Puissant d'Agimont.

L'ancien comté de ce nom est entré dans cette famille par le mariage de Jean-Joseph Puissant, maître de forges à Charleroi, avec Catherine de

Heusy, fille et héritière du chevalier Jacques de Heusy, dernier possesseur du domaine seigneurial d'Agimont.

L'origine de notre seigneurie est inconnue. Son nom ne figure guère dans les documents antérieurs au XIIIe siècle.

Agimont qui porta, sans que l'acte relatif à cette dénomination soit connu, la qualification de comté depuis l'acquisition qu'en avait faite, le 6 avril 1555, au nom de l'empereur Charles-Quint, Marie, reine douairière de Hongrie, à Louis de Stolberg, fit d'abord partie du domaine ou fisc de Givet. Son histoire se confond, par suite, avec celle de cette localité, pour les premiers temps de son existence.

Agimont, ainsi que Givet, avait appartenu, en 929, à un comte Théodoric ou Thierry et passa peu après, dans la maison de Chiny. Il entra avec Chiny, au XIIIe siècle, dans celle de Looz, par le mariage de Jeanne, comtesse héritière de Chiny, avec Arnold VII, comte de Looz Jeanne mourut veuve en 1268 et Agimont devint l'apanage de Henri, l'un de ses nombreux fils, dont l'aîné, Jean, avait succédé à son père au comté de Looz.

C'est un seigneur de cette maison, vraisemblablement Jean II de Looz (1280-1310), qui fit frapper le rarissime esterlin au type edwardin dont nous donnons ci-dessous le dessin et la description :

Droit. Tête de face couronnée de trois roses.

Légende : ✠ IOH · DNS · DE AGIMOT ✠

Rev. Croix pattée, cantonnée de douze globules et coupant la légende.

Légende : MON — ETA — AGI — MOT.

Argent. Poids : 1gr763. Notre collection.

Cette monnaie fut publiée, en 1856, dans cette revue, par feu M. Chalon. Nous avons cru utile de la faire reproduire ici à cause de son excessive rareté.

Cette pièce, toujours restée unique, croyons-nous, a été trouvée à Kirkendbright, près de Cork, en Irlande, où elle se trouvait enfouie avec un grand nombre d'esterlins anglais et d'imitations étrangères à ce type si connu (counterfeit sterlings). C'est le seul échantillon parvenu jusqu'à nous d'un monnayage seigneurial dont le grand intérêt historique saute aux yeux.

Agimont resta dans la maison de Looz jusqu'en 1357. Jean IV de Looz, sire d'Agimont et de Walhain, ne laissa de son mariage avec Jeanne de Gavre, dame de Herimez, de Brugelette et d'Ayshove, en Flandre, que deux filles : Isabelle et Marie. Isabelle, déjà dame d'Agimont du vivant

de son père, porta cette seigneurie dans la maison de Walcourt-Rochefort par son union avec Jean Ier de Walcourt, sire de Rochefort.

La maison de Walcourt-Rochefort conserva Agimont jusqu'à la mort du malheureux Jean II de Walcourt, sire de Rochefort et d'Agimont, décapité par ordre de l'impitoyable Jean de Bavière, élu de Liége, après la bataille d'Othée (23 septembre 1408), où le sire d'Agimont avait combattu dans les rangs des ennemis de Jean-sans-Pitié. Il ne laissait de son mariage avec Marguerite d'Autel, fille de Hugues d'Autel et d'Irmengarde de Hollenfelz, que deux filles, Agnès et Marguerite. La première, qui avait épousé Éverard de la Marck, troisième du nom, fils d'Éverard II, seigneur de la Marck et d'Arenberg, et de Marie de Looz, dame de Neufchâteau, porta, par ce mariage, les terres de Rochefort et d'Agimont dans la maison de la Marck. Guillaume, comte de Hainaut, frère de l'élu, les avait reçues de celui-ci après la journée d'Othée, et elles avaient été rendues, avec tous leurs autres biens, aux deux orphelines après la mort de Guillaume, survenue le 31 mai 1417. Cette restitution se fit par sa fille, la célèbre Jacqueline de Bavière, en exécution des dernières intentions de son père.

Agimont resta dans la maison de la Marck jusqu'à la mort de Louis III de la Marck, comte de Rochefort et de Montaigu, seigneur d'Agimont, d'Herbeumont, etc., décédé sans enfants. Il avait

épousé Elisabeth d'Autriche, fille naturelle de l'empereur Maximilien.

Le comte Louis de Stolberg, époux d'Anne de Koenigstein, fille de Philippe de Koenigstein et de Louise de la Marck, succéda à son cousin, Louis III de la Marck, dans la seigneurie d'Agimon t, dont la possession lui fut disputée par d'autres parents de ce dernier. Malgré l'engagement, par acte du 10 janvier 1549, d'Agimont aux dames Anne et Magdeleine de Schawenbourg, Louis de Stolberg semble avoir conservé Agimont qui, en 1549, avait Éverard, bâtard de la Marck, comme châtelain. Le château fut pris et démantelé, en 1554, par le duc de Nevers, qui commandait les troupes de Henri II, roi de France. Éverard de la Marck avait défendu avec vigueur la place confiée à sa garde. L'armée royale dévasta ensuite l'Entre-Sambre et Meuse et ne quitta le pays qu'après le siège de Renty, en Artois, conservant l'importante place de Mariembourg.

Charles-Quint, à la suite de ces tristes événements, acheta, au comte Louis de Stolberg, Agimont et ses dépendances dans le but de faire des travaux de défense dans cette région. La construction de Charlemont, près de Givet, suivit de près cette acquisition. Un fort y fut élevé ainsi qu'à Mariembourg et à Philippeville. L'importance stratégique du château d'Agimont avait vécu.

La famille de Stolberg continua à joindre à ses titres celui de seigneur d'Agimont, malgré la vente

de cette seigneurie dans laquelle elle possédait encore plusieurs terres ainsi que des rentes.

Lancelot de Berlaymont, comte de Megen et seigneur de Beauraing, acquit en engagère, le 7 mars 1574, le domaine utile d'Agimont, qui passa plus tard par Marie de Brimeu, sa veuve, à Charles de Croy, prince de Chimay, second mari de cette princesse décédée en 1605.

Nous trouvons, en 1607, la seigneurie d'Agimont en la possession de Charles de Hille, seigneur de Farchine, Ottée, etc., neveu, par sa mère, de Marie de Brimeu. Il en fit transport, le 17 janvier 1609, à son fils Charles, marié à Jeanne de Marbais.

Le XVIIe siècle fut néfaste pour Agimont, qui eut beaucoup à souffrir de l'invasion française de 1635. Charlemont fut assiégé en 1640, Givet pris et brûlé en 1675, tout le pays ravagé et pillé. Le traité de paix de Nimègue, du 17 septembre 1678, céda Charlemont avec ses dépendances à Louis XIV. La fameuse *Chambre de réunion* de Metz déclara que tout le comté d'Agimont et plusieurs autres villages étaient dépendances de Charlemont et le grand roi en prit possession.

Le traité de Ryswyck, du 20 septembre 1697, laissa à la France Agimont et son territoire, dont une partie fit retour aux Pays-Bas par la Convention de Lille du 3 décembre 1699.

Entretemps, les Français avaient démoli, en 1698, le château d'Agimont.

Il y eut, à partir de cette époque, deux comtés d'Agimont; l'un français, dit prévôté royale d'Agimont, et le comté d'Agimont espagnol, luxembourgeois ou plutôt liégeois.

Les traités de Nimègue, de Ryswyck et de Lille avaient disposé de la terre d'Agimont sans tenir compte des droits de la principauté de Liége et des réclamations, très souvent formulées, des évêques.

Après de longues négociations, une Convention préliminaire fut enfin signée le 9 octobre 1767, par le roi et l'évêque, convention nommant des commissaires pour traiter les questions en litige. Ce furent Emmanuel-Armand du Plessis, duc d'Aiguillon, pour Louis XIV, et le chevalier Jacques de Heusy, ancien bourgmestre de Liége, ministre du prince-évêque près la Cour de France, pour François-Charles de Velbruck. Le traité *des limites*, du 24 mai 1772, ratifia les mesures proposées par les deux plénipotentiaires et consacra le partage définitif des territoires contestés.

Louis XV vendit à Jacques de Heusy, le 15 septembre 1773, la seigneurie de Heer et de Herlette, pour la somme de 8,000 livres. Le même personnage acheta, le 26 novembre 1774, la seigneurie d'Agimont, pour 15,000 livres. Le 5 janvier 1775, Jacques de Heusy, seigneur d'Agimont, Heer, Herlette et Ossogne, conféra à Dominique-Pierre Toupet, l'office de prévôt de sa terre d'Agimont et nomma les autres officiers de justice tant de Heer que d'Agimont.

Le comté d'Agimont fut annexé, en 1795, à la France, dont il fut, de nouveau, détaché en 1815. Le domaine seigneurial d'Agimont passa enfin, comme nous l'avons déjà dit, à Jean-Joseph Puissant, maître de forges à Charleroi, qui avait épousé Catherine de Heusy, fille et héritière du chevalier Jacques de Heusy.

Le sceau de la Haute-Cour du comté d'Agimont liégeois, à propos duquel il nous a paru intéressant de retracer à grands traits l'histoire d'Agimont (1), porte les armes du chevalier Jacques de Heusy, comte d'Agimont liégeois. En voici le dessin et la description :

Écu ovale, dans un entourage ouvragé, sommé d'une couronne à neuf perles et ayant pour supports deux lions d'or lampassés de gueules. Derrière l'écu se trouvent deux branches de sinople,

(1) Voir la très complète *Notice historique sur le comté d'Agimont*, par C.-G. Roland, curé de Matagne-la-Petite, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, 1886, p. 249.

dont les extrémités dépassent symétriquement l'écusson, une de chaque côté de la couronne. Le tout est placé sur une espèce d'entablement.

L'écu ovale est coupé : au 1, d'argent à une branche de sinople en pal, accostée de deux lions affrontés de gueules, couronnés d'or; au 2, de gueules chargé d'un lambel de trois pendants d'argent (?).

La légende est :

SCEL · DE · LA · HAUTE · COUR · DV · CTÉ · D'AGIMONT · LIÉGEOIS.

Nous croyons utile de donner à la suite de la description de ce curieux sceau de la fin du XVIIIe siècle, dont nous possédons la matrice en cuivre jaune, quelques indications sur la haute cour d'Agimont.

Avant l'occupation française, la haute cour d'Agimont était composée d'un bailli, de sept jurés et d'un greffier. Les noms de quelques-uns de ces baillis sont parvenus jusqu'à nous.

Après la Convention de Lille, le siège de la haute cour du comte d'Agimont luxembourgeois, ou plutôt liégeois, comme le dit notre sceau, fut établi au village de Javingue, qui devint ainsi la résidence du bailli et le chef-lieu de ce petit territoire. Cette cour conserva sa composition première. Un règlement de l'impératrice Marie-Thérèse, en date du 25 octobre 1755, nous apprend que les sept jurés étaient choisis par le gouverne-

ment sur une liste de quatorze candidats, présentée par les maïeurs des villages du comté. Divers baillis de Javingue nous sont connus.

Le sceau que nous venons de décrire a été évidemment gravé après la promulgation de l'acte du 5 janvier 1775, acte par lequel le chevalier Jacques de Heusy pourvoit aux offices de la magistrature de son comté d'Agimont.

Vte Baudouin de Jonghe.

CORRESPONDANCE

Lettre adressée à M. A. DE WITTE, *secrétaire de la Société royale de Numismatique.*

CHER MONSIEUR,

Vos initiales figurent, dans la deuxième livraison de la *Revue* de l'année dernière, page 258, sous une note relative aux jetons frappés à l'occasion de la déchéance de Joseph II. Voulez-vous me permettre de la compléter? Il me suffira pour cela de transcrire un extrait du manuscrit Callion (Gand, Bibliothèque de la ville et de l'université, G. 14248, t. IV, f° 46 v°) :

« Den 18 january 1790 is door den ontfanger generael der provinciaele Regten van Vlaenderen, De Deurwaerder, aen den heer Alphonsus Huyttens betaeld f. 5052.2, om te voldoen de zilvere en kopere jettons, geslagen by ordre van den heer pastor De Bast, voor de Onthuldinge van den Keyzer. »

« Pastor De Bast » est Martin-Jean De Bast, curé de Saint-Nicolas, à Gand, érudit et numismate, auteur, entre autres ouvrages, du *Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre proprement dite*. Il fut un des chefs

du mouvement révolutionnaire en Flandre. Un détail numismatique : grand collectionneur, il céda, à la fin de sa vie, ses séries au roi Guillaume Ier, qui en gratifia partiellement l'Université de Gand ; c'est le premier fonds, croyons-nous, du cabinet que possède cette institution.

« Alphonsus Huyttens » paraît être l'amateur gantois dont les livres et gravures furent vendus en 1823 et en 1827.

Je dois cette dernière indication à mon excellent ami Paul Bergmans, que je n'ai pas à vous présenter autrement. Connaissant mes recherches, il a eu l'obligeance de me signaler, récemment, l'acquisition, par la bibliothèque à laquelle il est attaché, d'un petit avis imprimé, de cinq lignes et mesurant 180 × 155 millimètres. Le texte porte : « De zilvere Medailles uytgegevenden 4 January tot gedachtenisse der Onthuldinge van Josephus den II, zyn te bekomen by A. B. VANDER MAEREN Juwelier en Zilver-smet, in het gouden Kruys in de Langemunte tot Gend. »

Quelques jours plus tard, mon attention a été attirée, encore par M. P. Bergmans, sur un passage de la page 39 du pamphlet *Dits die excellente Print-Cronike van Vlaenderen... door Judocus Bottelgier*. Hantwerpen, J. van Ghelen [Gand, 1791] : « den 8 dito (février 1790). Wierden de Medaillen, ter gedachtenisse der onthuldinge van Joseph II, verkogt ten huyze van den Juwelier Vander Maeren in Gend, die daer aen eenen treffelycken stuyver profyt heeft gedaen. »

Je ne me charge pas, et pour cause, de déterminer de quelles médailles il est question dans ces deux derniers textes. Du rapprochement des dates, il est peut-être permis de conclure que la vente annoncée pour le 4 janvier ne commença réellement que le 8 février.

Pour en revenir aux jetons de Van Berckel, nous savons donc qu'ils ont coûté 5052.2 florins. Il est regrettable que nous ne connaissions pas aussi bien le nombre de jetons frappés. L'avenir nous l'apprendra peut-être.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments de haute estime.

CH. GILLEMAN.

MÉLANGES.

Les matrices et poinçons gravés par Théodore van Berckel conservés à la Monnaie de Vienne.

On sait qu'en l'année 1794 les armées de la République française firent la conquête définitive des provinces belgiques.

Dès le 14 mai 1794, ordre avait été donné d'emballer toutes les espèces monnayées et les matières d'or, d'argent et de cuivre, conservées à la Monnaie de Bruxelles, de les charger sur un chariot et d'en remettre la conduite au facteur Fehr.

Le 21 juin, les officiers de la Monnaie recevaient la lettre suivante signée « de Beer » :

« Nous vous faisons la présente pour vous prévenir » qu'il vous est accordé un bateau pour le transport » des effets ainsi que des employés de la Monnoye, » bateau appartenant au capitaine Vincent van Lae- » tens et qui sera sous la direction de l'official de la » Monnoye van der Motten, auquel vous remettrez » une somme de 2,000 florins à charge d'en rendre » compte, pour fournir avances nécessaires.... (1).

Parmi les objets ainsi transportés en Allemagne, puis à Vienne, se trouvaient un certain nombre de poinçons et de matrices gravées par Théodore van

(1) Archives générales du Royaume de Belgique. Conseil des finances, n° 389.

Berckel et dont la nomenclature n'occupe pas moins de 40 numéros du *Catalog der kaiserlich-königlichen Medaillen-Stämpel Sammlung* publié par Arneth à Vienne, en 1839 (1).

Aujourd'hui, le Ministère des finances d'Autriche a fait paraître un nouveau catalogue des coins et poinçons des monnaies, jetons et médailles conservés à la Monnaie de Vienne. Notre savant confrère, M. le chevalier Charles von Ernst, a bien voulu en extraire la liste des œuvres du célèbre graveur général des monnaies des Pays-Bas autrichiens et il nous l'a adressée pour que nous puissions la faire connaître aux lecteurs de la *Revue*, que la chose intéresse. Comme cette liste, qui comprend 85 numéros, vient dans une certaine mesure rectifier et compléter celle que M. Piot a publiée, d'après Arneth, dans l'introduction de son *Catalogue des coins, poinçons et matrices conservés à la Monnaie de Bruxellles,* c'est avec le plus vif plaisir que nous déférons au désir de notre aimable correspondant.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
	1096	*Fondation des maisons d'éducation militaire à Anvers et à Messines.* Médaille octogonale. 1776.
1564		a) *Avers.* Coin. CAR · ALEX · LOTH · DUX BELG · PRAEF. Buste du duc Charles-Alexandre de Lorraine de profil droit, à longs cheveux noués et flottants, drapé dans son manteau.

(1) Charles Piot. *Catalogue du dépôt de coins, poinçons, etc., appartenant à l'État* (belge).

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
1565		b) *Rev.* Coin. En huit lignes : INSTITUENDIS · MILITUM · FILIIS · ET MARITIBUS VIDUIS · ALENDIS · ÆDES · ATTRIBUTÆ · ANTVERPIÆ · ET MESSINIACI · M · D · CC · LXXVI ·

Hauteur du coin : 36 mm.; base du coin : 64 mm.
Module : 34 mm.
Poids : 2.27 kg.
Citation numism. : Schutz, CCLXXI; Arneth, 364 (Piot, 928).

1097 *Érection des collèges scientifiques dans les Pays-Bas.* 1777.

1566 a) *Avers.* Coin. CAR · ALEX · LOTH · DVX BELG · PRAEF. Buste du duc Charles-Alexandre de Lorraine, à longs cheveux et drapé dans son manteau d'hermine.

1567 b) *Rev.* Coin. En six lignes :
LITTERARUM ·
STUDIA ·
PER PROVINCIAS ·
INSTAURATA ·
COLLEGIA · ERECTA ·
M · DCC · LXXVII.

Hauteur du coin : 36 mm.; base du coin : 68 mm.
Module : 34 mm.
Poids : 2.39 kg.
Citation numism. : Arneth, 366.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
	1098	*Prix pour la science obstétricale à Gand.* 1777.
1568		a) *Avers.* Coin. MARIA THERESIA AUG · DUX BRAB · COM · FLAND. Buste de l'impératrice Marie-Thérèse du côté droit, en voile de veuve et en robe décolletée et garnie de dentelles. Au-dessous : T. V. B.
1569		b) *Rev.* Coin. VETUS BURGUM GANDENSE. Vue d'une porte gothique garnie de créneaux, du haut de laquelle sort la tête d'un lion. En bas, en deux lignes courbes : GENERI HUMANO CONSULENS ARTIS OBSTETRICIÆ LAUREA D · D. Hauteur du coin : 30 mm.; base du coin : 63 mm. Module : 33 mm. Poids : 2.69 kg. Citation numism. : Arneth, 367.
	1099	*Le Franc de Bruges à l'impératrice Marie-Thérèse.* Sans date.
1570		a) *Avers.* MAR · TH · D · G · IMP · R · COM · FL. Buste de l'impératrice du côté droit, avec diadème bas et voile de veuve. Au-dessous : T. V. B.
1571		b) *Rev.* Coin. Écu à pals obliques, soutenu par un homme sauvage portant une massue et par une femme sauvage tenant une fleur. Dans l'exergue : S · P · Q · F. Hauteur du coin : 32 mm ; base du coin : 64 mm. Module : 28 mm. Poids : 1.945 kg. Citation numism. : Arneth, 373.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
	1100	*Prix pour l'Académie des beaux-arts dans les Pays-Bas.* 1778.
1572		a) *Avers.* Coin. CAROL·ALEX·LOTH· ET BAR · DUX. Buste du duc Charles-Alexandre de Lorraine de côté droit, à cheveux légèrement bouclés et noués, en manteau d'hermine et portant une croix. Sur la coupure du bras : 1778. Au-dessous : T. V. BERCKEL. F.
1573		b) *Rev.* Coin. ARTIUM LIBERALIUM TUTELA AC PRAESIDIUM. Quatre génies travaillent à des objets d'art; l'un est assis à un chevalet, le second cisèle un buste, le troisième façonne une colonne corinthienne et le quatrième dessine. Dans l'exergue, en deux lignes : ACADEMIAE BELGICAE. Au-dessous : T. V. B. Hauteur du coin : 33 mm. (octogonal); base du coin : 82 mm. (octogonale). Module : 46 mm. Poids : 2.87 kg. Citation numism. : ARNETH, 368.
1574		Poinçon des quatre génies travaillant aux objets d'art. Hauteur du poinçon : 70 mm.; diam. : 43 mm. Poids : 1.615 kg.
	1101	*Embellissement de Bruxelles par la création de places publiques nouvelles et l'érection de maisons nouvelles.* 1778.
		Avers. Manque.
1575		*Rev.* Coin. Au-dessous d'une corne

Nos d'ordre. Nos du coin.

d'abondance, d'un compas et des instruments de mesure, en quatre lignes :

BRVXELLAE
AREIS ET AEDIFICIIS
AVCTEA ET ORNATAE
M · D · CC · LXXVIII.

Au-dessous, une guirlande.

Hauteur du coin : 35 mm. (octogonal); base du coin : 65 mm. (octogonale).

Module : 34 mm.

Poids : 1.1 kg.

Citation numism. : Schutz, CCLXXIX; Arneth, 378.

1102 *Mesures prises contre l'épizootie.* 1779.

1576 a) *Avers.* Coin. CAR · ALEX · LOTH · DVX BELG · PRAEF. Buste du duc Charles-Alexandre de Lorraine de côté droit, cuirassé, à cheveux rayés et légèrement noués, portant un cordon avec croix. Au-dessous : T. V. B.

1577 b) *Rev.* Coin. En sept lignes :

GRASSANTE
PER PROVINCIAS
PERNICIALI MORBO
SALVS POPVLORVM
PROCVRATA
PROVIDENTIA PRINCIPIS
M · DCC · LXXIX.

Au-dessous, une guirlande.

Hauteur du coin : 31 mm. (octogonal); base du coin : 70 mm. (octogonale).

Module : 34 mm.

Poids : 3.45 kg.

Citation numism. : Schutz, CCXXXI; Arneth, 380.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
	1103	*Construction du Palais du Conseil de Brabant à Bruxelles.* 1779.
1578		a) *Avers.* Coin, MARIA THERESIA AUG · LOTH · BRAB · LIMB · DUX · M · S · I. Buste de l'impératrice Marie-Thérèse de côté droit, en robe décolletée et garnie de dentelles, manteau d'hermine et voile de veuve. Au-dessous : T. V. B.
1579		b) *Rev.* Coin. THEMIDI TUTELARI. Vue d'un vaste palais. Au-dessous, en trois lignes : S · P · Q · R · EXTRUI CURAVIT · MDCCLXXIX.
		Hauteur du coin : 35 mm. (octogonal) ; base du coin 72 mm. (octogonale).
		Module : 33 mm.
		Poids : 2.59 kg.
		Citation numism. : Schutz, CCXXXII ; Arneth, 381.
	1104	*Prix pour les élèves de poésie.* 1779.
1580		a) *Avers.* Coin. MARIA TERESIA AUG. Buste de l'impératrice de côté droit, en manteau d'hermine et voile de veuve. Au-dessous : T. V. B.
1581		b) *Rev.* Coin. Flûte, guirlande et lyre. Au-dessous, en trois lignes : PROEMIVM · STVDII · POETICI. Au-dessous, une guirlande de feuilles.
		Hauteur du coin : 40 mm. (rond); base du coin : 95 mm. (octogonale).

Nos d'ordre. Nos du coin.

Module : 39 mm.
Poids : 4 kg.
Citation numism. : ARNETH, 370.

1105 *Prix pour les élèves de rhétorique.* 1779.

1582 a) *Avers.* Coin. MARIA TERESIA AUG. Semblable à celui décrit au n° 1580, mais un peu plus grand.

1583 b) *Rev.* Coin. Au-dessous d'un écu avec tête de Méduse et caducée, en trois lignes :

PALMA ·
EXERCITATIONIS ·
RHETORICAE.

Au-dessous, deux branches croisées de palmier et de laurier.

Hauteur du coin : 34 mm. (octogonal) ; base du coin : 75 mm. et 63 mm (ronde).
Module : 42 mm.
Poids : 2.41 kg.
Citation numism. : ARNETH, 379.

1584 c) Poinçon du buste de l'impératrice Marie-Thérèse à droite. (Sans légende.)

Hauteur du poinçon : 78 mm.
Module : 42 mm.
Poids : 2.31 kg.

1106 *Prix pour les élèves de la classe de grammaire des écoles primaires supérieures.* 1779.

1585 a) *Avers.* Coin. MARIA TERESIA AVG. semblable à celui décrit au n° 1580, mais plus petit.

Nos d'ordre	Nos du coin.	
1586		b) *Rev.* Coin. Au-dessous d'une guirlande de feuilles, en trois lignes : PALMA · MEDIAE · CLASSIS · GRAMMATICES. Hauteur du coin : 33 mm. (octogonal); base du coin : 65 mm. (octogonale). Module : 32 mm. Poids : 2.11 kg. Citation numism. : ARNETH, 371.
	1107	*Prix pour les élèves en littérature.* 1779.
1587		a) *Avers.* Coin. MARIA TERESIA AVG. Semblable au n° 1580, mais plus petit.
1588		b) *Rev.* Coin. En trois lignes : PALMA · TIROCINII · LITERARII. Hauteur du coin : 31 mm. (octogonal); base du coin 60 mm. (octogonale). Module : 28 mm. Poids : 1.8 kg. Citation numism. : ARNETH, 372.
	1157	*Arrivée de Joseph II en Belgique.* 1781.
1686		a) *Avers.* Coin. MAR · CHRIST · AVST · ALB · CAS · SAX · DVX BELG · PRAEF. Les bustes affrontés de l'archiduchesse Marie-Christine et d'Albert-Casimir de Saxe.
1687		b) *Rev.* Coin. En cinq lignes : JOSEPHI II OPTIMI PRINCIPIS

Nos d'ordre. Nos du coin.

IN BELGICAM
ADVENTVS ·
MDCCXXXI ·

Hauteur du coin : 33 mm. (octogonal); base du coin 68 mm. (octogonale).
Module : 34 mm.
Poids : 2.3 kg.
Citation numism. : ARNETH, 399.

1158 *Même sujet.* 1781.

1688 a) *Avers.* Coin. Semblable à celui décrit au n° 1686, mais différant dans le dessin.

b) *Rev.* Manque.

Hauteur du coin : 35 mm. (octogonal); base du coin 70 mm. (octogonale).
Module : 31 mm.
Poids : 1.275 kg.
Citation numism. : ARNETH, 392.

1159 *Avènement de l'empereur Joseph II.* 1780.

Avers. Manque.

1689 *Rev.* Coin. En six lignes :

JOSEPHVS · II ·
AVGVSTVS ·
MATERNI · IMPERII ·
ET · VIRTVTIS ·
HERES ·
MDCCLXXX.

Hauteur du coin : 20 mm.; base du coin : 67 mm.
Module : 34 mm.
Poids : 1.78 kg.
Citation numism. : ARNETH, 392.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
	1160	*Inauguration de Joseph II dans les Pays-Bas.* 1781.
1690		a) *Avers.* Coin. JOSEPH · II · AVG · DVX BVRG · BRAB · COM · FLAND · Buste de l'empereur Joseph II en profil droit, à longs cheveux flottants et ceint de laurier. L'habit antique est fixé sur l'épaule par un bouton. Au-dessous : T. V. B.
1691		b) *Rev.* Coin. Sur un ruban déroulé : VINCVLVM FIDELITATIS PVBLICAE. L'empereur en costume de couronnement, debout sous un baldaquin, reçoit l'hommage d'une femme couronnée, aux pied de laquelle repose un lion. En bas : MDCCLXXXI.
		Hauteur des coins : 30 mm. et 31 mm. (octogonal); bases des coins : 79 mm. et 78 mm. (octogonales)
		Modules : 46 mm. et 45 mm.
		Poids : 1.38 kg. et 1.41 kg.
		Citation numism. : ARNETH, 394.
	1161	*Même sujet,* d'un module plus petit. 1781.
1692		a) *Avers.* Coin. JOSEPH · II AVG · DVX BVRG · BRAB · COM · FLAND. Tête laurée de l'empereur du côté droit, à cheveux flottants. Au-dessous : T. V. B.
1693		b) *Rev.* Coin. VINCVLVM FIDELITATIS PVBLICAE. L'empereur en costume de couronnement reçoit l'hommage d'une femme couronnée (Belgique), aux pieds

Nos d'ordre. Nos du coin.

de laquelle repose un lion. En bas : MDCCLXXXI.

Hauteur du coin : 32 mm. (octogonal) ; base du coin : 72 mm. (octogonale).

Module : 40 mm.

Poids : 2.5 kg.

Citation numism. : Arneth, 395.

1162 *Même sujet*, 1781, d'un module plus grand.

Avers. Manque.

1694 *Rev*. Coin. Comme au n° 1693, mais le tout plus grand.

Hauteur du coin : 48 mm. ; base du coin : 86 mm.

Module : 53 mm.

Poids : 2.45 kg.

Citation numism. : Arneth, 393.

1163 *Même sujet*. 1781.

1695 a) *Avers*. Coin. JOSEPH · II · AVG · DVX BVRG · COM · FLAND. Buste de l'empereur semblable à celui du n° 1703, mais un peu plus grand.

1696 b) *Rev*. Coin. VINCVLVM FIDELITATIS PUBLICAE. Même représentation comme au n° 1693, mais plus petite.

Hauteur du coin : 33 mm. (octogonal); base du coin : 70 mm. (octogonale).

Module : 35 mm.

Poids : 2.45 kg.

Citation numism. : Arneth, 396, var.

1697 c) Poinçon. La Belgique, assise sur un

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
		lion, montre à l'empereur couronné les armoiries du pays.
		Hauteur du poinçon : 31 mm.
		Module : 43 mm.
		Poids : 0.39 kg.
	1164	*Inauguration de Joseph II à Namur.* 1781.
1698		a) *Avers.* Coin. Buste lauré de l'empereur du côté droit. Au-dessous : T. V. B.
1699		b) *Rev.* Coin. VINCVLVM FIDELITATIS PVBLICAE. Écu lauré de Namur, sommé d'une couronne.
		Exergue : MDCCLXXXI.
		Hauteur du coin : 30 mm. (octogonal); base du coin : 66 mm. (octogonale).
		Module : 29 mm.
		Poids : 2.27 kg.
		Citation numism. : Arneth, 396.
	1165	*Inauguration de Joseph II à Ypres.* 1781.
1700		a) *Avers.* Coin. JOSEPHVS II AVG · COM · FLAND. Tête laurée de l'empereur du côté droit.
1701		b) *Rev.* Coin. TERRITORIUM IPRENSE. Un lion debout tient un écu ovale.
		Hauteur du coin : 28 mm. (octogonal); bases du coin : 85 mm. et 68 mm. (octogonales).
		Module : 32 mm.
		Poids : 2.49 kg.
		Citation numism. : Arneth, 397.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
1702		c) Poinçon du lion tenant l'écu.
		Hauteur du poinçon : 60 mm.; diamètre de la gravure : 29 mm.
		Poids : 1.5 kg.
	1166	*La châtellenie du Vieux-Bourg de Gand à Joseph II.*
1703		a) *Avers.* Coin. JOSEPHVS II AVG · COM · FLAND. Buste lauré de l'empereur du côté droit.
1704		b) *Rev.* Coin. CASTELLANIA VETERIS BVRGI GANDENS.
		Vue du Vieux-Bourg, dont le haut montre la tête d'un lion; au-dessus de la porte du Bourg, les armes couronnées au lion.
		Hauteur du coin : 30 mm (octogonal); base du coin : 68 mm. (octogonale).
		Module : 30 mm.
		Poids : 2.47 kg.
		Citation numism. : ARNETH, 398.
1705		c) Poinçon du buste de l'empereur du côté droit.
		Hauteur du poinçon : 55 mm.; diamètre : 25 mm.
		Poids : 0 82 kg.
	1167	*Encouragement pour le commerce en Belgique.* 1782.
		Avers. Manque.
1706		*Rev.* Coin. Au-dessous d'un groupe composé d'un trident, d'un caducée et d'une corne d'abondance, en cinq lignes :

EMPORIA BELGICA
PRISTINAE CELEBRITATI
REDDITA

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
		PROVIDENTIA AVG. MDCCXXXII ·
		Hauteur du coin : 36 mm.; base du coin : 71 mm.
		Module : 34 mm.
		Poids : 1.2 kg.
		Citation numism. : ARNETH, 402.
	1168	*Amélioration du port d'Ostende.* 1783.
1707		a) *Avers.* Coin. Comme au n° 1710.
1708		b) *Rev.* Coin. Au-dessous d'un caducée et d'une corne d'abondance, en cinq lignes :
		PORTVS OSTENDANVS · IN LITTORE BELGICO AMPLIORI NAVIVM RECEPTACVLO INSTRUCTVS. MDCCXXXIII.
		Au-dessous, guirlande de feuilles.
		Hauteur du coin : 31 mm.; base du coin : 70 mm.
		Module : 34 mm.
		Poids : 2.38 kg.
		Citation numism. : ARNETH, 408.
	1169	*Déplacement des cimetières hors des enceintes des villes.* 1784.
		Avers. Manque.
1709		*Rev.* Coin. En cinq lignes :
		MORTVI · VRBIBVS · ELIMINATI · MORE · VETERI · MDCCLXXXIV.
		Hauteur du coin : 33 mm.; base du coin : 68 mm.
		Module : 45 mm.
		Poids : 1.15 kg.
		Citation numism. : ARNETH, 411.

Nos d'ordre. Nos du coin.

1170 *Encouragement pour la pêche en Belgique.* 1785.

1710 a) *Avers.* Coin. MAR · CHRIST · AVST · ALB · CAS · SAX · DVX · BELG · PRAEF · Bustes affrontés de l'archiduchesse Marie-Christine et du duc Albert-Casimir de Saxe. La duchesse en diadème, à longs cheveux noués et en manteau d'hermine, le duc à cheveux rayés et noués, en cuirasse et portant le collier de la Toison d'or.

1711 b) *Rev.* Coin. Au-dessous d'une guirlande de feuilles, en cinq lignes :

ADDITVS ·
AEQVOREAE · PISCATIONI ·
PROVIDIS · EDICTIONIBVS ·
STIMVLVS ·
MDCCLXXXV.

Au-dessous, branches de palmier et de laurier.

Hauteur du coin : 34 mm. ; base du coin : 66 mm.
Module : 34 mm.
Poids : 2.27 kg.
Citation numism. : Arneth, 413.

1171 *Brabantisation du gouverneur Albert de Saxe et de son épouse Marie-Christine.* 1786.

1712 a) *Avers.* Coin. MAR · CHRIST · AVST · ALB · CAS · DVX · BELG · PRAEF. Comme au n° 1710.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
1713		b) Au-dessous d'une couronne de laurier, en quatre lignes : PRINCIPES OPTIMI BRAB · CIVIT · DONATI MDCCLXXXVI. Au-dessous, l'écu belge entouré de feuilles. Hauteur du coin : 32 mm ; base du coin : 69 mm. Module : 34 mm. Poids : 2.53 kg. Citation numism. : ARNETH, 419.
	1172	*Création d'un séminaire à Louvain.* 1786.
1714		a) *Avers*. Coin. Comme au n° 1712. b) *Rev*. Coin. Au-dessous d'une guirlande, en six lignes : ALVMNIS SACERDOTIO DICATIS RITE INSTITVENDIS SEMINARIUM GENERALE LOVANII ERECTUM. MDCCLXXXVI. Au-dessous, deux branches de palmier croisées. Hauteur du coin : 40 mm.; base du coin : 70 mm. Module : 34 mm. Poids : 2.82 kg. Citation numism. ARNETH, 420
	1173	*Centralisation de plusieurs tribunaux supérieurs en Belgique.* 1787.
1716		a) *Avers*. Coin. Comme au n° 1712.

Nos d'ordre. Nos du coin.

1717 b) *Rev.* Coin. Au-dessous d'une guirlande de feuilles, en six lignes :

·GVBERNII · GEN ·
DICASTERIA ·
AVGVSTI · IVSSV ·
IN · VNVM ·
REFORMATA ·
MDCCLXXXVII ·

Au-dessous, branches de palmier et de laurier.

Hauteur du coin : 42 mm. ; base du coin : 72 mm.
Module : 34 mm
Poids : 2.68 kg.
Citation numism. : ARNETH, 422.

1174 *Réorganisation des études universitaires.* 1788.

1718 a) *Avers.* Coin. Comme au n° 1712.

1719 b) *Rev.* Coin. En six lignes :

STVDIVM
GENERALE
MVNIFICENTIA
AVGVSTI
INSTAVRATVM
MDCCLXXXVIII ·

Au-dessous, branches de palmier et de laurier.

Hauteur du coin : 40 mm. ; base du coin : 77 mm.
Module : 34 mm.
Poids : 3.05 kg.
Citation numism. : ARNETH, 423

1225 *Lion d'argent.* 1790.

Les coins manquent.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
1835		Poinçon du lion debout à côté gauche la tête tournée, tenant une épée de la patte droite et posant la gauche sur un écu ovale avec l'inscription : LI BER TAS Hauteur du poinçon : 67 mm.; diamètre : 32 mm. et 25 mm. Poids : 1.078 kg. Citation numism. : Bonneville, p. 26, tab. 4, fig. 2.
	1226	*Pièce de XIV sols.* 1790. Les coins manquent,
1836		Poinçon de l'avers : deux sceptres croisés, cantonnés, au-dessus d'une couronne, au-dessous d'une petite tête et aux deux côtés des chiffres X | IV. Le poinçon est signé :)(Hauteur du poinçon : 66 mm ; diamètre : 19 mm. Poids : 0.855 kg. Citation numism. : Wellenheim, 8630. Variété.
	1227	*Florin.* 1790. Les coins manquent.
1837		Poinçon du lion debout du côté droit. Diamètre : 20 mm. et 18 mm. Poids : 0.786 kg. Citation numism. : Bonneville, p. 26, tab 4, fig. 3.
	1228	*Sol* (cuivre). 1790. Les coins manquent.
1838		Poinçon du lion debout à droite, tenant

Nos d'ordre. Nos du coin.

dans les pattes une lance, surmontée d'un chapeau.

Diamètre : 20 mm. et 17 mm.

Poids : 0.88 kg.

Citation numism. : WELLENHEIM, 8633.

1229 *Demi-souverain d'or.* 1791. (?)

Les coins manquent.

1839 Poinçon du buste lauré de l'empereur Joseph II du côté droit.

Hauteur du poinçon : 54 mm. ; diamètre : 20 mm. et 18 mm.

Poids : 0.479 kg.

1230 *Protection du bien public dans les Pays-Bas par les soins des souverains.* 1790.

Avers. Manque.

1840 *Rev.* Coin. Au-dessous d'une guirlande de feuilles, en cinq lignes :

AVGVSTI ·
PROVIDENTIA ·
FELICITAS · BELGIS ·
RESTITVTA
MDCCXC.

Au-dessous, deux cornes d'abondance.

Le coin est marqué du signe : 0000000 0 0 ICS 0 0 0000000 .

Hauteur du coin : 44 mm. (octogonal); base du coin : 33 mm. (octogonale).

Module : 34 mm.

Poids . 2.6 kg.

Citation numism. : ARNETH, 438.

1231 *Médaille d'honneur pour les volontaires limbourgeois.* 1790.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
1841		a) *Avers*. Coin. LEOPOLDVS · II · AVG · DVX · LIMBVRGI. Tête laurée de l'empereur Léopold II de côté droit.
1842		b) *Rev*. Coin. Dans une couronne de laurier et de chêne, en six lignes : FIDES · FORTIBVSQVE VOLVNTARIIS · LIMBVRGENSIBVS · PALMA · MDCCXC ·
		Hauteur du coin : 32 mm. (octogonal).
		Module : 32 mm.
		Poids : 2.45 kg.
		Citation numism. : Arneth, 439.
	1232	*Même sujet*. 1790.
1843		*Avers*. Coin. LEOPOLDVS · II · DVX · LIMBVRGI. Comme au n° 1841.
1844		*Rev*. Coin. Comme au n° 1842, mais plus petit.
		Hauteur du coin : 37 mm. (octogonal).
		Module : 28 mm.
		Poids : 1.60 kg.
		Citation numism. : Arneth, 440.
	1233	*Inauguration de Léopold II dans les Pays-Bas*. 1791.
1845		*Avers*. Coin. LEOPOLD · II · AVG · DVX · BVRG · BRAB · COM · FLAN. Buste lauré et cuirassé de l'empereur de côté droit, en longs cheveux flottants et en manteau.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
1846		*Rev.* Coin. Au-dessus, sur un ruban déroulé : SIC FOEDERA IVNGVNT. L'empereur, sous une tente, près d'une table, sur laquelle se trouvent une couronne, le globe impérial et un sceptre, reçoit la Belgique, lui offrant une branche de laurier. Au-dessous, une corne d'abondance et un caducée. Dans l'exergue : MDCCXCI. Hauteur du coin : 38 mm. (octogonal). Module : 46 mm. Poids : 3.115 kg. Citation numism. : Arneth, 444.
	1234	*Même sujet.*
1847		a) *Avers.* Coin. Comme au n° 1845, mais plus petit.
1848		b) *Rev.* Coin. Comme au n° 1846, mais plus petit. Hauteur du coin : 38 mm. (octogonal); base du coin : 68 mm. (octogonale). Module : 39 mm. Poids : 2.715 kg. Citation numism : Arneth, 445.
	1235	*Même sujet.* 1791.
1849		a) *Avers.* Coin. Comme au n° 1847, mais encore plus petit.
1850		b) *Rev.* Coin. Comme au n° 1848, mais encore plus petit. Hauteur du coin : 37 mm. (octogonal); base du coin : 75 mm. (octogonale). Module : 35 mm. Poids : 2.88 kg. Citation numism. : Arneth, 446.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
	1236	*Inauguration de Léopold II à Namur.* 1791.
1851		a) *Avers.* Coin. LEOPOLD · II · AVG · COM · NAMUR · FELIC · INAVG. Tête laurée de l'empereur à cheveux flottants de côté droit.
1852		b) *Rev.* Coin. ALB · SAX · PAC · MAR · CHR · AVST · PRAES · BELG · PRAEF. Écu couronné de Belgique posé sur des branches de laurier. Au-dessous, en trois lignes : X · KAL · SEPT · MDCCLXCI LAETIT · PVBLICA. Hauteur du coin : 38 mm. ; base du coin : 62 mm. Module : 28 mm Poids : 2.30 kg. Citation numism. : Arneth, 447 ; Appel, 2272.
	1237	*Arrivée dans les Pays-Bas de l'archiduc Charles.* 1791.
1853		a) *Avers.* Coin. Comme au n° 1849.
1854		b) *Rev.* Coin. Au-dessous d'une guirlande de fleurs, en six lignes : CAROL · AVSTR · IN · SPEM · BELGICAE AB · AVGVSTO · SORORI · CARISSIMAE · CONCREDITVS · MDCCXCI. Au-dessous, une corne d'abondance et

Nos d'ordre. Nos du coin.

une branche de palmier, unies par un anneau.

Hauteur du coin : 42 mm. ; base du coin : 75 mm.
Module : 34 mm.
Poids : 2.875 kg.
Citation numism. : ARNETH, 448.

1545 *Inauguration de François I, à Namur.* 1792.

2607 a) *Avers*. Coin. FRANC · REX · APOST · ARCH · AVST · COM · NAM · FELIC · INAVG. Tête laurée de l'empereur François, du côté droit.

2608 b) *Rev*. Coin. MONVMENTVM · FOEDERIS. L'écu belge surmonté d'une couronne; en-dessous, en trois lignes :

VOVERBANT ORDINES
NAMVRCENSES ·
III · IDVS IVNII MDCCXCII ·

Hauteur du coin : 36 mm. ; base du coin : 57 mm.
Module : 28 mm.
Poids : 1.9 kg.
Citation numism. : ARNETH, 454.

1546 *Récompense pour services rendus aux armées*. 1792.

2609 *Avers*. Coin. FRANÇOIS II EMP · ROM · ROI DE HONG · ET DE BOH · Tête laurée de l'empereur, du côté droit.

2610 *Rev*. Coin. Au milieu d'une couronne de laurier, en six lignes :

POVR
SERVICES

Nos d'ordre. Nos du coin.

RENDVS
AVX
ARMÉES ·
MDCCXCII ·

Hauteur du coin : 34 mm. (octogonal); base du coin : 63 mm. (octogonale).
Module : 33 mm.
Poids : 2.25 kg.
Citation numism. : ARNETH, 465.

1547 *Retour de l'archiduc Charles dans les Pays-Bas.*

2611 a) *Avers.* Coin. CAR · LVD · ARCH · AVST · BELG · PRAEF. Buste de l'archiduc Charles-Louis, du côté droit, à cheveux noués, en cuirasse et portant le cordon de la toison.

2612 b) *Rev.* Coin. Au-dessous d'une guirlande de feuilles, en six lignes :

FVSIS
FVGATISQ · GALLIS ·
BELGARVM ·
CVM · PRINCIPE · SVO ·
FORTVNA · REDVX ·
MDCCXCIII ·

Au-dessus, branches de palmier et de laurier.

Hauteur du coin : 35 mm.; base du coin : 20 mm.
Module : 34 mm.
Poids : 2.865 kg.
Citation numism. : ARNETH, 469.

1548 *Arrivée dans les Pays-Bas de François II.* 1794.

Nos d'ordre.	Nos du coin.	
2613		a) *Avers*. Coin. FRANCISCVS II · AVG · DVX BVRG · BRAB · COM · FLAN · Tête laurée de l'empereur, de côté droit.
2614		b) *Rev*. Coin. Dans le champ, entouré d'une guirlande de chêne, en sept lignes. PRINCIPIS · SVI · ET · PATRIS · ADVENTV · BELGAE · IX · APRILIS · MDCCXCIV ·

Hauteur du coin : 33 mm (octogonal) ; base du coin : module : 39 mm.
Module : 39 mm.
Poids : 2.85 kg
Citation numism. : ARNETH, 471.

K. VON ERNST.

Avec les coins et poinçons conservés à la Monnaie de Bruxelles, on arrive ainsi environ à 150 numéros se rapportant à une soixantaine de médailles et de jetons divers.

The Copper Currency of the Canadian Banks, 1837-1857. — Sous ce titre, notre associé étranger de Montréal, M. R. W. Mc Lachlan, vient de faire paraître un travail des plus intéressant et des plus complet, appuyé de nombreux documents, concernant les « Bank Tokens », que la Banque de Montréal, la Banque du Peuple, la Banque de Québec et la Banque du Haut-Canada émirent, en diverses fois,

pour une valeur d'environ 150,000 livres sterling. Quatre planches nous font connaître les types de ces pièces d'un penny et d'un demi-penny, dont les dernières datent de 1857. A. DE W.

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA VISITE DE S. M. LÉOPOLD II A VIENNE.

Cette médaille a été exécutée par ordre de l'administration du Cabinet impérial des monnaies et médailles de Vienne. Elle a été exécutée par le talentueux sculpteur-médailleur hongrois, M. Tony-Antoine Szirmaï, dont nous avons déjà eu à nous occuper dans cette Revue à l'occasion de l'élégante plaquette de notre confrère en numismatique, le lieutenant-colonel d'état-major chevalier van Eersel (1). La nouvelle médaille de M. Szirmaï offre, comme on le voit sur la reproduction que nous en donnons, les profils conjugués de S. M. l'empereur d'Autriche et du roi des Belges, tous deux en uniforme et tournés à gauche.

(1) *Rev.*, 1903, p. 254.

En légende : LÉOPOLD II — FRANC. IOS. I.

Le revers, dans une couronne de chêne et de laurier, porte tout simplement l'inscription : 1903 — WIEN — 17-18 OCTOBRE.

La physionomie martiale et énergique du vieil empereur a été parfaitement rendue par l'artiste; quant au profil du roi des Belges, il est un des meilleurs, pour ne pas dire le meilleur, que nous connaissions, bien que l'œil, par suite de l'accentuation excessive de l'arcade sourcilière, laisse une impression de dureté, vraiment excessive.

Malgré ce léger défaut, la médaille de M. Szirmaï est une œuvre pleine de distinction, de sobriété, d'excellente facture et de haute valeur artistique, et nous sommes heureux, grâce à l'obligeance de son auteur, de pouvoir la faire connaître aux lecteurs de la *Revue belge de Numismatique*. Cette médaille est, d'ailleurs, fort rare, car elle a été frappée en fort petit nombre.

M. Szirmaï a gravé une médaille semblable à l'occasion de la visite faite à Vienne, du 31 août au 3 septembre 1903, par le roi d'Angleterre, Édouard VII; seulement, les portraits des souverains sont en profil droit.

A. DE W.

Des variations de valeur de la monnaie melgorienne, par M. ÉMILE BONNET. Extrait du *Bulletin archéologique*. Paris, 1904, in-8°, 27 pages.

L'auteur, dans cette étude aussi substantielle que savante, fait ressortir l'intérêt qui s'attache aux valeurs si diverses que prit, surtout aux XIIe et XIIIe siècles, la monnaie du comté de Melgueil, dont

les différentes émissions ne peuvent se distinguer entre elles que par leur valeur intrinsèque, le type de ce numéraire n'ayant presque pas varié.

Ces variations nombreuses, déjà étudiées, en 1852, par M. le professeur Germain, sont, en général, déduites des actes officiels, en désaccord, dans bien des cas, avec des documents d'origine privée parvenus jusqu'à nous.

M. Émile Bonnet, en présence de ces divergences assez fréquentes, examine avec soin les évaluations éparses dans les documents privés, les rapproche et es compare pour faire la lumière sur l'importante question qu'il étudie, afin, dit-il, de fournir ainsi des matériaux utiles à celui qui entreprendrait une étude sérieuse de la numismatique féodale du Languedoc.

Nous ne pouvons suivre le savant chercheur dans tous les développements de son sujet, traité de main de maître, et dont il tire des conclusions fort importantes et non formulées jusqu'ici, au point de vue de l'origine de la monnaie étudiée, des tarifs monétaires, du titre, du poids et de la valeur intrinsèque du numéraire envisagé.

Les travaux du genre de celui dont nous venons de donner une très légère esquisse, sont d'une importance considérable au point de vue scientifique et il est fort regrettable que les études de l'espèce, études ardues et ingrates, ne soient pas plus nombreuses.

Vte B. DE J.

Le 11 avril 1904, la Société nationale des antiquaires de France a fêté en une séance publique, tenue au

musée du Louvre, dans le grand Salon Carré, le centenaire de sa fondation. En commémoration de cet événement, l'illustre compagnie a publié un superbe volume in-4°, de près de 500 pages avec de nombreuses vignettes et planches. Ce volume, dû à la collaboration des membres honoraires, des membres résidents et des correspondants étrangers honoraires de la Société, comprend quarante-quatre mémoires traitant les sujets les plus divers et pour la plupart d'une réelle valeur scientifique.

Parmi ceux concernant la numismatique ou s'y rattachant d'une façon quelconque, nous citerons : *Camée représentant Lucius Verus,* par M. E. Babelon; *Note sur quelques fibules franques*, par M. A. de Barthélemy ; *Le Trophée d'Auguste, près de Monaco*, par M. O. Benndorf; *L'influence de la Sicile sur Massalia*, par M. A. Blanchet; *Les origines de Constantinople*, *les dates de la dédicace et de l'inauguration, les travaux d'édification de la nouvelle capitale de Constantin,* par M. J. Maurice ; *Contributions à la numismatique de Gallien,* par M. le commandant R. Mowat; *Tessère inédite portant les noms de Zénon et Odoacre*, par M. Gustave Schlumberger; *Les jetons de l'Académie celtique et de la Société des antiquaires de France,* par M. H. de la Tour.

Nous n'avons pas à rappeler les services sans prix que les sciences historique et archéologique doivent à la Société des antiquaires de France ; chacun les a présents à la mémoire et c'est pour marquer en quelle estime elle les tient que la Société royale de Numismatique de Belgique s'est fait représenter aux fêtes du centenaire de la vieille Société française par un

de ses membres honoraires, M. Paul Bordeaux, qui a bien voulu se faire l'interprète de ses sentiments.

A. DE WITTE.

M. le Dr H. Storer, de New-Port, Rhode-Island, États-Unis, publie depuis plus de quinze ans dans chaque numéro de l'*American Journal of Numismatics*, sous le titre : *The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine,* tous les souvenirs numismatiques du monde entier se rattachant à la médecine d'une façon quelconque. Il en a déjà décrit plus de mille. Désireux de rendre son catalogue aussi complet que possible, M. Storer fait appel à l'obligeance de ses confrères belges pour le renseigner sur les pièces de cette nature de leur pays qu'ils pourraient posséder et qu'il n'aurait pas mentionnées.

A. DE W.

Une médaille commémorative de la fondation de Bois-le-Duc, par V. TOURNEUR. Extrait de la *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, in-8°, 9 pages, 1 planche.

Il s'agit de la médaille reproduite par Van Mieris, t. I, préface, et donnée par Pinchart à D. et à A. Waterloos. Diverses déductions, qui dénotent chez le nouvel attaché du Cabinet des médailles un esprit observateur et judicieux, l'amènent à conclure que cette pièce a dû être coulée entre les années 1529 et 1558 et qu'elle ne peut, par conséquent, être l'œuvre

des Waterloos. M. Tourneur établit, en outre, que si la composition du revers se rapporte bien, comme on l'a dit, à la bataille de Ransbeke, le droit a pour objet de commémorer la fondation de Bois-le-Duc par Godefroid de Brabant, et que c'est là le motif de l'émission de la médaille.

A. DE W.

La manifestation Éd. Vanden Broeck.

M. Édouard Vanden Broeck, le doyen des numismates belges, est né à Bruxelles en 1820. Membre de la Société royale de numismatique de Belgique depuis 1862, nommé trésorier en 1864, M. Vanden Broeck mérita, durant ses fonctions, la reconnaissance de ses confrères qui la lui témoignèrent en faisant frapper en son honneur plusieurs médailles, aux insignes de la Société. Il a publié de nombreux et intéressants articles, spécialement sur la numismatique bruxelloise, dans la *Revue belge de Numismatique* et dans la *Gazette numismatique de Belgique*.

Pendant plus de quarante ans, il a réuni la plus belle collection de jetons municipaux et particulièrement de jetons des receveurs bruxellois : cette collection constitue une des plus précieuses acquisitions du Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.

Quelques amis ont voulu reconnaître les services de M. Vanden Broeck et fêter le 40e anniversaire de son entrée dans le bureau de la Société royale de Numismatique : ils ont pris l'initiative d'une souscription destinée à la frappe d'une médaille à son effigie.

A ce propos, nous constatons avec plaisir que la médaille devient de plus en plus à la mode dans les cérémonies de ce genre ; le cas se présenta encore lors des fêtes célébrées en l'honneur de MM. le baron Lambermont et Tack.

Les adhérents furent nombreux, tant à l'étranger qu'en Belgique, attirés par la sympathie qu'inspire le vénérable jubilaire.

La manifestation eut lieu le 6 mars au Palais des Académies à Bruxelles : des dames, des notabilités de tous les mondes, se trouvaient en grand nombre dans la salle de la bibliothèque de la Société de Numismatique, salle devenue trop petite en l'occurrence. Le bureau était formé de M. le vicomte B. de Jonghe et de MM. A. de Witte et Alvin.

La manifestation fut extrêmement intime et touchante : les discours firent ressortir la sympathie unanime qui entoure le jubilaire et les services qu'il a rendus à la science numismatique ; et c'est avec une émotion bien vive et bien compréhensible que M. Vanden Broeck remercia les organisateurs de la fête et les artistes-graveurs qui avaient gracieusement prêté leur concours.

La médaille qui lui fut remise est pleine d'art et de vie : elle est l'œuvre du sculpteur G. Devreese. Les coins en ont été gravés par M. Paul Fisch et la frappe en a été exécutée dans les ateliers de M. A. Michaux.

Quelques jours après la manifestation, les souscripteurs recevaient, avec l'exemplaire de la médaille souscrite, un gracieux et reconnaissant souvenir de M. Éd. Vanden Broeck même, une jolie brochure : la biographie et la bibliographie de M. Éd. Vanden

Broeck, publiée avec son portrait par M. A. de Witte dans la *Gazette numismatique française* de 1903.

ÉDOUARD LALOIRE.

L'assemblée générale triennale de la Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'art, s'est tenue le samedi 19 mars, à La Haye, en la salle de la Trève, au Binnenhof. Vingt-cinq membres étaient présents. Le secrétaire général, M. de Dompierre de Chaufepié, a lu un rapport, d'où il résulte que la situation de la Compagnie est des plus brillante.

L'objet principal de la réunion était le renouvellement du bureau. On sait que la Société se compose de deux sections : l'une belge, l'autre néerlandaise, dirigées chacune par un comité qu'unit un bureau central élu pour trois ans et dont le président doit, alternativement, être choisi parmi les membres belges et parmi les membres hollandais.

Sur la proposition de M. A. de Witte, président sortant non rééligible, M. de Dompierre de Chaufepié, secrétaire général, a été acclamé président pour les années 1904-1905-1906, et M. Emile De Breyne, fonctionnaire aux archives générales du Royaume de Belgique, élu en remplacement de ce dernier, secrétaire général.

Les autres membres du bureau et du jury des concours ont été maintenus en leurs fonctions respectives. M. A. de Witte a alors émis quelques idées générales excellentes sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour atteindre le but qu'il s'était proposé par la création de la Société.

Enfin, avant de lever la séance, à la demande de M. de Dompierre, l'assemblée a nommé par acclamation son ancien président membre d'honneur de la Société.

Nous ne doutons nullement que celle-ci continuera, comme par le passé, à exercer progressivement son influence sur le développement de l'art et du goût de la médaille dans les deux pays, au grand avantage de l'art, des artistes et du public.

G. DEVREESE.

A l'occasion de l'assemblée générale triennale de la Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'art qui s'est réunie à La Haye, le 19 mars dernier, M. de Dompierre de Chaufepié, conservateur du cabinet royal des médailles, avait eu la gracieuse attention d'organiser en cet établissement une fort belle exposition de médailles et plaquettes modernes. Afin que cette exposition puisse être visitée avec tout le fruit possible, un charmant catalogue avait été imprimé par les soins du savant conservateur et chaque membre de la Société en reçut un exemplaire. Il compte 570 numéros se rapportant aux œuvres les plus appréciées d'artistes français, autrichiens, allemands, suisses, espagnols, belges et néerlandais.

M. de Dompierre a été félicité pour son heureuse initiative.

A. DE W.

Administration des monnaies de Belgique. — Rapport du commissaire des monnaies au Ministre des Finances et des Travaux publics. — Quatrième

année, 1903. In-8°, 86 p., 1 planche et vignettes dans le texte.

Le quatrième rapport de M. Ch. Le Grelle, l'actif et dévoué commissaire des monnaies, n'est pas moins intéressant que ceux qu'il a déjà publiés. Il se divise en deux parties : le rapport proprement dit et les pièces annexes traitant de questions spéciales et fournissant divers tableaux concernant la fabrication des espèces.

La notice publiée par M. Van der Beken dans la dernière livraison de la *Revue*, a mis nos lecteurs au courant de la fabrication monétaire effectuée à la Monnaie de Bruxelles pendant l'année 1903. Nous n'y reviendrons donc pas ici, mais nous constaterons avec plaisir qu'il a été frappé pour des particuliers, au moyen des coins faisant partie des collections de la Monnaie : 1 plaquette d'or, 44 médailles d'argent, 6 de vermeil et 2 de bronze. M. Le Grelle a eu l'heureuse inspiration de nous donner, parmi les annexes de son rapport, le tarif de la frappe des médailles faite à l'aide de ces coins.

Enfin, nous signalerons tout particulièrement à l'attention des lecteurs de la *Revue*, la savante étude de M. G. Verhas sur la *Fluidité des métaux pendant la frappe*, et dont les conclusions sont que :

« 1° Pendant la frappe monétaire, le métal s'écoule dans les espaces libres (creux des coins) à la façon d'un corps mou ;

» 2° Le champ seul subit des pressions considérables, alors que les reliefs n'ont fait que s'écouler dans les creux : d'où, différence de dureté entre le champ et les reliefs, ceux-ci ayant subi un écrouissage presque nul ;

» 3° Les molécules des couches les plus profondes sont celles qui subissent les déplacements latéraux les plus considérables ;

» 4° L'image des coins est reproduite en s'atténuant dans les différentes couches de la pièce, tant pour le revers que pour l'avers, de façon que les couches centrales participent en même temps des deux coins ;

» 5° Entre la hauteur des reliefs et l'épaisseur du champ existe une proportion qu'il est impossible de dépasser sous peine de voir se former des traces de plissement sur une des faces ou sur les deux faces à la fois. »

D'excellentes vignettes viennent appuyer ces propositions.

A. DE W.

Un nouveau journal : *El Coleccionista,* consacré à la numismatique et à la philatélie, est né à Rosario de Santa-Fé, dans la République Argentine. Le premier numéro, daté d'avril 1904, vient de nous parvenir. Il renferme un article intitulé « Numismatica », qui définit cette science et en expose l'importance et l'utilité.

A. DE W.

Le rapport, pour l'année 1902, du directeur de *Het Koninklijk Kabinet van munten, penningen en gesneden steenen, te 's Gravenhage,* témoigne hautement de la vitalité de cet important établissement scientifique dont les diverses collections ont reçu, au cours de cette période, de notables accroissements qui font honneur à l'activité infatigable de son savant conservateur M. de Dompierre de Chaufepié.

Trois planches phototypiques reproduisent les plus remarquables des acquisitions en question.

Vte B. DE J.

La direction du Musée impérial ottoman à Constantinople a entrepris, il y a quelques années déjà, la publication des monnaies musulmanes de sa section numismatique. Nous avons signalé jadis les deux premiers volumes de cette série; nous venons de recevoir, pour la bibliothèque de la Société, les tomes III et IV, œuvres de MM. M. Mubarek et Ahmed Tewhed. Ils traitent des monnaies Djenguisides, ilkhamdes, Djelairides et des khans de Crimée; des monnaies des khakans Turcs, Gaznewides, Seljoukides de Khorassan et d'Irak, Beni Saldik, Beni Mengoudj, Danichmêndites, Seldjoukides de Roum, Karaman-Oghlis, Aïderi-Oghlis, Saroukhan-Oghlis, Menteschi-Oghlis, Kermian-Oghlis et Isfêndiar-Oghlis; des Beni Artina, Karakoyounlis et Akkoyounlis.

Établis avec méthode et science, ces catalogues sont appelés à rendre de précieux services; il en sera de même du catalogue des sceaux en plomb arabes, arabo-byzantins et ottomans que M. Halil Edhem vient de faire paraître par ordre du ministère impérial de l'instruction publique. A. DE W.

Essai sur les jetons et médailles de mines françaises, par M. JULES FLORANGE. Extrait des *Annales des mines*. Paris, 1904, in-8°, 68 pages et 4 planches phototypiques.

L'auteur, après une courte introduction exposant le but et la division de son intéressant travail, aborde

la description des 259 monuments numismatiques relatifs aux mines françaises qu'il a pu examiner. La plupart de ces pièces figuraient dans la belle collection, unique en son genre, exposée en 1900, à l'Exposition rétrospective des mines, par la Société des combustibles.

M. Jules Florange espère publier, dans une monographie ultérieure, les nombreux et intéressants produits numismatiques dus aux mines étrangères à la France, promesse dont nous espérons la prompte réalisation.

Quatre planches phototypiques accompagnent la belle étude de M. J. Florange, qui vient heureusement remplir une lacune de la littérature numismatique française.

Vte B. DE J.

Le 10 février dernier a eu lieu à Bruxelles, sous la direction de M. Charles Dupriez, une vente de monnaies et médailles, dont le catalogue comprenait 770 numéros.

Voici quelques prix d'adjudication.

N° 6. Fort beau statère d'or d'Alexandre le Grand; 130 francs.

N° 11. *Duché de Brabant.* Florin d'or au saint André, frappé à Anvers en 1489, ayant au revers un écu à l'aigle de l'Empire; 235 francs. On sait qu'à l'exception du demi-noble, les pièces d'or de la minorité de Philippe le Beau sont rares. A la vente Dugniolle, en 1885, le même florin s'était vendu seulement 60 francs.

N° 15. Piefort du double souverain, sans date, frappé à Bruxelles, aux archiducs Albert et Isabelle

assis de face ; 320 fr., à M. Coster. On connaissait des doubles souverains de poids fort ayant la date de leur émission à l'exergue, mais on n'en n'avait pas encore retrouvés de la variété non datée.

N° 18. *Comté de Flandre*. Essai en or du demi-ducaton émis à Bruges par Charles II ; 230 francs.

N° 25. *Évêché de Liége*. Écu de l'année 1766 de Joseph-Clément de Bavière ; 160 francs.

N° 53. Pièce de dix ducats de Christophe Bathory ; 200 francs.

N° 58. Médaille de Sigismond Pandolfo Malatesta, au revers du château, par Matteo da Pasti. Bel exemplaire ; 270 fr.

N° 62. Médaille de la conjuration des Puzzi ; 200 fr.

N° 66. Médaille au buste de l'électeur de Saxe ; 130 francs.

N° 73. Médaille allemande au jugement dernier, de 1545, signée C. W. Curieusement ciselée. Au Cabinet de l'État belge ; 80 francs.

N° 82. Médaille de Henri II, roi de France, au revers du bonnet de la Liberté entre deux épées nues ; 120 francs.

N° 106. Médaille de Charles de Bourbon, roi de la Ligue ; 67^{mm} de diamètre. Bel exemplaire ; 460 francs.

N° 111. 1600. Médaille au buste de Michel Filleul, de Blois ; 275 francs.

N° 116. Très belle épreuve en plomb au buste de Cosme II de Medicis, par Dupré ; 120 francs, au Cabinet de l'État belge.

N° 125. Médaille de Jérôme Caraffa ; 65 francs.

N° 127. Médaille d'Antoine Ruzé, marquis d'Effiat et de Longjumeau ; 90 francs.

N° 129. Médaille d'Antoine de Lomenie, seigneur de la Ville-aux-Clercs ; 75 francs.

N° 137. Médaille, par van Abeele, au buste du prince Frédéric-Henri d'Orange ; 120 francs.

N° 268. Médaille militaire portant gravé en creux : MÉDAILLE QUI FUT DONNÉE AUX S^S OFF^RS ET SOLDATS DU RÉG^T DES DRAGONS DE LA TOUR QUI ASSIST^T A LA BATAILLE DU 22 7BRE 1790, QUI FUT DÉCISIVE POUR LA CONQU^TE DE LA BELGIQUE ET LA SOUMIS^ON ENTIÈRE DES PATRIOTES BRABANÇONS. Bronze doré ; 160 francs à M. A. de Witte.

Cette pièce est incontestablement l'un des plus curieux souvenirs numismatiques que nous ait laissé la Révolution brabançonne. Elle date du règne de Léopold II.

A. DE W.

Nous venons de recevoir le premier numéro du *Journal des Collectionneurs*, organe mensuel consacré à l'étude des collections historiques, documentaires et artistiques, de la numismatique, de la philatélie, de l'iconographie, de l'héraldique, des *ex libris*, des armes anciennes, de la céramique, des bibelots et objets d'art, de la bibliographie et des arts industriels. Il se publie à Genève (11, boulevard James-Fazy), et coûte 3 francs l'an. Nous y avons remarqué un article de notre confrère, M. P. Strœhlin, président de la Société suisse de Numismatique, sur les *Monnaies françaises, frappées à Genève, sous le consulat et l'Empire*.

A. DE W.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

Bolletino di numismatica, t. II, n° 3. — MONTI (P). LAFFRANCHI (L.). Le sigle monetarie della zecca di « Ticinum » dal 274 al 325. — GRASSI-GRASSI (A.). I Chiaramonte e le loro monete. — A.-C. Nuova falsificazione italiana. — RICCI (S.). La grande medaglia in onore del Duca degli Abruzzi. — NUVOLARI (F.). Intorno alle monete di Guastalla. — Ventes. — Varia.

N° 4. — GRASS-GRASSI. I Chiaramonte e le loro monete. — GRILLO. Varianti inedite all'opera Monete di Milano. — MARIANI. Per un quattrino di Firenze. — MATTOI. Un'altra medaglia dei Abruzzi. — Varia.

N° 5. — MONTI-LAFFRANCHI. I due Massimiani Erculeo e Galerio nella monetazione del bronzo. — GIORCELLI. Un documento inedito della Zecca di Cazale Monferrato. — SAN ROMÈ. Un doppio zecchino di Campi. — RICCI. A proposito del riordinamento delle collezioni numismatiche de Milano al Castello Sforzesco. — MATTOI. Due nuove medaglie. — Varia.

Blätter für Münzfreunde, n° 2. — BUCHENAU (H.). Der Brakteatenfund von Niederkaufungen. — Neue Münzen und Medaillen. — Münzfunde. — Modernes Geld und Münzwesen.

N° 3. — H. B. Die Münzmeisterspange von Bornholm. — SCHRÖDER (E.). Urkundliches über die Hessischen Münzstätten der Kipperzeit zu Witzenhausen und Bovenden. — PICK (B.). Archäologie und Numismatik. — PROBSZT (G. v.). Die Schaumünze eines Freiherrn Reichlin von Mebdegg von 1557. — BORNEMANN. Die « Vorritt » Medaille des Grafen Gotthelf A. von Hoym. — EBNER (Dr J.) Die

Erinnerungsmünzen der brasilianischen Republik von 1900. — Varia.

Bulletin international de Numismatique, t. III, n° 1. — ZAY (E.). Le sou colonial de 1767 à La Guadeloupe. — Trouvailles. — Sociétés. — Musées. — Nouvelles diverses. — Bibliographie.

Zeitschrift für Numismatik, t. XXIV, livr. 3 et 4. — GREBLER (H.) Zur Münzkunde Makedoniens IV. — SCHRÖDER (E.). Saïga. — DANNENBERG (H.). Konrad der erste, der deutsche König. — ZAHN (R.). Siegerkrone auf einer Tonlampe. — Nekrologe : Th. Mommsen, U. Kohler. — Litteratur. — Varia.

La *Gazette numismatique*, n°s 3 à 4. — ALVIN (F.). Un méreau de l'abbaye de Val-Dieu. — MOELLER (H.). Godefroid Devreese. — DE WITTE (A.). La médaille au salon triennal. — Ordres de chevalerie. — BELLET (D.). La nouvelle monnaie de nickel. — FOURNIER (L.). L'industrie monétaire en France. — Varia.

N°s 5, 6. — VANDEN BROECK (ÉD.). Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de 1421. — JUSTICE (J.). Le cours des assignats à Gand pendant l'occupation française. — Le stock monétaire dans le monde entier. — Ordres de chevalerie (suite). — Varia.

Numizmatikai Közlöny, 1904, 3e série, liv. II. — GOHL (E.). Régalien inédit du musée de Veszprém. — ZIMMERMANN (L.). Trois monnaies hongroises inédites des XII-XIIIe siècles. — GARDONYI (A.). La collection du Cte F. Széchenyi. — GOHL (E.). La médaille frappée en 1819 en l'honneur du Cte G. Haller. — Varia.

Berliner Münzblätter, n°s 28, 29. — KUHLEWEIN

(C. v.) Berliner Medaillen.— BAHRFELDT (M.). Ueber die Chronologie der Münzen des Marcus-Antonius. — GRIMM (E.). Der Goldmünzenfund von Suckow.— Nachträge zu Dannenbergs « die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit ». Bd I-III. — BEHRENS (H.). Münzen der Stadt Lübeck. — RAFFALOVICH (A.). Die Einführung von Nickelscheidemünzen in Frankreich und anderen Ländern. — LEJEUNE (E.). Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg in der Wetterau. — GRIMM (E.) Münzen und Medaillen der Stadt Rostock. — Neue Medaillen.

Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, n° 247.— SCHOLZ (J.). Ueber lykische Münzen. — Jahresversammlung der Num. Gesellschaft. — Münzenfunde. — Bibliographie.

N° 248. — RICHTER (G.). Die Münzprägung der Juden während des ersten und zweiten Aufstandes unter Nero und Hadrian. — Assemblées, nouvelles.

N° 249. — RICHTER (G.). Die Münzprägungen der Juden während des ersten und zweiten Aufstandes unter Nero und Hadrian. — MARKL (A.). Nochmals Tarraco oder Ticinum. — Varia.

Mitteilungen des Klubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien, n° 165. — FISCHHOF (J.). Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Auktion Trau. — Versammlung. — Die moderne Medaille.

N° 166. — FISCHOF (J.). Medaillen auf Astronomen und Astronomie (suite). — Musiker-Medaillen. — NEUBURGER (A.). Neue Methoden zur Konservierung von Altertümern. — Varia.

Numismatisches Literatur-Blatt, n°s 138-139. —

Jubilé de 25 ans de la Revue. — Catalogue analytique des revues numismatiques. — Publications séparées, articles de numismatique parus dans des revues non numismatiques. — Catalogues.

The Canadian antiquarian and numismatic journal, vol. IV, nos 2 à 4, 1902. — MACLACHLAN (R. W.). Medals commemorative of the royal visit to Canada in 1901. — Varia.

American journal of numismatics, janvier 1904. — OLCOTT (G.-N.). Notes on roman coins. — Medals from the Vatican. — WOOD (H.). The coinage of Siam and its dependencies. — STORER (H.-R.). The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine. — TROWBRIDGE (C.-O.) and WOOD (H.). Sutlers' checks. — MARVIN (W.-T.-R.) Masonic medals. — Portrait of William Summer Appleton. — NICHOLS (C.-P.). Medals of the Grand Army. — Varia.

Revue numismatique, 4e série, t. VII, n° 4. — PERDRIZET (P.). Notes de numismatique macédonienne. — DIEUDONNÉ (A.). Monnaies grecques récemment acquises par le Cabinet des médailles. — FOVILLE (J. DE). Monnaies romaines récemment acquises par le Cabinet des médailles. — TACCHELLA (D.-E.). Une trouvaille de sous d'or byzantins. — BORDEAUX (P.). Les fausses piastres de Birmingham. — Choix de monnaies et médailles du Cabinet de France. — Monnaies grecques (Italie). — *Mélanges et documents:* BABELON (E.). Variétés numismatiques. — MOWAT (R.). Le méreau de l'ancienne église réformée de Troyes. — Chronique. — Bulletin. — Varia.

Rivista italiana di numismatica, XVI, livr. 4. —

GABRICI (E.). T. Mommsen. — AMBROSOLI (S.). Il ripostiglio di Monte Cuore. — RUGGERO (G.). Annotazioni numismatiche italiane : VI. Di una singolare Baiocchella di Fano. VII. Un tornese di S. Severo. — VALERANI (F.). Monete inedite o rare del Monferrato. — AMBROSOLI (S.). Le monete dei conti di Ventimiglia. — MATTOI (E.). Una medaglia inedita di Giuditta Pasta. — KUNZ (C.) Adelchi Principe di Benevento (853-878). — Denari e sigillo di Volchero. — Delle monete ossidionali di Brescia. — Trieste e Trento. — Cronaca. — Miscellanea. — Bibiographie.

XVII, n° 1. GNECCHI (F.). Appunti di Numism. Romana : LX. Scavi di Roma nel 1903. — LXI. Prova in bronzo di un medaglione d'oro di Constantino II. LXII. Una curiosa moneta di Gallieno. — CARUSO LANZA (M.). Spiegazione storica delle monete di Agrigento. Cap. XIV-XVII. — MAURICE (J.). L'atelier monétaire de Sirmium pendant la période constantinienne. — CERRATO (G.) Uno « scuto » di Carlo Emanuelo I, duca de Savoia. — MARCHISIO (A.-F.). Studi sulla numismatica di Casa Savoja. Memoria V. Un *obolo* di Carlo Gio. Amedeo, VI duca di Savoja. — POMA (C.) Il nuovo sistema monetario Cinese. Appunti numismatici sul Dollaro cinese. — Cronaca. — Bibliografia. — Varieta.

Frankfurter Münzzeitung, n° 39. — SCHRÖDER. Eine Münznamenstudie. — P. JOSEPH. Ein Kippermünzenfund vom Katzenbuckel. — Mitteilungen.

N° 40. — E. SCHRÖDER. « Kölsche und Wettereibische ». Eine Münznamenstudie. — PERINI. Ueber meraner Münzen. — P. JOSEPH. Ein Kippermünzen-

fund vom Katzenbuckel. — Neue Medaillen. — Mitteilungen.

N° 41. — SCHRÖDER. « Kölsche » und « Wettereibische ». — PERINI. Uber Meraner Münzen. — VON LOCKNER. Die drei ertappen Münzergesellen. Ein Beitrag zur Löwenstein-Wertheimischen Kippermünzgeschichte. — Neue Medaillen. — Mittheilungen.

N° 42. — LOCKNER. Die Hochzeitsmedaille des Freiherrn Johann Philipp Husmann von Namedy vom Jahre 1647. — KOLLMANN. Eine Kippermünze des Grafen Alwig von Sulz.— P. JOSEPH. Ein Kippermünzenfund vom Katzenbuckel. — HEYNEMANN. Eine romänische Plakette und ein romänischer Medailleur. — Neue Medaillen. — Mitteilungen.

Gazette numismatique française, 1903, 3e livraison. — A. DE WITTE. Éd. Vanden Broeck. Biographie et bibliographie numismatique. — A. EVRARD DE FAYOLLE. Médailles et jetons municipaux de Bordeaux. — F. MAZEROLLE. Inventaire des poinçons et des coins de la monnaie des médailles (1697-1698). — H. DENISE. La discussion de la loi de germinal an XI. — F. MAZEROLLE. J.-B. Daniel-Dupuis, 1848-1899, catalogue de son œuvre. Supplément. — Correspondances; comptes rendus; périodiques; nouvelles diverses.

Rassegna numismatica, I, n° 2. — LA DIREZIONE. Un referendum fra i numismatici sopra l'ordinamento delle collezioni di monete italiane. — FALCHI (J.). Ancora su la riduzione in peso dell'asse romano e l'usura in Roma nel IV e V sec. av. J.-C. — DATTARI (G.). I medaglioni d'oro cosidetti di Aboukir. — F. L. Ancora lo scudo d'oro di Paolo III, conio di

Benvenuto Cellini. — AGOSTINI (A.). Alcune notizie sulla zecca di Castiglione delle Stiviere. — VITALINI (O.). Recenti Falsificazioni. — LEUZI (F.). La moneta nazionale. — Rassegna dei periodici. — GNECCHI (F.). Numismatica pratica. — Recenzioni. — Varia.

Spink and Son's Monthly Numismatic Circular, vol. XII, n° 136. — PERINI (Q.). Inedited coins (LXI). HANDS (A.-W.). Common greek coins (II). — SYDENHAM (S.). Bath token issues of the eighteenth century (II). — HIGGINS (F.-C.). Sketches of European continental history and heraldry for the use of numismatists (XI). — FORRER (L.). Biographical notices of medallists, etc. (Hox-Hug). — ROBERT (A.). Les fêtes fédérales suisses de gymnastique. — ROBERT (A.). Les jetons de tir suisses. — Numismatic societies, museums; books; finds; correspondence. — Catalogue of coins and medals for sale. — Varia.

N° 137. — FLETCHER (L.-L.). Inedited coins (LXII). Scottish farthing tokens. — HIGGINS (F.-C). Sketches of European continental history and heraldry for the use of numismatists (XII). — L. FORRER. Biographical notices of medallists, etc. (Hugière-Hunger.) — Sydenham (S.). Bath token issues of the eighteenth century (III). — C.-W. Notes on war medals. — Correspondence; review; societies; numismatic books. — Catalogue of coins and medals for sale.

N° 138. — S. MC. D. Inedited coins (LXIII). Unpublished Penny of Aethelstan, and groat of Edward III. — SPINK (S.-M.). Two new varieties of a rare tower half-crown Charles I. — S. M. S. The use of the initial letter L upon some of the gold coins of Edward III.

— FORRER (L.). Biographical notices of medallists. (Hue-H. Z.). — REBER (B.). Plombs historiés ou méreaux trouvés dans les environs de Genève. — WHITEWAY (PH.). The coins of Italy. — C. W. Notes on war medals. — Varia. — Museums; societies; books; finds. — Catalogue of coins and medals for sale.

Tijdschrift voor munt- en penningkunde, vol. XII, livr. 2. — ZWIERZINA (W.-K.-F.). Nederlandsche penningen, 1864-1898; deel II, 1879-1890. — DE MAN (M.). Considérations sur trois sceattas anglo-saxons identiques du cabinet numismatique de la Société frisonne à Leeuwarde. — TER GOUW (J.-E.). De munt in de volkstaal. — In memoriam E.-Ph. Erfmann. — Th. Mommsen. — Gemengde berichten.

The numismatic chronicle, 1903, part IV. — WROTH (W.). Greek coins acquired by the British Museum in 1902. — GRUEBER (H.-A.). A find of coins of Alfred the Great at Stamford. — KING (L.-W.). History and coinage of Malwa. — Miscellanea. — Index.

1904, part I. — HOWORTH (H.-H.). Some coins attributed to Babylon by Dr Imhoof-Blumer. — CAHN (Dr J.). German Renaissance medals in the British Museum. — KING (L.-W.). History and coinage of Malwa. — Varia.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 12 avril 1904.

... A la demande de M. Paul Bordeaux et sur la proposition de MM. le Vte B. de Jonghe et A. de Witte, le titre de membre *associé étranger* a été conféré à M. A. Babut, capitaine d'infanterie française, à Paris.

Le Secrétaire, ALPH. DE WITTE. *Le Président*, Vte B. DE JONGHE.

Assemblée générale du 24 avril 1904 tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Termonde

La séance est ouverte à midi.

Sont présents : Mgr le chanoine Bon F. BETHUNE, *président d'honneur ;* MM. le Vte B. DE JONGHE, *président ;* A. DE ROISSART, *trésorier ;* ALPH. DE WITTE, *secrétaire ;* V. DE MUNTER ; Bon SURMONT DE VOLSBERGHE, sénateur ; ALB. VISART DE BOCARMÉ ; le Vte DE GHELLINCK-VAERNEWYCK ; FRÉD. ALVIN ; CH. VAN DER BEKEN et F. DONNET, *membres effectifs ;* MM. EDM. LOMBAERTS, F. VERMEYLEN, P. FISCH, G. BIGWOOD, B^on PH. PRISSE, ALPH. MICHAUX, GOD. DEVREESE, H. LE ROY et le comte

EUG. DU MONCEAU DE BERGENDAEL, *correspondants regnicoles.*

Assistent à la séance : M. P. BORDEAUX, *membre honoraire ;* MM. P.-J.-B. RUIJS DE PEREZ, D.-H.-J. DE DOMPIERRE DE CHAUFEPIÉ, le Jhr M.-F. BEELAERTS VAN BLOKLAND, C.-J. BEGEER et le comte DE GELOES D'EYSDEN, *membres associés étrangers;* MM. O. VAN DAMME, bourgmestre de Termonde; BLOMME, président du tribunal de première instance, à Termonde; BROECKAERT, membre de l'Académie flamande et secrétaire du *Cercle archéologique de Termonde* et F. VAN DEN BOSSCHE, procureur du roi à Termonde.

Se sont excusés : MM. le Cte DE LIMBURG-STIRUM, sénateur, *vice-président;* ÉD. VANDEN BROECK, *contrôleur;* ÉD. LALOIRE, *bibliothécaire;* MM. C. PICQUÉ, le Bon LIEDTS, le B^on^ DE CHESTRET DE HANEFFE, le Bon BETHUNE, gouverneur de la Flandre occidentale, EDM. PENY, L. NAVEAU, l'abbé P. DANIËLS, G. DE SCHODT, J. MOENS, ÉM. SEELDRAYERS, V. LEMAIRE, J. WILLEMS, le l^t^-colonel TINNE, *membres effectifs;* MM. EDM. LIÉGEOIS, J. SIMONIS, l'abbé LAMBO, CH. HERMANS, ÉD. BERNAYS, le Vte EUG. DE JONGHE, G. MAUS, L. VAN DEN BERGH, CH. LE GRELLE, HAMAL-MOUTON, *correspondants regnicoles;* MM. le Jhr M.-A. SNOECK et J.-A. BLANCHET, *membres honoraires;* MM. le Jhr. DE GREZ, le Jhr. M. W. SNOECK et le capitaine BABUT, *membres associés étrangers.*

M. le Président prie MM. le bourgmestre Van Damme, Blomme, l'aimable organisateur de l'ex-

cursion de la Société à Termonde, Broeckaert et van den Bossche, tous trois délégués du *Cercle archéologique de Termonde*, de bien vouloir prendre place au bureau.

M. le bourgmestre, en quelques paroles éloquentes, souhaite la bienvenue à la *Société royale de Numismatique de Belgique* et fait l'éloge des sciences archéologiques et tout particulièrement de la numismatique. (*Applaudissements prolongés.*)

M. le Vte B. de Jonghe remercie, au nom de la Compagnie, de l'aimable accueil qui lui est fait à Termonde.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observation.

M. le Président constate avec regret les décès survenus, depuis l'assemblée générale de juillet, de M. A. De Meunynck, membre honoraire, l'un des plus assidus aux réunions, et de M. Sagnier, associé étranger; puis il est procédé à la présentation des candidats aux places vacantes de membre honoraire et de membre correspondant regnicole.

La Société, sur la proposition de M. de Jonghe, charge M. le Vte de Ghellinck-Vaernewyck de la représenter au Congrès de la *Société archéologique française*, au Puy, et au Congrès d'Arras, des sociétés savantes du Nord de la France et de la Belgique. M. Donnet sera son délégué au XVIIIe

Congrès de la *Fédération archéologique et historique de Belgique*, qui aura lieu à Mons.

LECTURES ET COMMUNICATIONS.

M. Fréd. Alvin, membre effectif, donne lecture d'une notice concernant un sceau de cuivre jaune conservé au cabinet des médailles de l'État et ayant servi à sceller les actes du monastère de Ninove. Ce sceau offre la particularité d'être daté : 1499, ce qui fait croire à M. Alvin qu'il a été gravé en remplacement d'un sceau plus ancien, bien qu'il ne porte pas la formule *renovatum*, en usage en l'occurrence. (*Applaudissements.*)

M. Begeer, associé étranger, fait circuler diverses fort belles médailles, éditées par lui et parmi lesquelles la charmante plaquette portrait de Catherine-Élisabeth Gœthe et la médaille de la Loge de La Haye, à l'effigie du frère J.-H. de Groot, sont surtout admirées.

M. le baron Surmont de Volsberghe offre à la Société un exemplaire d'argent de la médaille frappée en souvenir de la visite faite à Ypres, en 1891, du gouverneur de la Flandre occidentale, le baron Ruzette. (*Remercîments.*)

M. de Witte soumet à l'appréciation de ses confrères : 1° la superbe médaille modelée par M. Devreese, au buste de M. Tack, offerte par la Chambre des représentants à son doyen, à l'occa-

sion du cinquantième anniversaire de son entrée dans la haute assemblée ; 2° une médaille, d'aspect assez massif, gravée par le sculpteur Pierre Braecke, en commémoration de la première représentation intégrale de la version française de l'*Anneau du Nibelung*, de Richard Wagner, au théâtre royal de la Monnaie, de Bruxelles; 3° une empreinte en cire du temps, fort bien conservée, du sceau et du contre-sceau de Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut (1241-1280). Enfin il fournit quelques renseignements touchant deux médailles de dévotion du XVIIIe siècle au nom de sainte Wivine, première abbesse du Monastère de Grand-Bigard, en Brabant, et qui font partie de sa collection.

M. Bordeaux, membre honoraire, exhibe une pièce belge de cinquante centimes, à l'effigie de Léopold II, portant au droit trois contremarques superposées : une couronne, le chiffre 5 et une étoile. Cette étoile fait croire à M. Bordeaux que la pièce a bien pu être ainsi marquée pour circuler dans l'État Indépendant du Congo, alors qu'il n'existait pas encore de monnaies spéciales pour ce pays.

MM. Van der Beken et de Witte ne partagent pas cette manière de voir; pour eux, ces contremarques n'auraient aucun caractère officiel. M. Van den Bossche croit se souvenir avoir rencontré à Gand des pièces semblables à celle que possède M. Bordeaux; il serait assez porté à y voir

des jetons de maisons de jeux. M. le Président ne doute pas que M. Bordeaux n'arrive à trouver la solution de ce petit problème numismatique.

M. le Vte B. de Jonghe, président, lit une étude sur l'histoire de Termonde et sur ses monuments monétaires. Il fait circuler les pièces les plus rares citées dans sa communication, ainsi que quelques monnaies flamandes de haute valeur. (*Applaudissements.*)

Au nom de la Société, M. le Vicomte de Jonghe félicite M. le Baron Surmont de Volsberghe du généreux don fait par lui à l'État de ses suites numismatiques, si riches surtout en jetons et en médailles des XVIIIe et XIXe siècles et en souvenirs de la Révolution brabançonne. (*Longs applaudissements.*)

M. le Baron Surmont répond qu'il n'a fait en cela que se conformer au désir que son père, créateur de ces collections, avait manifesté de ne pas les voir disperser et que, dès lors, il avait jugé qu'il ne pouvait faire mieux que de les mettre à la disposition des numismates en les offrant au Cabinet des médailles de l'État belge, dont l'accès est facile à tous.

La séance est levée à une heure.

Le Secrétaire, *Le Président,*

A. de Witte. Vte Baudouin de Jonghe.

Réunion du bureau du 1er mai 1904.

...Sur la proposition de MM le Vte B. de Jonghe et A. de Witte, le titre de membre *associé étranger* a été conféré à M. Edgar de Knevett, sollicitor, à Londres.

Le Secrétaire, *Le Président,*

ALPH. DE WITTE. Vte B. DE JONGHE.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 2e TRIMESTRE 1904.

Avis important : Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. Éd. Laloire, bibliothécaire de la Société royale de Numismatique, Palais des Académies, à Bruxelles.

Ouvrages périodiques.

Allemagne. — *Blätter für Münzfreunde*, nos 2, 3. — *Numismatisches Literatur-Blatt*, nos 138, 139. — *Zeitschrift für Numismatik*, t. XXIV, livr. 3 et 4. — *Berliner Münzblätter*, nos 28, 29. — *Numismatische Correspondenz*, nos 220, 221.—*Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1904, livr. 1.

Amérique. — *American Journal of Numismatics*, janvier 1904. — *Smithsonian Institution*. Annual report, 1901 et 1902. — *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, 3e série, vol. IV, nos 2 à 4, 1902.

Angleterre. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, vol. XII, nos 136 à 138. — *The Numismatic Chronicle*, 1903, part. IV; 1904, part. I.

Autriche-Hongrie. — *Archaeologiai Ertesito* (Indicateur archéologique), nouvelle série, XXII, 4, 5; XXIII, 1, 2 (avec le rapport sur les travaux de l'Académie hongroise des sciences en 1902, par Szily). — *Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, nos 247 à 249. — *Mitteilungen des Klubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien*, nos 165, 166. — *Numismatikai Kozlony*, 1904, 3e série, livr. II.

Belgique. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. XXXIII. — Société paléontologique et archéologique de Charleroi : *Documents et rapports*, t. XXVI, 1902-1903. — *Liége-Exposition*, fasc. 4 à 16. — Société d'histoire et d'archéologie de Gand : *Bulletin*, XII. nos 1

à 4. – *Revue bibliographique belge*, 1904, XVI, nos 1 à 3 — *Archives belges*, 5e année, 1903, table; 6e année, nos 1 à 4. — Académie royale de Belgique : *Bulletin de la classe des lettres*, 1903, nos 11, 12; 1904, nos 1, 2 — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 1903, nos 1 à 4. — Institut grand-ducal de Luxembourg : Publications de la section historique, vol LI, LII. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XVIII, livr. 1, 2 — Académie royale d'archéologie de Belgique : *Annales*, t. V, livr 3, 4; *Bulletin*, 1903, IV; 1904, I. — *La Gazette numismatique*, nos 3 à 6. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, VIe série, t. V (55e vol.), 1903. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXIV, livr. 4, et rapport, 1902. — *L'ancien pays de Looz*, 1904, nos 1, 2.

France. — Société nationale des antiquaires de France : *Mémoires*, 1901; *Bulletin*, 1903, 4e livr.; Centenaire : *Recueil de mémoires*, 1804-1904. — *Polybiblion :* partie littéraire, 1904, livr. 2-4; partie technique, 1904, livr. 2-4. — Société de Borda : *Bulletin trimestriel*, t. XXVIII, livr. 3, 4; t. XXIX, livr. 1. — *Revue numismatique*, 4e série, t. VII, no 4. — *Bulletin international de Numismatique*, t. III, no 1. — Société archéologique et historique de l'Orléanais : *Bulletin*, t. XIII, no 177. — *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, t. XX. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1903, livr. 2, 3.

Hollande. — *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, t. XII, liv. 2.

Italie. — *Bollettino del Museo civico di Padova*, t. VI, nos 11, 12. — *Battaglie di Archeologia*, supplemento al fasc. di gennaio. — *Bollettino di Numismatica e di arte della medaglia*, I, nos 1 à 12; II, nos 1 à 3. — *Rivista italiana di numismatica*, XVI, no 4. — *Rassegna numismatica*, I, no 2.

Luxembourg (Grand duché). — *Ons Hémecht*, livr 1 à 3. — Institut grand-ducal de Luxembourg : *Publications de la section historique*, vol. LI, LII.

Portugal. — *O Archeologo Português*, vol. VIII, nos 10 à 12.

Ouvrages non périodiques.

Bordeaux (P.). — *La pièce de 20 francs de Louis XVIII frappée à Londres en* 1815, Bruxelles, 1904, in-8o, 14 pages. — *Les fausses*

piastres de Birmingham, Paris, 1903, in-8°, 16 pages, vignettes. (*Hommages de l'auteur.*)

Darenberg, Saglio et Pottier. — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (35e fasc., MOR-MYS). (*Librairie Hachette.*)

de Campos (M.-J.). — *Estudos de numismatica colonial portuguesa.* Lisbonne, 1904, in 8°, 20 pages, vignettes. (*Hommage de l'auteur*)

de Dompierre de Chaufepié (Dr H.-J.). — *Koninklijk Kabinet van munten, penningen en gesneden steenen, à La Haye :* Rapport du Directeur pour 1902. La Haye, 1904, in-8°, 55 pages, 3 planches. (*Hommage de l'auteur.*)

de Man (Mlle). — *Considérations sur trois sceattas anglo-saxons identiques du cabinet numismatique de la Société frisonne à Leeuwarde.* Amsterdam, 1904, in-8°, 17 pages, 1 planche. (*Hommage de l'auteur.*)

de Saxe-Cobourg-Gotha (S. A. R. le prince Philippe). — *Numismatique orientale : Deux monnaies inconnues du rebelle Rum-Muhammed*, 1626/7. Bruxelles, 1904, in-8°.

de Witte (A.). — *Éd. Vanden Broeck, biographie et bibliographie numismatique.* Châlon-sur-Saône, 1903, grand in-4°, 6 pages, 1 portrait. (*Don de M. Vanden Broeck.*)

Donnet (F.). — *La marque des étains d'Anvers.* Anvers, 1903, in-8°, 9 pages. — *Paris d'autrefois.* Anvers, 1904, in-8°. (*Hommages de l'auteur.*)

Gnecchi (F.) — *Appunti di numismatica romana* LX à LXII. Milan, 1904, in-8°, 14 pages, 2 planches. (*Hommage de l'auteur.*)

Hachez (F.). — *Les méreaux des heures canoniales de l'église Saint-Julien, à Ath.* Bruxelles, 1904, in-8°, 4 pages (*Hommage de M. de Behault de Dornon.*)

Laloire (Éd.). — *La médaille-carte de nouvel-an*, article supplémentaire Bruxelles, 1904, in-8°, 2 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

Moens (J.). — *Promenade archéologique d'Alost à Lede par la route antéromaine.* Alost, 1904, in-8°, 11 pages, 1 carte. (*Hommage de l'auteur.*)

Monti (P.) et Laffranchi (L.). — *Tarraco o Ticinum?* Milan, 1903, in-4°, 8 pages, vignettes. (*Hommage des auteurs.*)

Rizzoli (L.) Jr. — *Sul privilegio imperiale di battere moneta concesso alla famiglia padovana Basilii.* Padoue, 1904, in-4°, 8 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

Stroehlin (P.-C.). — *Répertoire général de médaillistique*. Nos 901 à 1000

ter Gouw (J.-E.). — *De Munt in de Volkstaal*. Amsterdam, 1904, in-8°, 23 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

Vanden Broeck (Éd.). — *Huit jetons de trésoriers de Bruxelles du XVIIe siècle*. Bruxelles, 1904, in-8°, 14 pages, 1 planche. — *Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de* 1421 (2e étude). Bruxelles, 1904, in 8°, 11 pages. (*Hommages de l'auteur.*)

Van der Beken (Ch.). — *La Monnaie de Bruxelles en* 1903. Bruxelles, 1904, in-8°, 13 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

Ouvrages anonymes et catalogues.

de Dompierre de Chaufepié (Dr H.-J.) : Catalogus der Nederlandsche en op Nederland betrekking hebbende gedenkpenningen, I. tot 1702. 298 pages, xxiii planches. La Haye, 1903. — Médailles et plaquettes modernes, 1904 (Kleinmann, Haarlem). — Administration des Monnaies de Belgique. Rapport, 1903 (Bruxelles, 1904).

Rappaport (Ed.), *Numismatisches Offerten-Blatt*, nos 127, 128. — Merzbacher (E.), Munich. *Münzen aller Länder, catalog V*, April 1904. — Boudeau (E.), Paris : *Médailles et jetons à portraits, catalogue*. — *Le Bouquiniste génévois, catalogue*, n° 13. — Schulman, Amsterdam : *Catalogue de monnaies*, n° XLIII, février 1904. — Idem : *Collections F. de Witt et P. Lankelma* Vente du 21 mars 1904, catalogue. — *Bibliographie française*, I, n° 2. — Krakau (E. v.), Hambourg : *Verzeichniss verk. Münzen und Medaillen*, n° II, 190.—Rovenberg, Hannovre : *Verzeichniss verk. Münzen und Medaillen*, n° 12, 1904.—Welter (H.), Paris : *Catalogue de librairie*, n° 96. — Casa liquidadora de Maria-Guilhermina de Jesus, Lisbonne : *Catalogo de moedas portuguezas*, 1904.— Marchio et Majer, Venise : *Catalogo di Monete antiche e moderne*, série IV, n° 40, aprile 1904. — Florange, à Paris : *Monnaies et médailles*, vente du 12 avril. — *Bibliographie française*, nos 3, 4, 1904. — *Numismatischer Verkehr*, april 1904. — József (F.). *Verzeichniss verk. Münzen und Medaillen*, 1904, n° 3. — Zschiesche Köder, Leipzig : *Verzeichniss verk. Münzen und Medaillen*, n° 99.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don de M. le Baron Surmont de Volsberghe.

Médaille commémorative de la visite du gouverneur de la province M. le baron Ruzette, à Ypres en 1891.

Don de M. Paul Fisch.

Association des brasseurs du Hainaut, médaille en bronze argenté signée Paul Fisch. — L'Union patriotique des anciens militaires à Charles Rogier, médaille bronze argenté par M. de Mathelin. — Petite médaille bronze argenté, à l'effigie du chevalier Mayer van den Bergh, par L. Dupuis. — Ligue maritime belge, médaille en bronze argenté gravée par M. de Mathelin. — Centenaire des loges les Amis du Commerce et la Persévérance réunis à l'Orient d'Anvers, médaille en bronze argenté par Carl Nys

Don de M. de Witte.

Jeton de Philippe van der Steggen, receveur de Bruxelles (1642).

Don de M. Éd. Vanden Broeck.

Portrait du donateur par son fils, M Julien Vanden Broeck, plâtre encadré.

Acquisitions.

Médailles, argent et bronze, à l'effigie de M. Éd. Vanden Broeck, par M. G. Devreese.

Soit en tout : 8 médailles, 1 jeton et un plâtre.

Bruxelles, le 15 mai 1904.

Le bibliothécaire-conservateur des collections,

ÉD. LALOIRE.

LES SIGNATURES DE GRAVEURS

SUR LES

MONNAIES GRECQUES

(*Suite* (1).)

H.

La lettre H que l'on rencontre, disposée d'une façon toute particulière sur quelques rares didrachmes tarentins de la période comprise entre 380 et 345 av. J.-C., représente sans aucun doute, comme le démontre M. A.-J. Evans (*loc. cit.*, p. 120), une signature d'artiste. Nous avons vu précédemment que même von Sallet, dans ses *Künstlerinschriften*, etc., considère la lettre E, qu'il a observée sur le corps du dauphin d'un statère de Tarente, comme étant la seule signature de graveur monétaire qu'il soit possible d'identifier dans la série tarentine, mais il ne connaissait pas alors les statères signés H. Les pièces que je vais décrire sont signées de la même façon. Personne ne met en doute que l'inscription ΕΥΑΙ du dauphin faisant face à la tête d'Aréthuse sur le tétradrachme bien connu ne soit la signature d'Euainetos, ou que ΕΥΚΛΕΙ, disposé de la même manière sur un autre tétradrachme, ne représente celle du graveur Eukleidas. Il est donc plus que probable que la lettre H figure ici comme l'initiale du nom du graveur.

(1) Voir *Revue*, 1903, pp. 271 et 419; 1904, pp. 5, 117, 241.

1. ℞. Didrachme. (Vers 380-345 av. J.-C.) *Droit.* Ephèbe nu à cheval, galopant à droite, tenant les rênes des deux mains.

Revers. ΤΑΡΑΣ. Taras assis de côté sur un dauphin se dirigeant à gauche; il tient l'acrostolium dans la main droite étendue; sur le dauphin, la lettre Η.

Poids : 7.79 gr.

Collection M.-P. Vlasto. — MACDONALD, *op. cit.*, I, pl. V, nº 9. — Collection E.-J. Seltman. — Bibliothèque nationale, Paris. — Cabinet des médailles, Athènes.

L'exemplaire reproduit ici est celui de M. M.-P. Vlasto, qui est le meilleur connu.

2. ℞. Didrachme. Prototype de Evans, *Horsemen of Tarentum*, type *C* (période III), avec droit différent. *Droit.* Cavalier nu à gauche, tenant un petit bouclier; au-dessous, la lettre Α.

Revers. ΤΑΡΑΣ. Taras assis de côté sur un dauphin nageant à gauche; sur le dauphin, la signature Η; au-dessous, la lettre Ρ.

Poids : 7.9 gr.

Collection M.-P. Vlasto (exempl. provenant de la vente Carfrae).

Pour le revers cfr. Evans, pl. III, nº 1.

3. ℞. Didrachme. Cfr. Evans, *op. cit.*, type *A*, n° 2; période III et p. 120. De même, *Zeitschrift für Numismatik*, II, 1.

Droit. Cavalier nu couronnant son cheval à droite; devant, *un caducée;* sous le cheval, la lettre A.

Revers. ΤΑΡΑΣ. Taras assis sur un dauphin à gauche; sur le dauphin, la signature H; au-dessous, la lettre P.

Poids : 7.74 gr.

Variété inédite de la collection M.-P. Vlasto.

L'exemplaire de la collection Imhoof-Blumer, maintenant incorporée au Musée de Berlin, est sans le caducée et n'est pas correctement décrit par Evans, pl. III, nº 1. (Cfr. p. 58.)

HÉRAKLEIDAS (?).

(HPA.)

Cette signature d'artiste se rencontre sur une monnaie de Vélia. Elle représente sans doute le nom du graveur, Hérakleidas.

℞. Didrachme (*circa* 400-350 av. J.-C.). *Droit.* Tête de Pallas à droite, portant un collier et un casque athénien avec haut cimier couronné de

feuilles d'olivier ; sur le casque, la signature HPA ; au-dessus, E.

Revers. ΥΕΛΗΤΕΩΝ. Lion se ruant sur un cerf, à gauche ; derrière le cerf, la lettre Δ.

Luynes, *Choix de médailles*, pl. III, 16. — B. M. Cat., *Italy*, p. 308, n° 38. — Von Sallet, *op. cit.*, p. 25.

Un didrachme de Vélia de la même période est signé d'un H, qui peut être attribué à un graveur, mais plus vraisemblablement à un magistrat.

La monnaie signée HPA nous présente l'un des plus beaux types de Vélia, que d'autres graveurs de ce même atelier ont imité sans arriver à la même excellence de style et de travail.

HÉRAKLEIDAS.

(ΗΡΑΚΛΕΙΔΑΣ.)

Graveur monétaire à Catane, environ 400 à 336 av. J.-C. Sa signature se rencontre sur la belle monnaie décrite ci-après.

1. ℞. Tétradrachme. *Droit*. Tête d'Apollon aux trois quarts de face, laurée ; les cheveux longs et

flottants; dans le champ, à droite, la signature de l'artiste, ΗΡΑΚΛΕΙΔΑΣ.

Revers. ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ (en exergue). Quadrige à gauche, conduit par un aurigator, tenant les rênes des deux mains; les chevaux sont au galop; au-dessus, une Victoire, tenant une couronne et une bandelette volant à droite, va couronner l'aurigator; en exergue, un poisson à gauche.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 46, n° 31. — Salinas, *Le Monete delle antiche citta di Sicilia*, Palermo, 1867, pl. XIX, nos 17-20 (variétés de style). — Von Sallet, *op. cit.*, p. 26. — Macdonald, *op. cit.*, I, pl. XII, 17.

Ce même droit, avec la signature, se trouve, accompagné de plusieurs autres variétés de revers, comme par exemple les nos 32 et 33 du Brit. Mus. Cat., *Sicily*, p. 47. Un autre exemplaire, portant

la signature entière est reproduite par M. Macdonald, dans le *Catalogue de la collection Hunter de l'Université de Glasgow*, I, pl. XII, n° 17.

Des variétés existent aussi sans la signature.

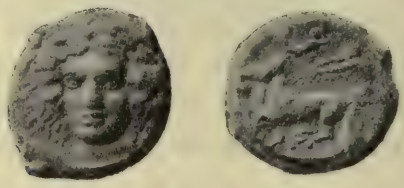

Collection W.-H. Woodward.

Le revers d'une drachme de Catane est signé d'Hérakleidas, tandis que le droit porte la signature de Choirion (ΧΟΙ).

2. ℞. Drachme. Obv. ΑΜΕΝΑ... Tête jeune du dieu fluvial Amenanos, aux trois quarts de face à gauche, les cheveux ondulés et ceints d'un diadème; dans le champ, à gauche et à droite de la tête, une écrevisse et un poisson; sous le cou : ΧΟΙ.

Revers. ΤΑ (en exergue). Quadrige à droite, conduit par Athéna, tenant une lance dans la main droite et un bouclier dans la gauche; au-dessus, une Victoire, volant à gauche, couronnant l'aurigatrix; en exergue, méandre; dans le champ, à droite : ΗΡΑΚΛΕΙΔΑ.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 49, n° 42. — Salinas, *op. cit.*, pl. XIX, 22.

Les exemplaires de cette monnaie de la collection Ciccio de Palerme et de la vente (Late Collector, pl. II, 91), de mai 1900 (Londres), portent l'inscription ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ et non ΗΡΑΚΛΕΙΔΑ au revers.

M. le Dr Imhoof-Blumer et M. le prof. A. Salinas ont tous deux décrit un tétradrachme de Catane, ayant un H en exergue au revers, qu'ils attribuent au graveur Hérakleidas, à cause du style et du traitement de la tête aussi bien que du quadrige, qui correspond entièrement au travail du tétradrachme signé de cet artiste.

3. ℞. Tétradrachme. *Droit.* Tête imberbe, diadémée, à gauche, les cheveux longs; devant : ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ.

Revers. Quadrige au galop à gauche, sur le point de tourner; la tête du troisième cheval à droite; au-dessus, une Victoire tenant une couronne vole à droite pour en orner l'aurigator; au-dessous, trois lignes horizontales; en exergue : H.

Salinas, *op. cit.*, pl. XIX, 14. — Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, pl. *A*, 17-18.

Les tétradrachmes de Catane de date antérieure, signés H ou ϽC n'appartiennent naturellement pas à Hérakleidas.

Hérakleidas, plus peut-être que la plupart de ses contemporains, est un réaliste. Ce n'est pas un type conventionnel d'Apollon qu'il reproduit,

mais plutôt un portrait, pris sur nature. Une sensualité aiguë se dévoile dans la coupe des yeux, dans la bouche aux lèvres épaisses, dans tous les traits de ce visage voluptueux qu'encadre une lourde chevelure enlaçant l'ondoyante souplesse du cou et des joues finement modelées. Des yeux, pleins de mystères, noirs et profonds, se dégage une expression ardente de mélancolie. C'est un type méridional, séduisant de réalisme et d'intimité, que le grand artiste de Catane nous représente, d'une main de maître, sur ses belles monnaies de Catane.

HPAKΛ.

Le catalogue de la Bibliothèque nationale décrit une obole de Massilia, qui porterait l'inscription HPAKΛ, comme d'autres ont les signatures Π A ; ϙ MA ; Θ, etc.

Cependant, M. J.-A. Blanchet, président de la Société française de numismatique, qui a eu l'obligeance d'examiner la pièce en question, à mon intention, m'écrit que cette lecture HPAKΛ est très peu sûre. Les lettres sont si minuscules qu'il est est impossible de les lire correctement.

Il eût été intéressant, puisqu'il a été démontré que certaines monnaies massaliotes avaient pour prototypes des pièces de l'Italie méridionale, de pouvoir étudier cette signature HPAKΛ et de la

rapprocher des œuvres des artistes Hérakleidas de Vélia ou de Catane, d'autant plus qu'il est assez probable qu'un autre graveur de Vélia Θ ou Θρ a travaillé aussi pour l'atelier de Massilia.

Θ, Θρ (ρ).

Dans une note précédente, j'ai déjà mentionné la signature ρ qui se retrouve, sous différentes formes, sur des monnaies de Vélia, de Massilia et peut-être aussi de Métaponte et de Tarente

Il est plus que probable que nous ayons affaire ici à une signature de graveur, car en rapprochant le style des monnaies de Massilia et de Vélia portant cette inscription, nous remarquons une identité frappante, surtout dans le traitement du lion qui en orne le revers.

Sans donner une description de ces pièces, je me bornerai à reproduire ici la drachme massa-

liote signée Θ du British Museum, à côté du droit

d'un didrachme de Vélia (B. M. Cat., *Italy*, Vélia, n° 49) et de deux revers d'autres didrachmes de ce même atelier (B. M. Cat., *op. cit.*, n°s 48 et 57).

La comparaison de ces monnaies doit conduire à la conclusion qu'elles sont toutes du même graveur. M. Vlasto m'a fait remarquer la ressemblance du style de ces pièces; la crinière du lion est traitée absolument de la même façon et bien d'autres points de détail indiquent le même travail.

Un autre didrachme de Vélia, signé Θ au droit et ⊕ au revers, nous présente, comme symboles, à côté de la tête d'Athéna, deux petits dauphins, dans lesquels M. Vlasto voit une allusion à l'origine tarentine du graveur, qui pourrait aussi avoir gravé des monnaies de Métaponte et des statères tarentins, signés ΘP, Θ, ΘPA, comme par exemple Evans, *Horsemen of Tarentum*, pl. III, n°s 6 et 16, etc.

Consulter aussi Blanchet, *L'influence de la Sicile sur Massalia*, 1904.

THEODOTOS.

(ΘΕΟΔΟΤΟΣ.)

Les signatures de graveurs sont extrêmement rares sur les monnaies asiatiques. Un superbe tétradrachme de Clazomène nous fournit cependant une inscription d'artiste, accompagnée du mot ΕΠΟΕΙ, qui ne laisse aucun doute sur l'attribution de cette signature. Theodotos doit avoir gravé cette pièce, selon l'avis de Lenormant, à l'époque du roi Mausole de Carie, mort en 353.

(Période *circa* 387-300 av. J.-C.)

ꝶ. Tétradrachme attique. *Droit.* Tête d'Apollon, lauré, aux trois quarts de face à gauche, la chlamys attachée autour du cou; dans le champ, à gauche, ΘΕΟΔΟΤΟΣ / ΕΠΟΕΙ.

Revers. ΚΛΑΙΟ Cygne debout à gauche, les ailes légèrement soulevées comme s'il allait les battre; autour, ΜΑΝΔΡΩΝΑΞ.

B. M. Cat., *Ionia*, pl. VI, 9. — Collection de Luynes, Paris. — Von Sallet, *op cit.*, p. 26. — Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, vignette du titre. — Catalogue Dupré, pl. II, 288. — Brunn, *op. cit.*, p. 17.

« On a déjà remarqué », dit Lenormant, « l'analogie de style entre la tête du droit de ces pièces et celle qui se voit sur les monnaies du monarque

carien, mais avec une beauté bien supérieure dans l'œuvre du graveur de Clazomène. »

« Théodotos », continue-t-il, « le graveur de Clazomène, qu'il faut mettre sur la même ligne que les deux grands artistes syracusains, Evénète et Cimon, se relie par son style d'une manière manifeste aux enseignements presque romantiques (si semblable expression peut s'employer en parlant de sculpteurs grecs) des artistes qui travaillèrent à la décoration du tombeau de Mausole, et en firent une des merveilles du monde. C'est encore un maître de premier ordre, qui pour la noblesse du style et la science du modelé peut rivaliser avec Evénète lui-même. Mais il n'a pas aussi bien compris les conditions spéciales de la composition des types monétaires. En employant, au lieu d'un profil, pour décorer le droit de ses monnaies, une tête de trois-quarts modelée en méplat, il s'est laissé aller trop complaisamment — comme l'ont fait aussi, du reste, à Syracuse, Cimon et Euclide vers la fin de leur carrière — à une mode passagère de son temps. Et s'il y a trouvé l'occasion de prouver, dans de très grandes

difficultés, toutes les ressources de son talent, il a fait preuve de moins de goût et d'intelligence en ne discernant pas les inconvénients qui devaient empêcher l'établissement définitif de la mode à laquelle il a cédé, tandis qu'Evénète n'y a jamais sacrifié. » (Lenormant, III, p. 271.)

« Il y eut, en effet, une époque où les nations grecques les plus civilisées adoptèrent presque simultanément le type de la tête de face ou de trois quarts : ce fut celle où vivait Alexandre, tyran de Phères, en Thessalie, qui lui-même y prit part en faisant frapper un superbe médaillon avec la tête de Diane, vue de face, c'est-à-dire l'époque où les victoires d'Épaminondas et de Pélopidas assurèrent temporairement la prépondérance de Thèbes sur le reste de la Grèce. Dans le même siècle, si l'on en juge par le style des médailles, Larisse de Thessalie, Amphipolis de Macédoine, Clazomène d'Ionie, Lampsaque de Mysie, Sigée de Troade, Thèbes de Béotie, Vélia, Crotone, Héraclée en Italie, Syracuse et Catane en Sicile, Barcé dans la Cyrénaïque et beaucoup d'autres villes plus obscures firent représenter leurs divinités tutélaires de face sur leurs monnaies. C'était, au point de vue de la perfection matérielle, le dernier effort de l'art monétaire. C'était l'application dans cette branche des arts de la découverte que Cimon de Cléones venait de faire dans la peinture, en représentant le premier des têtes de face, de trois quarts et à profil perdu, que Polygnote et

Micon eux-mêmes n'avaient pas osé aborder, invention qui avait rapidement passé dans le domaine de la sculpture. Mais si cette innovation sur les monnaies avait d'abord paru un progrès admirable, on y renonça bientôt. Les têtes de face parurent monotones. Le goût exquis des Grecs leur fit rapidement sentir combien l'emploi du profil était, au seul point de vue des lois de l'art, supérieur à celui de la face sur les espèces monétaires. En même temps, on reconnut qu'il fallait, pour y placer des têtes de ce genre, donner aux types des monnaies un relief qui, s'usant sous le frottement, les exposait à une détérioration rapide et préjudiciable. Aussi, dès le temps d'Alexandre, était-on revenu à des profils, dont les reliefs adoucis assuraient à la monnaie plus de durée, avec une atténuation de poids moins rapide. » (F. Lenormant, *Les collections de M. le duc de Luynes*, Gazette des beaux-arts, 1re série, t. XV, 1863, p. 339.)

HIMERIOS.

('IM.)

Cette signature 'IM se rencontre sur deux monnaies, signalées par M. le Dr Rud. Weil, *Künstlerinschriften auf Sicilischen Münzen*, p. 20.

Le graveur syracusain Himérios appartient à la première moitié du quatrième siècle avant notre ère. Il a une manière toute particulière, comme l'a fait remarquer Poole, qui appelle son travail « indubitablement ionien ».

Ses œuvres connues sont les suivantes :

1. ℞. Tétradrachme (environ 406-345 av. J.-C.). *Droit.* ΝΩΙΣΟΝΑΥΣ. Tête de femme à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles ; les cheveux sont retenus par un diadème qui n'est visible qu'au-dessus du front; derrière, ΙΜ; au-dessous, trois dauphins.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator étendant la main droite et tenant les rênes de la gauche; les chevaux vont au trot; la guide du cheval le plus éloigné traîne sur le sol; au-dessus, une Victoire volant à droite, s'apprête à couronner l'aurigator; en exergue, un lion dévorant un taureau : grènetis.

Poids : 16.5 gr.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 178, nº 214. — Head, *Coins of Syracuse*, pl. V, nº 3. — Poole, *Numismatic Chronicle*, 1864, p. 246. — Weil, *op. cit.*, pl. IV, nº 12.

M. le Dr B.-V. Head fait la remarque suivante à propos de cette jolie pièce : « Whether the peculiarity in style of this piece, so different from the other tetradrachms of Syracuse, is due to its being

the work of a native of Greece proper or Asia Minor, or only to its being some ten or twenty years later, it is impossible to say. »

La tête occupe à peu près la surface entière du droit et les dauphins sont représentés plus petits en proportion que d'ordinaire sur les monnaies de Syracuse. Le type du revers rappelle le quadrige du tétradrachme de Catane par Euainetos, et à l'exergue, le taureau dévoré par le lion, le type bien connu des monnaies d'Akanthos.

2. ℞. Hémidrachme. *Droit.* (ΣΥΡΑ)ΚΟΣΙΩΝ. Tête de femme à droite, portant un diadème, un collier et des boucles d'oreilles; les cheveux sont flottants; au-dessus, la signature ΙΜ; devant, un dauphin à gauche, la tête en haut.

Revers, par Kimon. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator, tenant les rênes des deux mains; les chevaux trottent; au-dessus, une Victoire volant à droite va couronner l'aurigator; en exergue, pilos et la signature ΚΙΜ.

Poids : 1.9 gr.

B.M. Cat., *Sicily*, p. 181, nº 233. — Head, *op. cit.*, pl. V, nº 8.

Sans aucun doute, le droit de cette hémidrachme est du même artiste 'ΙΜ qui a gravé le tétradrachme; la signature du revers est probablement celle de ΚΙΜΩΝ, le fameux monétaire syracusain.

Himerios, si tel est bien son nom entier, se distingue par la souplesse de son style, mais son travail est moins minutieux et délicat que celui de quelques autres artistes de Syracuse, comme par exemple Parmenidas.

HIPPOCRATES.
(ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ.)

Le graveur Hippocratès — quelques-uns lisent la signature ΚΡΑΤΗΣΙΠΠΟ — nous est connu par un tétradrachme de Rhegium (Bruttium), qui date du commencement du quatrième siècle avant notre ère.

Un exemplaire de cette pièce se trouve au British Museum. Je reproduis ici celui donné par Garucci, *Monete d'Italia*, pl. CXIV, n° 22.

Æ. Tétradrachme (environ 415-387 av. J.-C.). *Droit.* Masque de lion de face; la crinière du lion est disposée en forme de double crête sur le sommet de la tête : grénetis.

Revers. ΡΗΓΙΝΟΣ. Tête d'Apollon à droite, laurée; les cheveux relevés sur la nuque; derrière, une branche d'olivier; devant, en caractères minuscules, la signature ΚΡΑΤΗ / ΟΠΠΙ}.

Poids : 16.85 gr

B. M. Cat., *Italy*, p. 375, n 26. — Catalogue Thomas, nos 166, 167. — Friedländer, *Archäol. Zeitung*, 1847, p. 119, pl. VIII, 6. — Von Sallet, *op. cit.*, p. 26. — Brunn, *op. cit.*, p. 294.

Garucci a lu la signature ΚΡΑΤΗΣΙΠΠΟ ; von Sallet, d'accord avec Friedländer, penchait déjà pour cette lecture, que M. G.-F. Hill a adoptée (*Handbook of Greek and Roman Coins*, p. 195.) Dans ce cas nous aurions le nom de l'artiste au génitif, comme dans les signatures ΕΥΑΙΝΕΤΟ, ΝΙΚΑΝΔΡΟ, etc.

Von Sallet paraît avoir observé la signature ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ ou ΚΡΑΤΗΣΙΠΠΟ, disposée en caractères minuscules sur une feuille de la branche placée derrière la tête d'Apollon, de quelques tétradrachmes de Rhegium. Les seuls exemplaires portant cette signature, dont j'ai noté la description, sont signés sur le devant de la tête d'Apollon, comme sur la pièce reproduite d'après Garucci.

HISTOROS.

(ΙΣΤΟΡΟΣ.)

Graveur monétaire à Thurium (Lucania), pendant la première moitié du quatrième siècle avant notre ère. Sa signature ΙΣΤΟΡΟΣ paraît en entier sur un superbe tétradrachme de la collection de Luynes, publié par M. le Dr F. Imhoof-Blumer et depuis par Garucci.

Æ. Tétradrachme (environ 390-350 av. J.-C.). *Droit.* Tête de Pallas à droite, portant un casque athénien à cimier et orné du monstre Scylla et d'un griffon.

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau se ruant à droite, contre une base sur laquelle se trouve inscrite en caractères minuscules la signature ΙΣΤΟΡΟΣ; sur la croupe du taureau, le monogramme ⋿; en exergue, poisson nageant à droite.

IMHOOF, *Monnaies grecques*, pl. *A*, n° 4.

M. le Dr Head estime que la monnaie de Thurium de cette époque (*circa* 390-350 av. J.-C.) atteint le plus haut degré d'excellence et de développement, par rapport à l'exécution, sans perdre peut-être beaucoup de la sévère délicatesse de style qui est si remarquable sur les monnaies antérieures.

« ΙΣΤΟΡΟΣ », écrit M. le Dr Imhoof-Blumer, « paraît être un nouveau nom d'artiste; il occupe la même place que les noms de ΜΟΛΟΣΣΟΣ et de ΝΙΚΑΝΔΡΟ sur des nomes de la même ville. Quant au monogramme sur la croupe du taureau, il ne présente pas un fait isolé; parmi les nomes de Thurium de ma collection j'en trouve où l'animal

est marqué de A, E, K, M, Φ ou ⍓. Dans bien des cas on retrouve la même lettre, dont le taureau est marqué, répétée du côté de la tête, le plus souvent devant le casque de la déesse. » (*Monn. grecques*, p. 7.)

Nous aurions sur cette monnaie de Thurium un exemple de deux graveurs signant la même face d'une monnaie, ce qui est fort possible, comme l'a démontré M. Evans, que j'ai cité précédemment.

(*A suivre.*) L. Forrer.

UN ÉCU D'OR

DE

WALRAM DE JULIERS, ARCHEVÊQUE DE COLOGNE

(1332-1349).

✠ WALRAMVS DEI GRA S. COL. ARCHIEPS.

Personnage vêtu d'une cotte de mailles, assis de face sur un siège gothique à clochetons, la mitre en tête, tenant une épée nue de la main droite et la main gauche appuyée sur un écu chargé d'une croix (1).

Revers. ✠ XPC : VINCIT : XPC : REGNAT : XPC : IMPERAT.

Croix feuillue, c'est-à-dire ornée de feuilles de houx, ayant une rosace en cœur et à chaque extré-

(1) L'archevêque de Cologne portait : d'argent à la croix de sable.

mité, dans un quadrilobe dont les angles aigus sont également ornés d'une feuille de houx et les angles obtus d'une tierce-feuille.

Or. Poids : 4 gr. 45. Cabinet de l'État.

La pièce d'or que nous avons fait reproduire ci-dessus et que nous venons de décrire a le double mérite, bien qu'elle soit un peu endommagée (1), d'être complètement unique (2) et de présenter un haut intérêt, tant au point de vue historique qu'au point de vue numismatique, intérêt que l'énoncé du titre du présent article suffirait d'ailleurs, dans sa brièveté, à faire ressortir, si nous n'avions pris à tâche de le mieux montrer dans les lignes qui vont suivre.

L'inscription du droit de cette monnaie, qu'il faut lire *Walramus dei gratia Sanctæ Coloniæ archiepiscopus*, nous dit assez par qui elle fut émise. Walram, archevêque de Cologne, c'est, ici, Walram de Juliers, le troisième fils de Gérard V, comte de Juliers (3), et d'Élisabeth de Clèves, promu au siège archiépiscopal de Cologne, le

(1) La gravure que nous donnons, en tête de cet article, ne reproduit pas la brèche qui a enlevé trois lettres à la bordure de la pièce; celle-ci est, en outre, malheureusement fendue.

(2) L'un de nos confrères d'outre-Rhin, M. Paul Joseph, pour qui les collections numismatiques de son pays n'ont guère de secret, et M. Menadier, directeur du Cabinet royal de Berlin, qui prépare en ce moment même une nouvelle monographie des monnaies des archevêchés de Mayence, Trèves et Cologne, nous ont assuré qu'il n'existait pas d'autre exemplaire de notre pièce.

(3) Mort en 1299.

27 janvier 1332, par le pape Jean XXII, et mort à Paris, en 1349.

Ses types de droit et de revers décèlent, en outre, l'imitation d'une monnaie française qui n'est autre que le *denier d'or à l'écu* (1), du roi Philippe VI de Valois (1328-1350), auquel on donna par préférence et peut-être abusivement le nom d'*écu d'or*, monnaie qui remplaça, un moment, en France, les *chaises* ou *parisis* d'or fin et ne survécut guère au règne de Philippe VI (2), car il ne faut pas confondre l'écu d'or, qui fut la monnaie d'or courante de saint Louis à Louis XIV, avec le *denier d'or à l'écu* (3). Cette monnaie que plusieurs princes con-

(1) Voy. Hoffmann, *Monnaies royales de France*, pl. XVI, 3.

(2) Il y en eut encore sous le roi Jean et leur type était resté le même que sous Philippe de Valois.

(3) « Le caractère de cette monnoye, dit Le Blanc dans son *Traité historique des monnaies de France*, p. 242, est nouveau ; l'écu semé de fleurs de lys sans nombre, que le Roy tient de la main gauche, fut cause qu'on l'appela *denier* ou *florin à l'Escu*. Dans la suite, ils furent nommés *Escus viels* pour les distinguer des *Escus d'or à la couronne* qui furent commencez sous Charles VI, et des *Escus d'or au soleil* que fit faire Louis XI ».

C'était l'époque de la guerre de Cent Ans entre la France et l'Angleterre, et un manuscrit, cité par Le Blanc, dit que Philippe de Valois se fit représenter armé sur cette monnaie, tenant de la main droite une épée nue, et de la gauche un écu semé de fleurs de lis, *voulant par là faire connoître au Roy Édouard qu'il se maintiendroit dans la possession d'un royaume qui lui appartenoit de droit.* « Quoiqu'il en soit, ajoute Le Blanc, le Roy d'Angleterre luy répondit en mêmes termes, en faisant faire, l'an 1339, une monnoye semblable aux *Escus d'or* de Philippe de Valois. » Ou bien cette monnaie n'a pas été retrouvée, ou bien il faut voir en elle simplement la *chaise d'or* de Louis

temporains (1) s'empressèrent d'imiter comme ils imitèrent bien d'autres monnaies françaises, ressemblait à la *chaise* à tel point qu'on la confondit avec elle, dans la suite.

Le denier d'or à l'écu eut, comme toutes les monnaies d'or, plusieurs phases de fabrication, des variations de poids, de titre, de valeur légale, que nous n'essayerons pas de rechercher (2). Il importe seulement que nous sachions que les premiers furent fabriqués du 1er janvier 1336 au 1er février suivant, qu'ils étaient ou plutôt devaient être au titre de 24 carats et à la taille de 54 au marc, et qu'ils se trouvaient déjà tellement dépréciés, en 1344, qu'ils cessèrent bientôt après d'avoir cours.

Mais occupons-nous de Walram de Juliers et essayons de donner sur le personnage quelques renseignements (3) qui le feront mieux connaître. Celui-ci, qui était également le frère de Guillaume, comte régnant, puis margrave de Juliers, avait embrassé l'état ecclésiastique, conformément à la coutume, qui voulait que les fils puînés des mai-

de Bavière que M. de Witte, dans son *Histoire monétaire du Brabant*, p. 128, suppose avoir été battue à Anvers par le roi d'Angleterre, au nom de l'empereur.

(1) Tels que le comte de Flandre Louis de Male, le duc de Brabant Jean III, l'empereur Louis de Bavière, etc.

(2) Voy. *La Grande Encyclopédie* au mot *écu*.

(3) Ces renseignements, nous les avons en partie extraits de l'*Histoire des évêques et archevêques de Cologne* (*Geschichte der Kölnischen Bischöfe und Erzbischöfe*), par Konrad Alb Ley, Cologne, 1883.

sons nobles entrassent dans le clergé. A peine âgé de vingt-six ans, il avait été revêtu de la robe de prévôt, à la cathédrale de Liége, et, peu de temps après, nommé trésorier de la cathédrale de Cologne, fonctions sans doute peu absorbantes et plutôt honorifiques, étant donné qu'elles lui permirent d'aller compléter ses études à l'Université de Paris, où il fit la connaissance de futures célébrités, entre autres de Jacques d'Euse, qui devait devenir successivement évêque de Fréjus, d'Avignon et de Porto, et enfin pape sous le nom de Jean XXII.

Il se trouvait encore à Paris, en 1332, lorsque Henri II de Virnembourg, archevêque de Cologne, vint à mourir. Ayant appris la nouvelle, et se rappelant les relations d'amitié qu'il avait eues autrefois avec le successeur de Clément V, il n'hésita pas à poser sa candidature à la succession d'Henri, fit intervenir son frère, le margrave, dans l'affaire, en l'envoyant trouver le pape Jean, à Avignon, et obtint du souverain pontife sa nomination à l'archevêché.

Cependant, le chapitre colonais avait, pour ainsi dire, agréé l'évêque de Liége, Adolphe de la Marck, et bien que, conséquemment, il ne se fût point mêlé de l'élection de Walram, celui-ci, dont on connaissait le caractère et les excellentes qualités, fut reçu avec joie par le clergé et la bourgeoisie de Cologne.

Aussitôt après son entrée dans la ville et son

intrônisation, qui eut lieu le 9 juin de la même année, il promit à la bourgeoisie de maintenir ses libertés et ses coutumes, d'entretenir de bons rapports avec la métropole et d'exercer ses droits spirituels et temporels dans une sage mesure.

Il faut reconnaître, à son éloge, dit l'historien auquel nous empruntons ces détails, qu'il s'efforça de tenir ses promesses et qu'il ne renia jamais la protection et l'alliance réciproques qui devaient exister entre lui et la ville de Cologne.

Avec l'archevêque Baudouin de Trèves, il s'engagea à protéger les marchands et les pèlerins qui voyagaient sur le Rhin et dans l'intérieur du pays, réunit des synodes diocésains annuels pour la suppression des multiples abus qui s'étaient introduits dans l'Église, ordonna et procéda lui-même à l'inspection générale des églises de son diocèse, réforma les mœurs et les habits mondains du haut clergé, et aurait continué de mettre à profit le calme qui régnait dans l'étroite étendue de son État, s'il avait été complètement à l'abri des troubles extérieurs.

Malheureusement, le différend entre le pape et l'empereur Louis de Bavière, qui avait déjà produit en Allemagne une grande agitation et semblait devoir se vider en ce moment en Italie (1),

(1) Le différend entre le pape et Louis de Bavière causa de grands troubles en Italie. L'empire était resté vacant pendant quatorze mois, après lesquels Louis de Bavière, frère de Rodolphe, venait d'être élu empereur par cinq électeurs. Ce prince avait pris le titre de roi des

devait susciter, dans la suite, une foule d'ennuis et de déboires à notre prélat, souvent obligé d'intervenir en sa qualité de prince électeur. Notre savant confrère, M. le baron de Chestret, dans une très belle étude sur *un financier gentilhomme du XIVe siècle* (1), publiée dans le tome XLVII (1892) des *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique,* nous le montre, vers 1345, réduit à recourir à des moyens extrêmes pour faire face aux dépenses que lui avaient occasionnées les dernières guerres, et obligé d'engager à Renard de Schönau, sire de Schoonvorst, après les biens du chapitre colonais, jusqu'à ses domaines, châteaux et revenus particuliers. L'année suivante, le roi Jean de Bohême connaissant sa situation obérée, ne craignait pas de lui offrir 30,000 florins d'or de Florence en échange de sa voix en faveur de son fils, candidat

Romains, sans attendre l'approbation du pape, qui prétendait, de son côté, que l'administration de l'empire lui appartenait pendant la vacance. Il lança donc contre Louis un monitoire qui fut suivi bientôt d'un acte d'excommunication. Louis, à son tour, excommunia le pape, qu'il appelait par dérision le Prêtre-Jean. L'Italie, désolée par les fureurs des Guelfes et des Gibelins, qui tour à tour étaient vainqueurs et vaincus, offrait partout des divisions et des désordres, dont l'empereur sut profiter. Le pape ne pouvait revenir à Rome où une députation de la ville l'avait rappelé. Louis de Bavière saisit ce moment pour lui susciter un rival dans la personne de Pierre de Corbierre. Les villes, les contrées, se révoltaient contre le pape ou se soumettaient à lui suivant les chances de fortune de l'empereur.

(1) *Renard de Schonau, sire de Schoonvorst. — Un financier gentilhomme du XIVe siècle,* par le baron J. DE CHESTRET DE HANEFFE, p. 19.

à l'empire (1). Aussi, noyé de dettes et dégoûté du gouvernement (2), le voyons-nous abandonner son diocèse, quelque temps après, non sans s'être encore dévoué à secourir les malheureux atteints de la peste noire et, lorsque ce fléau eût diminué d'intensité, se retirer à Paris pour y mourir en paix.

Telle fut, brièvement résumée, la carrière de Walram de Juliers, 63e archevêque de Cologne.

Revenons à présent à la monnaie qu'il fit frapper et qui fait l'objet de cet article

Les auteurs qui se sont occupés de numismatique colonaise non seulement n'ont pas connu notre écu d'or, mais ne semblent même pas bien d'accord pour attribuer à Walram de Juliers une monnaie d'or quelconque (3).

Cappe, le plus récent d'entre eux, dans son ouvrage intitulé *Beschreibung der Cölnischen Münzen* (4) lui conteste l'attribution d'un florin qui lui avait été faite par Hartzheim dans son *Historia*

(1) Charles IV de Bohême fut élu empereur par l'assemblée des électeurs, tenue à Rhens, le 11 juillet 1346, et ce fut encore Walram de Juliers qui l'oignit et le consacra, à Bonn, au mois de septembre 1347.

(2) L'année 1349, dit M. le baron de Chestret, *op. cit.*, p. 24, marque le point culminant de l'influence du sire de Schoonvorst dans l'électorat de Cologne. Il en était arrivé à concentrer dans ses mains tout le pouvoir temporel du malheureux archevêque.

(3) Le numéraire d'argent de Walram de Juliers se compose de gros, de demi-gros, de tiers de gros et de deniers, frappés à Bonn et à Deutz, dont le cabinet de l'État possède plusieurs exemplaires.

(4) Dresde, 1853, p. 181.

rei numariae coloniensis, suspectant l'authenticité de la pièce et se basant sur ce fait que l'empereur Charles IV aurait été le premier qui, en 1356 seulement, aurait permis aux électeurs de frapper des espèces d'or.

Comme, en 1356, Walram de Juliers était mort, depuis sept ans, et que l'écu d'or qu'il fit frapper est parfaitement authentique, l'on se voit forcé d'admettre que le florin en litige a beaucoup de chance de l'être aussi, et que le diplôme de Charles IV, accordant le *jus monetam auream cudendi* aux électeurs, n'aura été, comme on a pu le constater d'ailleurs souvent, dans des cas analogues, que la confirmation d'une concession impériale antérieure.

Quant à l'imitation par un prince allemand du Bas-Rhin d'une monnaie française aussi particulière que le denier d'or à l'écu, dont il ne fut probablement frappé par Walram que quelques exemplaires, cette imitation, qui peut paraître étrange au premier abord, trouve, selon nous, son explication plutôt dans le fait des sympathies qui rattachaient l'archevêque de Cologne à la France que dans la nécessité des relations commerciales.

C'est, en effet, en France que Walram avait passé une partie de sa jeunesse, à Paris qu'il avait fait ses études de droit et de sciences, qu'il avait connu le pape Jean, son protecteur, et qu'après avoir été mêlé, en Allemagne, aux troubles qui agitèrent le

règne de l'empereur Louis de Bavière (1), il avait étéobligé de venir chercher le repos, dont il n'eut malheureusement pas le temps de profiter. C'est à Paris, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il mourut (2), la veille de l'Assomption de l'an 1349.

FRÉD. ALVIN.

(1) Walram s'était déclaré nettement contre l'empereur en donnant sa voix à son compétiteur Charles IV de Bohême, à l'assemblée des électeurs, tenue à Rhens, en 1346, et s'était ainsi rangé ouvertement du parti du pape et du roi de France, Philippe VI. Consulter sur cette période historique : ZELLER, *Histoire d'Allemagne*, t VI, (*Les Empereurs du XIVe siècle, Habsbourg et Luxembourg.*) Paris, 1890.

(2) Son corps fut transporté à Cologne et inhumé dans la chapelle des Anges de la cathédrale de cette ville.

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

LES JETONS DES RECEVEURS DE BRUXELLES

SOUS LE RÈGNE

DES ARCHIDUCS ALBERT ET ISABELLE

PLANCHE IX.

Tous les amateurs qui s'occupent de la numismatique bruxelloise savent que la série des jetons des receveurs de cette cité au XVIe siècle, est la moins intéressante à étudier, parce qu'aucun de ces jetons ne porte les armoiries personnelles de ces fonctionnaires, ainsi qu'il était d'usage aux deux siècles précédents, mais que toutes ces pièces se bornent à offrir sur leurs faces, les unes les types de *Saint-Michel*, de *Sainte-Gudule*, ou un symbole quelconque, tel le *jugement dernier*, etc., etc., les autres, les moins nombreuses, le buste de l'empereur Charles-Quint, ou celui de son fils, le roi Philippe II.

De cette suppression des armoiries patriciennes on ne peut augurer, cependant, la disparition complète et prochaine de la frappe au type des jetons

inaugurée officiellement en 1334, attendu qu'au XVIIe siècle on les trouve plus régulièrement émis que jamais, jusqu'en 1698, date de leur disparition définitive.

Nous pensons que leur transformation nouvelle, au XVIe siècle, n'est pas due à un progrès social : l'introduction des chiffres arabes au dernier quart du siècle précédent et par conséquent l'adoption et la propagation des règles de l'arithmétique dans toutes les classes de la société, mais bien plutôt à une cause politique, au long règne de Charles-Quint, dont l'autocratie se faisait pardonner par ses nombreuses conquêtes, et le non moins long règne de Philippe II, qui n'a laissé dans la mémoire du peuple belge que l'exécration la plus enracinée.

Ces deux souverains, soit par leurs ordonnances propres, soit à l'intervention de leurs gouverneurs généraux, bouleversèrent si souvent l'administration communale de Bruxelles, qu'il ne vint à l'idée d'aucun fonctionnaire sortant de charge de rappeler par un souvenir tangible sa participation aux affaires publiques.

Aussi est-ce avec une joie profonde que nos ancêtres virent arriver la fin du règne de Philippe II, et ce fut l'espérance au cœur qu'ils accueillirent le règne de justice et de mansuétude des archiducs Albert et Isabelle, dont l'entrée triomphale se fit à Bruxelles en 1599, événement représenté sur le premier jeton de la petite série particulière des

pièces frappées sous ces princes par les receveurs de Bruxelles.

Ce sont les neuf jetons qui la composent dont nous voulons nous occuper aujourd'hui ; elle va de 1599 à 1619, ou plutôt jusqu'au 12 juin 1620, date d'une ordonnance par laquelle les archiducs autorisent les receveurs de Bruxelles à prendre le titre de *Seigneurs-Trésoriers*.

Cette petite série formera, en quelque sorte, comme l'introduction à l'historique des jetons frappés par ces nouveaux fonctionnaires de 1620 à 1698, date que porte le dernier jeton frappé.

Voici, tout d'abord, la liste des premiers et deuxièmes receveurs patriciens en exercice pendant les années 1599 à 1620 ; nous ne parlons pas de leurs autres collègues plébéiens, attendu que pendant tout le XVIIe siècle, aucun des quatre receveurs plébéiens ne figure sur les revers des jetons annuels de cette époque finale.

Nous ferons suivre cette liste de la description des neuf jetons figurés sur la planche qui accompagne cet article et des observations que cette série spéciale pourra réclamer.

	Premiers Receveurs :	Deuxièmes Receveurs :
1598 et 1599.	Charles de Lathem,	Franç. Absoloens.
1600 et 1601.	Franç. Absoloens,	Théodore Fourneau.
1602.	Théodore Fourneau (1),	J. T'Serclaes.

(1) Le premier receveur de 1602, Théodore Fourneau, est nommé conseiller de Brabant ; il est remplacé par Franç. Absoloens.

1603 et 1604.	J. T'Serclaes,	Maître Théodore Schotte.
1605.	Théodore Schotte,	J. de Bruxelles.
1606.	J. de Bruxelles,	Egide de Busleyden.
1607.	Egide de Busleyden,	Antoine de Gottignies.
1608.	Antoine de Gottignies,	Charles de Lathem (1).
1609.	H. de Dongelberghe,	J. de Bruxelles.
1610.	J. de Bruxelles,	Jacques Vander Noot.
1611.	Jacques Vander Noot,	J. T'Serclaes.
1612.	J. T'Serclaes,	Balthazar de Lauretten.
1613.	Balthazar de Lauretten,	J. de Bruxelles.
1614 et 1615.	J. de Bruxelles,	Franç. Vander Cruyce.
1616.	Franç. Vander Cruyce,	Pierre Schotte.
1617.	Pierre Schotte,	Engelbert Taye.
1618.	Engelbert Taye,	Engelbert de Raveschot.
1619.	Engelbert de Raveschot,	André de Wesembeke.

Ce qui frappe tout d'abord, en parcourant ce tableau, c'est de voir que toujours le *second receveur* d'une année devient le *premier* pour l'année suivante; cet usage administratif, inconnu aux XIVe et XVe siècles, se rencontre parfois au milieu du XVIe siècle, pour s'accentuer davantage à la fin de ce même siècle et devenir la règle au XVIIe. Les quelques exceptions que l'on rencontre ne font que confirmer cette règle : c'est ainsi qu'en 1608, Charles de Lathem, le second receveur, ne devient pas le premier pour l'année suivante, parce qu'il est élu premier bourgmestre patricien. Il en est de même pour toutes les exceptions à cet usage nouveau.

(1) Charles de Lathem, deuxième receveur en 1608, est nommé premier bourgmestre l'année suivante.

Rarement les administrateurs sont prorogés pour une seconde année, comme il arrivait si souvent au siècle précédent, où l'on voit fréquemment les mêmes fonctionnaires rester en place pendant plusieurs années.

Bien que ce ne fut qu'en 1599 que les archiducs prirent possession du pouvoir, nous avons du faire figurer sur la liste les receveurs de 1598, parce que les fonctionnaires de cette dernière année, furent prorogés pour 1599.

Abordons maintenant l'analyse des jetons de cette série spéciale et décrivons les neuf jetons qui la compose.

I. — 1599. Van Loon, tome I-521. — Dr Dugniolle, 3473.

— Les archiducs assis dans un char triomphal traîné par quatre chevaux. Ils tiennent à la main une branche d'olivier et la scène est éclairée par un soleil splendide.

Légende : ∗DABIT∗EXPECTATA∗TVERI∗ 1599.

Revers : Saint-Michel combattant le démon. (Armoirie de la ville de Bruxelles.)

Légende : ✠ ∗ CALCVLI ∗ CIVITA ∗ BRVXELL ∗ 1599 ∗

Voir n° 1 de la planche.

Comme nous venons de le dire plus haut, ce furent les mêmes magistrats qui administrèrent

les finances pour les années 1598 et 1599; ce fut donc *Charles de Lathem*, le premier receveur pour ces deux années, qui fit frapper ce jeton, afin de commémorer l'entrée d'Albert et Isabelle à Bruxelles, le 5 septembre 1599, qui se fit avec une pompe extraordinaire. Ce jeton exprime en même temps l'espoir que ce nouveau règne sera un règne de paix et de prospérité.

Il existe de cette pièce des exemplaires avec une légère variété de coin, mais cela est sans importance.

Les magistrats de 1600 furent également prorogés pour l'année 1601, et ce fut *Franç. Absoloens*, le premier receveur, qui fit forger le jeton suivant :

II. — 1601. G. Van Orden, tome I, n° 1061. — Dugniolle, 3524.

— Dans une couronne, les bustes affrontés des archiducs. Sans légende.

Revers : Saint-Michel combattant le démon. (Armoirie de Bruxelles.)

Légende : ♣ CALCVLI ♣ CIVITA ♣ BRVXELL ♣ 1601.

Voir n° 2 de la planche.

Dans la belle collection de M. Alphonse de Witte, il existe une variété de ce jeton que nous reproduisons ci-contre.

et qui diffère du jeton précédent en ce qu'il ne porte aucune date, et que le mot *calculi* commence un peu plus à gauche.

Nous ne connaissons ce jeton dans aucun autre cabinet et il n'est cité dans aucun catalogue de collection réputée. Cette rareté nous l'a fait reproduire ci-dessus, bien qu'il soit indubitablement le simple résultat d'une erreur commise par l'ouvrier graveur chargé d'enfoncer les lettres de la légende dans le coin du revers. Les nombreuses incorrections que présente cette légende ne le prouvent que trop.

Pour 1602, le premier receveur est *Théodore Fourneau*, mais, comme dès son entrée en fonctions il est nommé conseiller de Brabant, il est remplacé par *Franç. Absoloens*, le premier receveur des années précédentes 1600 et 1601.

Il n'existe pas d'autre jeton pour les années 1600 à 1602, pendant lesquelles *Franç. Absoloens* exerça les fonctions de premier receveur.

Pour les années 1603 et 1604, ce fut *Sire Jean T'Serclaes* qui fut le premier receveur et qui fit

frapper le jeton suivant en 1605, à sa sortie de charge :

III. — 1605. G. Van Orden, tome I, nº 1090, rectifié : tome II, nº 181. — Dugniolle, 3604.

— Un jardinier arrosant un arbre.

Légende : En haut · 1605 · ; au bas : * SI · FOVEAS · NVTRIO.

Au revers : Deux hommes arrachant des branches à un arbre, au pied duquel se voit un petit écu au Saint-Michel.

Légende : Au haut * CALCVL · CIVIT · BRVXELL · ; au bas : SI · LÆDAS · PEREO ·

Voir nº 3 de la planche.

Pour les années 1605, 1606 et 1607, les premiers receveurs furent *Théodore Schotte*, *J. de Bruxelles* et *Égide Busleyden*, qui ne firent point forger de jetons à leurs sorties de charge.

Pour l'année 1608, le premier receveur fut *Antoine de Gottignies*, qui fit frapper le jeton suivant, à la fin de son mandat :

IV. — 1609. Van Loon, tome II-58. — Dugniolle, 3657.

— Deux chariots chargés, allant, en sens inverse, entre deux villes ; au milieu des oiseaux (1).

(1) Nous ne savons pour quel motif Van Loon a interverti l'ordre des faces de ce jeton, contrairement à ses descriptions des jetons 1 et 5 de notre planche. Nous renvoyons le lecteur à ses descriptions symbo-

Légende : * PVBLICA · NVTRIT · AMOR · 1609.

Revers : La Prudence tient de la main gauche le caducée de Mercure et de la main droite une épée qu'elle pose sur une enclume, orné du Saint-Michel (omis par Van Loon).

Légende : En haut : PRVDENTIA · FIRMAT · ; en bas : CAL · CIVIT · BRVX.

Voir nº 4 de la planche.

Le second receveur de 1608, *Sire Charles de Lathem*, ayant été élu premier bourgmestre pour 1609, ce fut *H. de Dongelberghe* qui fut nommé premier receveur pour cette dernière année et qui fit forger le jeton suivant à sa sortie de charge :

V. — 1610. Van Loon, tome II-68. — Dugniolle, 3668.

— Un homme debout, portant un cœur dans chaque main.

Légende : ✋ VÆ · DVPLICI · CORDE · ECCLES · Z · 1610.

Revers : La Justice debout, un bandeau sur les yeux, et tenant de la main droite une épée et de la gauche une balance en équilibre.

Légende : IVSTITIA · SI · CAECA · CALCVLI · BRVXELL ·

Voir nº 5 de la planche.

C'est le premier jeton de cette série qui porte la marque monétaire de l'atelier d'Anvers.

liques (p. 58 du tome II), de même qu'à ses appréciations élogieuses du règne des archiducs.

Les premiers receveurs nommés en 1610 et 1611, *J. de Bruxelles* et *Jacques Van der Noot*, ne firent point forger de jeton à leur sortie de charge en 1611 et 1612.

Au contraire, le premier receveur nommé en 1612. *J. T'Serclaes*, fit frapper le jeton suivant à la fin de son mandat :

VI. — 1613. G. Van Orden, tome I-1121. — Dugniolle, 3702.

— Un écusson, sommé d'un casque surmonté d'une aigle aux ailes éployées.

Légende : ✋ · CALCVLI · CIVITATIS · BRVXELL · 1613 :

Revers : Saint-Michel combattant le démon. (Armoirie de Bruxelles.)

Légende : SVB · VMBRA · ALARVM · PROTEGE · NOS ·

Voir nº 6 de la planche.

Jean T'Serclaes (du lignage de T'Serroelofs) portait *de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, chargé sur l'épaule d'un écusson d'or, au chef échiqueté d'argent et de sable.*

Ce ne fut que pour sa nomination de 1612 que J. T'Serclaes fit graver ses armoiries sur son jeton, contrairement à ce qu'il fit à sa première nomination de 1603, prorogée à 1604. (Jeton 3 de la planche.)

Pour l'année suivante, le premier receveur *Balthazar de Lauretten* ne fit pas forger de jeton.

Pour les deux années 1614 et 1615, le premier receveur, *J. de Bruxelles*, fit frapper le jeton suivant :

VII. — 1615. G. Van Orden, tome I-1129. — Dugniolle, 3721.

— Deux sacs entièrement remplis d'argent.

Légende : PECVNIAE · OBEDIVNT · OMNIA · 1615.

Revers : Saint-Michel combattant le démon. (Armoirie de Bruxelles.)

Légende : ✠ · CALCVLI · AERARII · BRVXELL ·

Voir n° 7 de la planche.

Ce jeton est le premier qui porte la marque monétaire de l'atelier de Bruxelles.

Le premier receveur de 1616 fut *Franç. Van der Cruyce*, qui fit frapper le jeton suivant :

VIII. — 1617. G. Van Orden, tome I-1139. — Dugniolle, 3742.

— Un phénix sortant d'un brasier ; au haut : un brillant soleil.

Légende : ✋ · DAMNVM * APPARENS * FOENVS * POSTERIS ·

Revers : Un chimiste assis près d'un fourneau sur lequel est posé un alambic.

Légende : Au haut : LVCRVM · APPARENS · FVMVS · POSTERIS · ; au bas : CALC · BRVX · 1617.

Voir n° 8 de la planche.

Pierre Schotte, le premier receveur de 1617, ne fit point graver de jeton.

Pour l'année 1618, *Engelbert Taye*, le premier receveur, fit frapper le dernier jeton de cette série.

IX. — 1619. G. Van Orden, tome I-1145. — Dugniolle, 3760.

— L'écusson d'*Engelbert Taye*, surmonté d'un heaume sommé de deux écus. TENANTS : deux lévriers. — Sans légende.

Revers : Saint-Michel allant à gauche et combattant le démon. Le dessin de l'archange est tout différent des autres armoiries de la ville.

Légende : ✋ · CALCVLI · VRBIS · BRVXELL · 1619 *

Voir n° 9 de la planche.

Engelbert Taye (du lignage deT'Serroelofs) portait d'*or à la croix de gueules, accompagné au* 1 *d'un oiseau de sable.*

Ces armoiries sont conformes à l'écusson H de la planche XXIV des armoiries patriciennes publiées dans l'*Histoire de la ville de Bruxelles.*

Ce jeton et celui de Jean T'Serclaes (n° 6 de la planche) sont les deux seules pièces de cette série dont les blasons rappellent, au commencement du XVIIe siècle, l'ancienne coutume inaugurée par le règlement du magistrat de 1334 de faire frapper annuellement des jetons *aux armes* des receveurs à leur sortie de charge. Dans divers de nos articles, nous avons montré la disparition des pièces à ce

type aux époques troublées, et surtout pendant tout le XVIe siècle, sous la domination espagnole, pendant laquelle on chercha constamment à restreindre les libertés communales, si chèrement acquises autrefois.

ÉDOUARD VAN DEN BROECK.

Bruxelles, le 15 juillet 1904.

MÉDAILLE RELIGIEUSE

DE

SAINT VINCENT

DE SOIGNIES.

PLANCHE X.

La jolie et élégante médaillette, que nous reproduisons sur la planche qui accompagne cette note fait partie, depuis un an environ, de notre collection. Nous l'avions provisoirement classée parmi les indéterminés, lorsqu'un hasard heureux est venu nous permettre d'en fixer d'une façon indiscutable le lieu d'origine. Cette bonne fortune, nous la devons à M. Romain Paternotte, clerc paroissial et secrétaire communal et au petit volume qu'il a publié sur Cambron-Casteau, sa commune. A la page 20 de cet ouvrage se voit, en effet, une gravure empruntée, nous écrit M. Paternotte, à un opuscule sur Saint-Vincent, gravure qui donne la solution du problème, que nous aurions peut-être cherchée longtemps.

L'image reproduite par le secrétaire communal de Cambron-Casteau (*voy.* la planche) offre au premier plan un groupe de trois personnages debouts et vus de face. Celui du centre, un vieillard, en costume royal, la couronne sur la tête,

appuie sa main droite sur l'épaule du personnage de gauche, un évêque, et sa main gauche sur l'épaule du personnage de droite, un tout jeune gentilhomme qui porte l'épée au côté et le faucon sur le poing.

A droite, deux arbres projettent leur ombre sur le groupe. Dans le fond, à gauche, tout au loin, un château seigneurial se dresse. Au bas de la gravure, dans un cartouche, est gravé un écu couronné et crossé, parti, au premier une croix, au second, trois chevrons. L'inscription porte : Saint-Vincent de Soignies, Patron de Cambron-Casteau. Sous l'évêque on lit : *St-Landry*, sous le jeune gentilhomme : *St-Dentelin.*

Le même groupe de trois personnages se retrouve, entouré de la légende SINCT-VINCENT, sur notre médaille et, au revers, se voit l'écu couronné et crossé à la croix et aux trois chevrons. Le doute n'est donc pas possible, la pièce de notre collection est une médaille de pèlerinage de Saint-Vincent de Soignies, patron de Cambron-Casteau, et le droit nous offre les images de Saint-Vincent, de Saint-Landry et de Saint-Dentelin ou Dandelin.

La tradition place la naissance de St-Vincent au village de Strépy-Bracquegnies, entre les années 607 et 615. Son père, Madelgaire, aquitain d'origine, avait épousé une certaine Omigère, du sang royal mérovingien. Admis à la cour du roi Dagobert, il fut chargé par lui de missions militaires et diplomatiques importantes. De son mariage avec

Sainte-Waudru, qui fonda plus tard, à Mons, un collège de dames, naquirent quatre enfants, qui par leur vertu méritèrent tous d'être placés au nombre des saints : saint Landry, sainte Aldebrude, sainte Madelberte et saint Dentelin.

Ce dernier, dit-on, mourut fort jeune. D'après le chanoine Guillaume Gazet, l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, il aurait été inhumé en l'église de Soignies. Quant à Saint-Landry, après avoir été évêque de Metz, il aurait, d'après le même auteur, remplacé son père à la direction de l'abbaye sonégienne.

Saint Vincent fut le fondateur du monastère d'Haumont et du monastère de Soignies, où il mourut le 14 juillet 677, s'il faut en croire la chronique. Le chapitre de Soignies accorda, au XIIe siècle, à saint Bernard une partie des reliques de son saint fondateur, pour être déposées en l'église de l'abbaye de Cambron (1).

On invoque saint Vincent pour obtenir la guérison de la goutte et des rhumatismes.

Notre médaille, qui nous semble appartenir à la fin du XVIIe siècle, est, on le voit, d'autant plus intéressante qu'elle rappelle le souvenir de trois saints nationaux.

A. DE WITTE.

(1) Voir la *Vie de saint Vincent*, par l'abbé LALIEU.

UN DOCUMENT

SUR LA

VIE DE FAMILLE DE NICOLAS BRIOT

TAILLEUR GÉNÉRAL DES MONNAIES

(5-7 septembre 1624.)

La vie intime des anciens artistes est, en général, peu connue. Voici un document officiel relatif à une scène scandaleuse qui se serait passée à la Monnaie de Paris, au logis du tailleur général des monnaies, Nicolas Briot, en 1624.

A la suite d'une plainte déposée par Claude Bonne, monnayeur de la Monnaie de Paris, le procureur général du Roi à la Cour des Monnaies commit deux généraux des monnaies, Joachim Duval et René Belon, pour faire une information sur ce scandale.

A cette information comparurent deux officiers de la Monnaie, Jean Beaucousin, tailleur particulier, et Pierre Thouzet, essayeur particulier.

Un nommé Marchant, après avoir soupé avec Isaac Briot, frère de Nicolas Briot, se serait blessé d'un coup de pistolet et aurait été ensuite amené à la Monnaie par son compagnon. Puis l'un des fils de Nicolas Briot, Jacques, aurait blessé la servante de son père en maniant un autre pistolet (1).

(1) Jacques Briot ne devait pas avoir plus de seize à dix-sept ans,

Toute cette affaire est obscure et les dépositions semblent atténuer les responsabilités ; nous ignorons quelle suite fut donnée à cette information.

Ajoutons que ce document fait mention des enfants de Nicolas Briot : de ses fils Jacques — celui qui était en cause — et Philippe — dont nous avons déjà parlé dans notre ouvrage sur les *Médailleurs français* — et de ses filles.

F. Mazerolle.

Information faite par Joachim Duval et René Belon, généraux des Monnaies, au sujet de faits scandaleux qui s'étaient passés à la Monnaie de Paris.

Du cinquiesme septembre MVIc XXIIII.

Information faicte par nous, Joachin Duval et René Belon, conseillers du Roy et generaulx en sa Cour des Monnoyes, commissaires en ceste partie, à la requeste du procureur general du Roy en la dicte Cour et en execution de l'arrest d'icelle du jour d'hui, intervenu sur la plaincte faicte au bureau d'icelle par Claude Bonne, monnoyer de la Monnoye de Paris, à laquelle avons vacqué, assistez de Me Nicolas Delaistre, greffier de ladicte Cour, ainsy qu'il s'ensuit.

Me Jehan Beaucousin, tailleur particulier de la Monnoye de ceste ville de Paris, y demeurant, aagé de soixante-cinq ans, après serment,

A dict et depposé que mardy dernier de rellevée, Claude Bonne, monnoyer de la Monnoye de Paris, s'adressa à luy, depposant, et luy dict qu'un certain

car son frère aîné Philippe était, en 1624, âgé de dix-huit ans. (Cf. notre ouvrage sur les *Médailleurs français*, t. I, p. cxxviii.)

passant s'estoit arresté au barreau de ladicte Monnoye, qui luy auroict dict jurant le nom de Dieu : *Tu peux bien monnoyer*, et ensuitte quelque autre parolle, desquelles ledict Beaucousin ne se peult souvenir. Croit neantmoins qu'il luy dict : *Tu ne monnoyeras plus guerres*. Dict, de plus, qu'il a ouy dire que ledict jour de mardy, le soir fort tard, un nommé Marchant feust blessé d'un coup de pistollet; ne sçait par qui ny en quel endroict ledict Marchant a esté blessé; et le lendemain, qui feust le jour d'hier, ouyst dire par l'une des filles de Briot, que l'un de ses frères avoict donné un coup de pistollet à la servante de leur père, ne sçait à quelle occasion ny pourquoy se feust. Et est ce qu'il a dict, et lecture à luy faicte de sa depposition, a dit icelle contenir verité, et a signé.

(Signé) : J. BEAUCOUSIN.

Me Pierre Thouzet, essayeur particulier de la Monnoye de Paris, y demeurant, aagé de soixante-trois ans ou environ, après serment,

A dict et depposé que lundy ou mardy, de rellevée, Claude Bonne, monnoyer de la Monnoye de Paris, arriva à la porte de Me Jehan Beaucousin, tailleur de ladicte Monnoye, où luy, depposant, et quelques autres estoient, et leur dict qu'un certain passant s'estoit ledict jour de lundy dernier arresté aux barreaux de la monnoyrie de ladicte Monnoye, où ledict Bonne travailloit; lequel passant luy dict en ces motz : *Tu peux bien monnoyer, tu ne monnoyeras plus guerres*. Dict outre qu'il a sceu de la femme d'un nommé Gouille, demeurant en ladicte Monnoye, qu'il y avoict

eu un homme ledict jour de mardy au soir, qui feust blessé dans le logis de Nicolas Briot, lequel homme se plaingnoit grandement, et que le lendemain, qui feust le jour d'hier, à l'heure de midy, ouyst tirer un coup de pistollet ; et regardant aussytost par la fenestre de la cuisine, vist la servante dudict Briot blessée et toutte sanglante par le visage et ouyst qu'elle disoit ses motz : *Il m'a tuée.* Et alors luy, depposant, descendist en la cour, où il vist grande quantité de monde en rumeur et apprist de l'une des filles dudict Briot que sçavoit esté l'un de ses frères, nommé Jacques, qui avoict tiré ledict coup de pistollet. Et est tout ce qu'il a dict, et lecture à luy faicte de sa depposition, a dict icelle contenir verité et a signé.

(Signé) : P. TOUZET.

Agnès Cucut, femme de Jehan Gouille, huissier en l'Admiraulté de France, demeurant dans l'hostel de la Monnoye, aagé de vingt-huit ans ou environ, après serment,

A dict et depposé que mardy dernier au soir, sur les dix ou unze heures, elle ouyt une personne en la chambre d'Isaac Briot, qui se plaingnoist et une autre personne qui luy disoit en le consollant : *Se ne sera rien;* et a ouy dire que le jour d'hier, sur les dix heures du matin, l'on vint querir ung homme dans un carosse qui avoict esté blessé, et sur le midy dudict jour, ouyst tirer ung coup de pistollet dans les lieux occuppez par Nicolas Briot et au bruit mist la teste à la fenestre et vist la servante dudict Briot blessée au visage et grande quantité de monde en rumeur dans la court de ladicte

Monnoye et entendist ladicte servante qui disoit : *Meschant, qu'a tu faict, tu m'as tuée ;* et ne c'est poinct enquise qui avoict tiré ledict coup de pistollet, mais a ouy dire à la fille de Nicolas Briot, de laquelle elle ne sçait pas le nom, que sç'avoit esté son frère qui avoict donné ledict coup de pistollet à ladicte servante. Et est ce qu'elle a dict, et lecture à elle faicte de sa depposition, a dict icelle contenir verité, et a signé.

Et depuis, a dict qu'elle ne voulloit poinct signer, sans en avoir auparavant demandé la permission de son mary et neantmoins, de ce par plusieurs fois interpellée et depuis ledict Gouille estant venu, a signé.

(Signé) : AGNÈS CUCUL.

Marye Beaucousin, vefve de feu Jehan François, vivant, marchant bourgeois de Paris, demeurante dans l'encloz de la Monnoye de ceste ville de Paris, aagée de trente-cinq ans ou environ, après serment,

A dict et depposé qu'elle a ouy dire à Claude Bonne le jour d'hier et auparavant icelluy, qu'un certain passant, s'arrestant aux barreaux de la monnoyrie de ladicte Monnoye, luy dict : *Tu peux bien travailler, pardieu, tu ne viveras plus guerres.* Dict de plus qu'elle a ouy dire de la femme de Me Martin Bourgoing, premier huissier de ladicte Cour, qu'Isaac Briot, revenant d'une nopce avecq ung homme de ses amis, voyant qu'il estoit tard, l'auroict convié de venir couché en sa maison ; et parce que ledict Briot avoict ung pistollet, ledict homme, son amy, luy auroict dict qu'il luy baillast, ce qu'il auroict faict, et sytost que ledict amy eust le pistollet, il le delachast par hazard ou autrement,

et se blessa au pied ; et amena ledict Briot ledict amy couché chez luy. A ouy dire à autre personne, dont elle ne se souvient, que ledict homme blessé auroit esté amené dans un carosse. Dict outre que le jour d'hier, sur le midy, qu'elle auroit entendu du bruit dans la court de la Monnoye, auquel bruit elle sortist incontinant; elle vist une nommée Cristine, servante de Nicolas Briot, que l'on menoit chez ung chirurgien, nommé Boullard, blessée au visage; et suivant ladicte fille, alla jusques chez ledict chirurgien, où se trouva peu de temps après ledict Isaac Briot, qui dict que celluy qui avoict frappé ladicte fille estoit un meschant garson dont on ne pouvoit venir à bout et qu'il avoict pris le pistollet à son ratelier, sans pourtant dire le nom du garson. A néantmoings entendu de l'une des filles dudict Briot, qui sç'avoit esté son frère Jacques, qui avoict tiré ledict coup et blessé ladicte fille.

Et est ce qu'elle a dict, et lecture à elle faicte de sa depposition, a dict icelle contenir vérité et a signé.

(*Signé*) : MARIE BEAUCOUSIN.

Marye Bellot, l'une des servantes domesticque de Me Nicolas Delaistre, greffier de ladicte Cour, aagée de vingt ans, après serment,

A dict et depposé que le jour d'hier que Claude Bonne, monnoyer, luy dict que l'ung des jours de ceste sepmaine, qu'un certain passant luy dict à travers les treillis de la monnoyerie de la dicte Monnoye : *Qu'il pouvoit bien travailler et que pardieu il ne travailleroit plus guerres*. A dict de plus qu'hier, au matin, Jacques Briot, filz de Nicolas, luy avoict dict que son

oncle, Isaac, retournant de la ville où il avoict souppé, auroict esté accompagné d'un nommé Marchant, et qu'icelluy Isaac, son oncle, tenant un pistollet, le delacha par hazard [sur] ledict Marchant au pied, lequel il luy perça d'outre en outre, ce nonobstant l'amena couché en sa maison, dans l'hostel de ladicte Monnoye. Et vist, icelle depposante, le lendemain, qui estoit le jour d'hier, amener ledict Marchant blessé dans ung carosse, vers les dix heures du matin, accompagné de deux hommes, entre lesquelz estoit un barbier, duquel elle ne sçait le nom. Dict outre que ledict jour d'hier, vers le midy, estant fillant au-dedans de la porte du logis dudict sieur Delaistre, elle entendist un coup de pistollet, qui feust tiré dans la chambre dudict Isaac, et tout aussytost entendist la voix d'une fille, nommée Cristine Boucher, servante dudict Nicolas, qui disoit en ces motz : *Ha, meschant miserable, qu'a tu faict, tu m'as tuée.* Et tout aussytost vist ladicte fille qui decendoit la montée de ladicte chambre et vint à elle, depposante, et luy dict qu'elle estoit blessée d'un coup de pistollet que Jacques Briot, filz dudict Nicolas, luy avoict donné ; et estoit ladicte servante plaine de sang et la face toutte bruslée, et requist secours ; qui fust cause qu'icelle depposante et une autre fille, servante de la dame Gouille, la mesnèrent chez le nommé Boullard, chirurgien, où elle fust pencée en la présence de beaucoup de monde. Et après avoir esté pencée, elle, depposante, avec ung nommé Nicolas, l'ung des serviteurs dudict Briot, l'auroict rapportée dans la chambre dudict Nicolas, où ilz la couchèrent dedans un lict, et aussytost demanda ung prestre pour la confesser, qui luy feust aussytost amené

par les voysins, et fust confessée. Et pendant que l'on la confessoit, estant ladicte depossante en une chambre proche du lieu où estoit ladicte blessée, entendist Philippes, filz aisné dudict Nicolas Briot, qui dict audict Isaac, son oncle, qu'il y avoict encores ung autre pistollet chargé dans la chambre dudict Isaac, lequel il falloit descharger, craignant qu'il n'en arrivait encores quelqu'accident. A quoy ledict Isaac fist responce : *Et quoy, sy on me surprend, il fauldra donc dire, attendez que mon pistollet soit chargé.* Et furent dictes ses parolles en presence d'une des servantes dudict Briot, nommée Jullienne, et d'un homme que ladicte Julienne luy dict estre de la religion. Dict en outre que ce jour d'huy, de rellevée, allant veoir la dicte servante blessée, elle auroit dict à elle, deppossante, que ce coup arriva sur ce que ledict Jacques tiroit un pistollet et elle luy disant : *Vous debvriez avoir honte de tenir ce pistollet et en ay seulement peur à le veoir.* Sur ces parolles, incontinant l'auroict delaché et dont elle auroict esté blessée. Et est ce qu'elle a dict, et lecture à elle faicte de sa depposition, a dict icelle contenir verité et a declaré ne sçavoir escripre ne signer.

Marguerite Villain, femme de Me Martin Bourgoing, premier huissier de la Cour des Monnoyes, demeurant dans l'encloz de la Monnoye de ceste ville de Paris, aagée de cinquante ans ou environ, après serment,

A dict et depposé que le jour d'hier, vers les dix heures du matin, elle auroit veu un carosse dedans la cour de ladicte Monnoye, que Marye Bourgoing, fille d'elle, depposante, luy dict estre les coulleurs de Mon-

sieur Trouson, dans lequel carosse elle a entendu depuis que c'estoit un homme que l'on luy a dict se nommer Marchant, qui c'estoit blessé d'un coup de pistollet. Et luy a dict depuis le nommé Isaac Briot, frère de Nicolas Briot, [que c']estoit arrivé, sur ce que retournant fort tard de la ville où il avoict souppé, ledict homme luy auroict faict compagnye et par hazard se seroit blessé d'un coup de pistollet qu'il tenoit. Et de plus a dict que sur le midy et estant en sa maison, dans sa salle, elle entendist un coup de pistollet qui avoict [esté] tiré dans la maison dudict Nicolas Briot et sortist incontinant après, où elle vist une fille, servante dudict Nicolas, toutte plaine de sang, la face toutte deffigurée, qui avoict un coup en la joue, qui sortoit par auprès de l'oreille; laquelle incontinant elle fist mener chez Boullard, chirurgien, par une des servantes dudict Me Nicolas Delaistre, greffier de ladicte Cour, et une autre, et accompagna ladicte fille blessée chez ledict chirurgien; auquel lieu elle dict à elle, depposante, que c'estoit ung des filz dudict Nicolas Briot qui s'appelloit Jacques, qui l'avoict ainsy blessée, mais qu'il n'y pençoit pas. Et est ce qu'elle a dict, et lecture à elle faicte de sa depposition, a dict icelle contenir vérité, et a signé.

(*Signé*) : MARGUERITTE VILLAIN.

(*Signé au-dessous*) : DUVAL. BELON.

Du VIIe septembre MVIc XXIIII, de rellevée.

Françoise Dupré, femme de Me Vincent Levassor, huissier du Roy en son Grand Conseil, demeurant dans l'encloz de la Monnoye de ceste ville de Paris, aagée

de quarante-cinq ans ou environ, après serment,

A dict et depposée que ce jour d'huy, vers le midy, estant près de la barrière de la Monnoye, elle auroit rencontré le sieur Tachereau, accompagné d'ung homme qu'icelle depposante ne congnoist poinct; lequel Tachereau luy auroit dict ces motz : *He bien, Madame, vous laissez donc ainsy tuer le monde dedans la Monnoye.* Et après quelques discours, luy auroit dict que mardy dernier le frère de Nicolas Briot, assisté d'un autre homme, auroient souppé ensemble, et après soupper, dirent tous deux qu'ilz alloyent demander une fille à mariage et pour cest effect, prirent chacun un pistollet et retournant de là, ledict homme qui assistoit ledict Briot, auroit deslaché par hazard ou autrement, le pistollet qu'il tenoit et ainsy se seroit blessé soy-mesme; en consequence de quoy, ledict Briot l'auroict amené coucher dans l'hostel de ladicte Monnoye, jusques au lendemain, qu'ayant esté pencé par ung chirurgien qui luy avoict osté un esquille du pied, il feust amené dans le carosse de Monsieur Trouson; qu'ensuitte de cela, ung des enffans dudict Nicolas Briot auroit pris l'autre pistollet, qui n'estoit encores desbandé, et sur ses entrefaictes, une servante dudict Briot luy auroit demandé de quelle façon cest homme c'estoit blessé, qui fust cause qu'aussytost ledict filz dudict Briot vint pour delacher ledict pistollet, lequel n'ayant tiré pour la première foys, il luy dict : *Sa, sa, je te m'en vais monstrer comme cest homme c'est blessé.* Et en disant ces parolles, auroit derechef delaché ledict pistollet, qui auroit pris feu et blessé ladicte servante. Dict, ladicte depposante, de plus, que mercredy dernier, vers le midy, estant dans sa chambre, elle entendist tirer ung

coup de pistollet et au mesme instant, elle ouyst la servante dudict Nicolas Briot qui s'escria : *Ha misérable, tu m'as tuée*. Et aussytost descendant de sadicte chambre, elle vist ladicte servante plaine de sang et la face toutte deffigurée ; et depuis a ouy dire qu'un des enffens dudict Briot auroit faict se coup-là en se riant, lequel pourtant depuis s'est enfuit. Et est ce qu'elle a dict, et lecture à elle faicte de sa depposition, à dict icelle contenir verité, et a signé.

(*Signé*) : FRANÇOISE DUPRÉ.

(*A la suite.*) Et ledict jour et an, sur les cinq heures de rellevée, nous, commissaires susdicts, assistez du commis du greffier de ladicte Cour et de Lambert, huissier en icelle, nous sommes transportez au lieu où sont establyes les nouvelles machines de Briot, où estans, avons rencontré plusieurs ouvriers, entre autre ung nommé Nicolas Lemerle, auquel nous avons demandé où estoit ledict Briot.

A quoy il nous auroit respondu qu'il n'y estoit pas.

Luy avons pareillement demandé où estoit le frère dudict Briot.

Lequel nous a foict pareille reponse.

Et voyant que l'un ny l'autre n'estoict au logis, nous sommes enquis sy la femme dudict Nicolas y estoit.

A quoy, nous ayant esté respondu qu'ouy, nous l'aurions faict appeller et estant venue audict lieu, l'avons interpellée de nous conduire presentement dans la chambre de sondict mary et dans celle de son frère, pour sçavoir quelles armes estoit en icelles.

A quoy elle a volontairement obéy et tout aussytost nous a mené en la chambre du frère de sondict mary, où nous avons trouvé trois mousquetz d'environ de quatre piedz et quatre piedz et demy, avec une carabine d'environ trois piedz et un pistollet avec son fourreau, d'environ deux piedz; ensemble une arbaleste et une espée avec une bandoullière, le tout pendu à ung ratellier de boys. Lesquelles armes nous avons laissées au mesme endroict, comme n'estant deffendues par les ordonnances.

En après, nous serions transportez en la chambre dudict Nicolas Briot, où n'avons trouvé aucunes armes offensives ny deffensives; et nous a dict, ladicte femme, que son mary n'en avoict aucunes, sinon une espée, laquelle pourtant ne nous a esté representée.

Avons de plus interpellée ladicte femme, à ce qu'elle eust à nous dire où estoient les pistolletz dont cy-devant ung nommé Marchant auroict esté blessé et dont son filz avoict blessé sa servante.

A quoy elle nous a respondu qu'elle ne sçavoit ce que son frère en avoict faict.

Ce faict, nous nous sommes retirez et avons signé le present procès-verbal et faict signer par lesdicts Lambert et Gerin.

(*Signé*) : DUVAL. BELON.
LAMBERT.
GERIN.

Original, Archives nationales, Z^{1B} 686.

NÉCROLOGIE.

Anatole de BARTHÉLEMY.

Le 27 juin 1904 est mort, à Ville d'Avray, Anatole de Barthélemy, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur d'Isabelle-la-Catholique et de St-Grégoire-le-Grand.

Issu d'une famille originaire de Langres et fils d'un ancien préfet du premier Empire, il était né à Reims, le 1er juillet 1821. Sorti de l'École des Chartes, il suivit d'abord la carrière administrative et fut sous-préfet jusqu'en 1862. De bonne heure, il s'occupa d'études historiques et archéologiques. Certaines de ses recherches sur le blason, sur la campagne d'Attila, sur la question d'Alesia, sur les assemblées nationales des Gaules, resteront de véritables modèles. Toutefois, c'est la numismatique qui fut et resta sa science préférée. Collaborateur de la *Revue numismatique française* dès 1838, il en devint un des directeurs, lorsque ce périodique fut reconstitué en 1883, et il ne cessa d'y porter le plus vif intérêt.

Anatole de Barthélemy n'a pas écrit de gros volumes. Mais il a traité, avec une maîtrise incontestable de nombreux sujets, et il a rendu à la numismatique un immense service en la dotant

de deux manuels (*Numismatique ancienne*, 1851; nouvelle édition, 1890. *Numismatique du moyen âge et moderne,* 1851). A l'époque où ces deux ouvrages parurent, ils répondaient à un besoin véritable et eurent une influence considérable sur le développement de la science. Pressé par l'éditeur Roret, A. de Barthélemy eut peu de temps, en 1890, pour établir la nouvelle édition du *Manuel de numismatique ancienne* et dut se borner à y faire quelques additions bibliographiques. On sait qu'il confia à un plus jeune que lui le soin de mettre, autant qu'il était possible, la *Numismatique du moyen âge et moderne* au courant de la science, sans imposer à son suppléant de conserver le plan et toutes les idées de la première édition.

A. de Barthélemy, qui avait reçu autrefois les encouragements des premiers directeurs de la *Revue Numismatique* et du grand Lelewel, s'efforça, toute sa vie, de transmettre cette bienveillance comme un véritable patrimoine scientifique, prodiguant ses encouragements et ses conseils. Il fut, dans bien des cas, l'inspirateur d'ouvrages qui ne portent pas son nom; il ne craignait pas de se dépouiller de matériaux amassés patiemment, au profit de ceux à qui l'âge pouvait permettre de mener à bien de longs travaux. Assurément beaucoup de ceux-là ont disparu avant lui et le tort de ce maître infiniment bon fut peut-être de n'avoir pas l'intuition qu'il pouvait entreprendre un ouvrage de longue haleine. Son activité scientifique

fut cependant très grande et il collabora à de nombreux périodiques : *Revue archéologique*, *Gazette archéologique*, *Bulletin* et *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, *Revue des Sociétés savantes*, *Bulletin du Comité* du Ministère de l'Instruction publique, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, *Revue celtique*, *Revue critique*, *Bulletin critique*, *Revue des questions historiques*, *Polybiblion*, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, *Revue de Champagne*, sans parler des bulletins de sociétés départementales qui ne demandaient jamais en vain l'honneur de sa collaboration (1).

Pendant quarante années il travailla assidûment dans les sections d'Histoire, d'Archéologie et de Géographie historique, du Comité, au Ministère de l'Instruction publique, et fut secrétaire de la Commission de la topographie des Gaules.

En 1887, il devint membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.

La société qui portera son deuil avec le plus de douleur est celle des Antiquaires de France, car il en fit partie pendant soixante-deux ans et ne cessa de collaborer à ses travaux : Il est mort, ayant sur sa table de travail des épreuves d'un volume de ces *Mémoires*, dont il dirigeait l'impression avec un zèle et une patience inlassables. La Société lui témoigna sa gratitude en lui offrant, le 7 juin 1900,

(1) La bibliographie d'A. de Barthélemy serait un travail très long et très difficile. Mais je crois savoir qu'un bibliothécaire rémois a entrepris ce travail depuis longtemps déjà.

au cours d'une réunion intime, un armorial de Champagne, manuscrit du XVIIIe siècle. Récemment encore, lors de la célébration du centenaire de la Société des Antiquaires de France, quand le secrétaire, dans un discours chaleureusement applaudi, rendait hommage au dévouement d'un membre toujours jeune par le courage et l'esprit, les regards de l'assistance se portèrent sur un vieillard au visage très doux et très ému, qui était assis au premier rang de l'estrade.

Anathole de Barthélemy avait été élu membre honoraire de la Société royale de Numismatique de Belgique, le 3 juillet 1881, et il publia, dans la *Revue belge de Numismatique* (1895, p. 321) un article sur un *Denier de Hugues, comte de Rouergue.*

Avec Anatole de Barthélemy disparaît le doyen le plus vénéré de la Numismatique et plus d'un d'entre nous pourra dire qu'il a perdu son meilleur ami.

ADRIEN BLANCHET.

Marcel de Marcheville.

M. Marcel Compaignon de Marcheville, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, décédé le 15 mai 1904, en son château du Moulin (Loire et Cher), était membre associé étranger de la Société royale de Numismatique de Belgique depuis le 9 juillet 1901.

Notre confrère prit part au Congrès international de numismatique réuni à Bruxelles en cette dernière année. Le volume des mémoires renferme un article de lui, intitulé : *Le gros tournois de Charles IV, le Bel.*

Possesseur d'une importante collection de monnaies royales de France, M. de Marcheville publia de nombreux articles sur les monnaies françaises de la troisième dynastie; mais il ne borna pas là ses recherches, le volume paru à la suite du Congrès international de numismatique tenu à Paris, en 1900, contient un mémoire, signé de son nom, tout particulièrement intéressant pour nous : *La monnaie d'or de Louis de Crécy, comte de Flandre.*

M. Marcel Compaignon de Marcheville, numismate de réel mérite, fut, à deux reprises, en 1893-1894 et en 1900-1901, président de la Société française de Numismatique.

A. de Witte.

MÉLANGES.

L'Académie royale de Belgique met au concours une médaille destinée à perpétuer la mémoire de Marie-Henriette, Reine des Belges. Le prix sera de 800 francs. Les projets en plâtre ou en cire (face et revers) devront être du modèle de 30 centimètres de diamètre. Les envois devront être faits, franc de port, à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie, au Palais des Académies, avant le 1er octobre 1905.

C'est avec le plus vif plaisir que nous voyons depuis ces dernières années l'Académie royale s'intéresser ainsi à l'art de la gravure en médailles. Tout le monde l'en félicitera, artistes et public.

A. DE W.

Dans les *Mélanges* de la dernière livraison de la *Revue* (p. 328), M. le chevalier von Ernst a inséré la liste des coins dus au ciseau de Théodore van Berckel qui sont conservés à la Monnaie de Vienne.

Un coin du même graveur se trouve au dépôt des archives de la ville de Bruges ; c'est celui du droit du jeton de la prévôté de Saint-Donatien, à l'effigie de l'empereur Joseph II, gravé dans la *Revue*, année 1893, pl. IX, n° 5.

Ce jeton peut, croyons-nous, être rangé au nombre des productions les plus élégantes de Th. van Berckel; il était donc intéressant d'en faire connaître le coin.

A. V. DE B.

Le tome II du dictionnaire biographique des médailleurs, des graveurs de coins, de gemmes et de sceaux, des maîtres de Monnaie anciens et modernes avec références à leurs ouvrages vient de paraître. Il va de la lettre E à la lettre H et comporte 588 pages et de nombreuses gravures. Nous avons dit, en annonçant la publication du tome Ier, toute l'utilité d'un tel dictionnaire dont nous nous réservons de faire paraître un compte rendu détaillé lorsqu'il sera complet. En attendant, nous ne pouvons qu'en conseiller l'acquisition à tous ceux qui s'intéressent à l'art en numismatique. Prix du volume, fr. 37.50. Il est en vente chez Spink, 16-18, Piccadilly, à Londres.

A. DE W.

A diverses reprises (1), la *Revue* a entretenu ses lecteurs des rares jetons, à la légende : IETTT : DV : MAISTT : DE : LA : MONN et PAX : TIBI : MARCE : EWANGELISTA, attribués, faute de mieux, à Marc le Buigneteur, devenu maître de la Monnaie à Bruges en 1474. Trois variétés en ont été reproduites : en 1853, pl. III, n° 2; en 1868, pl. X, n° 1, et en 1895, p. 497.

Au mois de juin 1903, des ouvriers creusant une cave sous le vestibule du château d'Overhamme lez-Alost, en découvrirent, à un mètre de profondeur à peu près, un nouvel exemplaire, que M. le baron Louis Bethune veut bien nous communiquer.

Ce jeton, en cuivre jaune, argenté, diffère de celui

(1) 1853, p. 124; 1868, p. 177; 1881, p. 121; 1895, p. 467; 1898, p. 223.

reproduit dans la *Revue* de 1868, pl. X, n° 1, notamment par la légende du revers, dont le dernier mot est dépourvu de l'A final. En voici la description :

Droit. Tête de profil à gauche. Dans le champ : 1479.

Légende : ✠ IEHT ⁜ DV ⁜ MAIST ⁜ DE ⁜ LA ⁜ MONN.

Rev. Lion ailé, la tête entourée d'une auréole redentée, tenant un livre, et posé sur un champ semé d'herbes.

Légende : ✠ PAX ⁜ TIBI ⁜ MARCE ⁜ EWAGELIST.

A. V. DE B.

On sait qu'il y aura l'an prochain une Exposition universelle à Liége à laquelle sera annexée une Exposition internationale des Beaux-Arts. A cette occasion, le gouvernement a résolu de faire frapper deux médailles : l'une destinée aux artistes primés de l'exposition des beaux-arts, l'autre aux exposants de l'Exposition universelle.

Ces médailles seront mises au concours entre les sculpteurs-médailleurs les mieux connus du pays et un jury composé de MM. A. de Witte, président; Ch. Le Grelle, secrétaire; Fréd. Alvin, le baron F. de Beekman, G. De Groot, le vicomte B. de Jonghe, Charles Buls et Micha, échevin des Beaux-Arts de la ville de Liége, a été chargé d'apprécier la valeur des projets qui seront présentés.

Il sera, en outre, frappé à l'Exposition même un jeton-souvenir dont la gravure a été confiée à M. A. Michaux, graveur à la Monnaie de Bruxelles. Enfin, la société de l'Exposition fera confectionner une brelo-

que-insigne pour les présidents des divers comités.

M. Francotte, à l'initiative duquel ces décisions sont dues, a droit à la reconnaissance de tous ceux qui, dans notre pays, s'intéressent aux destinées de l'art de la gravure en médailles.

ÉD. V. D. B.

Il résulte d'un texte que nous extrayons des comptes du Franc de Bruges, que l'usage du balancier fut introduit à l'atelier monétaire de cette ville en 1694. Voici, en effet, ce que nous lisons au folio 100*bis* (non paginé) du compte de 1693-1694 (n° 434) :

Aen proost en supposten van Syne Ma^ts^ munte over den wyn van lande aen hun gepnteert van burghmrs, ende schepenen van selven lande, int drucken van eerste ducatons met den nieuwen meulen, en portrait van Syne Ma^t^ by ordonn van IIIJ^en^ 7bre 1694 en quitan valet. XXXIX £

Traduction : Au prévôt et suppôts de la Monnaie de Sa Majesté, pour le vin qui leur a été présenté de la part du pays (du Franc) par les bourgmestres et échevins du même pays, a l'occasion de la frappe des premiers ducatons, à l'aide du nouveau moulin, à l'effigie de Sa Majesté, par ordonnance du 4 septembre 1694 et quittance. 39 livres (parisis).

Deux ducatons, frappés sur flan d'or, portant le millésime de 1694, faisant partie, l'un de la collection du baron Bethune, l'autre de celle de M. J.-B. Coppieters t'Wallant, à Bruges, ont, très probablement, vu le jour dans cette circonstance.

A. V. DE B.

Der Brakteatenfund von Niederkaufungen bei Cassel, von Dr PHIL. H. BUCHENAU. Dresden, 1903, in-4°, 74 pages, III planches et 11 vignettes dans le texte.

Cette trouvaille, que M. Buchenau décrit avec soin et commente avec érudition, constitue une importante contribution à la numismatique du moyen âge de la Hesse, de la Thuringe, de Waldeck et de l'archevêché de Mayence. Elle a paru dans les *Blätter für Münzfreunde*, que M. Buchenau dirige avec autant de zèle que de talent depuis ces dernières années.

A. DE W.

Nous venons de recevoir le numéro 3-4, avril-mai du *Bulletin de la Société roumaine de numismatique*, dont l'abonnement annuel est de trois francs.

La société roumaine de numismatique a pour président M. Soutzo, associé étranger de notre compagnie. Le *Bulletin* de la Société roumaine paraît depuis quelques mois; nous lui souhaitons longue vie.

A. DE W.

Julius Meili. *O Meio Circulante no Brazil. Parte III. A Moeda Fiduciaria no Brazil. 1771 até 1900.* Zurich, 1903, in-4°, LXIX-274 pages, 192 planches et vignettes.

M. Jules Meili vient de terminer son bel ouvrage sur le monnayage et la monnaie du Brésil. Le troisième volume ne le cède en rien aux précédents. Le lecteur y trouvera à côté de la description de tous les billets

de banque qui, de 1771 à 1900, ont circulé au Brésil, reproduits par la gravure coloriée, une liste chronologique des dispositions légales relatives à l'émission de la monnaie fiduciaire. Enfin, M. Meili commente la bibliographie de son sujet.

Cet utile et définitif manuel devra désormais être consulté par tous ceux qui s'occupent de la numismatique de la grande République sud-américaine.

G. B.

Collections de Somzée. — M. Léon de Somzée, ingénieur, ancien député de Bruxelles, décédé il y a quelques années déjà, avait réuni dans son hôtel de la rue des Palais, à Schaerbeek, des collections de tableaux, de sculptures et d'antiquités diverses qui faisaient de sa demeure un véritable musée. Le catalogue de ces richesses, dressé par les soins de l'expert M. Jos. Fiévez, remplit trois volumes in-4°. La série des « médailles historiques à portraits du XVe au XVIIIe siècle et des plaquettes » y occupe un peu plus de 300 numéros. Ces pièces furent vendues le 10 juin 1904 à des prix qui, sans doute, auraient été plus élevés encore si, parmi les médailles, il ne s'était pas trouvé des exemplaires douteux en nombre relativement élevé. Voici quelques enchères, nous copions les descriptions du catalogue telles quelles :

N° 1770. Marie de Médicis, reine de France. Buste à droite. *Rev.* Groupe de personnages, par G. Dupré, médaille de bronze de belle conservation, 60 francs, à M. Hirsch, de Munich.

N° 1773. Le cardinal de Richelieu, 1630. Buste à droite. *Rev.* Char triomphal, médaille de bronze, par Warin, adjugée 60 francs.

N° 1776. Perrenot de Granvelle, archevêque de Malines, 1561. Buste à droite. *Rev.* Neptune commandant aux flots. Superbe exemplaire d'argent, 220 francs, à M. le Dr Simonis, de Jemeppe.

N° 1790. Wolfgang-Wilhelm, comte Palatin du Rhin, médaille décoration en vermeil, 70 francs.

N° 1796. Oomken Walraevens, le célèbre bouffon de la Chambre de rhétorique de Bruxelles. Buste à droite. Pièce remarquable d'un maître flamand, datée de 1563. Bronze uniface. Cette fonte d'une authenticité très discutable n'en a pas moins trouvé preneur à 340 francs

N° 1798. Marie Tudor, femme de Philippe II, par Trezzo. Bronze, 85 francs, à M. Cardon, de Bruxelles.

N° 1803. Le pape Adrien VI. Buste à gauche entouré d'armoiries. Cette fonte de superbe venue est restée à M. Coster, de Bruxelles, au prix modique de 130 francs.

N° 1857. Lion ailé de Saint-Marc. Plaque du XIVe siècle, 210 francs.

N° 1862. La mise au tombeau, plaquette du XVe siècle (?), en bronze. Cette œuvre d'aspect flamand a été adjugée 110 francs à M. Cardon.

N° 1863. Plaquette de la fin du XVe siècle. La Sainte-Vierge, dans un encadrement formé de figures, de colonnes et d'ornements variés. Argent. Haut.: 110 mill., larg. : 62 millim. Travail d'une extrême finesse et de haut mérite. 320 fr., à M. Schulmann, d'Amsterdam.

N° 1868. Moïse et son peuple après le passage de la mer Rouge, plaquette d'argent ovale, très ornée et très fouillée, attribuée, sous réserve, à Benvenuto Cellini. 160 francs, à M. Hirsch.

N° 1870. Plaquette d'argent du commencement du XVIe siècle. Sainte famille avec armoiries des Médicis. 380 francs, à M. Hirsch.

N° 1876. La femme adultère. Plaquette de bronze doré, signée Valérius Vi. 120 francs.

N° 1878. Saint Jean-Baptiste. Intéressante plaquette rectangulaire de cuivre doré. 90 francs, à M. Hirsch.

N° 1881. Grande plaque de bronze, d'un beau travail italien du XVIe siècle. 310 francs, à M. van Hove, antiquaire à Bruxelles.

N° 1887. Le Christ amené devant Pilate. Cuivre jaune doré. 85 francs, à M. Ch. Dupriez, à Bruxelles.

N° 1898. Le triomphe du christianisme sur le paganisme. Reproduction ancienne de l'original qui se trouve à Florence. 700 francs, à M. Hirsch. C'est le plus haut prix de la vente. Le triomphe valait beaucoup plus.

N° 1903. Les fléaux de l'humanité entourant le char de la misère. Curieux travail qui tient à la fois des écoles italienne et flamande. Bronze doré. 150 francs, à M. A. de Witte, de Bruxelles.

N° 1921. Erasme. Médaille en plomb uniface. On sait que ce portrait est attribué par la plupart des numismates à Quentin Metsys. Bel exemplaire, 260 fr., à M. Cardon, mais est-il de l'époque ?

N° 2016. Dieux de l'Olympe. Grande plaque d'étain ronde. 100 francs, au cabinet de l'État belge.

Cette plaque a une grande valeur pour l'histoire de l'art, car elle porte gravée à la pointe la signature de son auteur Paul de Viane (Paul de Viana fec.).

N° 2024. Une grande plaque ronde de plomb à sujet mythologique. 100 francs, au cabinet de l'État.

Un certain nombre de plaquettes de Flötner ont passé inaperçues et ont été acquises à bas prix par les marchands allemands. Nous avons pu en obtenir une, le n° 1994, vieillard debout et marchant, pour 15 frs!

A. DE W.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

ALLEMAGNE. — *Blätter für Münzfreunde,* 1904, n° 4. — H. B. Eine erzbischöflich mainzische Plombe vom Pfennigtypus. — Ueber einige thüringische Pfennige aus der Zeit Friedrichs des Freidigen. — Kurzer Bericht über den um 1238 vergrabenen Schleuzinger Fund. — Das neue Münzgesetz für Deutsch-Ostafrika. — Varia.

N° 5. — NOSS (A.). Eine Silbermünze des erwählten Bischofs von Utrecht und Munster, Walram von Mörs, 1456. — Der Pfennigfund von Wendelstein bei Nürnberg.

N° 6. — Ein neues deutsches Medaillenunternehmen. — Ein Aureus des Carus (282-283, n. Chr.) unter Mitnennung seines Sohnes Carinus. — Der Brakteaten- und Hellerfund von Apolda. — Mitteilungen über wenig vorkommende ältere Münzen von Reuss. — Ein sächsisches Münzmandat von 1511. — Varia.

Berliner Münzblätter, n° 30. — LEJEUNE (E.). Die

Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg. — Nachträge zu Dannenbergs « die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit ». Bd I-III. — BAHRFELD (E.). Die neuen deutschen Fünfzigpfennigstücke. — GRIMM (E.). Der Goldmünzenfund von Sückow. — Neue Münzen. — DANNENBERG (H.). Denar Gotfrieds von Echternach. — Neue Medaillen. — Varia. — Supplément, Nümismatische Correspondenz, nos 222-223.

N° 31. — HAMPE (Dr TH.). Eine Porträtmedaille auf Jakob Ayrer. — KIRSCH (TH.). Jahrgänge der kurkölnischen Zwei-Albus-Stücke unter Max Heinrich. — Nachträge zü Dannenberg's « die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit » Bd I-III. — BAHRFELDT (E.). Die neuen deutschen Fünfzigfennigstücke. — LEJEUNE (E.). Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg. — Varia.

Frankfurter Münzzeitung, nos 43-44. — P. JOSEPH. Ein bisher unbekannter Binger Goldgulden. — LOCKNER. Die drei ertappten Münzergesellen, Schluss. — SUCHIER. Die Hanauer Kippergroschen. — LOCKNER. Ueber Münzstätten und Münzmeister der kleinen Kipperzeit. — Neue Medaillen. — Varia.

AUTRICHE. — *Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien*, n° 250. — MARKL (A.). Nochmals « Tarraco oder Ticinum ». — Litteratur. — Varia.

N° 251. — Ausflug von Mitgliedern der numismatischen Gesellschaft nach Presburg, am 12 Mai 1904. — Litteratur. — Varia.

Numismatische Zeitschrift, t. V, Vienne. 1903. — GRAF (Dr J.). Münzverfälschungen im Altertum. —

NAGL (Dr A.). Der grieschische Abakus. — GOHL (Ed.). Die Münzen der Eravisker. — RICHTER (G.). Die jüdischen Münzen bis zum ersten Aufstande unter Kaiser Nero. — EGGER (R.). Weihgeschenk der Metapontier. — BRUNSMID (J.). Unedierte Münzen von Dazien und Moesien im kroatischen Nationalmuzeum in Agram. — LUSCHIN V. EBENGREUTH (Dr A.). Denkmünzen Kaiser Maximilians I auf die Annahme des Kaisertitels. — ELZE (Dr TH.). Die Münzen und Medaillen des Hauses Anhalt in der neueren Zeit. — FIALA (ED.). Die ältesten Raitpfennige Joachimsthals. — Th. Mommsen. — Numismatische Litteratur. — Jahresbericht.

Mitteilungen des Klubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien, n° 167. — FISCHHOF (J.). Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Musika-Medaillen. — Die Kronenmünzen des Fürstentums Liechtenstein. — Varia. — Die moderne Medaille : *Hans Schaefer.*

N° 168. — FISCHOF (J.). Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Musiker-Medaillen. — BLASCHEK. Das K. K. Hauptmünzamt in Wien. — Varia. — Die moderne Medaille.

BELGIQUE. — La *Gazette numismatique*, 1904, nos 7-8. VANDEN BROECK (ÉD.). Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de 1421. — JUSTICE (J.). Variété inédite d'un jeton des Pays-Bas. — Ordres de chevalerie (suite). — VERHAS (G.). Fluidité des métaux pendant la frappe. — Bibliographie. — Varia.

FRANCE. — *Revue numismatique*, 4e série, t. VIII,

1er trimestre. — MOWAT (R.). Réflexions sur l'ordre à suivre dans la confection d'un recueil général des monnaies antiques. — REINACH (Th.). Un décret de Gortyne introduisant la monnaie de bronze. — BLANCHET (A.). Types monétaires gaulois imités de types romains. — WILLERS (H.). Le revers des monnaies dites à l'autel de Lyon. — PONCET et MOREL. Autre article sur le même sujet. — MAURICE (J.). L'iconographie par les médailles des empereurs romains de la fin du IIIe et du IVe siècle. — FOVILLE (J. DE). Deux monnaies byzantines récemment acquises par le Cabinet des médailles. — *Mélanges et documents :* BABELON (E.). Variétés numismatiques (suite). — Chronique. — Nécrologie : (E. Drouin). — Bibliographie.

2e trimestre. — VLASTO (M.-P.). Choix de monnaies rares ou inédites de Tarente. — DUSSAUD (R.). Le culte de Dusarès d'après les monnaies d'Adraa et de Bostra. — ALLOTTE DE LA FUYE. Monnaies assacides surfrappées. — DIEUDONNÉ (A.). Du classement des monnaies grecques. — DE FOVILLE (J.). Un aureus inédit de l'empereur Tacite. — PROU (M.). Une monnaie de Childebert II. — BORDEAUX (P.). Les ateliers monétaires de Toulouse et de Pamiers pendant la ligue. — *Mélanges et documents :* BABELON (E.). Variétés numismatiques (suite). — MOWAT (R.). Note de Francesco Albertini sur les monnaies papales et florentines du XVe siècle. — Chronique. — Nécrologie : (MM. de Marchéville et de Barthélemy). — Bibliographie.

Bulletin international de Numismatique, t. III, n° 2. — BLANCHET (A.). Monnaies non frappées. — Trou-

vailles. — Sociétés (compte rendu). — Musées. — Varia. — Bibliographie.

Gazette numismatique française, 1903, 4e livraison. — A. DE WITTE. Godefroid Devreese, médailleur : Biographie et catalogue de son œuvre. — J. GAUTHIER et A. VAISSIER. Les pièces d'honneur des ex-gouverneurs de Besançon. — F. MAZEROLLE. Inventaire des poinçons et des coins de la monnaie des médailles. — H. DENISE. La discussion de la loi de germinal an XI. — A. EVRARD DE FAYOLLE. Nouvelles recherches sur Bertrand Andrieu de Bordeaux, graveur en médailles. — Mélanges. — Comptes rendus. — Périodiques. — Nouvelles diverses.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular,* n° 139. — HANDS (REV. A.-W.). Common greek coins. — ROBERT (A.). Un graveur neuchâtelois. — ROBERT (A.). Pérégrinations officielles au XVIe siècle. — Pages d'histoire. — FORRER (L.). Biographical notices of medallists, etc. (I. F.). — Finds. — Books. — Catalogue of coins and medals for sale.

N° 140. — HANDS (REV. A.-W.). Common greek coins. — NADROWSKI (Prof.). Die Münzprägung Antonine I von Araukanien und Patagonien. — C. W. Notes on war medals. — HIGGINS (FRANK C.). Sketches of European continental history and heraldry for the use of numismatists. — L. FORRER. Biographical notices of medallists, etc. (IG-IW). — NELSON (PHILIP). Table of English gold coins (1669-1820). — FARRAR ZERBE. Coins of All Realms. — Varia. — Sales.

— Societies. — Books. — Catalogue of coins and medals for sale.

HONGRIE. — *Numizmatikai Közlöny, a Magyar Numizmatikai Tarsulat megbizasobol szerkeszti.* GOHL ODÖN, 1904, III fasc. — POLIKEIT KAROLY. Pozsony varos tornacsanak emlekeme 1633, bol. — ALDOR GYULA. A totfalusi-Kelta eremblet. — GARDONYI (Dr A.). Szechenyil Ferenc gr. eremzyiy temengenek megalakitasaril (2 gr.). — GOHL ODÖN. A magyar millenium emlekermel. — OTRÖS GALOR. Isodalon. — RULÖNFELEK. Szermiay Andal ujabb murei. — Varia.

ITALIE. — *Rivista italiana di numismatica*, 1904, vol. XVI, fasc. II. — SIMONETTI (A.). I tipi delle antiche monete greche. — DATTARI (G.). Esame critico circa una nuova teoria sulla monetazione Alessandrina di Augusto. — VITALINI (O.). Di un asse Reatino. — BLANCHET (A.). Le congiarium de César et les monnaies signées PALIKANVS. — CIANI (G.). Il ripostiglio di Rochette. — FRANCO (A.). Nelle zecche d'Italia. II Lo stellino di duca Cosimo. — GNECCHI (F.). Filippo triplo di Antonio Gaetano Trivulzio. — MARCHISIO (A.-F.). Studi sulla numismatica di Casa Savoja. Memoria VI. — AMBROSOLI (S.). Le medaglie di Guiseppe Verdi. — RICCI (S.). Le medaglie in onore S. A. R. il duca degli Abruzzi. — PAPADOPOLI (N.). Sul modo di collocamento delle collezioni publiche. — Cronaca. — Necrologie. — Bibliografia. — Varieta.

Bolletino di numismatica, t. II, n° 6. — MONTI et LAFFRANCHI. I due Massimiani Erculeo e Galerio nella monetazione del bronzo. — GIORCELLI (G.). Un documento inedito della zecca di Casale Monferrato. —

MATTOI (E.). Nuove medaglie. — BOSCO. Un altro cremonese di Cabrino Fondulo. — Bibliografia. — Varia.

N° 7. — SIMONETTI (A.). Numismatica della Magna Grecia. — DOTT. GUISEPPE GIORCELLI. Un documento inedito della zecca di Casale Monferrato (7 juglio 1511) (suite et fin). — GRILLO (G.). Varianti inedite all opera *Monete di Milano* di fratelli Gnecchi, appartenenti alla collezione Guglielmo Grillo di Milano (suite). — DOTT CESARE CLERICI. Dalla battaglia di Novara alla pace di Villafranca. — PERINI (A.). A proposito della Repubblica Romana del 1849 e sue monete. — Varia.

Rassegna numismatica, t. I, n° 3. — LA DIREZIONE. Un referendum fra i numismatici sul l'ordinamento delle collezioni di monete italiane. — VITALINI. Sestante di Carseoli. — LENZI. L'atteggiamento dei volti nelle monete imperiali. — PICCIONE. Le monete di Uranio. — Varia.

Battaglie d'archeologia, t. I, n° 3. — PICCIONE. Per la Tecnica. — PICCIONE. Pro numismatica. — PICCIONE. Attorno ai medaglioni di Aboukir. — Varia.

PAYS-BAS. — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, Amsterdam, 12e année, 3e livr. — ZWIERZINA (W.-K.-F.). Nederlandsche penningen, 1864-1898; deel II, 1879-1890. — S. W. Hz. Twee merkwaardige oranje penningen. — TER GOUW (J.-E.). Naschrift (Braspenning-Kruis). — HOLLESTELLE (A.). Bouwstoffen. Afleiding

en verbinding. — Het Pond groot van f. 63 en enkele andere. — Gemengde berichten.

ERRATA.

Page 178. — 11e ligne, lisez compositions, au lieu de compositeurs.
— 179. — 9e — — 1636, au lieu de 1836.
— 179. — 17e — — BRVXELLÆ, au lieu de BRVXELLA et PREMIÆ, au lieu de PRAEMIÆ.
— 182. — 8e — — t. III, au lieu de t. IV.
— 285. — 7e — — Jean Fraybaert, au lieu de Henri.
— 287. — 7e — — lion couronné, au lieu de non couronné.
— 290. — 15e — — IV au lieu de VI.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Assemblée générale du 3 juillet 1904, au Palais des Académies, à Bruxelles.

La séance est ouverte à onze heures.

Sont présents : MM. le Vte B. de Jonghe, *président;* A. de Roissart, *trésorier;* Éd. Van den Broeck, *contrôleur;* A. de Witte, *secrétaire;* Edm. Peny, V. De Munter, L. Naveau, P. Cogels, Alb. Visart de Bocarmé, V. Lemaire, le lieut.-colonel O. Tinne, Fréd. Alvin et Ch. van der Beken, *membres effectifs;* MM. Edm. Liégeois, Edm. Lombaerts, F. Vermeylen, P. Fisch, G. Bigwood, le Vte Eug. de Jonghe, le Bon Ph. Prisse, Alph. Michaux, L. Van den Bergh, God. Devreese, le capitaine J. Dugniolle et Ch. Gilleman, *correspondants regnicoles.*

Assistent à la séance : M. le Jhr M.-A. Snoeck, *membre honoraire;* et MM. J.-Ph.-M. Menger et Ant. Begeer, *associés étrangers.*

Se sont excusés : Mgr le chanoine Bon F. Bethune, *président d'honneur;* MM. le Cte Th. de Limburg-Stirum, *vice-président,* Éd. Laloire, *bibliothécaire;* MM. C. Picqué, le Bon Liedts, le Bon de Chestret de Haneffe, le Bon Bethune, le Vte de Ghellinck-

VAERNEWYCK, C. BAMPS, le lieut.-colonel chev. VAN EERSEL, l'abbé P. DANIËLS, G. DE SCHODT, J. MOENS et F. DONNET, *membres effectifs;* MM. J. SIMONIS, l'abbé LAMBO, CH. HERMANS, M. RENIER, CH. LE GRELLE, H. LE ROY, J. HAMAL-MOUTON et le Cte EUG. DU MONCEAU DE BERGENDAEL, *correspondants regnicoles;* MM. J.-A. BLANCHET et P. BORDEAUX, *membres honoraires;* MM. le Jhr. DE GREZ, L. QUARRÉ REYBOURBON, COLIEZ, P.-J.-B. RUYS DE PEREZ, D.-H.-J. DE DOMPIERRE DE CHAUFEPIÉ, le Jhr. M.-F. BEELAERTS VAN BLOKLAND, le Cte DE GELOES D'EYSDEN, le capitaine BABUT et ED. DE KNEVETT, *associés étrangers.*

Le Président remercie les membres présents auxquels il fait distribuer la jolie plaquette, due au talent de M. A. Michaux. Comme l'an dernier, elle est à l'effigie de M. R. Chalon.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après que M. de Witte ait fait remarquer que c'est par erreur qu'il y est dit que la plaquette au portrait de Catherine-Élisabeth Goethe, modelée par M. Bosselt, avait été éditée par M. Begeer ; elle a simplement été frappée par lui. L'éditeur en est M. Cahn, de Francfort, associé étranger de la Société.

Il résulte du rapport du trésorier, M. A. de Roissart, que la situation financière est toujours excellente.

Le Président en félicite le trésorier, auquel M. A. de Witte propose d'offrir, au nom de la Société, une médaille-diplôme en argent comme

témoignage de la satisfaction et de la reconnaissance de tous. (*Adopté par acclamation.*)

Le Secrétaire donne ensuite lecture du rapport suivant :

MESSIEURS,

On s'occupe beaucoup depuis deux ou trois ans des monnaies des nômes d'Égypte. Nous devons donc savoir gré à M. Dutilh, conservateur du musée numismatique d'Alexandrie, d'avoir bien voulu nous communiquer ses *Notes sur les médailles des Nômes de l'Égypte romaine*. Elles tendent à prouver que celles de ces pièces émises par Domitien, Trajan, Hadrien et Antonin sont de vraies médailles, commémoratives de leurs vœux décennaux, ce qui en explique l'extrême rareté, tandis que celles, si nombreuses, qui furent frappées de Marc-Aurèle à Dioclétien, c'est-à-dire de l'an 161 à l'an 284, bien que forgées, elles aussi, à l'occasion des vœux décennaux, sont de simples monnaies. M. Dutilh présente en faveur de son opinion des arguments qui attireront certainement l'attention des spécialistes.

M. L. Forrer, le directeur scientifique de la *Monthly Numismatic Circular* de Londres, a commencé dans la *Revue* de 1903 un important mémoire, qui prendra encore plus d'une année à paraître en son entier; car il a pour objet d'établir la nomenclature, aussi complète que possible, de toutes *Les signatures de graveurs sur les monnaies grecques*. L'utilité d'une telle œuvre saute aux yeux, mais il faut avoir la facilité de travail de M. Forrer et sa connaissance approfondie de la numismatique grecque et de sa bibliographie pour avoir osé

l'entreprendre. Nous ne pouvons que nous féliciter de voir que notre *Revue* a été choisie par notre érudit confrère pour la publication de ce grand ouvrage.

Cette fois encore ce sont les provinces de l'Est de la Belgique qui fournissent à nos collaborateurs belges les éléments de leurs études.

Les *Trois monnaies luxembourgeoises inédites* que nous fait connaître M. le vicomte B. de Jonghe sont un denier de Henri VI (1281-1288), un demi-gros de Wenceslas II (1383-1388), restés inconnus à l'auteur de l'*Essai de numismatique luxembourgeoise* et un demi-gros d'Antoine de Bourgogne, dont la légende avait été mal interprétée par M. R. Serrure.

Les deux *Esterlins inédits de Damvillers*, frappés par Jean de Bohême, ont fourni l'occasion à M. Bernays de tracer l'histoire de cette petite ville et de son atelier monétaire, dont il place l'ouverture, avec beaucoup de vraisemblance, après l'année 1330.

Enfin, notre zélé et aimable confrère, M. Hamal-Mouton, a publié *Un essai monétaire de la principauté de Liége*, en plomb, d'un écu du *Sede vacante* de 1763, qu'il attribue à Jean Noël Dreppe, et notre président a fait reproduire, en les accompagnant d'utiles commentaires, *Trois monnaies de Reckheim*, dont deux sont des imitations d'espèces françaises du temps.

Disons encore, pour en finir avec les monnaies, que notre savant membre honoraire, Mlle Marie de Man a terminé, cette année, sa belle et si complète étude sur *La numismatique du siège de Middelbourg de 1572 à 1574*.

Les jetons sont en faveur, très en faveur même, depuis quelque temps. On s'en aperçoit aux nombreux

mémoires qui nous ont été adressés à leur sujet. Ils sont au nombre de huit; en voici les titres et les noms de leurs auteurs : *Cinq jetons de magistrats bruxellois pour des fonctions restant à déterminer*, par M. Éd. van den Broeck, dont l'âge n'atténue en rien l'activité; *Jetons relatifs à la construction de la coupure de Bruges (1753) et de l'écluse de Slykens*, par M. Ch. Gilleman, que nous sommes heureux de voir continuer à s'intéresser à la numismatique; *Un jeton inédit de deux receveurs de Bruxelles*, par M. Éd. van den Broeck; *Les jetons de la verge de Menin*, par M. A. de Witte; *Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles de la famille Was, du XVe siècle*, par M. Éd. van den Broeck; *A propos des inaugurations en Flandre sous le régime autrichien (1717-1792)*, par MM. Ch. Gilleman et A. van Wervecke; *Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles de la famille Mennen, frappés aux XIVe et XV siècles*, par M. Éd. van den Broeck et *Les jetons de la Prévôté de Saint-Donatien à Bruges*, excellent travail, dont il y a lieu de féliciter son auteur, M. Albert Visart de Bocarmé.

Les *Méreaux des brasseurs d'Anvers*, par M. F. Domaet, vient ajouter un important chapitre à l'histoire métallique de notre métropole commerciale. Abondamment documenté, le travail de notre sympathique confrère est d'une haute valeur scientifique; au point de vue numismatique, nous regrettons seulement qu'il ait cru pouvoir borner ses recherches aux collections du Musée du Steen et de M. le chevalier van Havre; poussées plus avant, elles lui auraient certainement fourni quelques pièces à ajouter à la liste, déjà si longue, des méreaux décrits dans son travail.

Quant au mémoire de M. Georges Bigwood sur les *Fabrications clandestines de monnaies d'or françaises sous l'empereur Charles VI dans les Pays-Bas autrichiens*, il est, à notre avis, par la nouveauté du sujet, l'intérêt qu'il offre et la façon dont il est traité, l'un des meilleurs articles que la *Revue* ait publié depuis longtemps.

Des notices nécrologiques consacrées à la mémoire de MM. Charles van Schoor, Pierre-Charles Jolivot et Louis Blancard, signées A. de Roissart et A. de Witte, vous ont dit, Messieurs, nos regrets et vous ont permis d'apprécier la part prise par ces regrettés confrères à nos travaux et l'intérêt qu'ils portaient à notre Société.

Les mélanges, un peu moins nourris cette fois, sont dus à la collaboration de MM. Éd. van den Broeck, Ch. van der Beken, F. Gnecchi, Éd. Laloire, le vicomte B. de Jonghe, A. Visart de Bocarmé, F. Alvin, le comte de Limburg-Stirum et A. de Witte.

Enfin, M. Éd. Laloire a continué, avec un zèle louable et un tact parfait, la publication des *Médailles historiques de Belgique*.

Vous le voyez, Messieurs, le tome LIX de la *Revue belge de Numismatique*, qui forme un volume in-8° de 514 pages, illustré de IX planches et de 34 vignettes dans le texte, n'est pas inférieur à ses aînés. Il prouvera, une fois de plus, la vitalité de notre vieille Société.

En terminant ce rapport, il est de mon devoir de vous demander de voter des remercîments à M. Frédéric Alvin, qui a eu la courageuse patience de dresser les tables des années 1869 à 1880 de la *Revue*. Ces tables fort soignées et très exactes, si souvent réclamées par vous, ont été mises en distribution au commencement

de l'année dernière au prix de 8 francs. Je crois pouvoir les recommander à votre attention et vous engager tous à en faire l'acquisition au plus vite. *(Applaudissements.)*

M. le Président constate que les rapports du Secrétaire sont toujours aussi complets que concis et l'en complimente.

En l'absence du Bibliothécaire, M. A. de Witte lit le rapport que M. Laloire lui a fait parvenir, avec l'expression de ses regrets de ne pouvoir assister à l'assemblée :

MESSIEURS,

Le catalogue de la bibliothèque de la Société de Numismatique, dressé sur fiches l'année passée, a été tenu au courant en 1903 par l'inscription des nouvelles publications et des ouvrages entrés depuis.

Si l'on ne compte pas les périodiques et les catalogues de ventes, la bibliothèque s'est enrichie d'environ 109 volumes et brochures, 1 portrait, 21 médailles, 5 monnaies, 26 jetons, dons de membres de la Société.

Depuis 1904, la Société fait l'échange de ses publications avec des revues nouvelles, telles que la *Rassegna Numismatica,* le *Bollettino di Numismatica,* la *Magyar Numizuratikai tarbulat,* de Budapest, et le *Bulletin de l'École française d'Athènes.* Pour cette dernière publication l'échange a pris cours à dater de 1898.

Je profite de cette occasion pour remercier encore la Société royale de Numismatique de l'honneur qu'elle

a bien voulu me faire en me nommant son bibliothécaire.

Je regrette beaucoup que des circonstances, non prévues il y a deux ans, m'empêchent de remplir désormais ce poste comme il convient, malgré tout le grand désir que j'ai de bien faire, et m'obligent d'abandonner ces fonctions.

Toutefois, je serais très heureux d'aider, le plus souvent et le plus longtemps possible, le bibliothécaire qui me remplacera.

M. le Président déplore la décision prise par M. Laloire; mais, comme il la sait dictée par des motifs des plus sérieux, il croit devoir proposer à l'assemblée d'accepter sa démission et de charger *provisoirement* des fonctions de bibliothécaire M. Bigwood, correspondant regnicole. Le règlement, article V, exige, en effet, que les membres du bureau soient membres effectifs. Il faudra donc attendre la vacance d'une place pour régulariser la situation. (*Adhésion générale.*)

L'assemblée, suivant son ordre du jour, procède alors aux élections.

Sont élus *membre honoraire*, en remplacement de M. A. De Meunynck, décédé, M. F. Mazerolle, directeur de la *Gazette française de Numismatique*, à Paris, et *correspondant regnicole*, à la place de M. Mac Leod, démissionnaire, M. J.-B. Coppieters t' Wallant, avocat, à Bruges.

Le Président fait partie de droit de la commission directrice de la Revue (art. XVII des statuts).

Les deux autres membres, MM. le comte Th. de Limburg-Stirum et A. de Witte, sont réélus par acclamation. M. de Witte remercie et fait un pressant appel à la collaboration pour la *Revue* de tous les membres, tant belges qu'étrangers.

M. le Vte de Jonghe annonce qu'il vient d'apprendre la mort de M. Anatole de Barthélemy, membre honoraire, l'un des numismates les plus en vue de France, et le décès, survenu le 15 mai dernier, de M. Marcel Compaignon de Marcheville, associé étranger. Il rend hommage à la mémoire de ces deux savants distingués.

Le Secrétaire dépose sur le bureau une circulaire imprimée faisant part à la Société qu'un comité de patriciens sammarinois s'est constitué dans le but d'élever, par souscription publique, à Saint-Marin, un monument au célèbre numismate italien, Barthélemy Borghesi, qui passa dans cette ville la plus grande partie de son existence.

Le Président donne ensuite lecture de la circulaire suivante, dont l'insertion au procès-verbal est autorisée sur la proposition de M. de Witte.

Bruxelles, le 10 juin 1904.
5, Rue du Musée

Monsieur,

A l'occasion de l'Exposition universelle et internationale de Liége en 1905, le gouvernement belge a pris

l'initiative de convoquer un Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux.

Voici en quels termes M. J. de Trooz, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique en Belgique, dans une circulaire aux membres de la commission belge d'organisation, précisait le but et l'objet du Congrès.

« Pour la diffusion des études historiques, paléographiques, archéologiques et artistiques, non moins que pour le développement de l'enseignement par les méthodes intuitives, la fréquentation des sources, manuscrits et pièces d'archives, ainsi que le maniement des monnaies, des médailles et des sceaux constituent, nul ne l'ignore, l'indispensable complément du livre et des traités du professeur.

» D'autre part, il n'est point donné à tout le monde d'aborder ces collections de documents, et quoique le prêt en soit aujourd'hui, plus aisément que par le passé, consenti à des bibliothèques et parfois même à des particuliers, ces mesures, pour libérales qu'elles soient, demeurent forcément restreintes. Il reste toujours un nombre considérable de documents précieux qui ne peuvent, sous aucun prétexte, quitter les dépôts qui les gardent avec un soin jaloux.

» Heureusement, les progrès sans cesse croissants de l'industrie moderne permettent de suppléer, jusqu'à un certain point, les originaux eux-mêmes.

» En outre, le sinistre récent de la Bibliothèque nationale de Turin a rappelé l'attention du monde savant sur l'urgente nécessité qui s'impose à tous les gouvernements de prendre d'énergiques mesures, afin de

préserver leurs collections publiques d'une si fatale éventualité. De toutes parts, on a préconisé la reproduction des documents précieux pour qu'en cas de malheur tout ne fût point perdu.

» A cette fin, il serait désirable de provoquer une entente internationale ou du moins de prendre l'avis des hommes compétents et de tous ceux qui s'intéressent à la conservation des documents littéraires et artistiques du passé. »

Au nom de la commission belge d'organisation du Congrès, nous avons l'honneur, Monsieur, de vous inviter très instamment à bien vouloir adhérer à notre Congrès.

Cette adhésion n'entraîne aucune cotisation; seuls, les membres qui désireront obtenir le volume des actes du Congrès acquitteront un prix minime de souscription pour les frais d'impression.

Avec votre précieuse adhésion, il nous sera très agréable, Monsieur, de recevoir le titre des questions que vous vous proposez de traiter éventuellement au Congrès ou que vous désirez voir porter à l'ordre du jour des ces discussions.

A titre de renseignement, nous vous signalons les principaux rapports qui sont déjà promis à la commission belge d'organisation :

1° Les tentatives antérieures d'entente internationale pour la reproduction des documents historiques;

2° Rapport sur l'état actuel des procédés de reproduction en fac-similé des chartes et des diplômes, cartes, plans, et autres documents d'archives;

3° Rapport du même genre pour les reproductions de monnaies et de médailles;

4° Rapport similaire pour les moulages de sceaux;

5° Même rapport relativement aux manuscrits;

6° Item sur les reproductions de miniatures;

7° Étude des meilleurs procédés techniques à recommander pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux;

8° Des papiers à employer dans les photographies, les phototypies, et les simili-gravures;

9° Organisation de systèmes pratiques de reproduction dans les grands dépôts publics, bibliothèques, archives, cabinets de numismatique, etc.;

10° Organisation d'un bureau international d'échange des reproductions.

Le Congrès est placé sous le haut patronage de MM. JULES DE TROOZ, ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, et GUSTAVE FRANCOTTE, ministre de l'industrie et du travail de Belgique.

La commission belge d'organisation est constituée sous la présidence d'honneur de MM. É. FÉTIS, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique; F. VAN DER HAEGHEN, bibliothécaire en chef de l'Université de Gand; ST. BORMANS, administrateur-inspecteur de l'Université de Liége, et sous la présidence effective de M. G. KURTH, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie royale de Belgique.

Dans l'espoir que vous voudrez bien, Monsieur, nous honorer d'une prompte et favorable réponse, nous vous prions d'agréer l'hommage de notre considération distinguée.

Au nom de la commission belge d'organisation du

Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux.

Le Président,
G. KURTH,
6, rue Rouveroy, Liége.

Les Secrétaires :
F. ALVIN,
Conservateur du Cabinet des médailles de l'État,
5, rue du Musée, Bruxelles.

J. VAN DEN GHEYN, S. J.,
Conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale
de Belgique, 5, rue du Musée, Bruxelles.

A propos des quatrième et septième rapports dont il est question dans la circulaire ci-dessus, M. le Vte B. de Jonghe communique à l'assemblée une lettre de Mgr le chanoine baron F. Bethune dans laquelle sont exposées les craintes conçues par le président d'honneur de notre Société, de voir les reproductions, ainsi répandues dans le public, faciliter la contrefaçon des médailles anciennes et la nécessité de prendre des mesures pour obvier à ce danger.

M. de Witte appuie ces observations, qu'il trouve fort justifiées, et promet d'en faire part au comité organisateur du congrès, dont il est membre.

M. de Witte porte, ensuite, à la connaissance de l'assemblée le don fait à la Société par M. A. de Behault de Dornon d'un manuscrit de feu M. Hachez, l'archéologue montois bien connu, concer-

nant les petits deniers muets de Valenciennes et de Mons. Ce travail n'est pas complètement terminé; il est accompagné d'une planche fort bien gravée, tirée à grand nombre, de sceaux, de monnaies et de plombs de marchandises. Des remercîments ont été adressés à M. de Behault par M. le Vte B. de Jonghe.

LECTURES ET COMMUNICATIONS.

Au nom de M. Menger, associé étranger, M. le Président fait circuler plusieurs plaquettes-portraits, fort belles de modelé et de composition, de M. Wienecke, 2e graveur de la Monnaie d'Utrecht. Parmi ces médailles se trouve celle qui fut frappée à l'occasion du 80e anniversaire du célèbre peintre hollandais J. Israels.

M. Fréd. Alvin, membre effectif, fait part à ses confrères d'une heureuse acquisition faite par lui, à un prix modique, pour le Cabinet de l'État belge, à la vente de Somzée. Il s'agit d'un admirable médaillon d'*étain* de grande dimension, dont le sujet a été emprunté à l'histoire fabuleuse de Méléagre et Atalante, dont il retrace les divers épisodes.

Ce qui donne une énorme importance au médaillon de la collection Somzée, c'est qu'il porte, gravé à la pointe, le nom de son auteur, Paul de Viana ou van Vianen, artiste né à Utrecht dans le troisième quart du XVIe siècle, qui travailla en

Italie et mourut à Prague en 1620. Cette découverte opportune a déjà permis à M. Alvin d'identifier un autre médaillon du Cabinet de l'État, resté, jusqu'ici, classé parmi les œuvres d'auteurs inconnus.

M. le Vte de Jonghe remercie M. Alvin de sa communication et le félicite vivement de son acquisition. (*Applaudissements.*)

M. A. de Witte fait circuler un cadre renfermant de fort beaux camés ouvrés par M. V. Lemaire, qui n'est pas seulement un médailleur apprécié, mais encore un graveur en pierres fines de haut mérite; puis il montre une charmante petite médaille frappée à l'occasion du 300e anniversaire de la fondation du Collège supérieur de Luxembourg, et un élégant insigne destiné aux conseillers communaux d'Etterbeek, modelés, l'un et l'autre, par M. A. Michaux. Enfin, il exhibe un autre insigne, d'heureuse composition, dû au talent de M. G. Devreese, et frappé pour les conseillers communaux de Schaerbeek. Ces pièces sont offertes par leurs auteurs à la Société. (*Remercîments.*)

M. de Witte montre encore : 1° Un patagon frappé, en 1667, par Charles II, à Tournai, et appartenant à M. Dupriez. C'est la première fois qu'une pièce au nom de Charles II et au titre de seigneur de Tournai est signalée. On croyait jusqu'ici que l'atelier tournaisien avait été fermé à la mort de Philippe IV. On voit qu'il n'en est rien et qu'il continua d'être en activité jusqu'à la prise de la

ville, en 1667, par les troupes du roi de France, Louis XIV (1);

2° Un jeton aux armes de Gui Dimenche, dit Lombart, récemment acquis par lui à la vente faite à Paris de la célèbre collection Richard. Gui Dimenche fut maître de la Monnaie de Tournai sous Charles VIII, de 1491 à 1498, puis de celle d'Amiens, de 1498 à 1509 (?). Si le jeton, dont il s'agit, a été forgé à Tournai, Quentin de Fervacques, tailleur des fers de cet atelier au temps de la maîtrise de Gui, en est probablement l'auteur, si, au contraire, il vit le jour à Amiens, Isaac de Bemmeteau, Hugues de Bailly et Nicolas de Russange, successivement graveurs de la Monnaie de cette ville, de 1500 à 1509, peuvent en réclamer la paternité. Le jeton de Gui Dimenche a été publié par M. R. Serrure dans le tome I de la *Gazette numismatique française*.

M. de Witte termine sa causerie en exhibant une fort jolie médaille religieuse de la fin du XVIIe siècle, qu'un heureux hasard lui a permis de fixer

(1) Cette pièce est aujourd'hui au Cabinet de l'État.

à Saint-Vincent de Soignies, patron de Cambron-Casteau.

M. le vicomte B. de Jonghe, *président*, fait circuler :

1° Un essai en or du ducaton de Charles II, frappé à Anvers en 1698. Le ducaton, resté inconnu en nature à M. de Witte, n'a vraisemblablement pas été émis, ce qui double la valeur de son essai ;

2° Un petit denier d'argent au buste de Saint-Étienne, frappé à Saint-Trond par Etienne de Bar, évêque de Metz (1120-1164), et dont, jusqu'ici, on ne connaissait que l'exemplaire provenant de la fameuse trouvaille faite à Maestricht en 1855;

3° Un gros à l'aigle de Gui de Dampierre, comte de Flandre, forgé à Ypres ;

4° Un denier noir du même comte, frappé par lui aussi à Ypres, et absolument inconnu.

Ces deux dernières pièces fournissent à M. de Jonghe l'occasion de résumer l'histoire de l'atelier monétaire d'Ypres. (*Applaudissements.*)

M. Liégeois, correspondant regnicole, soumet à l'appréciation de ses confrères l'extrait suivant découvert par lui aux Archives communales d'Ypres et qui le porte à croire qu'à la fin du XIIIe siècle, c'est-à-dire sous le règne de Gui de Dampierre, les coins des pièces frappés à Ypres n'étaient pas taillés en cet atelier :

Compte de la ville d'Ypres de novembre 1297 *à novembre* 1298. — *Rouleau intitulé* Pardekin *ou dépenses*

en missions, messages, voyages, etc., au compte de la ville :

En le semaine de Saint Nicholay (du 1 au 7 décembre) 1297 :

Item à Jehan Douchet d'Arraes por le despens k'il fist en le hostel David le Pissonier, 10 sous 7 deniers.

En le semaine devant le jour St Piere (du 5 au 11 janvier) 1298 (n. st.) :

A Jakemon Waghebard por 1 voyage fait à Arraes por paier à *Jakeme Douchet por son manaie* par 3 jours, 23 sous 7 deniers.

En le semaine de le Saint Remi (29 7bre-4 8bre) 1298 :

Item à W° Faghel por 1 voiage fait à Bruges por avor (avoir) *un asay de le monoie* par deux jours, 10 sous.

Item à un varlet ki ala querre (chercher) un asay à Tournay, 8 sous.

(Arch. communales d'Ypres, collection des comptes en rouleaux.)

La lecture de cet intéressant document donne lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. le Vte B. de Jonghe, Liégeois et de Witte; puis la séance est levée à midi et demi.

Le Secrétaire, *Le Président,*

ALPHONSE DE WITTE. Vte BAUDOUIN DE JONGHE.

Réunion du bureau du 6 juillet 1904.

... A la demande de M. Menger et sur la proposition de MM. le Vte B. de Jonghe et A. de Witte, le titre de membres *associés étrangers* a été conféré:

1° A M. H.-L.-A. Van den Wall Bake, maître de la Monnaie royale d'Utrecht;

2° A M. J.-C. Wienecke, graveur au même établissement.

Le Secrétaire, *Le Président*,

ALPH. DE WITTE. Vte B. DE JONGHE.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

AU 1er OCTOBRE 1904.

MEMBRES D'HONNEUR.

S. M. VICTOR-EMMANUEL III, Roi d'Italie . . . 22 avril 1892.

S. A. R. monseigneur le Prince **Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha**, duc de Saxe. . . . . 7 juillet 1878.

S. A. S. monseigneur le Prince souverain **de Monaco, Albert Ier** . . . 24 novembre 1889.

S. A. monseigneur le Prince **Pierre de Saxe-Cobourg et Bragance.** 26 novembre 1891.

S. A. S. monseigneur le Prince **Louis-Alexandre de Battenberg**, 4, Hanscrescent, Londres, C. W. . . . . 21 avril 1901.

MEMBRES HONORAIRES (1).

MM.

Teixeira de Aragão, directeur du cabinet des médailles de S. M. le Roi de Portugal, à Lisbonne . . . . . 2 juillet 1871.

Karabacek (le Dr et professeur **Josef**) directeur de la Bibliothèque impériale et secrétaire de l'Académie impériale et royale des Sciences, Seidlgasse, 41, à Vienne, III . . . . . 7 juillet 1872.

Schlumberger (**Gustave**), membre de l'Institut, avenue d'Antin, 27, à Paris. . . . . 7 juillet 1878.

(1) Le nombre des membres honoraires est limité à vingt-cinq.

Caron (Émile), avoué honoraire, boulevard Haussmann, 36, à Paris . . . . . 1er juillet 1888.

Dannenberg (Hermann), magistrat, président d'honneur de la Société de numismatique de Berlin, Lessingstrasse, 8, à Berlin, N. W. . — —

Babelon (Ernest), membre de l'Institut, conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue de Verneuil, 30, à Paris . . . . . — —

Evans (John), président de la Société des antiquaires et de la Société anglaise de numismatique, correspondant de l'Institut de France, Nash Mills, Hemel Hempstead, Angleterre. . 24 novembre 1889.

Hildebrand (Hans), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Suède, directeur des musées d'antiquités de l'État, Storgatan, 24, à Stockholm. . . . . 5 juillet 1891.

Luschin von Ebengreuth (le Dr et prof. chevalier **Arnold**), membre de l'Académie impériale et royale des Sciences à Vienne, ancien doyen de l'université de Gratz, l'hiver : Merangasse, 15; l'été : Quellengasse, 4, à Gratz (Autriche) . . 3 juillet 1892.

Papadopoli (le comte **Nicolas**), sénateur, président de la Société italienne de numismatique, palais Papadopoli, Grand Canal, San-Silvestro, à Venise . . . . . — —

Joseph (Paul), professeur, Schifferstrasse, 88, Sachsenhausen, à Francfort-sur-Mein . . . . 2 juillet 1893.

Gnecchi (Francesco), directeur de la *Revue italienne de Numismatique*, via Filodrammatici, 10, à Milan (Italie) . . . . . — —

Imhoof-Blumer (le Dr **Frédéric**), à Winterthur (Suisse) . . . . . 1er juillet 1894.

Bahrfeldt (Max), Lt-Colonel au 5e régiment de fusiliers no 36, Kronprinzenstrasse, 6, Halle a/S . . . . . — —

Von Ernst (le chevalier **Charles**), conseiller supérieur des Mines de l'État, Ungargasse, 3, à Vienne (Autriche). . . . . 1er juillet 1894.

Snoeck (le jonkheer **M.-A.**), chambellan de S. M. la reine des Pays-Bas, à Hintham. . . . . 19 juillet 1896.

Blanchet (**J.-Adrien**), bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre résident de la Société des antiquaires de France, avenue Bosquet, 40, à Paris (VIIe) . . . . . 2 juillet 1899.

Bordeaux (**Paul**), avocat, boulevard Maillot, 98, à Neuilly s/Seine, France . . . . . 1er juillet 1900.

Morin-Pons (**Henri**), banquier, rue de la République, 2, à Lyon. . . . . 7 juillet 1901.

Barclay v. Head, conservateur au British Museum, à Londres . . . . . — —

Svoronos (**Jean-N.**), directeur du Musée national de Numismatique, rue Cyclobore, 4, à Athènes. 6 juillet 1902

Roty (**Oscar**), graveur-médailleur, membre de l'Institut, rue Mirabeau, 1, à Paris . . . . . — —

de Man (Mlle **Marie**), rue Saint-Pierre, 39, à Middelbourg (Zélande) . . . . . 5 juillet 1903.

Mazerolle (**Fernand**), archiviste de la Monnaie, directeur de la *Gazette française de Numismatique*, boulevard Pereire, 127, à Paris . . 3 juillet 1904.

MEMBRES EFFECTIFS (1).

MM.

Bethune (monseigneur le chanoine baron **F.**), prélat domestique de Sa Sainteté et archidiacre du chapitre de la cathédrale de Bruges, rue d'Argent, 40, à Bruges . . . . . Fondateur.

Pety de Thozée (**J.**), agent diplomatique et consul général de Belgique, à Sophia . . . . 4 juillet 1852.

(1) Le nombre des membres effectifs est limité à trente-cinq.

Picqué (Camille), conservateur honoraire du cabinet de numismatique à la Bibliothèque royale, rue Dupont, 70, à Schaerbeek. . . . 8 juillet 1860.

Vanden Broeck (Édouard), rue du Commerce, 70, à Bruxelles . . . . . 3 juillet 1864.

de Limburg-Stirum (le comte **Thierry**), sénateur, rue de la Loi, 166, à Bruxelles . . . . 7 juillet 1867.

de Jonghe (le vicomte **Baudouin**), rue du Trône, 60, à Ixelles. . . . . 4 juillet 1869.

Liedts (le baron), rue de la Loi, 88, à Bruxelles. 3 juillet 1870.

de Chestret de Haneffe (le baron **Jules**), membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, rue des Augustins, 31, à Liége . . 2 juillet 1871.

de Roissart (Amédée), président à la Cour d'appel, avenue de la Couronne, 12, à Ixelles. 7 juillet 1878.

Cumont (Georges), avocat, rue de l'Aqueduc, 19, à Saint-Gilles . . . . . 2 juillet 1882.

Bethune (le baron **Jean-Baptiste**), gouverneur de la Flandre occidentale, à Bruges. . . . . 5 juillet 1885.

Bamps (Constant), docteur en médecine, rue du Président, 46, à Ixelles et à Hasselt . . . . . — —

de Witte (Alphonse), rue du Trône, 55, à Ixelles. 4 juillet 1886.

Peny (Edmond-Ph.-A.), ingénieur, à Morlanwelz. 3 juillet 1887.

De Munter (Victor), agent de la Banque nationale de Belgique, Lei, 15, à Louvain. . . . — —

Surmont de Volsberghe (le baron), sénateur, ancien Ministre de l'Industrie et du Travail, à Gand . . . . . 7 juillet 1889.

Van Eersel (le lieut.-colonel chevalier **Léop.**), villa Jeannette, cap d'Antibes (Alpes-Maritimes), France . . . . . 24 novembre 1889.

Naveau (Léon), au château de Bommershoven (par Jesseren) . . . . . — —

Cogels (Paul), château de Boeckenberg, à Deurne lez-Anvers. . . . . 6 juillet 1890.

Daniels (l'abbé **Polydore**), au château de Vogelsanck, par Zolder (Limbourg) . . . . . — —

de Schodt (Georges), avocat, rue de Londres, 5, à Ixelles . . . . . 5 juillet 1891.

Moens (Jean), avocat, à Lede, près d'Alost, Flandre orientale. . . . . — —

Dubois (Fernand), sculpteur et médailleur, avenue Brugmann, 78, à Saint-Gilles. . . . . 3 juillet 1892.

Seeldrayers (Émile), artiste-peintre, rue Potagère, 123, à Saint-Josse-ten-Noode . . . . . 2 juillet 1893.

Visart de Bocarmé (Albert), rue Saint-Jean, 16, à Bruges . . . . . — —

Wallaert (Em.), docteur en droit, rue Marie-Thérèse, 73, à Saint-Josse ten-Noode. . . . — —

Lemaire (Victor), médailleur, boulevard du Chemin de fer, 21, à Gentbrugge-Gand. . . . . — —

Willems (Joseph), notaire, à Saint-Trond . . . 1er juillet 1894.

de Ghellinck-Vaernewyck (le vicomte), rue de l'Industrie, 15, à Bruxelles. . . . . — —

Tinne (O.), lt-colonel, 91, rue Solvyns, à Anvers. 7 juillet 1895.

Delbeke (A.) avocat, membre de la Chambre des Représentants, rue de l'Empereur, 9, à Anvers. — —

Alvin (Fréd.), conservateur du cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, rue Van Volsem, 13, à Ixelles . . . . . 7 juillet 1901.

Laloire (Édouard), attaché aux archives générales du Royaume, avenue Brugmann, 304, à Uccle . . . . . 6 juillet 1902.

Van der Beken (Charles), contrôleur des monnaies, rue de Moscou, 1, à Saint-Gilles. . . . 5 juillet 1903.

Donnet (Fernand), administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, rue du Transvaal, 53, à Anvers. . . . . — —

CORRESPONDANTS REGNICOLES (1).

MM.

Van Even (Édouard), membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, archiviste de la ville, rue des Bouchons, 6, à Louvain. . . . 4 juillet 1869.

(1) Le nombre des correspondants regnicoles est limité à trente-cinq.

DU CHASTEL DE LA HOWARDRIES (LE COMTE Albéric), au château de la Havette, à Spa . . .	3 juillet 1881.
URBAN (Ernest), rue du Congrès, 43, à Bruxelles.	6 juillet 1890.
DE JAER (Léon), ingénieur, rue Walthère Jamar, 145, à Ans	5 juillet 1891.
VAN DER STAPPEN (Charles), statuaire, avenue de la Joyeuse-Entrée, 15, à Bruxelles	2 juillet 1893.
JOORIS (Franz), lieutenant au 1er régiment de Guides, boulevard de Waterloo, 51, à Bruxelles.	— —
MERGHELYNCK (L'ÉCUYER Arthur), archiviste des villes d'Ypres et de Furnes, rue d'Elverdinghe, 1, à Ypres	— —
LIÉGEOIS (Edmond), bibliothécaire et conservateur du musée de la ville, rue au Beurre, 35, à Ypres	1er juillet 1894.
SIMONIS (J.), docteur, rue de l'Industrie, 2, à Jemeppe-sur-Meuse	7 juillet 1895.
VAN MALDERGHEM (Jean), archiviste de la ville de Bruxelles, rue Anoul, 26, à Ixelles. . . .	— —
LOMBAERTS (Edmond), avenue des Arts, 130, à Anvers	— —
MOYAUX (Auguste), ingénieur, Boulevard du Régent, 35, à Bruxelles	— —
VERMEYLEN (Franz), statuaire et médailleur, rue des Récollets, 49, à Louvain.	— —
LAMBO (L'ABBÉ Aloïs), professeur au Petit Séminaire, à Malines	— —
HERMANS (Charles), Canal des Brasseurs, 29, à Anvers.	— —
BERNAYS (Édouard), avocat, avenue Van Eyck, 33, à Anvers.	— —
FISCH (Paul), médailleur, rue d'Allemagne, 32, à Bruxelles.	19 juillet 1896.
DE VINCK DE WINNEZEELE (LE BARON), sénateur, membre du comité-directeur du musée du Steen, avenue des Arts, 107, à Anvers. . . .	— —
BIGWOOD (Georges), avocat, chaussée de Vleurgat, 114, à Bruxelles	— —

de Jonghe (le vicomte **Eug.**), rue du Trône, 60, à Ixelles	19 juillet 1896.
Allard (**Josse**), directeur de la Monnaie, rue Guimard, 8, à Bruxelles.	18 juillet 1897
Prisse (le baron **Philippe**), ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées, boulevard Léopold, 163, à Anvers	— —
Gaillard (l'abbé **Joseph**), curé à Geer, près Waremme	— —
Michaux (**Alphonse**), graveur à la Monnaie, rue Saint-Bernard, 57, à Saint-Gilles	17 juillet 1898.
Renier (**M.**), président de la Société verviétoise d'archéologie, membre correspondant pour la province de Liège de la Commission royale des monuments, fondateur et conservateur du musée communal de Verviers, rue Saucy, à Verviers	— —
Maus (**Gaston**), rue du Luxembourg, 19, à Bruxelles	— —
Van den Bergh (**Léopold**), trésorier du cercle archéologique de Malines, Longue rue des Chevaliers, 32, à Malines	1er juillet 1900.
Le Grelle (**Charles**), commissaire des monnaies, à Bruxelles	— —
Devreese (**Godefroid**), statuaire-médailleur, rue Quinaux, 11, à Schaerbeek.	7 juillet 1901.
Dugniolle (**J.**), capitaine au régiment des grenadiers, rue Vifquin, 66, à Schaerbeek	6 juillet 1902.
Gilleman (**Charles**), préfet des études à l'Athénée royal, rue de Saint-Pétersbourg, 21, à Ostende	5 juillet 1903.
Le Roy (**Hippolyte**), sculpteur-médailleur, rue des Tonneliers, 4, à Gand	— —
Hamal-Mouton (**Jules**), à Péry-Trooz	— —
du Monceau de Bergendael (comte **Eugène**), docteur en droit, à Grez-Doiceau	— —
Coppieters t'Wallant (**J.-B.**), avocat, quai Spinola, à Bruges.	3 juillet 1904.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

MM.

Madden (Frédéric-W.), esq., 13, Grand Parade, à Brighton.	14 janvier 1865.
Trachsel (le Dr C.), Petit-riant Site, descente Montbenon, à Lausanne.	14 mai 1871.
Sudre (L.), sous-directeur honoraire des monnaies, quai Malaquais, 3, à Paris	25 janvier 1876.
Lehmann (le baron von), lieutenant général, Adolfsallee, 7, à Wiesbaden	4 décembre 1877.
Du Lac (Jules), rue des Minimes, 10, à Compiègne	10 avril 1878.
Engel (Arthur), rue de l'Assomption, 66, à Paris-Auteuil	11 mai 1878.
Rigaux (Henri), archiviste de la ville, mairie de Lille (Nord)	23 mai 1878.
Vernier (Achille), banquier, rue de Thionville, 34, à Lille	23 octobre 1878.
de Grez (le jonkheer J.-M.-H.-J.), rue de la Loi, 37, à Bruxelles.	4 février 1879.
Dissard (Paul), conservateur des musées de la ville de Lyon	5 juillet 1879.
Ehrensvard (le comte Augustin), capitaine au régiment des hussards de Scanie, à Liatorp, près Helsingborg (Suède)	17 mars 1881.
Quarré-Reybourbon (L.), boulevard de la Liberté, 70, à Lille	2 mai 1882.
André (Ernest), notaire, à Gray (Haute-Saône).	2 octobre 1882.
Cavalli (Gustave), pharmacien, à Skōfde (Suède).	9 août 1883
Wedberg (J.-O.), conseiller de justice, Storgatan, 29, à Stockholm	— —
Bom (Adrien), Keizersgracht, 149, à Amsterdam.	20 janvier 1885.

(1) Le nombre des associés étrangers est limité à cent cinquante.

Besier (Louis-Guillaume-Alexandre), président de la Commission des monnaies des Pays-Bas, Maliesingel, 24, à Utrecht . . . . 2 octobre 1885.

Germain de Maidy (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, rue Héré, 26, à Nancy . . . . . 14 avril 1886.

Cahn (Adolphe-E.), membre des Sociétés numismatiques de Vienne et de Munich, Niedenau, 55, à Francfort-sur-Mein . . . . . 4 juillet 1886.

Helbing (Otto), membre des Sociétés numismatiques de Vienne, de Munich et de Suisse, Maximilianstrasse, 32, à Munich. . . . . — —

Corbelijn-Battaerd (C.-H.-F.-A.), Notenboomstraat, 87, à Groenloo (province de Gueldre), Pays-Bas . . . . . 28 avril 1887.

Schulman (J.), Keizersgracht, 448, Amsterdam (Pays-Bas). . . . . — —

Gnecchi (Ercole), directeur de la *Revue italienne de Numismatique*, via Gesù, 8, à Milan (Italie). 4 juin 1887.

Storer (Horace-R.), président de la Société médicale de Newport, Washington street, 58, à Newport, Rhode-Island (États-Unis). . . . 28 juin 1887.

Mc Lachlan (R.-W.), Sainte-Monique street, 55, Montréal (Canada) . . . . . 30 juillet 1887.

Kenner (le Dr Frédéric), membre de l'Académie impériale et royale des sciences de Vienne, directeur des Musées impériaux des médailles et d'antiquités, Burgring, 5, à Vienne (Autriche) . . . . . 13 janvier 1888.

Stephanik (Joh.-W.), secrétaire de la Société royale néerlandaise de numismatique, Keizersgracht, 414, à Amsterdam . . . . . 26 août 1888.

Barozzi (Nicolas), ancien conservateur du Musée Correr et directeur actuel des Galeries royales de Venise, Palais ducal, à Venise. . . . . 23 décembre 1888.

de Ponton d'Amécourt (le baron R.), rue Saint-Nicolas, 2, à Saint-Calais (Sarthe), France . . 6 février 1889.

Vallentin du Cheylard (Roger), officier de l'Instruction publique, rue Jeu de Paume, à Montélimart, France . . . . . 28 septembre 1889.

Soutzo (Michel-C.), gouverneur de la Banque nationale de Roumanie, Strada Romania, 4, à Bucharest (Roumanie) . . . . . 12 octobre 1889.

Van Werveke (Nicolas). secrétaire de l'Institut grand-ducal de Luxembourg. . . . . 15 février 1890.

Stroehlin (Paul), président de la Société suisse de numismatique, 54, route de Chêne, à Genève . . . . . 7 juin 1890.

Meili (Julius), ancien consul de la Confédération helvétique, Alpenquai, 36, à Zurich. . . . . 4 novembre 1890.

Hollebeke (Paul), Grand'Place, à Bailleul (Nord), France. . . . . 27 février 1891.

Tolstoï (le comte **Jean**), Académie impériale des Beaux-Arts, Wassiliewski ostrow, 5e ligne, n° 2, à Saint-Pétersbourg . . . . . 7 mars 1891.

Coliez, docteur en médecine et officier d'Académie à Longwy (France) . . . . . 15 mars 1891.

Ruijs de Perez (P.-J.-B.), rue Joseph II, 26, à Bruxelles . . . . . 31 mars 1891.

de Gyselaar (le jonkheer **N.-C.**), docteur en droit, Hoogstraat, à Gorcum. . . . . 20 mai 1891.

van der Does de Willebois (le jonkheer **P.-J.-J.-S.-M.**), bourgmestre de la ville de Bois-le-Duc . . . . . 1er juillet 1891.

Van Meeuwen (le jonkheer **P.-M.-F.**), vice-président de la Cour d'appel, à Bois-le-Duc. — —

Ambrosoli (Solon), conservateur du cabinet royal des médailles de Brera, via Montebello, 14, à Milan . . . . . 9 juillet 1891.

Riggauer (le prof. **Hans**), conservateur en chef du cabinet royal de numismatique, Neuhaüserstrasse, 5, à Munich . . . . . — —

Hauberg (P.), conservateur du cabinet royal de numismatique de Copenhague, Danemark. . 26 novembre 1891

Hénault (Maurice), archiviste municipal, place d'Armes, 13, à Valenciennes . . . . . 7 janvier 1892.

Castellani (Giuseppe), S. Giacomo dall'Orio Fondamentà del Megio, N 1757, Venezia. 14 mai 1892.

Heldring (O.-G.-H.), Lt-colonel d'infanterie, Langestraat, 30, à Renkum (Gelderland), Pays-Bas. 21 mai 1892.

Quintard (Léopold), rue Saint-Michel, 30, à Nancy . . . . . 28 juin 1892.

Maignien (Edmond), conservateur de la bibliothèque de Grenoble, à Grenoble (Isère), France . . . . . — —

Ruijs de Perez (Willie), avenue Louise, 119, à Bruxelles . . . . . 22 août 1892.

Ruggero (Giuseppe), major général de réserve, rue San Nicolo da Volentino, 50, à Rome . 14 septembre 1892.

Rappaport (Edmond), banquier, Friedrichstrasse, 13a, à Berlin . . . . . 28 novembre 1892.

Troutowski (W.), secrétaire général de la Société impériale d'archéologie (Bersénewka), à Moscou . . . . . 12 décembre 1892.

Stenersen (le Dr L.-B.), directeur du cabinet des médailles de l'Université, à Christiania . . . — —

Marvin (W.-T.-R.), directeur de *The American Journal of numismatics*, Federal street, 73, à Boston (Massachusetts), U. S. . . . . 26 janvier 1893.

von Höfken von Hattingsheim (le chevalier R.), directeur de *l'Archiv für Bracteatenkunde*, Windmühlgasse, 24a, à Vienne (VI). . . . . 22 février 1893.

Ter Gouw (J.-E.), Nassaulaan, 8, à Hilversum, (Hollande septentrionale), Pays-Bas . . . . . 25 février 1893.

Zwierzina (W.-K.-F.), receveur de l'enregistrement et des domaines, à Alfen (Sud-Hollande). 18 juin 1893

Barbey de Budé (Maurice), Préchoisi, sur Clarens (Vaud), Suisse . . . . . 20 juin 1893.

Oettinger (Sigmund), professeur, membre de la Société américaine de numismatique et d'archéologie, 107, East 45th street, New-York. . 12 janvier 1894.

de Dompierre de Chaufepié (**D.-H.-J.**), directeur du cabinet royal des médailles, président de la Société royale néerlandaise de numismatique, rue de Java, 76, à La Haye . . . . . 17 mars 1894.

Bahrfeldt (le docteur **Émile**), Bankdirektor, Kurfürstendamm, 17, Berlin, W. . . . . 28 mars 1894.

Rosa (**Alexandre**), président de la *Junta de numismatica americana*; 543, Calle Péru, à Buenos-Ayres. . . . . 11 mai 1894.

van Meeuwen (le jonkheer **P.-L.**), membre du tribunal, à Almelo . . . . . 21 juin 1894

Derome (**Ch.**), notaire, à Ribemont (Aisne), France. . . . . 28 octobre 1894.

van Lanschot, avocat, Weesstraat, 134a, à Bois-le-Duc. . . . . 3 décembre 1894.

Kleinschmidt (Dr **A.**). conseiller de la Cour et directeur de la Bibliothèque ducale, à Dessau, Anhalt. . . . . 5 janvier 1895.

Grossel (**Arsène**), Grand'Place, 20, à Bergues-Saint-Winoc (Nord), France. . . . . 13 mai 1895.

Sassen (**Auguste**), Steenweg, à Helmond (Pays-Bas). . . . . 20 septembre 1895.

Mubarek Ghalib Bey, fonctionnaire à la Dette publique ottomane, à Constantinople . . . . 9 janvier 1896.

Tachella (**M.-D.-E.**), conservateur du cabinet des médailles, au Musée national, à Sophia . . 25 février 1896.

Hess (**Adolph**), Nachfolger, Mainzer Landstrasse, 49, à Francfort sur Mein . . . . . 21 avril 1896.

Hirsch (**Jacques**), docteur en philosophie et numismate, Arcisstrasse, 17, à Munich . . . 26 septembre 1896.

Joos (**H.**), lieutenant-colonel d'infanterie territoriale, à Cassel (Nord), France. . . . . 14 octobre 1896.

Beelaerts van Blokland (le jonkheer **M.-F.**), Koninginnegracht, 62, à La Haye. . . . . 6 avril 1897.

Menger (**J.-Ph.-M.**), 1er graveur à la Monnaie, Voorstraat, 35, à Utrecht . . . . . — —

Begeer (**Anth.**), médailleur, Oudegracht, E, 17, à Utrecht . . . . . — —

Perini (Quintilio). à Rovereto, Tyrol (Autriche). 15 septembre 1897.
Leite de Vasconcellos, professeur de numismatique à la Bibliothèque nationale, à Lisbonne. — —
Richebé (Raymond), avocat, ancien attaché à la bibliothèque Mazarine, rue Montaigne, 7, à Paris . . . . . 1er octobre 1897.
Seligmann (Eugène), Bebergasse, 8, à Francfort-sur-Mein. . . . . 7 mars 1898.
Vlasto (Michel-P.), allées des Capucines, 12, à Marseille . . . . . 20 novembre 1898.
Snoeck (le jonkheer **M.-W.**), docteur en droit, à Heerenveen, Pays-Bas . . . . . 1er décembre 1898.
Prowe (T.), président de la Société numismatique de Moscou, à Moscou . . . . . — —
de Geloes d'Eysden (le comte), chambellan de S. M. la Reine des Pays-Bas, château d'Eysden, par Eysden, Limbourg hollandais. . . 29 janvier 1899.
Florange (J.), 21, quai Malaquais, Paris . . . . 20 février 1899.
Forrer (L.), « Edelweiss », Grove Park (Kent), Angleterre. . . . . 15 mai 1899.
Streit, professeur à l'Université, à Athènes. . . 8 août 1899.
Pick (le dr **Behrendt**), conservateur du cabinet numismatique de Gotha. . . . . 28 septembre 1899.
Labouchère (Herman), villa Beau Séjour, I, Lausanne. . . . . 30 avril 1900.
Amardel (Gabriel), avocat à Narbonne (Aude), France . . . . . 11 juillet 1900.
Honnet (Camille), rue du Cloître-Saint-Étienne, 25, à Troyes (Aube), France . . . . . 31 décembre 1900.
Nervegna (Giuseppe), à Brindisi (Italie) . . . . — —
Bockenheimer, Landgerichtsdirector, 27, Uferstrasse, à Mayence . . . . . 4 février 1901.
Rizzoli, junior (le dr **Luigi**), conservateur au Musée Bottacin, à Padoue . . . . . 4 mai 1901.
Lalanne (Émile), rue de la Trésorerie, 34, à Bordeaux. . . . . 17 juin 1901.
De Campos (Manoel-Joaquim), rue Da Boa Vista, 124, 2e, à Lisbonne . . . . . 12 décembre 1901.

Buchenau (H.), directeur des *Blätter für Münzfreunde*, Roonstrasse, 2, Weimar . . . . . 8 juillet 1902.

Hollestelle (A.), membre des États provinciaux de Zélande, à Tholen, Ouvelandsche straat, D. 436. . . . . 17 octobre 1902

Dutilh (E.-D.-J.), conservateur du Cabinet des médailles à Alexandrie, Égypte. . . . . 8 novembre 1902

Levy (Joseph), membre de la Société bavaroise de Numismatique, rue des Plantes, 36, à Bruxelles . . . . . 27 mai 1903

Hora Siccama (Jhr. J.-H.), ancien chef de la direction politique au Ministère des Affaires Étrangères du royaume des Pays-Bas, Bezuidenhout, 13, à La Haye . . . . . 15 décembre 1903.

Babut, capitaine adjudant-major au 31e régiment de ligne, rue des Gatines, 23, à Paris . . . . 12 avril 1904.

de Knevelt (Edgar), solicitor, Guilford street, 26, Russell square, Londres, W. C. . . . . 1 mai 1904.

Van den Wall Bake (H.-L.-A.), maître de la Monnaie royale des Pays-Bas, à Utrecht . . 6 juillet 1904.

Wienecke (J.-C.), deuxième graveur de la Monnaie d'Utrecht, Jagerslaan, 1, à Zeist . . . . — —

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1905 :

Président d'honneur à vie : Mgr le chanoine baron **Félix Bethune.**
Président : . . . . . M. le vicomte **B. de Jonghe.**
Vice-Président : . . . . M. le comte **Th. de Limburg-Stirum.**
Secrétaire : . . . . . M. **A. de Witte.**
Bibliothécaire (ff.) : . . . M. **G. Bigwood.**
Trésorier : . . . . . M. **Am. de Roissart.**
Contrôleur : . . . . . M. **Éd. Vanden Broeck.**

COMMISSION DE LA REVUE POUR L'ANNÉE 1905 :

MM. le vicomte **B. de Jonghe.**
le comte **Th. de Limburg-Stirum.**
A. de Witte.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 3e TRIMESTRE 1904.

Avis important : Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. G. Bigwood, bibliothèque de la Société royale de Numismatique, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Ouvrages périodiques.

Allemagne. — *Berliner Münzblätter*, nos 30 et 31. — *Numismatische Correspondenz*, nos 222, 223. — *Blätter für Münzfreunde*, nos 4 à 6. — *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1904, II Heft.

Angleterre. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, nos 139, 140.

Argentine (République). — *El coleccionista*, t. I, nos 1, 2.

Autriche. — *Numismatische Zeitschrift*, t. XXXV, 1903. — *Mitteilungen des Klubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien*, nos 167, 168. — *Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, nos 250, 251.

Belgique. — *La Gazette numismatique*, nos 7, 8. — *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles*, t. VIII, no 1. — *Liége-Exposition*, livraisons nos 17 à 25. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, t. XII, no 5. — *Bulletin périodique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, t. V. — Société d'archéologie de Bruxelles : *Annuaire*, 1904. — *Revue bibliographique belge*, nos 4 à 6. — *Archives belges*, nos 5, 6. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXIII, livr. 1 et 2. — Académie royale de Belgique : *Bulletin des classes*, 1904, nos 3, 4. — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XLII, nos 5, 6. — Académie royale d'archéologie de Belgique : *Annales*, t. VI, 1re et 2e livr ; *Bulletin*, 1904, II. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. XXXIV.

France. — Société nationale des antiquaires de France : *Bulletin*, 1904, livr. 1. — *Polybiblion:* partie technique, 1904. livr. 5-7; partie littéraire, livr 5-6; t. LX, 1re livr. — *Revue numismatique*, 4e série, t. VIII, 1er et 2e trimestres. — *Bulletin international de Numismatique*, t. III, no 2.

Grèce. — *Bulletin de correspondance hellénique* (École française d'Athènes). Années 1898 à 1901; 1902, livr. I à VI.

Hongrie. — *Numizmatikai Közlony*, a Magyar Numizmatikai Társulat Megbizásabol szerkeszti Gohl Odon, 1904, III fasc.

Italie. — *Bollettino di Numismatica*, t. II, nos 4 à 7 — *Rassegna numismatica*, t. I, no 3. — *Battaglie di Archeologia*, t. I, ne 3. — *Bollettino del Museo civico di Padoua*, t. VII, nos 1, 2. — *Rivista italiana di Numismatica e scienze affini*, 1904, vol. XVII, fasc. II.

Luxembourg (Grand duché de). — *Ons Hémecht*, livr 4 à 6.

Pays-Bas. — *De Vrije Fries*. Tijdschrift uitgegeven door het Friesch Genootschap van geschied-, oudheid- en taalkunde, 1903, 20e deel, afl. II. — *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde te Amsterdam*, 12e année, liv. 3.

Portugal. — *O Archeologo Português*, 1904, nos 1, 2.

Roumanie. — *Buletinul Societatis Numismatice Romane*, 1re année, nos 3-4.

Suède. — *Kongl. Vitterhets Historie och Antiquitets Akademiens Manadsblad*, Stockholm, 1898 och 1899; 1901 och 1902.

Suisse. — *Répertoire général de médaillistique*, P.-Ch. Stroehlin, I, 3.

Ouvrages non périodiques.

Alvin (F.). — *Médaille du couvent de Sainte-Élisabeth à Bruxelles*. Bruxelles, 1903, in-8o, 4 pages, vignettes. (*Hommage de l'auteur.*)

Ambrosoli (S.). — *Di alcune nuove zecche italiane*. Rome, 1904, 5 pages, vignettes (*Hommage de l'auteur.*)

Beelaerts van Blokland (Jhr M.-F.). — *Het geslacht Sandelyn*. 1903, 14 pages.

Bahrfeldt. — *Ueber die Chronologie der Münzen des Marcus-Antonius* (710-724 *U C.*). Roma, 1904. (*Hommage de l'auteur.*)

Blanchet (A.). — *L'influence de la Sicile sur Massalia*. Paris, 1904, in-4o, 7 pages, vignettes. — *Le château de Montanes*. Caen, 1903, 13 pages, vignettes. (*Hommages de l'auteur*)

CASTELLANI (G.). — *Per la storia della moneta pontificia.* Rome, 1904, in-8°, 11 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

DE CHESTRET DE HANEFFE (Bon J.). — *La médaille des hommes de feu de la cité de Liége.* 1752. Bruxelles, 1900, in-8°, 5 pages.

DE GHELLINCK-VAERNEWIJCK (Vte). — *Rapport sur le Congrès archéologique de France.* Poitiers, 16-23 juin 1903. Anvers, 1904, in-8°, 73 pages, phototypies. (*Hommage de l'auteur.*)

DE MAN (M^le M.). — *Note sur un tiers de sou frappé dans une localité du nom de Ressons (Aisne ou Oise)*, 1903, in-8°, 3 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

DE WITTE (A.). — *Les relations monétaires entre l'Italie et les provinces belges au moyen âge et à l'époque moderne.* Rome, 1904, in-8°, 15 pages. — *Godefroid Devreese, médailleur. Bibliographie et catalogue de son œuvre.* Châlons-sur-Saône, 1904, in-4°, 17 pages, 3 planches. (*Hommages de l'auteur.*)

FORRER. — *Biographical notice of medaillists* (t. II), in-8°, 588 pages, vignettes. (*Hommage de l'auteur.*)

FLORANGE (J.). — *Essai sur les jetons et médailles de mines françaises.* Paris, 1904, in-8°, 68 pages, 4 planches. (*Hommage de l'auteur.*)

GERMAIN (LÉON). — *Un jeton du comte de Fontaine.* Nancy, 1904, in-8°, 4 pages, vignettes. — *La légende d'Amel.* Nancy, 1901, 12 pages.

GHALIB (M.) — *Une monnaie d'argent du Mahdi.* Bruxelles, 1904, in-8°, 2 pages, vignettes.

LALOIRE (ÉD.). — *La manifestation du 6 mars 1904 en l'honneur de M. Ed. Vanden Broeck.* Bruxelles, 1904, in-8°, 3 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

LENZI (FURIO). — *La Moneta Nazionale.* Orbetello, 1904 in-8°, 7 pages. — *L'atteggiamento dei volti nelle monete imperiali.* Orbetello, 1904, in-8°, 4 pages. (*Dons de l'auteur.*)

MAC LACHLAN (R.-W.). — *The copper currency of the Canadian Banks.* 1837-1857. Londres, 1903, 55 pages, 4 planches. (*Hommage de l'auteur.*)

MAZEROLLE (F.). — *Nicolas Briot, tailleur général des monnaies* (1606-1625). Bruxelles, 1904, in-8°, 32 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

MEILI (J.). — *O Meio Circulante no Brazil.* Parte III. *A Moeda*

Fiduciaria no Brazil. 1771 *até* 1900 Zurich, 1903, in-4°, LXIX et 274 pages, 192 planches et vignettes. (*Hommage de l'auteur.*)

MOSCHETTI (A.). — *La funzione odierna dei musei civici nella vita municipale italiano.* Padova, 1903, in-8°, 12 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

RIZZOLI (LUIGI, jun.). — *I sigilli nel museo Bottacin.* Padova, 1902, VIII, in-8°, 10 pages, 1 planche — *Monete veneziane del museo Bottacin di Padova.* Roma, 1904, in-8°, 7 pages, vignettes. (*Hommages de l'auteur.*)

TOURNEUR (V.). — *Une médaille commémorative de la fondation de Bois-le-Duc.* Renaix, 1904, in-8°, 9 pages, 1 planche.

VANDEN BROECK (ÉD.). — *Numismatique bruxelloise. Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles de la famille Fraybaert, frappés au XIVe siècle.* Bruxelles, 1904, in-8°, 12 pages, 1 planche. (*Hommage de l'auteur.*)

VON ERNST (R.). — *Les matrices et poinçons gravés par Théodore van Berckel, conservés à la Monnaie de Vienne.* Bruxelles, 1904, in-8°, 26 pages.

ZWIERZINA — *Een drietal fraaie proeven van Nederlandsche Medailleerkunst.* 1903, in-8°, 4 pages, 2 planches. (*Hommage de l'auteur.*)

Ouvrages anonymes et catalogues.

Envoi de la direction générale du Musée impérial ottoman :

HALIL EDHEM : *Catalogue des sceaux en plomb arabes, arabo byzantins et ottomans.* Constantinople, 1904.

MUBAREK : *Catalogue des monnaies djenguisides, ilkhanides, djelairides et des khans de Crimée.* 3e partie (IV planches). Constantinople, 1901.

AHMED TEWHID : *Catalogue des monnaies musulmanes.* 4e partie (VII planches). Constantinople, 1903.

75ste verslag van het genootschap van geschied, oudheid- en taalkunde te Leeuwarden, 1902-1903.

Egger, Vienne : *Römische Münzen, grossbronzen und goldmünzen*, etc. Vente du 20 avril 1904, catalogue. — Rappaport (Ed.), Berlin : *Numismatisches Offerten-Blatt*, n°s 129 à 132. — Sambon (J.), Milan : *Vente des collections du chevalier D. Muoni. Catalogue.*

2e partie — E Bourgey, Paris : Vente du 10 au 16 juin 1904, *Collection Richard, Jetons français*. — *Bibliographie française* (Welter), n° 6 — A. Sattler, Basel : *Verzeichniss verkäuflicher Münzen und Medaillen*, juin 1904, n° 30. — Marchio et Majer, Venise : *Catalogo di monete antiche e moderne*, n° 41. *Monete italiane ed estere*. — *Numismatischer Verkehr*, Juli 1904. — *Catalogo de una importante colleção de Moedas Indo-Portuguezas*. Lisbonne, 1904 — Schulmann : *Collection L. White King*, 1re partie. Amsterdam, 1904. — *Raümungs-Katalog*, n° 10, Berlin, 1904.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don de M. A. de Witte.

Médaillon en plâtre grand module à l'effigie de M. Éd. Vanden Broeck, par M G. Devreese. — Deux médaillons en plâtre, grand module, droit et revers, de la médaille commémorative de M Faddegon du 300e anniversaire de la prise de possession des Indes néerlandaises par les Hollandais. — Grand médaillon en plâtre signé P. Fisch aux effigies conjuguées de LL. AA. RR. le prince et la princesse Albert de Belgique. — Grand médaillon en plâtre, signé P. Fisch, au profil gauche de S. A. R. le prince Albert de Belgique.

Don de M. Lombaerts.

Un deneral anversois de l'ajusteur Wolschot et un deneral bruxellois de l'ajusteur Gérard de Corduanier.

Don de M. Zwierzina.

Médaille en bronze frappée à l'occasion de la réunion de la Société royale néerlandaise de numismatique à Alphen sur le Rhin, le 18 juin 1904.

Don du Ministère de la Justice.

Médaille commémorative de l'inauguration de la nouvelle prison de Turnhout, par F. Dubois Bronze.

Don de la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art.

Modèle en plâtre (1re façon) du droit de la plaquette ouvrée par

M. Van der Stappen aux effigies de LL. AA. RR. le prince et la princesse Albert de Belgique. — Modèle en plâtre du droit de la médaille « Bruxelles port de mer », par Paul Du Bois.

Don de M. Fernand Dubois, Bruxelles.

Une médaille et un insigne-breloque en bronze : le Touring-Club de Belgique.

Don de M. Devreese.

Insigne-breloque des membres du conseil communal de Schaerbeek.

Don de M. A. Michaux.

Insigne-breloque des membres du conseil communal d'Etterbeek. — 300e anniversaire du collège de Luxembourg.

Don de M. Begeer.

Plaquette modelée par G. Koehleer à l'effigie de Cellini.

Jeton de présence de la Société pour l'assemblée générale du 6 juillet 1904, à l'effigie de M. Chalon, par A. Michaux.

Soit en tout : 7 grands médaillons de plâtre, 5 médailles, 3 insignes-breloques, 1 jeton et 2 poids monétaires.

Bruxelles, le 1er août 1904.

Le membre ff. de bibliothécaire-conservateur des collections,
G Bigwood.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

Les signatures de graveurs sur les médailles grecques, par M. L. Forrer (*suite*). 5, 117, 241, 389
Numismatique des Nomes d'Égypte, par M. E.-D.-J. Dutilh . . 41
Le florin d'or au type de Florence d'Englebert de la Marck, évêque de Liége (1345-1364), par M. le Vte B. de Jonghe 49
Un double daler inédit de Ferdinand de Bavière, évêque et prince de Liége, 1612-1650, par M. L. Naveau 53
Jetons bruxellois inédits du commencement du XIVe siècle, par M. A. de Witte 57
Les insignes de la Confrérie des pauvres prisonniers de Liége, par M. Hamal-Mouton. 65
Numismatique bruxelloise. — Médaille d'or offerte par la ville de Bruxelles au baron Joseph van der Linden d'Hooghvorst, maire, par M. Éd. Vanden Broeck. 75
La médaille-carte de nouvel an, par M. Éd. Laloire. 83
Numismatique orientale. — Deux monnaies inconnues du rebelle Rûm Muhammed (1626-27), par S. A. R. le Prince Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha 155
La pièce de 20 francs de Louis XVIII frappée à Londres en 1815. Renseignements complémentaires, par M. P Bordeaux . . . 163
Numismatique bruxelloise. — Huit jetons de trésoriers de Bruxelles du XVIIe siècle, par M. Éd. Vanden Broeck . . . 175
Les méreaux des heures canoniales de l'église de saint Julien à Ath, par feu M. F. Hachez 187
Nicolas Briot, tailleur général des monnaies (1606-1625), par M. F. Mazerolle 191, 295
Un gros au châtel tournois de Guillaume Ier, comte de Namur (1337-1391), par M. Éd. Bernays. 277
Une monnaie d'argent du Mahdi, par Mubarek Ghalib bey. . . 281

Numismatique bruxelloise. — Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles de la famille Fraybaert frappés au XIVe siècle par M. Éd. Vanden Broeck. 283
Le sceau de la Haute Cour du comté d'Agimont Liégeois, par M. le Vte B. de Jonghe 315
Un écu d'or de Walram de Juliers, archevêque de Cologne (1332-1349), par M. Fréd. Alvin. 409
Numismatique bruxelloise. — Les jetons des receveurs de Bruxelles sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, par M. Éd. Vanden Broeck 419
Médaille religieuse de Saint-Vincent de Soignies, par M. A. de Witte 432
Un document sur la vie de famille de Nicolas Briot, tailleur général des monnaies, par M F. Mazerolle 435

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Ch. Gilleman à M. A. de Witte 325

NÉCROLOGIE.

Anatole de Barthélemy, par M. A. Blanchet 447
Marcel de Marchéville, par M. A. de Witte. 451
Auguste De Meunynck, par M. A. de Witte 204

MÉLANGES.

La nouvelle monnaie de nickel française, par M. A deWitte. — Une rue Renier Chalon, communiqué par M. A. de Witte. — *Les médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe*. par M. F. Mazerolle, compte rendu par M. F. Alvin. — *Administration des monnaies et médailles de France. Rapport au Ministre des Finances Huitième année*, compte rendu par M. A. de Witte — *Battaglie di archeologia*, annonce par M. le Vte B. de Jonghe. — La médaille de Notre-Dame de l'Arbre sec à Bruges, par M. A. de Witte. — *Manuale di numismatica del dottore Solone Ambrosoli*, compte rendu par M. A. de Witte. — Publications médaillistiques, par M. Ed. Laloire. — *La Monnaie du roi Antoine de Portugal, à Goo-*

rinchen, par M. Rollin-Couquerque, compte rendu par M. A. de Witte — *Die Münzen von Frankfurt am Main*, supplément, par MM. P. Joseph et Ed. Fellner, compte rendu par M. F. Alvin. — Appel de M. Dattari. — Vente Dupriez du 14 octobre 1903, note par M. A. de Witte. — La nouvelle revue numismatique de M. Lenzi, annonce par M. le Vte B. de Jonghe. — Dépôt de monnaies romaines de Petit-Rechain, note par M. A. de Witte. — The British numismatic Society, communiqué par M. A. de Witte. — La collection numismatique de la faculté de médecine de Paris, note par M. Éd. Laloire. — *Éléments de numismatique ostendaise*, par M. I. van Iseghem, compte rendu par M. A. de Witte. — L'Exposition de Liége et la médaille, par M. A. de Witte. — Sommaire des publications périodiques 89

Une nouvelle monnaie liégeoise, note par M. A. de Witte. — La Monnaie de Bruxelles en 1903, par M. Ch. Van der Beken. — Les jubilés de saint Rombaut, à Malines, note par M. A. de Witte. — Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art, compte rendu de la séance du 24 janvier 1904, par M. Ch. Le Grelle. — La médaille-carte de nouvel an, par M. Éd. Laloire. — *Koninklijk Kabinet van Munten, Penningen en Gesneden Steenen. Catalogus der Nederlandsche en op Nederland betrekking hebbende gedenkpenningen*, par M. de Dompierre de Chaufepié, compte rendu par M. A. de Witte. — 50e anniversaire de la fondation de la Société numismatique de Berlin, note par M. Éd. Laloire. — La trouvaille de Moorslede, par M. A. de Witte. — Des Marez. *Les sceaux des corporations bruxelloises*, compte rendu par M. Éd. Laloire. — Médailles frappées en l'honneur de Verdi, par M. S. Ambrosoli, compte rendu par M. A. de Witte. — Communiqué. — Jean Justice et Arnold Fayen. *Essai d'un répertoire idéologique de la numismatique belge pour les années* 1883 *à* 1900, compte rendu par M. A. de Witte. — Communiqué. — Sommaire des publications périodiques 206

Les matrices et poinçons gravés par Théodore Van Berckel conservés à la Monnaie de Vienne, par M le chevalier *K.* von Ernst. — Médaille commémorative de la visite de S. M. Léopold II, à

Vienne, par M. A. de Witte. — *Des variations de valeur de la monnaie melgorienne,* par M. E. Bonnet; compte rendu par M. le Vte B. de Jonghe. — Centenaire de la Société des antiquaires de France, note par M. A. de Witte. — Appel de M. le Dr H. Storer. — *Une médaille commémorative de la fondation de Bois-le-Duc*, par M. V. Tourneur, compte rendu par M. A. de Witte. — La manifestation de M. Éd. Vanden Broeck; compte rendu par M. Éd Laloire. — L'assemblée générale triennale de la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art; compte rendu par M. G. Devreese. — Exposition de médailles et plaquettes contemporaines au Musée de La Haye, note par M. A de Witte. — *Administration des Monnaies de Belgique. Rapport du commissaire des monnaies;* compte rendu par M. A. de Witte. — *El collectionista,* annonce par M. A. de Witte. — Le rapport pour 1902 du Cabinet royal numismatique de La Haye, annonce par M. A. de Witte. — Catalogues numismatiques du Musée impérial ottoman, annonce par M. A. de Witte.—*Essai sur les jetons et médailles de mines françaises,* par M. J. Florange; compte rendu par M. le Vte B. de Jonghe. — Vente Dupriez, compte rendu par M. A de Witte. — Le Journal des collectionneurs, annonce par M A de Witte. — Sommaire des publications périodiques . . 328

Concours de l'Académie royale de Belgique, annonce par M. A. de Witte — Un coin de Van Berckel, à Bruges, par M. A. Visart de Bocarmé. — Le tome II du dictionnaire biographique des médailleurs de M. L Forrer, annonce par M. A. de Witte. — Un jeton varié de Marc le Buigneteur, par M A Visart de Bocarmé — Les médailles de l'Exposition de Liége, par M Éd. Vanden Broeck. — La date de l'introduction du balancier à la Monnaie de Bruges, par M. A. Visart de Bocarmé — *Der Brakteatenfund von Niederkaufungen bei Cassel*, par le Dr P.-H. Buchenau; annonce par M. A. de Witte. — Le Bulletin de la Société roumaine de Numismatique, annonce par M. A. de Witte. — *O meio circulante no Brazil. Parte III. A moeda fiduciaria no Brazil*, 1771 *ate* 1900, par M. J. Meili, compte rendu par M. G. Bigwood. — La vente des collections de Somzée, par M. A. de Witte — Sommaire des publications périodiques 452

Réunion du bureau du 15 décembre 1903. 235
Réunion du bureau du 12 avril 1904. 377
Assemblée générale du 24 avril 1904 tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Termonde. 377
Réunion du bureau du 1er mars 1904 383
Assemblée générale du 3 juillet 1904 au Palais des Académies, à Bruxelles 468
Réunion du bureau du 6 juillet 1904 486
Liste des membres de la Société royale de Numismatique au 1er octobre 1904. 487
Liste des ouvrages reçus 112, 236, 384, 501
Cabinet numismatique 115, 240, 388, 505
Table des matières. 507
Table des planches. 512

TABLE DES PLANCHES

AVEC RENVOI A LA PAGE OÙ CHAQUE PIÈCE EST CITÉE.

Numéros des pièces.	Numéros des pages.
Planche I	
1	72
2	72
3	73
4	70
Planche II.	
1	80
2	81
Planche III.	
1	87
2	87
3	87
4	86
5	86
Planche IV	
1	86
2	87
3	87
4	87
5	87
Planche V.	
Illustrations de l'article Forrer.	
Planche VI.	
1	176
2	177
3	179
4	180
5	181
6	182
7	183
8	184
Planche VII.	
Illustrations de l'article Forrer.	
Planche VIII.	
1	287
2	288
3	288
4	290
5	292
6	293
Planche IX	
1	423
2	424
3	426
4	426
5	427
6	428
7	429
8	429
9	430
Planche X.	
1	432
2	433

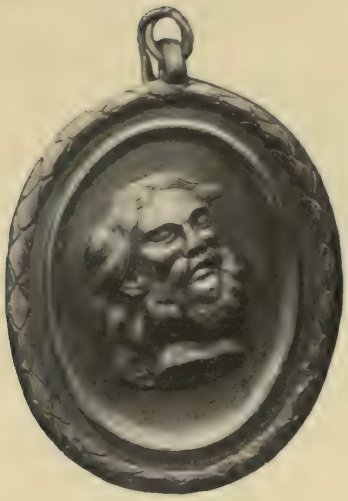

No 1

No 2

No 3

No 4

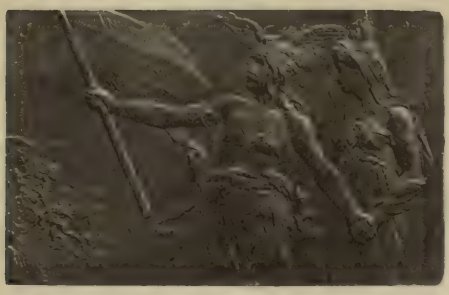

Paul Becker, Phot., Bruxelles. Phototypie Weck Frères, Bruxelles.

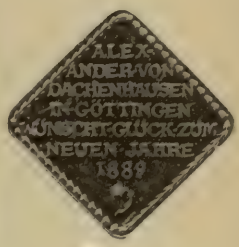
ALEX
ANDER VON
DACHENHAUSEN
IN GÖTTINGEN
WÜNSCHT GLÜCK ZUM
NEUEN JAHRE
1889

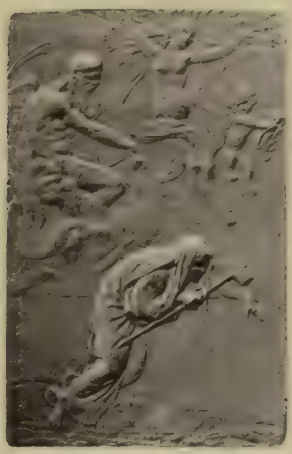

ALEXANDER
FREIHERR VON
DACHENHAUSEN
WÜNSCHT GLÜCK
ZUM JAHRE 1904
BRÜSSEL
RUE DE NAMUR
N° 31

ZUM
NEUEN JAHR

13

14

15

16

AUYOTYPE

DÉCADRACHMES DE SYRACUSE.

gravés par ΕΥΑΙΝΕΤΟΣ.

JETONS DE CLAUDE VANDEREYCKEN.

1

2

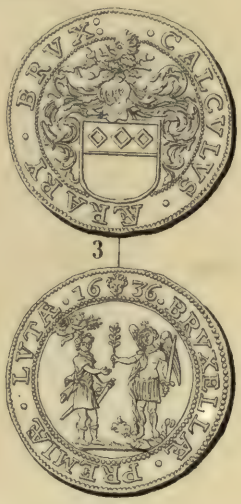

3

JETONS DE PHILIPPE-GODEFROID VANDEWOUWERE

4

5

6

JETONS DE JEAN COOLS

7

8

COMBINAISONS LES PLUS FREQUENTES
DE TYPES DE DIFFERENTS GRAVEURS

EUAINETOS
Revers (No. 3)

EUKLEIDAS
Droit (No. 3)

EUMENES
Droit (No. 10)

EUAINETOS
Revers (No. 1)

EUMENES
Droit (No. 8)

EUMENES
Droit (No. 5)

EUAINETOS
Droit (No. 1)

EUMENES
Droit (No. 10)

EUTH(YMOS)
Revers (No. 5)

EUMENES
Droit (No. 11)

EUMENES
Droit (No. 12)

PHRYGILLOS
Droit

EUKLEIDAS
Droit (No. 8)

EUMENES
Revers (No. 17)

EUMENES
Revers (No. 6)

EUKLEIDAS
Droit (No. 3.)

EUMENES
Droit (No. 17)

EUMENES
Revers (No. 1)

EUAINETOS
Droit (No. 1)

EUMENES
Droit (No. 1)

SOSION
Droit

EUKLEIDAS
Droit (No. 3)

COMBINAISONS LES PLUS FRÉQUENTES
DE TYPES DE DIFFÉRENTS GRAVEURS.

FRAEYBAERT (A)

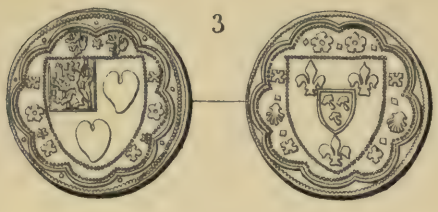

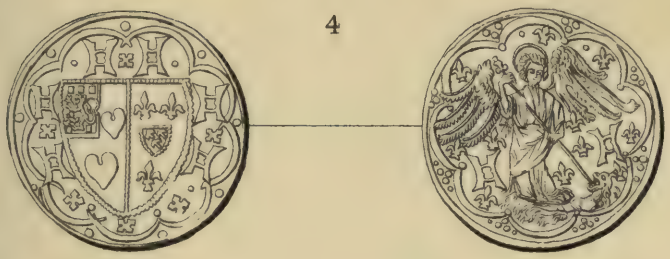

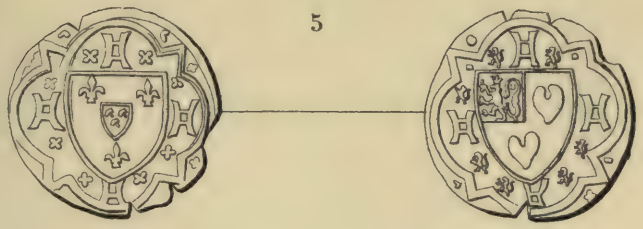

FRAEYBAERT (B)

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Saint Landry *Saint Dentelin*

Saint Vincent
de
Soignies
Patron
de
Cambron-Casteau

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

Publiée sous les auspices de la Société royale de Numismatique.

Directeurs : MM. le Vte B. de Jonghe, le Cte Th. de Limburg-Stirum et A. de Witte.

1904. — SOIXANTIÈME ANNÉE.

Première livraison.

AVEC LES PL. I A IV.

Bruxelles,

J. GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDIT.,

21, rue de la Limite.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

I Les signatures de graveurs sur les médailles grecques, par M. L. Forrer (*suite*) 5

II. Numismatique des Nomes d'Égypte, par M. E.-D.-J. Dutilh. 41

III. Le florin d'or au type de Florence d'Englebert de la Marck, évêque de Liége (1345-1364), par M. le Vte B. de Jonghe. 49

IV. Un double daler inédit de Ferdinand de Bavière, évêque et prince de Liége, 1612-1650, par M. L. Naveau. . . . 53

V. Jetons bruxellois inédits du commencement du XIVe siècle, par M. A. de Witte. 57

VI. Les insignes de la Confrérie des pauvres prisonniers de Liége, par M. Hamal-Mouton 65

VII. Numismatique bruxelloise. — Médaille d'or offerte par la ville de Bruxelles au baron Joseph van der Linden d'Hooghvorst, maire, par M. Éd. Vanden Broeck . . . 75

VIII. La médaille-carte de nouvel an, par M. Éd. Laloire . . . 83

MÉLANGES.

La nouvelle monnaie de nickel française, par M. A. de Witte. — Une rue Renier Chalon, communiqué par M. A. de Witte. — *Les médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe*, par M. F. Mazerolle, compte rendu par M. F. Alvin. — *Administration des monnaies et médailles de France. Rapport au Ministre des Finances Huitième année*, compte rendu par M. A. de Witte — *Battaglie di archeologia*, annonce par M. le Vte B. de Jonghe. — La médaille de Notre-Dame de l'Arbre sec à Bruges, par M. A. de Witte. — *Manuale di numismatica del dottore Solone Ambrosoli*, compte rendu par M. A. de Witte. — Publications médaillistiques, par M. Éd. Laloire. — *La Monnaie du roi Antoine de Portugal, à Goorinchen*, par M. Rollin-Couquerque. compte rendu par M. A. de Witte — *Die Münzen von Frankfurt am Main*, supplément, par MM. P. Joseph et Ed. Fellner, compte rendu par M. Fr. Alvin. — Appel de M. Dattari. — Vente Dupriez du 14 octobre 1903, note par M. A. de Witte. — La nouvelle revue numismatique de M. Lenzi, annonce par M. le Vte B. de Jonghe. — Dépôt de monnaies romaines de Petit-Rechain, note par M. A. de Witte. — The British numismatic Society, communiqué par M. A. de Witte. — La collection numismatique de la faculté de médecine de Paris, note par M. Éd. Laloire. — *Éléments de numismatique ostendaise*, par M. I. van Iseghem, compte rendu par M. A. de Witte. — L'Exposition de Liége et la médaille, par M. A. de Witte. — Sommaire des publications périodiques 89

Société royale de Numismatique :

Liste des ouvrages reçus pendant le 4e trimestre 1903 112

Cabinet numismatique 115

AVIS.

La *Revue belge de Numismatique* paraît par livraisons, au commencement de chaque trimestre, de manière à former, annuellement, un volume d'au moins 400 pages, illustré de nombreuses planches et vignettes.

Le prix de l'abonnement, **payable d'avance**, chez le trésorier de la Société, M. DE ROISSART, 12, *avenue de la Couronne, à Ixelles*, est de **12** francs pour la Belgique et de **15** francs pour l'étranger.

Si le trésorier est forcé, à défaut de payement par anticipation, d'envoyer une quittance au domicile des souscripteurs, les abonnements seront augmentés de 50 centimes pour la Belgique et de 1 franc pour l'étranger.

Les abonnements se prennent chez le secrétaire, M. ALPH. DE WITTE, 55, rue du Trône, à Bruxelles. Les personnes qui cessent leur abonnement sont priées de prévenir six mois d'avance.

LA REVUE paraissant régulièrement au commencement de chaque trimestre, MM les abonnés qui ne la reçoivent pas à l'époque indiquée, ne doivent attribuer le retard survenu qu'aux intermédiaires qu'ils emploient. ***Aussi sont-ils instamment priés de s'inscrire directement chez le secrétaire.***

Il ne sera pas tenu compte des réclamations faites plus de trois mois après la publication des livraisons.

Les lettres, paquets, etc. relatifs à la *Revue* doivent être adressés *franco*, à Bruxelles, à l'un des directeurs : M. le vicomte B. DE JONGHE, rue du Trône, 60, M. le comte TH. DE LIMBURG-STIRUM, rue de la Loi, 166, M. A. DE WITTE, rue du Trône, 55.

Les auteurs des *mémoires* insérés dans la *Revue* recevront gratuitement 50 exemplaires, tirés à part, sans couverture ni titre imprimés. Ils ont la faculté d'en faire tirer un plus grand nombre, à leurs frais, *en s'adressant directement à l'imprimeur*. Les notices insérées dans les *mélanges* ne donnent pas droit à des tirés à part.

La direction de la Revue laisse la plus grande liberté aux auteurs des articles, mais elle leur laisse aussi la responsabilité de leurs appréciations.

*
* *

MM. les membres effectifs, honoraires, associés et correspondants de la Société royale de Numismatique sont priés de faire connaître au Secrétaire, le cas échéant, leur changement de résidence.

OUVRAGES DE NUMISMATIQUE ET DE SPHRAGISTIQUE.

FRANCESCO ED ERCOLE GNECCHI. *Le Monete di Milano da Carlo Magno a Vittorio Emanuele II* (58 planches.) Milano, Dumolard frères, 1884. L. 60 »

I. SVORONOS. *Numismatique de la Crète ancienne*. Chez l'auteur, 4, rue Cyclobore, Athènes. Première partie. Fr. 60 »

DE PONTON D'AMÉCOURT (baron R.). *Monnaies au type chinonais*. Paris, 1895, gr. in-8°, 157 pp. et 150 vigg. Chez l'auteur, à Saint-Calais (Sarthe). Fr. 6 »

Dr J. SIMONIS. *L'Art du médailleur en Belgique. Contributions à l'étude de son histoire depuis l'avènement de Charles le Téméraire au duché de Bourgogne jusqu'au milieu du* XVIe *siècle*. Bruxelles, 1900, in-4°, VI planches (Librairie Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles). Fr. 15 »

Bon Bethune. *Méreaux des familles brugeoises.* Nombreuses illustrations. Deux parties (chez l'auteur, à Oostroosebeke). Fr. 35 »

Cumont (Georges). *Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge.* Bruxelles, Gobbaerts, 1883, gr. in-8°, VII et 474 pages. Fr. 10 »

Le même. *Les Monnaies des États-Belgiques-Unis. Révolution brabançonne* (1789-1790). Bruxelles, Gobbaerts, 1885, gr. in-8°, VIII et 57 pages, avec un portrait et 2 planches (chez l'auteur, 19, rue de l'Aqueduc, Saint-Gilles). 5 »

Bon J. de Chestret de Haneffe. *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances (Bouillon, Looz), depuis leurs annexions.* Deux parties. Bruxelles, Hayez, 1890, in-4°, 466 pages, 54 planches et une carte. Fr. 25 »

Le même. *Supplément.* Liége, 1900, in-4°, 27 pp. et 2 pl. Fr. 5 »

Le même. *Histoire de la maison de la Marck et des Clèves de la seconde race.* Liége, 1898, gr. in-4°, pap. royal, XXIV et 375 pages, 8 phototypies et 2 planches de sceaux. Fr. 20 »
(Cormaux, libraire, rue Vinâve-d'Ile, à Liége, et librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

de Witte (Alph.). *Supplément aux Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut* de Renier Chalon. Bruxelles, Goemaere, 1891, in-4°, 2 planches et vigg. Fr. 8 »

Le même. *Congrès monétaire international tenu à Bruges en 1469*, in-8°. Bruxelles, Goemaere, 1893. Fr. 2 »

Le même. *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain*, t. I, Anvers, 1894, in-4°, II-215 pp., avec XXV planches et vignettes; t. II, Anvers, 1896, in-4°, II et 347 pp. avec XXXII planches et vignettes ; t. III, Anvers, 1900, in-4°, II et 417 pp. avec XXIX planches et vignettes. (Épuisé.)
Édition de luxe, papier glacé, planches sur japon. (Épuisé.)
(Librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

Van Bastelaer (D.) *Histoire métallique de Charleroi*, Bruxelles, 1901, in-8°, 450 pp. (Chez l'auteur, 24, rue de l'Abondance). Fr. 4 »

EN VENTE AU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ, AU PALAIS DES ACADÉMIES, BRUXELLES.

(S'adresser a M. A. de Witte.)

I. *Revue belge de Numismatique*, le volume. Fr. 12 »
Une forte remise est faite aux acquéreurs de la collection complète. Les tomes 1, 47, 48 et 53 ne se vendent plus séparément.

II. Table des douze premiers volumes et table des douze volumes suivants de la *Revue*. Chaque table. Fr. 5 »
Table des volumes 25 à 36. Fr. 8 »

III. *Médailles historiques de Belgique*, t. Ier. (Épuisé.)

IV. *Souvenirs numismatiques du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique*, in-4°, X planches. Fr. 4 »

V. *Congrès international de numismatique*, gros volume in-8°, de 687 pages avec nombreuses planches et vignettes . 25 »

VI. *Catalogue de la bibliothèque de la Société.* Bruxelles, 1883. 1 50
Tous ces volumes ont été édités par la Société royale de Numismatique.

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

Publiée sous les auspices de la Société royale de Numismatique

Directeurs : MM. le Vte B. de Jonghe, le Cte Th. de Limburg-Stirum et A. de Witte.

1904. — SOIXANTIÈME ANNÉE.

Deuxième livraison.

AVEC LES PL. V ET VI.

Bruxelles,

J. GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDIT.,

21, rue de la Limite.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

I. Les signatures de graveurs sur les médailles grecques, par M. L. Forrer (*suite*) 117
II. Numismatique orientale. — Deux monnaies inconnues du rebelle Rûm Muhammed (1626-27), par S. A. R. le Prince Philippe de Saxe-Cobourg et Gotha. 155
III. La pièce de 20 francs de Louis XVIII frappée à Londres en 1815. Renseignements complémentaires, par M. P Bordeaux 163
IV. Numismatique bruxelloise. — Huit jetons de trésoriers de Bruxelles du XVIIe siècle, par M. Éd. Vanden Broeck. 175
V. Les méreaux des heures canoniales de l'église de saint Julien à Ath, par feu F. Hachez 187
VI. Nicolas Briot, tailleur général des monnaies (1606-1625), par M. F. Mazerolle. 191

NÉCROLOGIE.

Auguste De Meunynck, par M. A. de Witte 204

MÉLANGES.

Une nouvelle monnaie liégeoise, note par M. A. de Witte. — La Monnaie de Bruxelles en 1903, par M. Ch. Van der Beken. — Les jubilés de saint Rombaut, à Malines, note par M. A. de Witte. — Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art, compte rendu de la séance du 24 janvier 1904, par M. Ch. Le Grelle. — La médaille-carte de nouvel an, par M. Éd. Laloire. — *Koninklijk Kabinet van Munten, Penningen en Gesneden Steenen. Catalogus der Nederlandsche en op Nederland betrekking hebbende gedenkpenningen*, par M. de Dompierre de Chaufepié, compte rendu par M. A. de Witte. — 50e anniversaire de la fondation de la Société numismatique de Berlin, note par M. Éd. Laloire. — La trouvaille de Moorslede, par M. A. de Witte. — Des Marez. *Les sceaux des corporations bruxelloises*, compte rendu par M. Éd. Laloire. — Médailles frappées en l'honneur de Verdi, par M. S. Ambrosoli, compte rendu par M. A. de Witte. — Communiqué. — Jean Justice et Arnold Fayen. *Essai d'un répertoire idéologique de la numismatique belge pour les années* 1883 *à* 1900, compte rendu par M. A. de Witte. — Communiqué. — Sommaire des publications périodiques 206

Société royale de Numismatique :

Réunion du bureau du 15 décembre 1903. 235
Liste des ouvrages reçus pendant le 1er trimestre 1904. 236
Cabinet numismatique 240

AVIS.

La *Revue belge de Numismatique* paraît par livraisons, au commencement de chaque trimestre, de manière à former, annuellement, un volume d'au moins 400 pages, illustré de nombreuses planches et vignettes.

Le prix de l'abonnement, **payable d'avance**, chez le trésorier de la Société, M. DE ROISSART, 12, *avenue de la Couronne, à Ixelles*, est de **12** francs pour la Belgique et de **15** francs pour l'étranger.

Si le trésorier est forcé, à défaut de payement par anticipation, d'envoyer une quittance au domicile des souscripteurs, les abonnements seront augmentés de 50 centimes pour la Belgique et de 1 franc pour l'étranger.

Les abonnements se prennent chez le secrétaire, M. ALPH. DE WITTE, 55, rue du Trône, à Bruxelles. Les personnes qui cessent leur abonnement sont priées de prévenir six mois d'avance.

LA REVUE paraissant régulièrement au commencement de chaque trimestre, MM. les abonnés qui ne la reçoivent pas à l'époque indiquée, ne doivent attribuer le retard survenu qu'aux intermédiaires qu'ils emploient. ***Aussi sont-ils instamment priés de s'inscrire directement chez le secrétaire.***

Il ne sera pas tenu compte des réclamations faites plus de trois mois après la publication des livraisons.

Les lettres, paquets, etc. relatifs à la *Revue* doivent être adressés *franco*, à Bruxelles, à l'un des directeurs : M. le vicomte B. DE JONGHE, rue du Trône, 60, M. le comte TH. DE LIMBURG-STIRUM, rue de la Loi, 166. M. A. DE WITTE, rue du Trône, 55.

Les auteurs des *mémoires* insérés dans la *Revue* recevront gratuitement 50 exemplaires, tirés à part, sans couverture ni titre imprimés. Ils ont la faculté d'en faire tirer un plus grand nombre, à leurs frais, *en s'adressant directement à l'imprimeur*. Les notices insérées dans les *mélanges* ne donnent pas droit à des tirés à part.

La direction de la Revue laisse la plus grande liberté aux auteurs des articles, mais elle leur laisse aussi la responsabilité de leurs appréciations.

*
* *

MM. les membres effectifs, honoraires, associés et correspondants de la Société royale de Numismatique sont priés de faire connaître au Secrétaire, le cas échéant, leur changement de résidence.

OUVRAGES DE NUMISMATIQUE ET DE SPHRAGISTIQUE.

FRANCESCO ED ERCOLE GNECCHI. *Le Monete di Milano da Carlo Magno a Vittorio Emanuele II* (58 planches.) Milano, Dumolard frères, 1884. L. 60 »

I. SVORONOS. *Numismatique de la Crète ancienne*. Chez l'auteur, 4, rue Cyclobore, Athènes. Première partie. Fr. 60 »

DE PONTON D'AMÉCOURT (baron R.). *Monnaies au type chinonais*. Paris, 1895, gr. in-8°, 157 pp. et 150 vigg. Chez l'auteur, à Saint-Calais (Sarthe). Fr. 6 »

Dr J. SIMONIS. *L'Art du médailleur en Belgique. Contributions à l'étude de son histoire depuis l'avènement de Charles le Téméraire au duché de Bourgogne jusqu'au milieu du* XVIe *siècle*. Bruxelles, 1900, in-4°, VI planches (Librairie Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles). Fr. 15 »

Bon BETHUNE. *Méreaux des familles brugeoises.* Nombreuses illustrations. Deux parties (chez l'auteur, à Oostroosebeke). Fr. 35 »

CUMONT (GEORGES). *Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge.* Bruxelles, Gobbaerts, 1883, gr. in-8°, VII et 474 pages. Fr. 10 »

LE MÊME. *Les Monnaies des États-Belgiques-Unis. Révolution brabançonne* (1789-1790). Bruxelles, Gobbaerts, 1885, gr. in-8°, VIII et 57 pages, avec un portrait et 2 planches (chez l'auteur, 19, rue de l'Aqueduc, Saint-Gilles). 3 »

Bon J. DE CHESTRET DE HANEFFE. *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances* (*Bouillon, Looz*), *depuis leurs annexions.* Deux parties. Bruxelles, Hayez, 1890, in-4°, 466 pages, 54 planches et une carte. Fr. 25 »

LE MÊME. *Supplement.* Liége, 1900, in-4°, 27 pp. et 2 pl. Fr. 5 »

LE MÊME. *Histoire de la maison de la Marck et des Clèves de la seconde race.* Liége, 1898, gr. in-4°, pap. royal, XXIV et 375 pages, 8 phototypies et 2 planches de sceaux. Fr. 20 »
(Cormaux, libraire, rue Vinâve-d'Ile, à Liége, et librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

DE WITTE (ALPH.). *Supplément aux Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut* de RENIER CHALON. Bruxelles, Goemaere, 1891, in-4°, 2 planches et vigg. Fr. 8 »

LE MÊME. *Congrès monétaire international tenu à Bruges en* 1469, in-8°. Bruxelles, Goemaere, 1893. Fr. 2 »

LE MÊME. *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain*, t. I, Anvers 1894, in-4°, II-215 pp., avec XXV planches et vignettes; t. II, Anvers, 1896, in 4°, II et 347 pp. avec XXXII planches et vignettes ; t. III, Anvers, 1900, in-4°, II et 417 pp. avec XXIX planches et vignettes. (Épuisé.)
Édition de luxe, papier glacé, planches sur japon. (Épuisé.)
(Librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

VAN BASTELAER (D.) *Histoire métallique de Charleroi*, Bruxelles, 1901, in-8°, 450 pp. (Chez l'auteur, 24, rue de l'Abondance). Fr. 4 »

EN VENTE AU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ, AU PALAIS DES ACADEMIES, BRUXELLES.

(S'ADRESSER A M. A. DE WITTE.)

I. *Revue belge de Numismatique*, le volume. Fr. 12 »
Une forte remise est faite aux acquéreurs de la collection complète. Les tomes 1, 47, 48 et 53 ne se vendent plus séparément.

II. Table des douze premiers volumes et table des douze volumes suivants de la *Revue*. Chaque table. Fr. 5 »
Table des volumes 25 à 36. Fr. 8 »

III. *Médailles historiques de Belgique*, t. Ier. (Épuisé.)

IV. *Souvenirs numismatiques du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique*, in-4°, X planches. Fr. 4 »

V. *Congrès international de numismatique*, gros volume in-8°, de 687 pages avec nombreuses planches et vignettes . 25 »

VI. *Catalogue de la bibliothèque de la Société*. Bruxelles, 1883. 1 50
Tous ces volumes ont été édités par la Société royale de Numismatique.

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

Publiée sous les auspices de la Société royale de Numismatique.

Directeurs : MM. le Vte B. de Jonghe, le Cte Th. de Limburg-Stirum et A. de Witte.

1904. — SOIXANTIÈME ANNÉE.

Troisième livraison.

AVEC LES PL. VII ET VIII.

Bruxelles,

J. GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDIT.,

21, rue de la Limite.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

I Les signatures de graveurs sur les médailles grecques, par M. L. Forrer (*suite*) 241
II. Un gros au châtel tournois de Guillaume Ier, comte de Namur (1337-1391), par M. Éd. Bernays. 277
III. Une monnaie d'argent du Mahdi, par Mubarek Ghalib bey. 281
IV. Numismatique bruxelloise. — Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles de la famille Fraybaert frappés au XIVe siècle. par M. Éd. Vanden Broeck . . . 283
V. Nicolas Briot, tailleur général des Monnaies (1606-1625), par M. F. Mazerolle (*suite et fin*) 295
VI. Le sceau de la Haute Cour de comté d'Agimont Liégeois, par M. le Vte B. de Jonghe. 315

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Ch. Gilleman à M. A. de Witte 325

MÉLANGES.

Les matrices et poinçons gravés par Théodore Van Berckel conservés à la Monnaie de Vienne, par M. le chevalier C. von Ernst. — Médaille commémorative de la visite de S. M. Léopold II, à Vienne, par M. A de Witte. — *Des variations de valeur de la monnaie melgorienne,* par M. E. Bonnet ; compte rendu par M. le Vte B. de Jonghe. — Centenaire de la Société des antiquaires de France, note par M. A. de Witte. — Appel de M. le Dr H. Storer. - *Une médaille commémorative de la fondation de Bois-le-Duc*, par M. V. Tourneur, compte rendu par M. A. de Witte. — La manifestation de M. Éd Vanden Broeck ; compte rendu par M. Éd Laloire. — L'assemblée générale triennale de la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art ; compte rendu par M. G. Devreese. — Exposition de médailles et plaquettes contemporaines au Musée de La Haye, note par M. A de Witte. — *Administration des Monnaies de Belgique. Rapport du commissaire des monnaies ;* compte rendu par M. A. de Witte. — *El collectionista*, annonce par M. A. de Witte. — Le rapport pour 1902 du Cabinet royal numismatique de La Haye, annonce par M. A. de Witte. — Catalogues numismatiques du Musée impérial ottoman, annonce par M. A. de Witte.—*Essai sur les jetons et médailles de mines françaises,* par M. J. Florange ; compte rendu par M. le Vte B. de Jonghe. — Vente Dupriez, compte rendu par M. A. de Witte. — Le Journal des collectionneurs, annonce par M A. de Witte. — Sommaire des publications périodiques . . 328

Société royale de Numismatique :

Réunion du bureau du 12 avril 1904. 377
Assemblée générale du 24 avril 1904 tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Termonde. 377
Réunion du bureau du 1er mars 1904. 383
Liste des ouvrages reçus pendant le 2e trimestre 1904 384
Cabinet numismatique 388

AVIS.

La *Revue belge de Numismatique* paraît par livraisons, au commencement de chaque trimestre, de manière à former, annuellement, un volume d'au moins 400 pages, illustré de nombreuses planches et vignettes.

Le prix de l'abonnement, **payable d'avance**, chez le trésorier de la Société, M. DE ROISSART, 12, *avenue de la Couronne, à Ixelles*, est de **12** francs pour la Belgique et de **15** francs pour l'étranger.

Si le trésorier est forcé, à défaut de payement par anticipation, d'envoyer une quittance au domicile des souscripteurs, les abonnements seront augmentés de 50 centimes pour la Belgique et de 1 franc pour l'étranger.

Les abonnements se prennent chez le secrétaire, M. ALPH. DE WITTE, 55, rue du Trône, à Bruxelles. Les personnes qui cessent leur abonnement sont priées de prévenir six mois d'avance.

LA REVUE paraissant régulièrement au commencement de chaque trimestre, MM. les abonnés qui ne la reçoivent pas à l'époque indiquée, ne doivent attribuer le retard survenu qu'aux intermédiaires qu'ils emploient. *Aussi sont-ils instamment priés de s'inscrire directement chez le secrétaire.*

Il ne sera pas tenu compte des réclamations faites plus de trois mois après la publication des livraisons.

Les lettres, paquets, etc. relatifs à la *Revue* doivent être adressés *franco*, à Bruxelles, à l'un des directeurs : M. le vicomte B. DE JONGHE, rue du Trône, 60, M. le comte TH. DE LIMBURG-STIRUM, rue de la Loi, 166, M. A. DE WITTE, rue du Trône, 55.

Les auteurs des *mémoires* insérés dans la *Revue* recevront gratuitement 50 exemplaires, tirés à part, sans couverture ni titre imprimés. Ils ont la faculté d'en faire tirer un plus grand nombre, à leurs frais, *en s'adressant directement à l'imprimeur*. Les notices insérées dans les *mélanges* ne donnent pas droit à des tirés à part.

La direction de la Revue laisse la plus grande liberté aux auteurs des articles, mais elle leur laisse aussi la responsabilité de leurs appréciations.

*
* *

MM. les membres effectifs, honoraires, associés et correspondants de la Société royale de Numismatique sont priés de faire connaître au Secrétaire, le cas échéant, leur changement de résidence.

OUVRAGES DE NUMISMATIQUE ET DE SPHRAGISTIQUE.

FRANCESCO ED ERCOLE GNECCHI. *Le Monete di Milano da Carlo Magno a Vittorio Emanuele II* (58 planches.) Milano, Dumolard frères, 1884. L. 60 »

I. SVORONOS. *Numismatique de la Crète ancienne*. Chez l'auteur, 4, rue Cyclobore, Athènes. Première partie. Fr. 60 »

DE PONTON D'AMÉCOURT (baron R.). *Monnaies au type chinonais*. Paris, 1895, gr. in-8°, 157 pp. et 150 vigg. Chez l'auteur, à Saint-Calais (Sarthe). Fr. 6 »

Dr J. SIMONIS. *L'Art du médailleur en Belgique. Contributions à l'étude de son histoire depuis l'avènement de Charles le Téméraire au duché de Bourgogne jusqu'au milieu du* XVIe *siècle*. Bruxelles, 1900, in-4°, VI planches (Librairie Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles). Fr. 15 »

Bon Bethune. *Méreaux des familles brugeoises*. Nombreuses illustrations. Deux parties (chez l'auteur, à Oostrooschebke). Fr. 35 »

Cumont (Georges). *Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge*. Bruxelles, Gobbaerts, 1883, gr. in-8°, VII et 474 pages. Fr. 10 »

Le même. *Les Monnaies des États-Belgiques-Unis. Révolution brabançonne* (1789-1790). Bruxelles, Gobbaerts, 1885, gr. in-8°, VIII et 57 pages, avec un portrait et 2 planches (chez l'auteur, 19, rue de l'Aqueduc, Saint-Gilles). 3 »

Bon J. de Chestret de Haneffe. *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances* (*Bouillon, Looz*), *depuis leurs annexions*. Deux parties. Bruxelles, Hayez, 1890, in-4°, 466 pages, 54 planches et une carte. Fr. 25 »

Le même. *Supplément*. Liége, 1900, in-4°, 27 pp. et 2 pl. Fr. 5 »

Le même. *Histoire de la maison de la Marck et des Clèves de la seconde race*. Liége, 1898, gr. in-4°, pap. royal, XXIV et 375 pages, 8 phototypies et 2 planches de sceaux. Fr. 20 »
(Cormaux, libraire, rue Vinâve-d'Ile, à Liége, et librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

de Witte (Alph.). *Supplément aux Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut* de Renier Chalon. Bruxelles, Goemaere, 1891, in-4°, 2 planches et vigg. Fr. 8 »

Le même. *Congrès monétaire international tenu à Bruges en 1469*, in-8°. Bruxelles, Goemaere, 1893. Fr. 2 »

Le même. *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain*, t. I, Anvers, 1894, in-4°, II-213 pp., avec XXV planches et vignettes; t. II, Anvers, 1896, in-4°, II et 347 pp. avec XXXII planches et vignettes ; t. III, Anvers, 1900, in-4°, II et 417 pp. avec XXIX planches et vignettes. (Épuisé.)

Édition de luxe, papier glacé, planches sur japon. (Épuisé.)
(Librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

Van Bastelaer (D.). *Histoire métallique de Charleroi*, Bruxelles, 1901, in-8°, 450 pp. (Chez l'auteur, 24, rue de l'Abondance). Fr. 4 »

EN VENTE AU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ, AU PALAIS DES ACADEMIES, BRUXELLES.

(S'adresser a M. A. de Witte.)

I. *Revue belge de Numismatique*, le volume. Fr. 12 »
Une forte remise est faite aux acquéreurs de la collection complète. Les tomes 1, 47, 48 et 53 ne se vendent plus séparément.

II. Table des douze premiers volumes et table des douze volumes suivants de la *Revue*. Chaque table. Fr. 5 »
Table des volumes 25 à 36. Fr. 8 »

III. *Médailles historiques de Belgique*, t. Ier. (Épuisé.)

IV. *Souvenirs numismatiques du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique*, in-4°, X planches. Fr. 4 »

V. *Congrès international de numismatique*, gros volume in-8°, de 687 pages avec nombreuses planches et vignettes . 25 »

VI. *Catalogue de la bibliothèque de la Société*. Bruxelles, 1883. 1 50
Tous ces volumes ont été édités par la Société royale de Numismatique.

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

Publiée sous les auspices de la Société royale de Numismatique.

Directeurs : MM. le Vte B. de Jonghe, le Cte Th. de Limburg-Stirum et A. de Witte.

1904. — SOIXANTIÈME ANNÉE.

Quatrième livraison.

AVEC LES PL. IX ET X.

Bruxelles,

J. GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDIT.,

21, rue de la Limite.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

I. Les signatures de graveurs sur les médailles grecques, par M. L. Forrer (*suite*) 389

II. Un écu d'or de Walram de Juliers, archevêque de Cologne (1332-1349), par M. Fréd. Alvin. 409

III. Numismatique bruxelloise. — Les jetons des receveurs de Bruxelles sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, par M. Éd. Vanden Broeck. 419

IV. Médaille religieuse de Saint-Vincent de Soignies, par M. A. de Witte 432

V. Un document sur la vie de famille de Nicolas Briot, tailleur général des monnaies, par M. F. Mazerolle 435

NÉCROLOGIE.

Anatole de Barthélemy, par M. A. Blanchet 447

Marcel de Marchéville, par M. A. de Witte. 451

MÉLANGES.

Concours de l'Académie royale de Belgique, annonce par M. A. de Witte — Un coin de Van Berckel, à Bruges, par M. A. Visart de Bocarmé. — Le tome II du dictionnaire biographique des médailleurs de M. L. Forrer, annonce par M. A. de Witte. — Un jeton varié de Marc le Buigneteur, par M. A. Visart de Bocarmé. — Les médailles de l'Exposition de Liége, par M. Éd. Vanden Broeck. — La date de l'introduction du balancier à la Monnaie de Bruges, par M. A. Visart de Bocarmé. — *Der Brakteatenfund von Niederkaufungen bei Cassel*, par le Dr P.-H. Buchenau; annonce par M. A. de Witte. — Le Bulletin de la Société roumaine de Numismatique, annonce par M. A. de Witte. — *O meio circulante no Brazil. Parte III. A moeda fiduciaria no Brazil*, 1771 *ate* 1900, par M. J. Meili, compte rendu par M. G. Bigwood. — La vente des collections de Somzée, par M. A. de Witte — Sommaire des publications périodiques 452

Société royale de Numismatique :

Assemblée générale du 3 juillet 1904 au Palais des Académies, à Bruxelles 468

Réunion du bureau du 6 juillet 1904 486

Liste des membres de la Société royale de Numismatique au 1er octobre 1904. 487

Liste des ouvrages reçus pendant le 3e trimestre 1904 501

Cabinet numismatique 505

Table des matières. 507

Table des planches. 512

AVIS.

La *Revue belge de Numismatique* paraît par livraisons, au commencement de chaque trimestre, de manière à former, annuellement, un volume d'au moins 400 pages, illustré de nombreuses planches et vignettes.

Le prix de l'abonnement, **payable d'avance**, chez le trésorier de la Société, M. DE ROISSART, 12, *avenue de la Couronne, à Ixelles*, est de **12** francs pour la Belgique et de **15** francs pour l'étranger.

Si le trésorier est forcé, à défaut de payement par anticipation, d'envoyer une quittance au domicile des souscripteurs, les abonnements seront augmentés de 50 centimes pour la Belgique et de 1 franc pour l'étranger.

Les abonnements se prennent chez le secrétaire, M. ALPH. DE WITTE, 55, rue du Trône, à Bruxelles. Les personnes qui cessent leur abonnement sont priées de prévenir six mois d'avance.

LA REVUE paraissant régulièrement au commencement de chaque trimestre, MM. les abonnés qui ne la reçoivent pas à l'époque indiquée, ne doivent attribuer le retard survenu qu'aux intermédiaires qu'ils emploient. ***Aussi sont-ils instamment priés de s'inscrire directement chez le secrétaire.***

Il ne sera pas tenu compte des réclamations faites plus de trois mois après la publication des livraisons.

Les lettres, paquets, etc. relatifs à la *Revue* doivent être adressés *franco*, à Bruxelles, à l'un des directeurs : M. le vicomte B. DE JONGHE, rue du Trône, 60, M. le comte TH. DE LIMBURG-STIRUM, rue de la Loi, 166, M. A. DE WITTE, rue du Trône, 55.

Les auteurs des *mémoires* insérés dans la *Revue* recevront gratuitement 50 exemplaires, tirés à part, sans couverture ni titre imprimés. Ils ont la faculté d'en faire tirer un plus grand nombre, à leurs frais, *en s'adressant directement à l'imprimeur*. Les notices insérées dans les *mélanges* ne donnent pas droit à des tirés à part.

La direction de la Revue laisse la plus grande liberté aux auteurs des articles, mais elle leur laisse aussi la responsabilité de leurs appréciations.

*
* *

MM. les membres effectifs, honoraires, associés et correspondants de la Société royale de Numismatique sont priés de faire connaître au Secrétaire, le cas échéant, leur changement de résidence.

OUVRAGES DE NUMISMATIQUE ET DE SPHRAGISTIQUE.

FRANCESCO ED ERCOLE GNECCHI. *Le Monete di Milano da Carlo Magno a Vittorio Emanuele II* (58 planches.) Milano, Dumolard frères, 1884. L. 60 »

I. SVORONOS. *Numismatique de la Crète ancienne*. Chez l'auteur, 4, rue Cyclobore, Athènes. Première partie. Fr. 60 »

DE PONTON D'AMÉCOURT (baron R.). *Monnaies au type chinonais*. Paris, 1895, gr. in-8°, 157 pp. et 150 vigg. Chez l'auteur, à Saint-Calais (Sarthe). Fr. 6 »

Dr J. SIMONIS. *L'Art du médailleur en Belgique. Contributions à l'étude de son histoire depuis l'avènement de Charles le Téméraire au duché de Bourgogne jusqu'au milieu du* XVIe *siècle*. Bruxelles, 1900, in-4°, VI planches (Librairie Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles). Fr. 15 »

Bon Bethune. *Méreaux des familles brugeoises.* Nombreuses illustrations. Deux parties (chez l'auteur, à Oostroosebeke). Fr. 35 »

Cumont (Georges). *Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge.* Bruxelles, Gobbaerts, 1885, gr. in-8°, VII et 474 pages. Fr. 10 »

Le même. *Les Monnaies des États-Belgiques-Unis. Révolution brabançonne* (1789-1790). Bruxelles, Gobbaerts, 1885, gr. in-8°, VIII et 57 pages, avec un portrait et 2 planches (chez l'auteur, 19, rue de l'Aqueduc, Saint-Gilles). 3 »

Bon J. de Chestret de Haneffe. *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances* (*Bouillon, Looz*), *depuis leurs annexions.* Deux parties. Bruxelles, Hayez, 1890, in-4°, 466 pages, 54 planches et une carte. Fr. 25 »

Le même. *Supplément.* Liége, 1900, in-4°, 27 pp. et 2 pl. Fr. 5 »

Le même. *Histoire de la maison de la Marck et des Clèves de la seconde race.* Liége, 1898, gr. in-4°, pap. royal, XXIV et 375 pages, 8 phototypies et 2 planches de sceaux. Fr. 20 »
(Cormaux, libraire, rue Vinâve-d'Ile, à Liége, et librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

de Witte (Alph.). *Supplément aux Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut* de Renier Chalon. Bruxelles, Goemaere, 1891, in-4°, 2 planches et vigg. Fr. 8 »

Le même. *Congrès monétaire international tenu à Bruges en* 1469, in-8°. Bruxelles, Goemaere, 1893. Fr. 2 »

Le même. *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain*, t. I, Anvers, 1894, in-4°, II-213 pp., avec XXV planches et vignettes; t. II, Anvers, 1896, in-4°, II et 347 pp. avec XXXII planches et vignettes ; t. III, Anvers, 1900, in-4°, II et 417 pp. avec XXIX planches et vignettes. (Épuisé.)
Édition de luxe, papier glacé, planches sur japon. (Épuisé.)
(Librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

Van Bastelaer (D.). *Histoire métallique de Charleroi*, Bruxelles, 1901, in-8°, 450 pp. (Chez l'auteur, 24, rue de l'Abondance). Fr. 4 »

EN VENTE AU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ, AU PALAIS DES ACADÉMIES, BRUXELLES.

(S'adresser a M. A. de Witte.)

I. *Revue belge de Numismatique*, le volume. Fr. 12 »
Une forte remise est faite aux acquéreurs de la collection complète. Les tomes 1, 2, 33, 48 et 53 ne se vendent plus séparément.

II. Table des douze premiers volumes et table des douze volumes suivants de la *Revue*. Chaque table. Fr. 5 »
Table des volumes 25 à 36. Fr. 8 »

III. *Médailles historiques de Belgique*, t. Ier. (Épuisé.)

IV. *Souvenirs numismatiques du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique*, in-4°, X planches. Fr. 4 »

V. *Congrès international de numismatique*, gros volume in-8°, de 687 pages avec nombreuses planches et vignettes . 25 »

VI. *Catalogue de la bibliothèque de la Société.* Bruxelles, 1883. 1 50
Tous ces volumes ont été édités par la Société royale de Numismatique.

CJ
3
R4
t.60

Revue belge de numismatique
et de sigillographie

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY